









513. Le Beau V.2

3 pages long

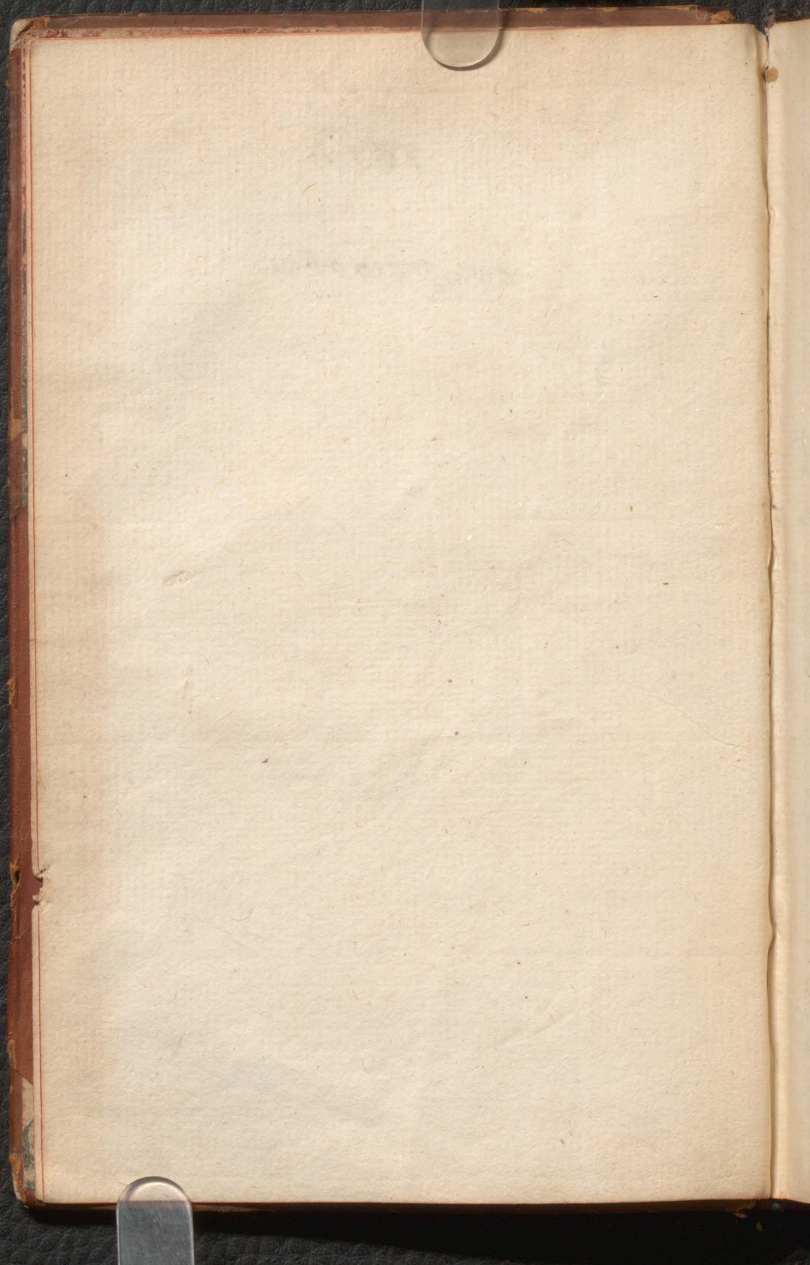


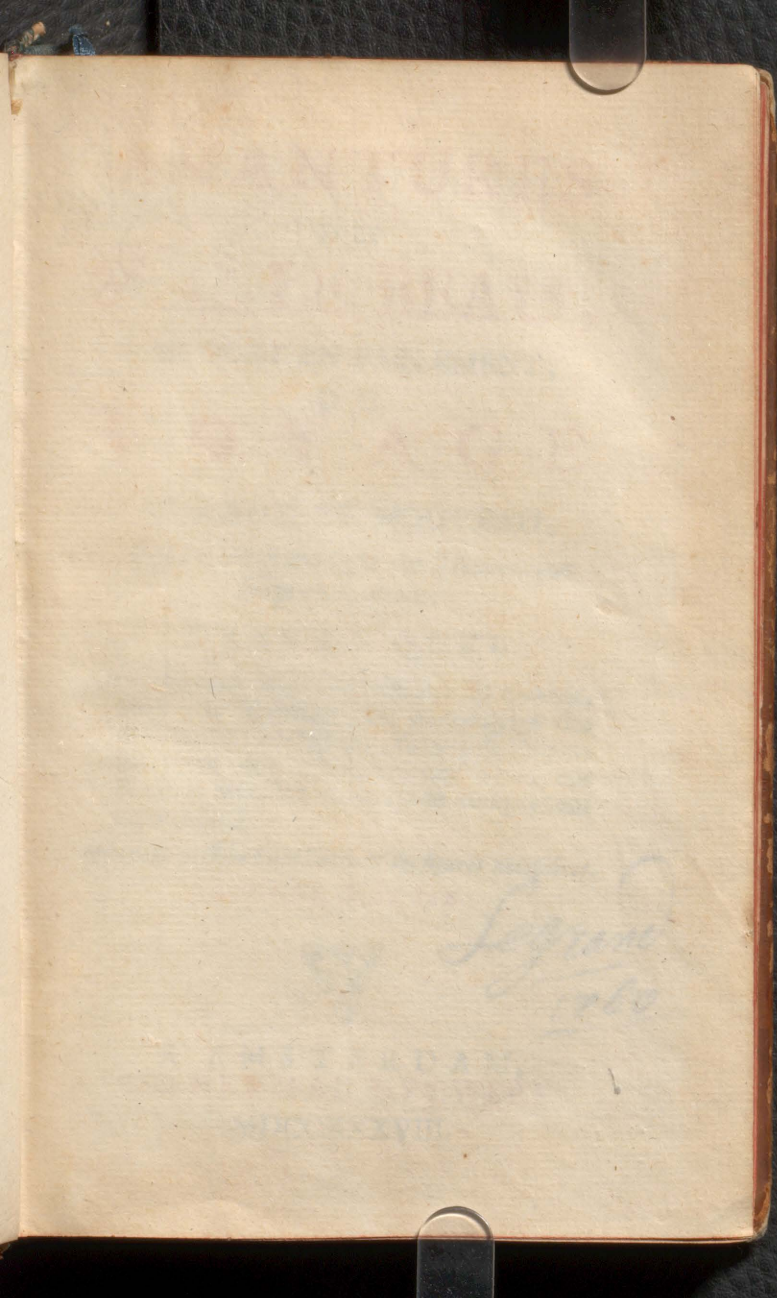
1738  
73  

---

1811

архивоводу









[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]



AVANTURES  
DU  
S<sup>R</sup>. C. LE BEAU,  
AVOCAT EN PARLEMENT,  
OU  
VOYAGE

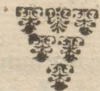
CURIEUX ET NOUVEAU,  
Parmi les Sauvages de l'Amérique  
Septentrionale.

DANS LE QUEL

On trouvera une Description du *Canada*,  
avec une Relation très particulière des  
anciennes Coutumes, Mœurs & Façons  
de vivre des Barbares qui l'habitent  
& de la manière dont ils se comportent  
aujourd'hui.

Ouvrage enrichi d'une Carte & des figures nécessaires.

SECONDE PARTIE.



*Sevranc*  
1760

A AMSTERDAM,  
Chez HERMAN UYTWERF

MDCCLXXXVIII.

AVANTURES

DU

ST. C. LE BRAS

AVOCAT EN PARLEMENT.

OU

V O Y A G E

CURIEX ET NOUVEAU

Parmi les Sauvages de l'Amérique  
Septentrionale.

DANS LE QUEL

On trouve une Description de  
avec une Relation des particularités des  
anciennes Coutumes, Mœurs & Usages  
de vive des Habitans qui l'habitent  
& de la manière dont ils se comportent  
aujourd'hui.

On trouve aussi une Carte de ces lieux méridionaux.

DEUXIEME PARTIE




A AMSTERDAM  
chez M. DE WIT


MDCCLXXXVIII.

*Le Bras*  
*1708*






AVANTURES  
D U  
S<sup>R</sup>. C. LE BEAU,  
O U  
V O Y A G E  
CURIEUX ET NOUVEAU.  
Parmi les Sauvages de l'Amerique  
Septentrionale.



CHAPITRE. XXI.

*Arrivée de l'Auteur à Naranzouac. Sa  
reception. Ce que c'est que la Sagamité  
des Sauvages ; leur gourmandise & leur  
mal-propreté.*



Près quarante deux jours de  
marche & de fatigues, j'arri-  
vai enfin le 25. Avril 1731.  
à NARANZOUAC, fameux Vil-  
lage

Part. II.                      A

lage des *Agniès*, qui en font leur principale demeure. Ces Sauvages, que les Anglois nomment *Anaguas*, & le P. *Hennepin*, *Ganniekez*, font une Nation *Iroquoise*. Elle habite du côté du Lac de *Champlain*, fort près de la *Nouvelle-Angleterre* & vers la Rivière d'*Orange*. C'est à present la plus foible des cinq Nations & celle qui cause aux *François* le moins d'ombrage, quoique la plus voisine des *Anglois*, n'étant guère qu'à 25. à 30. lieues de la *Nouvelle Yorch*, & à environ 40. du premier Fort *Anglois* où je voulois me rendre pour aller ensuite, avec plus de facilité, jusqu'à *Baston*, Ville capitale de la *Nouvelle Angleterre*.

Cette Nation se dit étrangère aux autres *Iroquois* & ne prétend pas être comprise sous le nom d'*Agonnonsonni*, ou de *Faiseurs de Cabanes*. Voyez ce que j'en ai dit dans le *Chap. XIII. pag. 218.* de la première Partie de ce Voyage. Cependant les *François* & les autres Nations Sauvages ne les distinguent point. Leurs Armes ou Devises sont un Ours. Ils comptent encore aujourd'hui trois cens Guerriers en quatre Villages. M. *Bacqueville de la Potkerie*,  
ra-



raconte dans son Histoire de l'*Amerique Septentrionale*, des Actions d'un de leurs Chefs, nommé le *Grand Anier*, qu'il louë beaucoup pour avoir domté la Nation des *Loups*, prêché la Foi dans son Pays & s'être attiré l'affection de tout le monde, par sa piété & pour sa valeur. „ Il fut tué „ par un Parti d'*Algonkins* & d'*Abena-* „ *quis*, commandé par un Officier „ François; s'étant attaqués les uns „ les autres à l'improviste, à la pointe „ du jour, sans se connoître. Cette „ perte affligea sensiblement tout le „ Pays.

A peine vîmes-nous de loin les premières Cabanes de ce Village, que nous posâmes à terre notre Canot, que *Nicolas* étoit las de porter sur sa tête. Ce Village, comme presque tous les autres endroits où les Sauvages sont sédentaires, est situé sur une élévation de Terre, que forme une Coline. Nous y descendîmes par un petit sentier qui nous y conduisoit. J'avois tellement entendu parler de ce Lieu, que je me l'étois figuré tout autre que je ne le vis. Il consiste dans un amas de trente huit



Cabanes situées, ainsi que je le viens de dire, sur une espèce de Coline ou Plate-forme, qui fait une Demi-Lune très large, un peu élevée au dessus d'une grande Rivière, qui en arrose le pied.

Quelques *Iroquois* Habitans de ce Lieu, ayant apperçu de loin que nous étions des Etrangers, vinrent amicalement au devant de nous, pour nous présenter la main & par un certain ris mêlé de contorsions, ils nous témoignent déjà la joye qu'ils avoient de nous voir chez eux. Ils nous conduisirent sur le champ à la Cabane de leur Grand Chef, qui nous reçut d'une manière fort gracieuse, sans cependant se lever de sa place. Il étoit assis au fond de sa Cabane sur des nattes couvertes de peaux d'Ours.

Je puis dire que ce Chef est un des plus beaux Vieillards & des mieux faits que j'aye jamais vus. Le bon air de sa taille; ses cheveux blancs; son visage & son regard doux, quoique serieux, lui donnoient quelque chose de majestueux. Aussi-tôt que je le vis, j'allai, suivant le conseil d'*Antoine*, lui présenter

ter la main; ce qui ne fut pas plutôt fait, qu'il me fit asseoir à côté de lui & sans autre cérémonie il m'offrit son calumet, ou pour mieux me faire entendre, il me présenta la même pipe dans laquelle il fumoit. Je l'acceptai comme un vrai *Iroquois*, c'est à dire, sans compliment, & après avoir un peu fumé, il me fit signe de la présenter à *Antoine* qui la porta aussi à sa bouche & la donna ensuite à son Neveu, qui en fit autant & la rendit à ce Chef. Voilà toutes les formalités de la civilité Iroquoise, que ces Nations Sauvages pratiquent ordinairement à la réception des Etrangers.

Le bruit de notre arrivée, dans ce Village, ne fut pas plutôt répandu, que tous les Sauvages vinrent nous saluer. Ils s'adressoient d'abord à moi, & me présentant la main tour à tour, ils me disoient en langue Française: *Bon jour Frère*. Ils venoient aussi tous de file & en si grand nombre, que j'étois déjà en peine de voir la fin d'une Procession de tant de Frères. Je leur répondois à tous fort gravement sur le même ton, sans prendre le



tems de regarder les affreuses bigarrures de plusieurs, qui avoient le visage si mattaché de différentes couleurs, qu'ils avoient à peine la figure d'homme. La Cabane, quoique grande, ne l'étoit pas assez pour les contenir tous, c'est pourquoi il n'y eut que les Chefs & les plus distingués du Village qui prirent la liberté de s'asseoir sur une espèce d'Estlade qui faisoit le contour de cette Maissonnette. Les autres en fortoient après nous avoir touché la main.

Ma présence en ce lieu éclatoit de telle sorte, que les Femmes & les Filles curieuses de me voir, couroient avec empressement à la Cabane où j'étois; mais sans doute qu'il ne leur étoit pas permis d'y entrer; car elles restoient à la porte. Il n'y eut pas même jusqu'aux jeunes Enfans qui faisoient des trous par toutes les clôtures pour me regarder: tant il est vrai, que le nom *François* est quelque chose de grand chez ces Sauvages. Comme on m'avoit dit à *Quebec*, que si j'avois le bonheur de parvenir jusqu'en cet endroit, j'y trouverois le *R. P. Cirène*,  
Je-



Jesuite, qui en étoit le Missionnaire, je demandai à *Antoine* s'il n'y avoit pas moyen de lui parler, parce que je mouvois d'impatience de le saluer. Ce Sauvage me repondit qu'il s'en étoit déjà informé & qu'on lui venoit d'apprendre qu'il étoit absent depuis plusieurs jours, mais qu'on l'attendoit incessamment.

Il étoit environ dix-heures du matin quand nous arrivâmes dans ce Village; néanmoins le Festin y fut bientôt prêt. Quoi-que les Sauvages en général n'ayent point d'heure réglée pour faire leur Repas & qu'ils mangent ordinairement quand ils ont faim, ils observent cependant quelquefois nos mêmes heures de dîner, quand ils sont Sédentaires dans leurs Villages: Mais cette observance n'a plus lieu lorsqu'il arrive quelque Etranger. C'est pourquoy, à peine nos témoignages d'amitiés reciproques furent-ils finis, que je vis apporter les chaudières. Il est à présumer qu'elles avoient déjà été mises sur le feu avant notre arrivée & que les Cuisinières nous ayant vûs, avoient sans doute diligenté la *Sagamité*.

La *Sagamité* des Sauvages n'est autre chose qu'une sorte de bouillie faite de leur bled d'Inde, torréfié dans les cendres, broyé dans des Piles de bois ou sur des pierres & qui après avoir été fassé & vanné, est mis ensuite dans des Chaudières pleine d'eau, que ce bled bouilli rend comme du lait. Ils y mettent aussi du sucre, qui est à peu près comme le brun & jaunâtre dont nous nous servons en *Europe*. On diroit à en manger de cette façon que c'est du Ris ou du Gruau. Cette *Sagamité* simple, quoique bonne & rassasiante, est selon les Sauvages une viande bien creuse. Ils disent eux-mêmes, qu'elle ne pourroit les soutenir long-tems s'ils n'avoient de quoi l'affaisonner avec quelque autre chose de plus nourrissant, qui puisse lier la sauce, lui donner du corps & du goût. C'est pourquoi comme ils ne font jamais qu'un seul Mêt & que tout fait ventre chez eux, ils y mêlent ordinairement de tout ce qu'ils ont, c'est à dire, qu'ils mettent dans la Chaudière, Bled, fruits, chair & Poisson: ce qui fait une espèce de Salmigondis qui seroit quelquefois fort dégoûtant pour



pour un *Européen* un peu délicat. C'est néanmoins ce qu'on appelle chez les Sauvages une *bonne Sagamité* ou *Sagamité complète*. L'origine de ce mot, que les *Iroquois* nomment *Onnontara* dans leur langue, est incertain. Quoiqu'il en soit, il est reçu en *Canada* dans le langage corrompu entre les *François* & les Sauvages. Les *Iroquois* & les *Hurons* prononcent *Sagouité*.

Un grand silence regnoit par toute la Cabane, quand je vis entrer quatre jeunes Sauvages apportant deux Chaudières, dont l'une grande & l'autre moyenne étoient remplies de *Sagamité*. Mes *Hurons* tranquilles & rêveurs, la tête entre leurs genoux, étoient assis proche de moi, sans regarder qui que ce soit. Ils n'avoient encore rendu compte à personne du sujet de notre voyage: ce qui ne me surprenoit pas beaucoup; car je savois déjà que la belle manière des nouveaux-venus, étoit de ne point parler qu'après avoir le ventre plein. C'est à dire, comme je l'ai fait voir ailleurs, \* que les Sauvages, ne

\* Chap. XI. p. 179.



ne disent jamais qu'après le Repas ; d'où ils viennent ; où ils vont ; ce qu'ils veulent & prétendent faire. Souvent même, il y en a qui boivent & mangent pendant plusieurs jours, sans dire le sujet qui les amene, ni sans qu'on leur demande.

Ces deux Chaudières furent à peine posées, que *Antoine* se leva de sa place & rompit le silence, en faisant un grand cri, pour aller chanter & gesticuler comme un fou au tour de ces Chaudières. \* Sa chanson ou plutôt ses contorsions & ses hurlemens me faisoient frayeur ; car je ne l'avois encore jamais vu si agité. D'un autre côté plus de cent cinquante Barbares, dont les uns étoient accroupis sur leurs genoux & les autres couchés comme des Veaux, hochant la tête & battant la cadence par des *Hun, hun*, continuels, faisoient un tapage si épouventable que j'étois étourdi. Leurs vêtemens ; leurs cheveux hérissés, noués,  
cou-

\* Parmi les Sauvages c'est la coutume des Etrangers de chanter & danser, les premiers avant le Repas.

coupés ou peints ; leur visage mâtaché de diverses couleurs ; les regards farouches de la plupart arrêtés sur moi : en un mot, tout étoit capable de m'inspirer bien plus d'horreur que de curiosité. Cependant sans faire l'étonné, je regardois tout ce-ci d'un air aussi tranquille que si j'eusse, toute ma vie, habité avec eux.

*Antoine* n'eut pas plutôt cessé, que son Neveu se leva pour en faire autant que lui : après quoi dansa qui voulut. Ce fut pour lors, que je vis de belles grimaces ; car plus de vint d'entre ces Barbares, venant à danser tour à tour \* & s'arretant précisément devant moi, y gesticuloient d'une si horrible façon, que si je n'eusse déjà été un peu prévenu de leurs Coutumes, j'aurois cru infailliblement que c'étoit fait de moi, & que c'étoit ma chanson de mort qu'ils chantoient. En effet mes *Hurons* pâles & defaits de la fatigue qu'ils venoient de se donner, ne daignoient pas me regarder & il falloit être aussi convaincu de

\* Cette coutume s'observe toujours dans les grands Repas.



de leur probité que je l'étois, pour ne pas avoir peur.

Seul *Européen* parmi tant de Barbares, de qui les trahisons & les cruautés m'étoient si connues, eut-il été surprenant que j'eusse apprehendé pour ma vie, surtout me trouvant chez une Nation qui avoit souffert un cruel Echec par la nôtre, en 1693. Un gros Parti de nos *François* dans cette année, secourus des *Hurons*, des *Algonkins* & des *Abenakis*, détruisirent trois Forts ou Villages de ces mêmes *Iroquois* & passèrent une bonne partie de ces Sauvages au fil de l'épée, de sorte qu'ils ne composent présentement que la plus foible des cinq Nations Iroquoises. Je commençois à faire ces réflexions, quand enfin leurs hûrlemens cessèrent, pour satisfaire leur appetit & me mirent hors d'inquiétude.

La *Sagamité* qu'on nous présentoit alors étoit de Bled d'Inde, bouilli dans de l'eau avec du sucre, & assaisonné seulement de deux Porc-Epics. On me servit, selon eux, le succulent morceau. C'étoit la tête d'un de ces Animaux. Au reste cette *Sagamité* sucrée & cui-



te dans le jus de ces Porc-Epics, n'étoit pas mauvaise. Mes *Hurons* & moi en mangeâmes dans un seul & même Plat. Tous les autres Sauvages avoient apporté avec eux chacun le leur, ou une petite chaudière, pour y recevoir leur portion. Ces Plats étoient faits d'une écorce d'arbre légère fort proprement cousue.

La plupart de ces *Iroquois*, ayant reçu leur portion, se levoient de leur place sans dire mot & sortoient de cette Cabane à peu près comme un Chien qui ayant reçu un os dans une maison, en sortiroit sur le champ, pour aller ronger à l'aise. La comparaison à la vérité est un peu forte, car malgré leur glotonnerie ou gourmandise, ils ont néanmoins une bonne qualité, qui est toujours de partager de ce qu'ils ont à manger, avec ceux qui n'en ont point. A l'égard de leur glotonnerie, j'ai vu, quelques jours après, dans ce même Village, plusieurs *Iroquois*, qui, ayant été invités à un grand Repas, que l'on fit en notre honneur, burent & mangèrent depuis deux heures après midi, que ce Repas commença, jus-

jusqu'au lendemain à pareille heure, qu'il finit. Ces Barbares couchés sur des peaux d'Ours, avoient toujours à côté d'eux leur plats d'écorce chargés de viande : puis mangeant & dormant à l'alternative, tant de jour que de nuit, ils ne se levèrent point de leur place, que tout ne fut mangé. Je suis même très persuadé, que si le Festin eut duré encore plusieurs jours, ils n'auroient point abandonné la *Sagamité*, en eussent-ils dû crêver. Ils croiroient autrement passer pour infames & commettre une grande incivilité. C'est pourquoy les Anciens & les plus Considérables, qui ne manquent jamais d'être invités aux gands Repas, louent ce qu'ils appellent des *Ombres*, que nous appelons chez nous *Parasites*, pour leur servir de seconds à manger tout ce qu'on leur sert. Ces sortes d'*Ombres* ou de *Parasites*, sont ordinairement tous Gens qui s'acquittent bien de leur devoir en pareilles occasions.

La coutume recuë parmi les Sauvages est donc de manger tout, tant qu'on a de quoi, dut-on en crever : & si l'on vient à manquer de nourriture



il faut tolérer la faim sans se plaindre, dût-on aussi en mourir. Ce-ci arrive assez souvent, surtout lorsqu'ils sont dans leurs tems de Chasse où ils ne manquent pas d'être exposés à la faim. Dans un pareil malheur si une Cabane d'Affamés en reconte une autre dont les Provisions ne sont pas encore entièrement épuisées, ceux-ci partagent avec les nouveaux venus, le peu qui leur reste, sans attendre qu'on le leur demande, quoiqu'ils demeurent exposés par là au même danger de périr où le trouvoient ceux qu'ils aident à leurs dépens, avec tant d'humanité & de grandeur d'ame. Où trouveroit-on en *Europe* des Personnes disposés, dans des cas pareils, à une libéralité si noble & si magnifique?

A voir leurs Festins dans leurs Village où l'abondance & la profusion ne permettent certainement pas de penser à accumuler des Provisions pour long-tems, on croiroit d'abord que c'est une brutalité & une faute de prévoyance: Mais à examiner les choses avec maturité, on comprendra aisément, qu'il leur est absolument impossible d'agir d'une autre



tre manière fans violer toutes leurs loix de civilité & de bienséance. Un Particulier, par exemple, s'il a fait une bonne chasse, ou une bonne pêche, doit en faire des distributions aux Anciens, aux Parens & aux Amis, & ces sortes de largesses épuisent tout. Ils seroient diffamés par tout le Village, s'ils agissoient autrement.

Il y a des tems où chacun est obligé de fournir son contingent & de contribuer aux dépenses publiques du Village pour les Festins qui se font aux Etrangers de considération. Tels furent tous ceux auxquels je fus invité, pendant huit jours que je demeurai à *Naranzouac*, où depuis le premier repas jusqu'au dernier, on finissoit toujours comme on avoit commencé, c'est à dire, par des chansons & des danses aussi ridicules qu'on puisse jamais se les imaginer.

Une chose assez singulière, c'est que ce même jour de mon arrivée, ayant fait connoissance d'un *Iroquois* de ce Village qui parloit François, j'appris de lui par hazard, que presque toutes les chansons de mes *Hurons*, étoient des

investives contre les *Agniès*, qui nous recevoient si bien: Sur quoi lui ayant dit mon sentiment; c'est à dire, que mes *Hurons* avoient tort; ce Sauvage me repondit: *Bon, bon, ia te moques: tes Hurons sont nos Amis: Et puis, leurs chansons sont des chansons. N'est-il pas juste qu'ils chantent, aussi-bien que nous, les hauts Faits de leurs Ancêtres?*

Pour revenir à notre premier Repas; d'abord qu'il fut fini, chacun essuya ses mains à sa serviette; ou pour mieux le faire entendre, quand tout fut mangé chacun essuya ses mains grasses à ses cheveux; alluma sa pipe & décampa; non pour aller travailler ou se promener dans le Village, mais pour s'aller coucher ou accroupir dans quelque coin; car les Sauvages ne travaillent guère & ne se promènent jamais. Ils sont surpris & rient ordinairement, quand nous agissons de la sorte, ne pouvant comprendre, comment, sans être fou, on peut aller & revenir toujours sur ses mêmes pas. *Si tu marches ainsi, me disoient-ils quelquefois, pour éprouver si tes jambes ne sont point*



*pourries, tu as raison : mais si c'est pour penser, rêver, voir ou parler, pourquoi ne t'assieds-tu pas ? Les jambes ne sont faites que pour courir à la Chasse, & pour nous porter dans des ouvrages que nous ne pouvons faire étant assis, ou quand nous voulons nous battre contre quelqu'un. C'est pourquoi si ces Barbares se fussent un peu piqués de politesse dans les commencemens que les Européens ont été chez eux, il n'auroit pas été surprenant, de les leur voir offrir leurs services en pareilles occasions ; à peu près comme firent autrefois les anciens Peuples d'Espagne dont parle Strabon \* lesquels voyant quelques Centurions de l'Armée Romaine se promener de cette manière, crurent qu'ils avoient perdu l'esprit & s'offrirent à eux pour les reconduire dans leurs Tentes ; car ils croyoient, ou qu'il falloit se tenir tranquillement assis dans sa Cabane, ou qu'il falloit avoir envie de se battre.*


L'Homme, selon les Sauvages, n'est point né pour le travail, & ces Peuples  
sont

\* Strabon L. 3. p. 112.

font d'une fainéantise si excessive, qu'ils n'auroient pas même soin de leurs armes, ni de se bâtir de méchantes Cabanes, ni de se faire des Canots, s'ils n'y étoient indispensablement obligés pour se conserver la vie. Outre cela, ils font d'une malpropreté qui fait mal au cœur, mangeant toujours dans leurs mêmes petits plats d'écorce sans être lavés, non plus que leurs chaudières & leur *Mikouénes* qui sont des espèces de cuilliers fort larges, dont le manche est relevé à peu près comme celui d'une Truelle de Masson. Ils n'ont point d'autres fourchettes que leur doigts, ou ils se servent d'un bâton pointu, pour tirer leurs viandes hors de la Chaudière, quand ils ont peur de se brûler. Ils les mangent ordinairement à moitié cuites. Leurs chiens ont-ils mangé dans un Plat! ils ne se font pas difficulté d'y manger aussi, sans le nettoyer: souvent même, ils mangeront le reste des Chiens sans aucune répugnance & sans avoir grand-faim Ils lâchent leurs vents en présence de tout le monde, sans avoir aucune honte ni se soucier de personne.



Ce premier jour de mon arrivée à *Naranzouac*, étant encore dans la Cabane du Chef, dont je viens de parler, je vis une Femme, qui après avoir nettoyé les faletés de son Enfant avec un morceau d'écorce, mangea sur la même écorce un peu de Poisson qu'une autre Sauvagesse vint lui apporter : s'étant contenté d'essuyer superficiellement cette écorce avec quelques feuilles d'arbres. J'avouë que cette vuë pensa me faire rejeter mon diner. D'un autre côté les Poux commençant à m'affaillir de toutes parts, je sortis au plutôt de la Cabane de ce grand Chef & m'allai promener par le Village.


  
 C H A P I T R E XXII.

*Description de Naranzouac avec la manière dont les Sauvages construisent leurs Cabanes. Portrait des Sauvages en général & les differents travaux qui font leurs occupations.*

**L**ES Sauvages rient de toutes les Civilités de notre *Europe*. Sont-ils dans leurs Villages! ils entrent dans la première Cabane qu'ils rencontrent sans dire mot à personne. La chaudière est-elle sur le feu! ils en levent le couvercle, regardent ce qui est dedans s'asseient sans façon, prenant place où ils peuvent; allument leur pipe sans regarder qui que ce soit, fument de même & s'en vont.

Je les avois déjà vu à *Quebec* & aux environs, entrer de la sorte dans les Maisons des Particuliers & y prendre la première place. Quelquefois même s'il y avoit un fauteuil au milieu du



Foyer, ils s'en faisoient d'abord & ne s'en feroient pas levés, quand c'eût été pour faire place au Gouverneur Général du *Canada*: car ils font autant de cas de leur Personne, que du plus grand & du premier Homme du Monde. C'est pourquoi suivant le Proverbe: *Si fueris Romæ, Romano vivito more* (si vous êtes à *Rome*, vivez comme à *Rome*) je fis tout comme eux, c'est à dire, qu'excepté que je ne regardois point dans les Chaudières, j'entrois de Cabane en Cabane sans dire mot, je m'y affeyois, y fumois la pipe, j'y riois au nez de ceux qui rioient au mien & en sortois comme j'y étois entré.

Le premier jour une Troupe d'Enfans, me suivoit toujours par tout, me contrefaisant dans ma marche, mais le lendemain & les jours suivans, cette suite importune me laissa tranquille. Je fus environ trois jours à me promener dans ce Lieu sans savoir à qui parler; car les *Iroquois*, avec qui j'aurois pu converser, étant occupés à jouer avec mes *Hurons*, ne se donnoient pas le tems de me parler, de-  
 forte

forte que je m'ennuyai fort dans l'attente du R. P. *Cirene*.

Avant que de rien dire de ce R. Père, je crois qu'il ne sera pas hors de place, de faire ici une description de ce Hambeau, qui puisse donner au Lecteur une idée parfaite de tous les Villages des Sauvages en général.

Ce Village, situé ainsi que je l'ai déjà dit, ne consiste que dans un petit Amas de Cabanes d'écorce, mais si négligées, qu'on croiroit d'abord que ce n'est point sans raison, si ces Sauvages ne veulent pas être compris sous le nom d'*Agonnonfionni*, ou de *Faiseurs de Cabanes*; car ils les construisent si mal, qu'à peine les preservent-elles des injures du tems. Tous leurs Toits sont en Chevrons cintrés, à peu près comme les Chaumières de nos Paysans, & crevés par tout. J'en ai vu de plus belles par la suite chez les autres *Iroquois*.

Celles qui sont les mieux faites prennent la forme de nos Berceaux de Jardin. Elles sont larges de cinq ou six brasses, hautes à proportion & longues selon la quantité des feux; car cinq ou six Menages, plus ou moins, habitent



ordinairement dans une même Cabane. Chaque feu emporte vingt ou vingt cinq pieds de plus, sur la longueur de celles qui n'ont qu'un foyer, lesquelles n'excedent point le nombre de trente ou quarante pieds. Chacune de ces Cabanes porte sur quatre poteaux par chaque feu & ces poteaux sont comme la base & le soutien de tout l'Edifice. On plante dans toute la circonférence, c'est à dire, dans toute la longueur des deux côtés & aux deux pignons, des piquets pour assujettir les écorces d'orme qui en font les murailles & qui y sont liées avec des bandes faites de la Tunique intérieure & de la seconde écorce du bois blanc. Le Quarré étant élevé, on fait le ceintre avec des perches courbées en arc, qu'on couvre aussi d'écorces longues d'une brassé & large d'un pied ou de quinze pouces. Ces écorces sont posées les unes sur les autres comme l'ardoise. On les rend stables en dehors avec de nouvelles perches, semblables à celles qui forment le ceintre en dedans & on les fortifie encore par de longues pièces de jeunes

nes arbres fendus en deux, qui regnent dans toute la longueur de la Cabane, de bout en bout, & qui sont soutenuës aux deux extrèmités du toit, sur les côtés, ou sur les ailes, par des bois coupés en crochet, qui sont disposés pour cet effet de distance en distance.

Les Sauvages préparent les écorces bien long-tems avant que de s'en servir; ils les enlèvent des arbres qu'ils cernent lorsqu'ils sont en sève, ainsi que je l'ai dit ailleurs \* parce qu'alors les arbres se dépouillent mieux. Après leur avoir ôté leur superficie extérieure, laquelle est raboteuse, ils les gênent les unes sur les autres, afin qu'elles ne prennent pas un mauvais pli, & ils les laissent ainsi sécher. Ils préparent de la même manière les perches & les bois nécessaires à la construction de l'Edifice & quand le tems est venu de mettre la main à l'œuvre, on invite la jeunesse du Village, à qui l'on fait un grand Festin pour l'encourager, & en moins d'un ou de deux jours tout l'ouvrage est sur pied; plutôt par la multitude

\* V. Chap. X. p. 155.



titude des mains, que par la diligence des Travailleurs.

Après que le Corps du Bâtiment est achevé, les Particuliers qui y ont intérêt, travaillent ensuite à leur aise à l'embellir par le dedans & à y faire les compartimens necessaires selon leur usages & leurs besoins. La place du milieu est toujours celle du foyer, dont la fumée s'élevant s'exhale par une ouverture pratiquée au sommet de la Cabane, dans le lieu qui y repond & qui sert aussi à y donner du jour: car ces Edifices n'ont point d'autres fenêtres. Cette ouverture se ferme par une ou deux écorces ambulantes, qu'on fait avancer ou retirer, comme on le juge à propos, dans le tems des grandes pluyes, ou de certains vents qui feroient refouler la fumée dans les Cabanes & les rendroient très incommodes.

Le long des feux, de chaque côté, regne une Estrade d'environ quatre pouces de hauteur & de six pieds de profondeur. Ces Estrades leur servent de Lit & de Siéges pour s'asseoir. Ils étendent sur les écorces qui en font le  
plan-

plancher des nattes de joncs & des peaux d'Ours. Sur cette couche qui n'est guère propre à entretenir la mollesse, ou la fainéantise, ils s'étendent sans aucune façon, enveloppés seulement dans les mêmes couvertures qu'ils portent sur eux durant le jour. Ils ne savent, pour la plupart, ce que c'est, que de se servir d'oreiller. Quelques-uns néanmoins, depuis qu'ils ont vu la manière Françoisé, en font un d'un morceau de bois ou d'une natte roulée. Les plus délicats en usent qui sont faits d'une peau d'Ours, de Cerf ou d'Original, rempli de poil; mais en peu de tems, ils sont si gras, si sales & font tant d'horreur à voir, qu'il n'y a que des Gens aussi mal propres que les Sauvages, qui puissent s'en accommoder.

S'ils ne donnent pas plus d'élevation à leurs Estrades, c'est afin de n'être pas incommodés de la fumée qui est insupportable dans les Cabanes quand on s'y tient de bout, ou qu'on y est un peu exhaussé. Ils mettent aussi des écorces au dessus de ces Estrades qui leur forment une espèce de Ciel de  
Lit,



Lit , leur tiennent lieu d'Armoires & de Garde-manger , & mettent ainſi, ſous les yeux de tout le monde , leurs Plats & tous les petits uſtenciles de leur ménage. Ils placent encore entre ces Eſtrades de grandes Tonnes d'écorce , hautes de cinq à ſix pieds où ils mettent leur Bled lorsqu'il eſt égrené.

Les Cabanes Iroquoïſes ont ordinairement une fortie aux deux extrémités , avant laquelle il y a une eſpèce de tambour ou de petit appartement ſeparé , & un vestibule extérieur. Celles des *Agniès* à *Naranzouac* , avoient bien deux forties , mais ſans tambour ni vestibule , de façon qu'elles étoient toutes ſimples auſſi bien que celles des autres Nations Sauvages. Les Cabanes qui ont des tambours ſervent de Cabinets aux *Iroquois*, pour y mettre leurs *Nattes* , ou les jeunes Gens quand la Famille eſt nombreuſe ; ou enfin de Retraite pour eux-mêmes lorsque le voiſinage du feu ne leur eſt plus ſi néceſſaire.

Le Vestibule extérieur ſe ferme en Hiver avec des écorces & leur ſert de Bucher pour le gros bois ; mais en Été ils l'ouvrent de tous côtés pour  
pren-

prendre le frais. Plusieurs même, pendant les grandes chaleurs, mettent leurs nattes sur le toit de ces Vestibules, lequel est plat & moins exhaussé que leurs Cabanes. Ils couchent ainsi à l'air sans s'embarrasser du serain.

Quoique les Sauvages puissent aller & venir dans leurs Cabanes le long des feux, des deux cotés entre le Foyer & les nattes, cependant cette espace n'est pas assez large pour y pouvoir danser à l'aise. Ils y dansent néanmoins, mais on ne doit pas en être surpris, puisque leur Danse, ainsi que je l'ai déjà donné à comprendre, ne consiste que dans des contorsions & que souvent même un bon Danseur ne bouge pas de sa place.

Les portes des Cabanes sont de trois ou quatre écorces mobiles, jointes ensemble & suspenduës en dehors par en haut. Point de clef ni de serrure: quand ils vont pour long-tems en campagne ils se contentent d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les Chiens du Village. Pendant les Siècles qui nous ont précédés, ils ont tous vécu dans une  
grande



grande sécurité & sans beaucoup de défiance les uns des autres. Les plus Soupçonneux portoient leurs meubles les plus précieux chez leurs amis ou les enterroient dans des trous faits exprès sous leurs Nattes , ou dans quelque lieu inconnu de leur Cabane.

Présentement quelques-uns , sur tout des Nations qui habitent proche des *Européens* , ont des coffres ou de petites cassettes qui ferment à clefs ; d'autres fortifient leurs Cabanes par les pignons avec des planches grossièrement faites & y mettent des portes de bois avec des ferrures qu'ils achettent des *François* ou des *Anglois* , dont le voisinage leur a souvent appris à leurs dépens , que ce qu'ils avoient fermé n'étoit pas toujours en sûreté.

Ils doublent leur portes pour se garantir du froid & de la fumée ; & ils en font comme une seconde avec des couvertures de peau ou de laine. Dans les froids communs & ordinaires leurs Cabanes sont assez chaudes , mais quand le vent de Nord-Est donne , & qu'il fait un de ces tems rigoureux du *Canada* , qui dure sept à huit jours

jours de suite à faire fendre les pierres, alors le froid y ayant pénétré, il est incompréhensible comment ils peuvent y résister, étant aussi peu couverts qu'ils le sont, sur-tout ceux qui couchent loin des feux. Pendant l'Été elles sont assez fraîches, mais pleines de puces & de punaises. Elles sont aussi très puantes, quand ils y font sécher leurs Poissons à la fumée.

Au milieu de *Naranzouac*, étoit la Cabane du Chef dont j'ai parlé ci dessus. Elle étoit la plus grande & servoit aussi pour le Conseil. Vis à vis de cette Cabane, il y en avoit une autre plus petite, dans laquelle étoit dressé un Autel de planche & d'écorce, qui servoit au Missionnaire pour y dire la Messe. Il n'y avoit rien dans son extérieur ni dans son intérieur qui denotât que ce fût une Eglise, si ce n'étoit cet Autel sur le quel on voyoit un *Crucifix*, devant qui ces *Iroquois* alloient tous les soirs ensemble, pour y chanter, faire leurs prières & quelquefois-même pendant le jour.

Lorsque les Sauvages décampent de ce lieu pour aller faire une partie de  
Chasse



Chasse ou de Pêche, qui doit durer un peu long-tems, alors ils laissent cet Autel mobile à l'abandon, & emportent facilement avec eux les ornemens & les choses nécessaires au Jésuite qui les suit. Ils lui dressent bien vite par tout ailleurs un pareil Edifice, pour qu'il y puisse exercer ses Fonctions Sacerdotales.

Ils n'oublient pas même jusqu'à son Chat qu'ils portent aussi partout où la plus forte partie du Village doit se rendre. Ce Chat, s'il vit encore, doit être blanc, privé. Il divertissoit ces *Iroquois* qui se faisoient un plaisir de regarder un Animal de cette sorte grimper sur leurs Cabanes & se familiariser avec eux dans leurs Forêts; car les Chats sauvages sont plus gros, que les nôtres & ne s'appriivoient jamais.

Qui voit une seule Cabane dans ce Village, les voit toutes; excepté néanmoins qu'elles sont plus ou moins grandes les unes que les autres selon le nombre des Familles ou plutôt des Personnes qui les habitent; car ordinairement une seule Famille, à moins  
que

que le Parentage ne soit un peu trop nombreux, habite dans une même Cabane. Le R. P. *Cirene* y avoit la sienne en particulier, proche de la Chapelle. Elle étoit plus petite que les autres, sans être mieux faite, ni plus commode. J'en excepte cependant qu'on n'y respiroit point de puanteur, & qu'elle étoit peut-être moins pleine de vermine : au reste son lit n'étoit pas plus mollet que celui des Sauvages. Une peau d'Ours étendue sur des écorces d'arbres & une bille de bois, qui lui servoit d'oreiller, faisoient toute sa couche. Point de chaises, point de Table. Une seule écorce attachée de bout en bout, à travers de sa Cellule, faisoit son Armoire, son Garde-manger, & sa Bibliotheque qui consistoit en quelques livres de piété ou de dévotion.

Les Cabanes de ce lieu sont situées les unes contre les autres, comme sont ordinairement celles de tous les Villages des Sauvages en général; ce qui les expose à un danger continuel du feu, la matière en étant aussi combustible, qu'elle l'est. Leurs ruës ne sont



point allignés, chacun bâtissant où le Sol lui paroît plus propre & moins pierreux. On ménage toujours, au centre du Village, une place assez grande pour y tenir des Assemblées & y danser ou gesticuler à l'aise dans leurs Rejouissances publiques. *Naranzouac* en avoit une fort spacieuse.

Les Sauvages situent leurs Villages, autant qu'ils peuvent, au milieu des meilleures terres, sur quelque petite éminence, qui leur donne vuë sur la Campagne, de peur d'être surpris, & au bord de quelque ruisseau, qui, s'il est possible, serpente au tour & fasse comme un Fossé naturel aux Fortifications, mais celui-ci quoique proche des *Anglois* n'étoit nullement fortifié. En un mot ce village, tout simple qu'il est, satisfaisoit du moins autant ma curiosité, touchant l'antiquité des premiers tems, que tous les plus beaux Trophées & Monumens que j'eusse pu voir des anciens *Egyptiens*, des *Grecs* & des *Romains*: puisqu'il peut encore aujourd'hui servir de montre de la pauvreté & de la frugalité des Hommes nés dans l'Enfance du Monde. Il faut  
avouer

avoüer en même tems, que ceux-ci doivent être bien endurcis & faits aux injures de l'air, pour pouvoir vivre de la sorte dans des Climats aussi rigoureux. J'ai vu souvent proche de *Quebec*, des petits *Hurons*, qui, dans le fort de l'Hiver, couroient tout nuds sur la neige & s'y veautoient comme les Cochons font en Été dans la bouë. Ce-ci, sans doute, contribüë beaucoup à leur endurcir la peau à la fatigue; car en général, Hommes, Femmes, Enfans, tous sont d'une vigueur extraordinaire.

Comme j'ai déjà parlé du Naturel des Sauvages \* & de leur caractère, il est tems que je dise ici quelque chose de leurs Femmes & de leurs Filles.

Les Sauvageffes étant en âge nubile sont tout-à-fait jolies. Beaucoup même pourroient passer pour des Beautés, si leur taille répondoit à leur visage, je veux dire, si elle étoit plus déliée; mais elle est un peu trop massive, parce que ni les Filles ni les Femmes ne mettent point de corps. Elles nais-

sent

\* V. Chapitre XVIII. pag. 305. 306. &c.



font toutes blanches comme nous : ce qui ne doit point surprendre le Lecteur, puisque leur Climat est plus froid que le nôtre. Leur Beauté d'ailleurs est fort passagère ; car à peine ont-elles quelques années de mariage, que la laideur commence à l'effacer, tant par rapport au fard ou aux différentes couleurs dont elles se peignent le visage, & que l'ardeur du Soleil imprime dans leur peau, qu'à cause de toutes les différentes occupations auxquelles elles sont sujettes.

Leur complexion, bien loin de paroître moins vigoureuse que celle des Hommes Sauvages, paroît en quelque façon plus forte & plus robuste, puisqu'elles leur servent de Porte-faix & ont tant de vigueur, qu'il y a très peu d'Hommes en *Europe*, qui en ayent autant. Elles portent des fardeaux que nous aurions de la peine à soulever. J'ai remarqué qu'elles se chargent ordinairement de deux ou trois cens livres pésant & qu'outre cela elles mettent encore leurs Enfans par dessus, ainsi que je l'ai dit dans ma première  
Partie

Partie. \* Dans cet état elles marchent quatre ou cinq lieuës, quelquefois plus. Il est vrai qu'elles vont lentement, mais elles ne laissent pas que d'arriver au Rendez-vous.

Ces Femmes, semblables à celles des Peuples Barbares de l'Antiquité & aux Amazones † travaillent les Champs, comme font aujourd'hui les Femmes dans la *Lorraine*, qu'on voit dès la pointe du jour labourer la terre avec leurs Maris & souvent même mener la Charuë, au lieu que les Sauvageffes n'ont aucun Homme qui daigne les aider. Le grain qu'elles sèment est le Mais, connu autrement sous les noms de Bled d'*Inde*, bled d'*Espagne* & bled de *Turquie*, lequel est le fondement de la nourriture de presque toutes les Nations sédentaires, d'un bout de l'*Amerique* à l'autre. Dès que les neiges sont fonduës les Femmes commencent leur travail; car elles ne sèment point durant l'Automne, par ce qu'il ne faut que trois mois entre cette semence & sa recolte.

C 3

La

\* Chapitre VIII. p. 117.

† *Strabo* Lib. 3. p. 114.



La première façon qu'elles donnent aux Champs, c'est de ramasser le chaume & de le brûler. Elles remuent ensuite la terre pour la disposer à recevoir le grain qu'elles doivent y jeter. Elles se servoient autrefois dans leur labourage d'un simple morceau de bois recourbé, de trois doigts de largeur, attaché à un long manche qui leur suffisoit pour farcler la terre & la remuer ; mais présentement elles se servent de petites houës ou pioches qu'elles achètent des *Européens*, & qui leur sont bien plus commodes.

J'arrivai à *Naranzouac*, précisément dans la saison de leur Travail. Le lendemain de mon arrivée, j'entendis un Vieillard qui crioit par le Village, vers les deux heures après midi. Je m'informai à un nommé *Jacques*, qui parloit François, de ce que vouloit dire ce Crieur. *Cet Homme*, me répondit ce Sauvage, *est un Porte-Soleil qui agite le dos des Femmes*. Je n'aurois d'abord rien compris aux paroles de cet *Indoquois*, si je n'eusse vu aussitôt les Femmes & les Filles sortir par bandes de leurs Cabanes, avec leurs outils ; ce qui

qui me fit aisément comprendre que les Sauvages n'ayant pas d'autre Pendule que le Soleil, ce Crieur public leur servoit sans doute d'Horloge pour les avertir d'aller labourer. En effet, je les vis toutes dans le moment traverser, dans quantité de Canots, la Rivière qui baigne le pied du Village. Comme j'étois las de voir la fainéantise des Hommes & que j'étois déjà apprivoisé avec les Filles & les Femmes, j'entrai sans façon dans un de leurs petits Canots, pour les aller voir travailler. Chacune en riant, me faisoit signe d'entrer dans le sien; c'est pourquoi j'eus tout lieu d'être content.

Toutes ces Sauvageesses arrivées dans une espèce \* de Plaine, se séparèrent en grandes bandes, selon les differens quartiers où elles avoient leurs Champs. Celles qui eurent le plutôt fini leur tâche, passèrent de leur champ dans un autre, ou pour mieux dire elles alloient gail-

\* Je dis espèce, parce que le Terrain n'étoit pas fort uni & qu'il y avoit des arbres & de gros Buissons, qui, à la vérité, étoient éloignés les uns des autres.



gaillardement aider leurs Voisines; car il n'y avoit ni Hayes, ni fossés, ni bornes, qui pussent dénoter la moindre séparation à ces Champs. Ceci me surprit; mais j'ai appris depuis qu'il n'y a pour cela jamais aucune dispute, parceque chacune fait toujours bien reconnoître ce qui lui appartient.

La Maîtresse du Champ dans lequel on travailloit, distribuoit à chacune des Travailleuses les grains de semence qu'elles recevoient dans de petites boîtes d'écorce, arrondies en forme de Litrons, hautes de quatre ou cinq doigts & larges à proportion, de manière qu'elles pouvoient supputer jusques au nombre des grains qu'elles donnoient.

Les Champs qu'elles ensemençoient n'étoient point rangés par guérêts ni par sillons, selon la méthode de l'*Europe*; mais par petites mottes rondes de trois pieds de diametre. Elles faisoient neuf & dix trous dans chacune de ces mottes, & dans chaque trou elles jetoient un grain de bled d'Inde qu'elles avoient soin de couvrir. J'en vis quelques

ques unes qui semoient de petites fèves à côté de ces mêmes grains de bled d'Inde, dont la canne ou la tige leur devoit servir d'appui, comme l'échelas à la vigne. D'un autre côté j'en vis d'autres qui plantoient dans des Champs particuliers des grains de Citrouilles & des Melons-d'eau, qu'elles tiroient d'une terre noire & légère, préparée entre deux écorces, avec laquelle elles les avoient fait germer dans leurs Cabanes au dessus de leurs Foyers. Ces Citrouilles sont d'une espèce différente de celles de *France*.

Elles tiennent leurs Champs fort propres, ayant grand soin d'en arracher les herbes jusques au tems de la recolte, que je n'ai point vuë: mais les Jesuites m'ont dit que pour cela il y avoit un tems marqué, afin qu'elles travaillassent toutes en commun & que, dans ce tems-là, chacune portoit avec soi un faisceau de petites baguettes de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi, qui ont chacune leur marque particulière & qui sont enjolivées de vermillon. Elles leur servent à marquer



leur tâche & à faire connoître leur travail.

Ce tems de la Moisson étant donc venu, elles cueillent le bled d'Inde, qu'elles arrachent avec des feuilles qui environnent l'Epi & qui en forment le calice. Ces feuilles y étant fortement attachées leur servent de lien pour le mettre en tresses ou en cordes, comme on en use pour les oignons. Cette recolte se fait pendant la nuit dans les Champs & c'est la seule occasion où les Hommes, qui ne se mêlent jamais ni de semer ni de recueillir, sont appelés par les Femmes pour les aider.

Si les Sauvages vivent dans une fainéantise honteuse, on peut dire au contraire, que leurs Femmes sont d'une activité tout à fait admirable, étant continuellement occupées au travail, soit dans les Champs, soit dans leur Domestique où elles ont toujours quantité de choses différentes à faire: Car outre le soin de leur Menage, pour lequel elles preparent le Bled d'Inde, le broyent, le font bouillir &c. elles ont encore toutes sortes de petits ouvrages qui les occupent. Elles brodent, par exem-

exemple, leurs souliers, leurs mitasses, leurs couvertures & tout ce qui leur sert d'habillemens aussi-bien qu'à leurs Maris. Elles y brochent pour ornemens des plumes de Porc-épics de différentes couleurs, qu'elles travaillent artistement sur les desseins qu'elles y ont fait auparavant tout au tour. Ces plumes de Porc-épics leur servent à tout. Elles en ornent de même leurs plats d'écorces, des boîtes petites & grandes & des ceintures qu'elles vendent aux *Canadiens*. J'ai vu à *Quebec* une Toilette de leur façon, complète & si bien travaillée, que l'ouvrage mérite d'être vu. Sans doute que quelques *François* leur en avoit donné le dessein. On l'a envoyé en *Europe* pour y servir à quelqu'une de nos Dames.

Les Sauvageſſes font une forte de fil de l'écorce du bois blanc, dont elles couſent les ſacs à mettre les provisions de leurs Maris, quand ils vont en voyage. Elles en travaillent leurs colliers de grains de Raffade, les longues dont elles ſe ſervent pour transporter les fardeaux, & divers autres ouvrages ſelon leurs petits beſoins. Elles en-  
lèvent



lèvent de cette écorce celle qui est la plus voisine du corps ligneux ; elles la coupent avec l'ongle en rubans, qu'elles font rouir & macérer dans l'eau, comme on en use pour le chanvre & pour le lin & après quelques préparations que je n'ai pas pu voir, elles la réduisent en de si petits filamens, qu'elles peuvent aisément la tordre sur leur genoux & la mettre en peloton.

Dans les petits ouvrages qu'elles font avec ce fil, elles entremêlent fort proprement le poil d'Élan, de Bœuf Sauvage & de Porc-épic, teint en diverses couleurs. Pour faire ces différentes teintures, elles se servent de divers suc, qu'elles expriment de certaines plantes, ou bien elles les font bouillir avec des racines & des herbes qui leur sont connues, avec des écorces & des copeaux de quelques arbres, dont le suc s'imbibe facilement dans les choses qu'elles veulent teindre après quelques bouillons & sans autre préparation.

Elles suppléent au défaut du fil en différentes manières. Pour coudre les Robes de fourrures, elles employent  
les

les boyaux des animaux dessechés; ou des filamens tirés de leurs nerfs, ou bien des longues faites de peaux passées & coupées bien menuës. Les petites racines qu'on met en œuvre pour les Canots d'écorce de Bouleau sont d'un fort bon usage & d'une grande propriété.

Les Femmes font aussi du sucre qu'elles tirent du suc des arbres & en particulier des Erables. Dans le mois de *Mars*, lorsque le soleil a pris un peu de force & que les arbres commencent à entrer en sève, elles font des incisions transversales avec la hache sur le tronc de ces arbres, d'où il coule en abondance une eau qu'elles reçoivent dans de grands vaisseaux d'écorce. Elles font ensuite bouillir cette eau sur le feu qui épaisit en consistance de syrop ou même de pain de sucre, selon le degré ou la consistance qu'elles veulent lui donner. Il n'y a point pour cela d'autre mystère. Les *François* le travaillent mieux que les Sauvageffes, de qui ils ont appris à le faire: mais ils n'ont pu encore venir à bout de le blanchir & de le raffiner. Pour  
que



que les arbres donnent leur eau en abondance, il faut qu'il y ait au pied une certaine quantité de neige, qui entretienne leur fraîcheur; qu'il gèle bien pendant la nuit & que le jour soit pur & serain, sans vent ni nuages.



### C H A P I T R E XXIII.

*Entre-vüe du R. P. Cirene avec l'Auteur. Habillemens anciens & modernes des Sauvages & des Sauvageſſes.*

Quoiqu'on diſe contre les Jeſuites & que j'aye moi-même de juſtes raiſons pour me plaindre de quelques-uns de leur Société, je ne puis m'empêcher de rendre ici juſtice à ceux de ce Corps, qui, par leur mérite, font honneur à leur Ordre. Le R. P. *Cirene* eſt de ce nombre.

Seul parmi des Sauvages; aſſujetti à vivre comme eux dans d'affreufes Forêts, à coucher ſur la Dure, à y ſouffrir les rigoureufes influences de l'air & tous les jours ſur le point d'être brûlé

lé vif & à petit feu, par des Barbares à qui la proximité de la *Nouvelle Angleterre* facilite les moyens d'avoir de l'eau-de-vie, qui les rend fous & furieux; il faut avouer que sans être vivement enflammé du feu de l'amour Divin, nul homme ne pourroit s'y soutenir. En effet, dans quelle autre Religion voit-on des Pasteurs se sacrifier pour J. CHRIST & courir au Martyre pour la gloire de ce divin Maître, comme fait aujourd'hui ce R. Père avec quantité de ses Confrères?

Mais, me dira peut-être quelqu'un de leurs Antagonistes, le Sacrifice de ces Religieux est-il bien volontaire? N'est-ce pas plutôt une Penitence forcée, qui leur est imposée par leurs Supérieurs, qui les sacrifient ainsi, pour satisfaire aux intérêts de l'Ordre & à l'ambition de la Société? A ce-ci je reponds: Point du tout; car outre qu'il est facile de voir que c'est l'amour de Dieu qui les y conduit, j'ose assurer, que je sai particulièrement, qu'ils sont eux-mêmes les premiers à demander leur Mission. Dailleurs, si cela n'étoit ainsi, qui empêcheroit le R. P. *Cirene* & les autres  
de



de passer chez les *Anglois*, dont ils font si proches voisins, & où ils seroient certainement les Bien-venus, puisque moi-même, ainsi qu'on le verra par la suite, je n'y ai été si bien reçu que parce qu'on vouloit m'y faire passer pour Jesuite. Qui empecheroit, dis-je encore ces Religieux de faire chez les *Anglois*, ce que font en *Hollande* & ailleurs, quantité de Moines défroqués & de faux Profelytes, qui viennent s'y refugier, & qui, pour couvrir leur libertinage, vomissent mille imprécations contre la Religion Romaine, qu'ils quittent, disent-ils, pour embrasser la Reformée qui vaut beaucoup mieux; mais qu'ils déshonorent ensuite par une conduite aussi dépravée que sont leurs mœurs.

Ce R. Père étoit allé à quelques lieues de ce Village pour rendre visite à des Sauvages qui y étoient cabanés. Je le vis revenir le 28. *Avril*, sur les 9. heures du matin, accompagné de deux *Iroquois* qui le ramenoient dans leur Canot. Son visage pâle, sur lequel étoit peinte une petite Couleuvre, que les Sauvages lui avoient par force imprimée dans la peau, & ses vêtements usés & dé-

déchirés firent que je le pris d'abord pour un Sauvage ; de sorte que , si *Antoine* ne fût venu m'avertir d'aller lui parler dans sa Cabane , je crois que j'aurois peut-être passé le reste de la journée sans le saluer. Ce Religieux m'avoit bien vu ; mais m'ayant pris pour un *Anglois* , il n'avoit pas jugé à propos de m'aborder.

Aussi-tôt que je fus dans sa Cabane & que ce R. Père m'entendit parler François , il se leva poliment & me fit un accueil aussi doux que lui diétoit sa piété , & aussi favorable que lui permettoit sa capacité. Je lui racontai toutes mes peines & eus tout le tems de m'entretenir avec lui , d'une grande partie des siennes. Il m'instruisit aussi sur les differents caractères & mœurs de ses Sauvages , durant quelques jours que je demeurai dans ce lieu. Ce R. Père malgré ses souffrances n'auroit pas changé son sort pour celui d'être Roi. Il ne me témoigna qu'un seul petit chagrin : c'étoit celui de n'avoir point reçu , depuis longues années , des nouvelles de ses Superieurs & de ses amis.

Ce même jour nous eûmes un fort  
*Part. II.*                    D                    grand



grand Festin, dans lequel il y eut, outre la Sagamité, un Saumon qui portoit plus de six pieds de longueur. Il étoit cuit à l'eau & c'étoit dommage qu'un aussi beau Poisson ne fût pas mieux assaisonné. On m'en servit sur des branches d'arbres. Le R. P. *Cirène* vint s'asseoir sans distinction pêle-mêle avec les Sauvages, quand il prévint à peu près, le moment qu'ils alloient finir leurs Chançons. Le Repas dura fort long-tems. & ces *Iroquois* m'y firent danser par force. Vers le soir ils s'assemblèrent avec les Femmes & les Filles, pour aller danser tous de compagnie dans une Cabane à part.

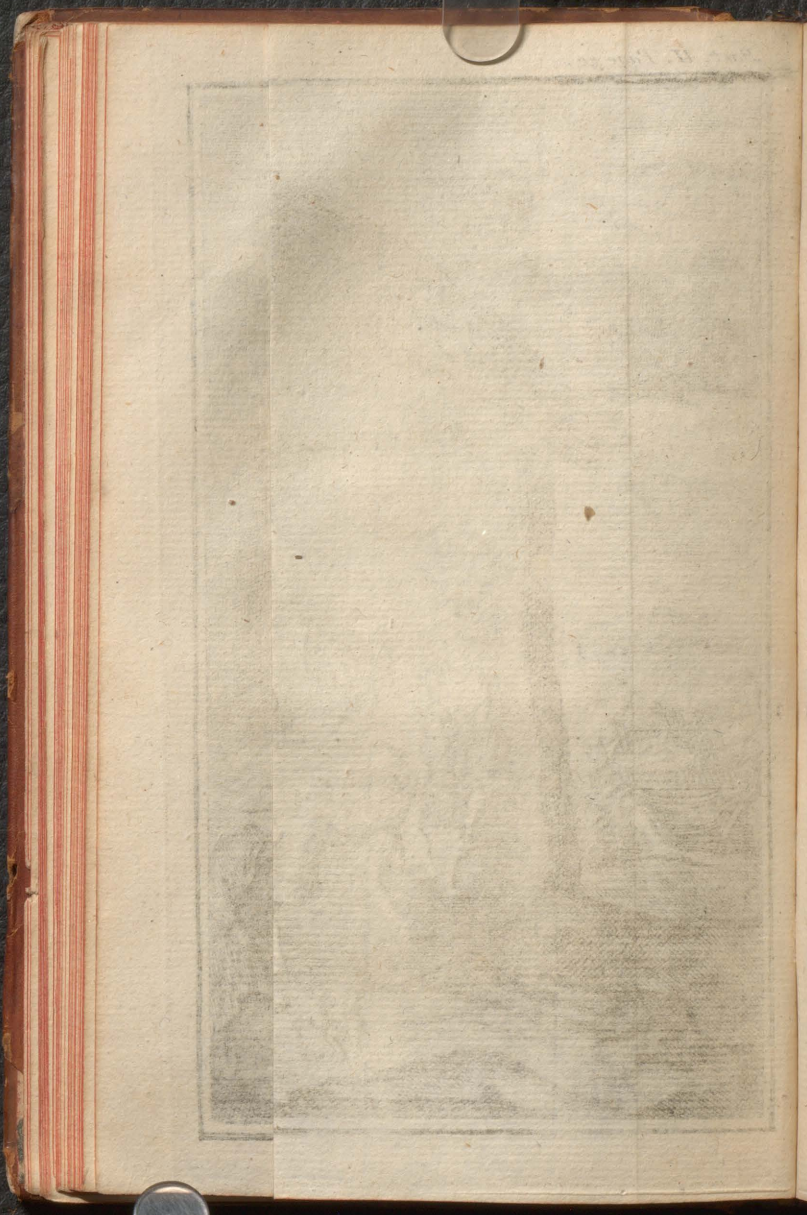
Cette danse étoit assez curieuse & dura une bonne partie de la nuit. Les Sauvages, entremêlés avec les Sauvages-fes, gesticuloient en rond; chacun selon sa fantaisie. Une Femme assise au milieu du rond tenoit un tambourin remplie de petits cailloux \* duquel elle frappoit sur une espèce de Timbale. Ce bruit joint avec sa voix & celle

\* Ce petit Tambour étoit emmanché comme un marteau & ressembloit à ceux qu'on donne aux Enfans en Europe.









le de tous les Sauvages & Sauvageſſes qui danſoient, faiſoit un charivari aſſez divertiffant. Ce jour là, tous les Sauvages étoient ſur leur propre.

Leur manière de ſ'ajulter eſt un peu trop comique pour n'en point parler ici. Les *Iroquois*, que l'on peut regarder naturellement comme de beaux hommes, ſemblent faire tout leur poſſible pour ſe rendre laids & affreux par leurs ajuſtemens. Les jeunes Gens ſur tout, uniquement occupés de la vanité & du déſir de plaire, ſemblent enchérir ſur les hommes dans l'art de ſe rendre hideux. Il empruntent pour cet effet, des ornemens étrangers, un ridicule qui leur plaît infiniment, d'autant qu'alors ils trouvent en eux-mêmes un agrément & une beauté, qu'ils croiroient ne jamais poſſeder autrement. C'eſt une choſe très comique de voir un jeune Sauvage à ſa toilette. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas des mieux fournies, mais le tems qu'il y met, l'occupe autant que les Dames de l'*Europe*, & beaucoup plus que les Sauvageſſes, qui ſont perſuadées que la bienléance & leurs tra-



vauz domestiques demandent plus de modestie & de simplicité.

Un jeune *Iroquois* donc, pour embellir sa tête, coupe ses cheveux d'un côté, à deux travers de doigt de la peau, & il les laisse croître de l'autre dans toute leur longueur. Pour les ajuster ensuite, après les avoir graissés & bien peignés, il pratique sur le haut de sa tête un ou trois petits toupèts, en forme d'aigrette. Il y attache un petit morceau de porcelaine blanche avec une languette de cuir façonnée de grains de rassade. Il passe dans l'aigrette du milieu un tuyau de plume, orné de diverses couleurs. Il fait relever à contrepoil, avec du suif, les cheveux du côté qui est tondu, & il tresse ceux du côté opposé & les ramasse sous l'oreille, en nœud de ruban. Il fait une autre petite tresse, au milieu du front qu'il laisse pendre sur l'une des paupières & qu'il rattache sur le côté.

J'en ai vus, qui avoient tout le ceintre des oreilles fendu, mais elles sont percées pour l'ordinaire en trois endroits, dont les trous sont fort grands &

& garnis de noyaux de porcelaine de la grosseur d'un pouce, enfilés dans des rubans qui pendent sur la poitrine; ou bien ils y insèrent un fil de cuivre en ligne spirale, de la longueur du doigt & d'un pouce de diamètre. Ils y ajoutent outre cela un duvet très fin, de peau de Cigne. Ce duvet fait sur chaque oreille un volume de la grosseur du poing. Dans les jours de montre & de Fête solennelle, ils repandent encore ce duvet sur toute leur tête & le poudre quelquefois de rouge, pour en ôter la blancheur. Pour couronner l'ouvrage, il font sortir, au dessus d'une oreille, une aigrette, une aile ou la dépouille entière de quelque Oiseau rare. Quelques-uns se font une couronne ou une espèce de Diadème, d'un petit collier de grains de porcelaine, travaillés par les Femmes sur des languettes de cuir ou d'écarlatine: D'autres mettent une peau de Martre, qui après leur avoir ceint la tête, flotte agréablement par derrière sur leurs épaules.

Le vermillon & d'autres couleurs détrempées dans l'huile ou mêlées avec le suif & la graisse sont bizarrement



repanduës, non seulement sur le visage, mais encore sur les cheveux & sur le duvet des oreilles, avec quelque difference néanmoins de ce qu'ils ont coutume de faire, quand ils doivent aller en Guerre; car alors leur visage est entièrement peint de rouge ou de noir, afin que leurs Ennemis ne les voyent point pâlir, au lieu qu'étant en paix ils se contentent communément de quelque embéllissement.

J'ai vû aussi d'autres Sauvages, qui ayant le cartillage du nez percé entre les narines, y avoient attaché une pierre verte transparente, taillée en ovale ou en fer de flèche; d'autres qui y avoient inseré une plume, qui, s'étendant des deux côtés, leur faisoit une espèce de moultache; d'autres enfin, qui, ayant la lèvre supérieure ou inférieure fendue, y avoient attachés de gros grains de porcelaine: mais cette parure me paroît bien incommode pour pouvoir manger. A l'égard du duvet qu'ils se mettent dans leurs oreilles fenduës, l'invention n'en est pas mauvaise, d'autant plus qu'ils m'ont dit eux-mêmes que sans cette précaution, les  
grands

grands froids leur engourdiroient infailiblement les oreilles. Lorsqu'ils sont bien accommodés selon leur mode ils vont comme des Nigauds, de Cabane en Cabane, pour faire voir à un chacun la beauté de leurs ajustemens.

Les Sauvages de *l'Amérique Septentrionale*, selon le raport de leurs Anciens, ont toujours été couverts, même avant qu'ils eussent aucun commerce avec les *Européens*. Les Hommes & les Femmes s'habilloient de peaux passées. Leur Habilleme<sup>n</sup>t, comme encore à présent, consistoit en plusieurs pièces, qui sont le Brayer, une sorte de Tunique, les Mitasses, les Souliers & la Robe.

Le Brayer est le seul nécessaire & qu'ils ne quittent point. Ils se dépouillent aisément de tous les autres, quand ils sont dans leurs Cabanes, ou qu'ils en sont gênés, sans crainte de blesser la modestie. Ce Brayer que nos *Iroquois* nomment *Gaccaré* est, pour les Hommes, une peau large d'un pied & longue de trois ou quatre. Ils la font passer entre les cuisses & elle se replie



dans une petite corde de boyau qui les ceint sur les hanches, d'où elle retombe par devant & par derrière, de la longueur d'un pied ou environ.

La Tunique est une sorte de chemise sans bras, faite de deux peaux de Chevreuil, minces & légères, dépouillées entièrement de leur poil & découpés par le bas, en façon de franges, & à la naissance des Epaules absolument de la même manière que les Cuirasses à la Romaine. Cette Tunique, qui est particulière aux Nations Iroquoises & Huronnes, est, de tous leurs vêtements, celui qui leur paroît le moins nécessaire & plusieurs s'en passent aisément; particulièrement les Hommes.

Il y en a, qui, pendant qu'ils sont en voyage & durant la rigueur de l'Hiver, mettent des bras postiches lesquels ne tiennent point à l'habit ou à la Tunique; mais qui sont liés ensemble par deux courroyes qui passent derrière les épaules.

Les Bas ou Mitasses, ainsi que les *François* les nomment, se font d'une peau repliée & cousue, laquelle s'étreit

treuit dans le même sens que la jambe, & à qui on laisse en dehors une frange ou un rebord de quatre doigts de largeur. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'emboitent dans des fouliers, tels que je les ai depeints dans ma première Partie Chapitre. IV. pag 66.

Leur Robe étoit autrefois une espèce de couverture en quarré, longue d'une brassie en un sens, sur une brassie & demi dans l'autre. On laissoit à quelques-unes le poil & d'autres en étoient entièrement dépouillées. Quelques-unes étoient faites de peaux entières d'Elan, de Cerf, de Biche, de Beuf Illinois &c. D'autres étoient de pièces rapportées de plusieurs peaux de Castor ou d'Ecureuils noirs.

Mais présentement que les Sauvages trouvent leur profit à vendre leurs Pelletteries aux *Européens*, ils échangent toutes ces peaux, en conservant néanmoins toujours leur ancienne manière de s'habiller. C'est pourquoi, au lieu de Tunique, ils portent présentement des Chemises de toile, qu'ils n'orent pas de dessus leur corps, qu'elles ne soient entièrement pourries. Ils ont aussi des



Brayers & des Mitasses d'étoffes jusques à mi cuisses & les attachent sur les hanches, à la ceinture qui tient le Brayer. A la place de leurs Robes de fourrures, ils se servent de Couvertures de aine, de poil de Chien, & de belles écarlatines rouges & bleuës quelquefois galonnées d'or ou d'argent faux.

Les Sauvages s'enveloppent dans ces Couvertures qu'ils portent d'une manière negligée. Ils les assujettissent seulement avec les mains, & rien ne les attache, si ce n'est dans leurs voyages: car alors étant chargés de leurs Paquets, ils lient ces Couvertures, par le milieu du corps avec une ceinture, pour n'en être pas embarrassés. Dans les mauvais tems ils les font passer sur leurs têtes, qui hors cela sont toujours nuës. Ceux qui habitent proche des *Européens*, commencent à porter des Chapeaux, des Habits à la Françoisë ou des Capots à la Canadienne, tels que je l'ai dit\* dans l'article de *Montréal*. Ils font tomber aussi sur leur poitrine un gros écu

\* Voyez Chapitre VI. pag. 86. & 87.

écu de *France*, au lieu de plaque de porcelaine.

La parure des Femmes est beaucoup plus simple & ne défigure point leur beauté. Au contraire, elle leur donne un air à peu près semblable à celui dont les Poètes & les Peintres nous dépeignent les Reines de l'Antiquité. Leur Couverture, qu'elles portent nouée ou d'une manière negligée, ressemble assez-bien au Manteau de ces Reines. Leurs Mitasses, qui, de même que leur Couverture, sont galonnées ou ornées de grains de rassade imitent aussi très bien la Chaussure ou les Brodequins à la Romaine. Elles se les font monter jusques aux genoux & se les attachent au dessous avec des Jartières joliment travaillées en poil d'Élan, de Porc-Epic & de Bœuf sauvage, dont chacune se fait aussi des bracclets selon son goût.

Les Femmes des Nations *Algonkines* portent une espèce de Robe sans bras, nouée sur les épaules, laquelle pend jusqu'à mi-jambes, ainsi qu'on le voit aux Statuës des *Egyptiennes*. Mais les *Iroquoises* & les *Huronnes*, ainsi que les

La-



*Lacedemoniennes*, autrefois, n'ont qu'une espèce de jupe, ceinte sur les reins & qui finit au dessus du genou. Elles ne les font point descendre plus bas, pour n'en être pas embarrassées lorsqu'elles travaillent à la terre. C'est tout ce qui distingue leur habillement de celui des Hommes. Au reste ces petits jupons sont quelquefois si courts qu'on les voit souvent, *in puris naturalibus*.

Elles mettent presque toutes de nos chemises d'hommes au lieu de Tunique. La plupart même en ont de très fines qu'elles ont soin de laver. Leurs Colliers sont des Brillans de rassade de diverses couleurs, travaillés à plusieurs rangs, taillés en rond, en noyaux, en canons, en fer de flèche ou bien en cylindres. Ces Colliers ont quelquefois un pied de diamètre. De petits coquillages de Mer, de couleur très vive, leur servent aussi de Pendans d'oreilles, que quelques-unes ont percées de même que les Hommes. Alors celles-ci, pour se donner quelque agrément, y passent comme eux, quelques Pendans de rassade ou de pierre rouge taillée en fer de flèche, ou bien des

ca-

canons de porcelaine, faits comme des tuyaux de pipe.

Les Sauvageſſes entretiennent leurs Cheveux & en ſont jalouſes au delà de ce qu'on peut imaginer. L'affront le plus ſanglant qu'on pût leur faire, ce ſeroit de les leur couper; elles n'oſeroient alors ſe montrer. Si dans le deuil elles en coupent quelque choſe, ce n'eſt que pour ſe condamner à la retraite. Leurs Cheveux & généralement ceux de tous les Sauvages ſont très beaux & du noir de Jais le plus foncé qu'il y ait. Elles les graiſſent d'huile & ont très grand ſoin de ſe les peigner.

La plûpart des Femmes, chez les Nations ſauvages, treſſent leurs cheveux & les laiſſent pendre. Quant à la manière de les porter, elles ſe diſtinguent par tout de celles dont les Hommes portent les leurs. Les *Iroquois* & les *Huronnes* les partagent des deux côtés de la tête, les faiſant tous revenir par derrière, ou elles les lient le plus près de la tête qu'elles peuvent. Elles reprennent enſuite ces cheveux pendans, y mêlent de l'écorce



corce concassée de Péruche qui sert à les conserver ; & après les avoir repliés , de manière qu'ils ne descendent point plus bas que les reins , elles les enveloppent d'une peau d'Anguille préparée & ensuite de vermillon bien éclatant. Ce qui fait une espèce d'emboîtement fort joli , d'autant qu'il est ordinairement noué par de petites lisières garnies de desseins de poil de Porcépic ou de grains de rassade, qu'elles se mettent aussi dans les cheveux.

Les Femmes mangent ordinairement dans des Cabanes séparées des Hommes ; mais quand elles doivent se trouver à quelques Festins publics ou à quelques rejouissances solennelles , telles qu'à la Danse dont je viens de parler ci-dessus , alors elles se parent de tous leurs atours & se barbouillent le visage , les temples , les joues & le bout du menton de diverses couleurs , avec bien moins d'affectation cependant que les Hommes. Les *Iroquoises* , par exemple , se contentent de tracer une ligne de vermillon depuis le sommet de la tête jusqu'à la naissance du Front , dans la séparation des cheveux , ou de peindre

dre quelque petits desseins , en forme de dentelle sur le visage : ce qui ne les défigure point.

Voilà tout ce qui regarde principalement les vêtemens & parures des Hommes & des Femmes. Quant au reste , c'est si peu de chose , qu'il n'est pas nécessaire d'en parler. J'ajouterai seulement que quand les Sauvages ont atteint l'age de 35. à 40. ans , ils ne portent plus rien de superflu ou qui ne soit usé , afin de faire comprendre qu'ils pensent à des choses plus sérieuses.

On croira sans doute , par tout ce que je viens de dire , que les Sauvages , au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle ( car ils sont presque tous bien faits ) travaillent à se défigurer. Cela est vrai aussi. Cependant à les examiner , quand ils sont bien parés à leur mode , l'assemblage bizarre de leurs ornemens , non seulement n'a rien qui choque , mais a un je ne sais quoi , qui plaît & leur donne de la bonne grace.



## C H A P I T R E. XXIV.

*De l'Education des Enfans. Des differents Jeux de hazard des Sauvages, & des effets excessifs que produit en eux la Passion du Jeu.*

**L**E Berceau pour les Enfans des Sauvages dans la *Nouvelle France*, est tout-a-fait joli & commode. Il consiste en une ou deux planches fort minces, d'un bois fort leger de deux pieds & demi de long, enjolivées par les bords, retrécies par en bas & arrondies par le pied pour donner la commodité de bercer. L'Enfant enveloppé de bonnes fourrures, y est comme collé sur ces planches unies, & placé de manière qu'il appuye sur une petite avance de bois où les pieds portent la pointe tournée en dedans, de peur qu'il ne se blessent & afin qu'ils prennent le pli qu'il faut pour bien porter la raquette. Les langes ou fourrures sont de larges bandes d'une peau  
peinte

peinte, peu pliante, découpée par les bouts en languettes qui passent & repassent dans un autre cuir fort, lequel règne des deux côtés du Berceau où elles sont fortement arrêtées. Elles font déborder ces langes ou plutôt ces fourrures au dessus du Berceau, qu'elles rejettent par derrière, quand elles veulent donner à tetter où faire prendre l'air à leurs Enfans. Outre cela il y a un demi-cercle de bois, large de quatre à cinq doigts, qui prend aux deux extrémités des planches & qui soutient tous ces langes, pour que l'Enfant puisse respirer sans être exposé au froid pendant l'Hiver, ni aux piquures des Maringouins pendant l'Eté, & afin qu'il ne reçoive point de mal, en cas qu'il vint à tomber.

On met aussi sur ce demi-cercle des petits bracelets de porcelaine & d'autres petites bagatelles, qui servent d'ornemens & de jouët, pour divertir l'Enfant. En un mot la forme de ce Berceau ne ressemble pas mal à une Vielle. Deux grandes longes de cuir fort, qui en sortent par le haut, donnent la facilité aux Mères de le porter par tout,



de le charger au-dessus de tous leurs fardeaux, quand elles vont aux champs ou qu'elles en reviennent & de le suspendre à quelque branche d'arbre où l'Enfant est comme bercé & endormi par le vent, tandis qu'elles travaillent.

Au sortir du Berceau, les Enfans commencent plutôt à se rouler qu'à marcher. Les Parens les laissent ordinairement nus dans la Cabane, pendant les premières années, dans la persuasion que le corps se forme mieux, ou pour les endurcir de bonne heure aux injures de l'air. Dès qu'ils sont un peu grands, ils suivent leurs Mères & travaillent pour la Famille. Elles les accoutument, pour cet effet, à aller puiser l'eau à la Rivière, à porter de petites provisions de bois proportionnées à leur taille, & qu'on peut regarder plutôt comme un jouët, que comme une charge. Peu à peu elles les stilent ainsi à rendre les services qui sont de leur compétence. Du reste les petits Garçons sont si mal vêtus, jusqu'à ce qu'ils soient capables de mariage, qu'on leur voit toujours ce que la nature ne permet pas de découvrir; car  
il

il ne leur est pas permis de s'orner que dans l'âge d'adolescence , après qu'ils sont incorporés dans le Corps de la Jeunesse. Les petites Filles commencent seulement à se vêtir à l'âge de cinq ou six ans , & alors elles ont une bande d'étoffe depuis les reins jusques aux genoux.

Les petits Sauvages s'exercent continuellement à lutter ; ce qu'ils appellent *jouër* ensemble à coups de pied & à coups de poing. J'en ai souvent vus se battre à l'Angloise , c'est à dire , un à un , tandis que les autres , faisant un cercle autour des deux intéressés , les regardoient sans mettre le *Hola* , à moins que le jeu ne fût un peu trop outré & se moquoient toujours du plus foible.

Les Pères ne savent ce que c'est que de battre leurs Enfans lorsqu'ils font mal : ils disent que quand ils seront grands , ils auront autant de raison qu'eux & feront mieux. Les Mères , pour tout châtiment , durant qu'ils sont encore jeunes , se contentent de leur jeter de l'eau au nez , ou de les en menacer & lorsqu'ils sont un peu grands elles les remontrent ; ou si elles en vien-



nent aux reproches, elles leur disent *Tu n'es qu'un Méchant : Tu n'auras pas tant d'esprit que ton Grand-Père ; Il n'avoit pas le cœur gâté comme toi. &c.* Cependant ils sont assez dociles ; ce qui fait voir que la manière d'élever les Enfans par douceur est souvent plus efficace que les châtimens & sur tout que les châtimens outrés.

Toutes les Leçons qu'ils leur donnent pour leur éducation ne tendent qu'à les engager à avoir de la bravoure. Ils leur diront, par exemple : *Ton Grand Père sautoit bien, couroit vite, tiroit un coup de flèche à la perfection ; il pouvoit jeûner tant de jours, il a tué tel & tel ; il a enlevé tant de chevelures d'une telle Nation, &c.* Ce qui les anime & encourage à s'exercer par l'exemple de leurs Ancêtres, à acquérir de la gloire dans leur adresse. Pour cet effet on leur met en main l'arc & la flèche, dès qu'ils peuvent les tenir. Ils les gardent long-tems comme un jouët ; mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de leur oisiveté, ils en font un exercice nécessaire & s'y rendent en peu de tems très habiles.

Je

Je me suis moi-même exercé à *Naranzouac*, à tirer des flèches de ces jeunes Gens. Il seroit incroyable, à moins que de le voir, de quelle rapidité elles donnoient dans de gros arbres sur lesquels je les lançois & d'où il m'étoit impossible de les arracher sans les casser, tant elles y'étoient enfoncées, quoiqu'elles n'eussent point de pointes. Il y avoit aussi dans ce Village un bâton de traverse fort élevé sur lequel les jeunes Gens s'exerçoient à sauter. Et voilà en abrégé toute l'éducation que les Sauvages donnent à leurs Enfans. Tant qu'ils sont jeunes on les voit toujours actifs & s'occupant sans cesse à différens jeux qui leur agitent le corps: mais à peine ont-ils attrapé l'âge d'adolescence qu'ils deviennent tranquilles, rêveurs & ne s'appliquent plus guère qu'à des jeux sérieux ou de hazard, tels que sont ceux que je vais rapporter, & pour lesquels ils sont si animés, qu'il y en a qui sont assez simples pour s'y préparer par des jeûnes austères de plusieurs jours, ou qui ne s'épargnent rien pour avoir des Sorts heureux.

Le jeu de hazard le plus célèbre des



Sauvages est un jeu de noyaux ou d'osselets faits de la rotule des jambes de derrière de l'Elan, ou des autres os arrondis de quelque animal que ce soit. Ils sont à peu près gros comme nos petites fèves & faits presque de même, en forme ovale ou elliptique. Ils n'ont proprement que deux faces qui s'aplatissent insensiblement, perdant un peu de leur rondeur & sur lesquelles le noyau se repose plus facilement. L'une de ces faces est peinte de noir & l'autre de blanc jaunâtre. Le nombre n'en est point déterminé; on en peut mettre plus ou moins au gré des Joueurs. Cependant il ne passe pas le nombre de huit & est plus communément de six. Le côté jaunâtre est marqué de plusieurs petites taches noires.

Ils jettent ces noyaux dans un Plat de bois, autrement dit une petite Sebillle \* & les agitent long-tems dans ce Plat. Après les avoir ainsi agités, il frappent ce même Plat contre

\* Vaisseau de bois tout d'une pièce, concave & convexe, dont se servent les Boulangers, pour y tourner leur pain, avant que de le mettre au four.

tre terre sur une peau ou couverture, pour les faire sauter. Ils lui donnent aussi en même-tems une impulsion qui le fait tourner long-tems sur lui-même & ils aident encore le mouvement que les noyaux reçoivent dans la Sebille ainsi agitée, par un petit vent qu'ils font de la main pour les faire tourner ou asseoir de la façon qu'ils souhaitent.

Quoi-qu'il n'y ait sur les noyaux que deux côtés marqués, l'un de blanc & l'autre de noir, il peut cependant y avoir une multitude de combinaisons, qui peuvent rendre la Partie longue & agréable. Les Sauvages ont la même fureur pour ce jeu, que les Joueurs les plus acharnés peuvent avoir en *Europe*. On les voit souvent jouer une moitié de Village contre l'autre & quelquefois les Villages voisins se rassemblent pour faire une Partie. Ils étalent auparavant les Pelleteries, la Porcelaine & tout ce qui doit être le prix des Vainqueurs. Il n'est pas rare d'en voir dans ces occasions, pour la valeur de plus de deux mille écus. Il y a des Particuliers qui y perdent, non seulement tout ce qu'ils ont vaillant &



qui se retirent nus dans les plus grandes rigueurs de l'Hiver, mais qui engagent encore leur liberté pour quelque tems. De là on peut voir que la Passion du Jeu porte son desordre jusque dans les Forêts les plus affreuses, avec cette exception néanmoins, qu'il est un peu plus mitigé parmi les Barbares que parmi nous, parce qu'il n'en vient jamais ni querelles ni disputes parmi eux & que celui qui perd, donne d'un air plus content ce qu'il a perdu que s'il l'eût gagné.

Mes *Hurons* depuis leur arrivée en ce Village ne passèrent presque point de jours sans s'amuser à ce jeu, qui dans les commencemens ne tendoit à aucune conséquence. Mais, vers leur départ les *Iroquois* intéressant peu à peu la Partie, le jeu commença à s'échauffer tout de bon. Ce fut pour lors que j'eus un plaisir extrême à les voir jouer, tant ils paroissoient ardens & animés. *Antoine* étoit un de ceux qui tenoient le plus souvent le Plat. Quoi-qu'ils ne soient jamais que deux à le tenir, on peut dire néanmoins que tous jouent ensemble; car  
ceux-

ceux-ci, en remuant la Sebile, ne font que donner un branle que tous les Spectateurs interessés accompagnent de mouvemens actifs, comme s'ils avoient tous la main à l'œuvre.

Pour gagner une Partie, il faut avoir plusieurs fois cinq noyaux jaunes ou noirs, tournés d'un même côté selon qu'ils en conviennent entre eux. Tandis que l'un des Joueurs agite le plat, ceux qui parient avec lui, crient tous d'une même voix en repetant sans cesse le souhait qu'ils font, pour la couleur & pour l'assiette des noyaux; tous les autres de la partie adverse crient aussi en même-tems de leur côté, en demandant tout le contraire & tous avec autant de violence que s'il s'agissoit de la décision d'un Empire.

Ils font tout ce bruit comme s'ils vouloient forcer le Sort de leur être favorable, prononçant leurs mots avec une vivacité & une volubilité si surprenante, que souvent ils ne font que les tronquer. Cependant mes *Hurons* & tous les autres frappant leur poitrine & leurs épaules, s'y donnoient des coups terribles & entroient dans



une action si véhémence, que, quoi-  
qu'ils fussent à demi-nuds, ils étoient  
d'abord tout en fueur, comme s'ils  
avoient joié une forte Partie de Paü-  
me, ou fait quelqu'autre exercice plus  
violent.

*Antoine y perdit ses Pelleteries, l'ar-  
gent que je lui avois donné, son fusil,  
ses deux couvertures, sa chemise &  
généralement tout ce qu'il avoit, excep-  
té son Brayer; car pour son Capot, il  
en avoit déjà fait présent à un de ses  
Amis, de façon qu'il étoit pour ainsi  
dire entièrement nud, quand il vint me  
trouver. Je voulus lui faire quelques  
remontrances sur le tort qu'il avoit eu  
de s'être ainsi abandonné à la passion  
du Jeu; mais il n'en fit que rire, en me  
disant: *Voilà qui est admirable, Claude,  
tu as raison, je vois que tu es bon Me-  
decin pour guérir les Morts: mais voyons  
si tu l'es aussi bon pour guérir les Vivans  
& cela sera de beaucoup plus de valeur:  
ça donc, donne moi de l'argent; car,  
vois-tu! cela est d'importance si tu veux  
que je regagne ce que j'ai perdu. Au  
reste, querelle tant que tu voudras le*  
mal-*

*malheureux Sort qui m'a fait perdre, j'y consens, j'en suis content.*

Je lui dis que je n'en avois pas trop pour me conduire jusques aux *Anglois*; que je lui donnerois cependant de quoi racheter ce qu'il avoit perdu, mais à condition qu'il ne joueroit plus, & en même tems je lui donnai six écus. Il ne les eut pas plutôt reçus qu'il s'écria: *Vivent les Medecins comme toi!* & ajouta en même tems qu'un seul écu lui suffisant pour acheter une couverture, il alloit risquer simplement les cinq autres au Jeu, pour tâcher de regagner ce qu'il y avoit perdu. En vain je voulus l'en empêcher. Il courut au plus vite s'entre-mêler avec ses Camarades, qui étoient à partager le gain du jeu ou plutôt à endosser sa dépouille. Ils se mirent tout de nouveau à jouer & le bonheur voulut que mon *Huron* regagnât, non seulement tout ce qu'il avoit perdu, mais même deux couvertures de plus & quantité de Pelleteries.

Une chose qui me divertit un peu, c'est que, entre ceux qui s'étoient accommodés de la dépouille d'*Antoine*, je vis un gros *Iroquois* se devêtir de sa  
che.



chemise dont il s'étoit déjà paré, quoique crasseuse, pleine de sueur & de saletés. Outre que ce Sauvage étoit extrêmement gros & qu'il n'étoit pas accoutumé à porter de chemises, celle-ci lui étoit si étroite, qu'elle étoit comme colée sur son corps, desorte qu'il ne favoit par quel bout s'y prendre pour pouvoir se l'ôter : C'est pourquoi il fit signe à un Jeune *Iroquois* de venir lui défaire. Ce nouveau Valet de Chambre qui n'étoit guère plus au fait, appella deux de ses Camarades pour l'aider. On eut dit alors à voir l'air sérieux de ce gros enchemisé, qui ne se remuoit pas plus qu'une buche au milieu de ses trois jeunes Gens, qu'il faisoit tout son possible pour qu'ils ne pussent pas l'en dévêtir. Mais ces trois espèces de Valets-de-chambre, après avoir essayé par tous les bouts, firent tant qu'ils lui ôtèrent à la fin, en la déchirant par le ventre; ce qui leur fut d'autant plus facile qu'elle étoit déjà à moitié déchirée & comme pourrie. Cette chemise ainsi déchirée fut rendue à *Antoine*, sans compliment, par ce gros Mal-

Mal-propre qui n'y regardoit pas de si près. Ce *Huron* alloit déjà s'en revêtir quand, par un vrai mouvement de générosité, il en fit Présent au Fils d'un de ses Amis qui étoit à ses côtés. Ce jeune Homme la mit aussi-tôt dans ses bras, & sans autre façon courut à la Cabane de sa Mère, qui la lui ajusta un peu mieux sur le corps.

Un autre jeu de hazard des Sauvages & qui est en même tems un jeu d'adresse, c'est le Jeu des Pailles, ou pour mieux dire, des Joncs; car ce sont de petits joncs blancs de la grosseur des tiges de froment & de la longueur de dix pouces. Il y en a un qui les prend tous dans sa main & après les avoir divisés en deux ou trois, comme au hazard, il les fait passer dans les mains de ses Adversaires avec une dextérité inconcevable. Le nombre pair est toujours heureux & le nombre de neuf supérieur à tous les autres. Il y a cependant quelque chose de plus; car ce jeu passe chez eux pour être plein d'esprit. Le Baron de *la Hontan*, dit dans ses *Memoires de l'Amérique*, que celui qui fait compter, diviser, soustrai-

re



re & multiplier le mieux par ces Pailles est assuré de gagner: en ce cas il ne faudroit pas être bien spirituel pour le jouer, puisque les Sauvages ne font rien moins que de bons computistes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il doit y avoir beaucoup d'adresse & que la division des Pailles fait hausser ou baisser le jeu, & redoubler les paris, selon les differens nombres, jusqu'au gain de la partie, qui est quelquefois si animée, lorsque les Villages jouent les uns contre les autres, qu'elle dure des deux & trois jours.

Quoique tout s'y passe tranquillement & avec une bonne foi apparente, leurs tours d'adresse y entremêle néanmoins souvent bien de la friponnerie. Les Sauvages ont une légèreté surprenante dans la main; & bien qu'il soit très difficile de tromper dans leur jeu de Noyaux, qui n'ont que deux couleurs fort sensibles & qui sont exposés à la vue dans un Plat évasé, ils savent cependant y piper à merveille.

Les Femmes & les Filles jouent aussi aux Noyaux, avec cette différence, que ceux dont elles se servent sont  
un

un peu plus gros que les autres, & que sans se servir de Seville elles les jettent en l'air sur une peau bien étendue à terre ou bien sur une natte fine. Elles ne jouënt jamais à celui des Pailles.

Les Sauvages ont encore plusieurs autres jeux qui leur sont communs avec les Enfans, comme de jouer au batonnet, à la crosse, &c. ou de prendre quelques grains de bled d'Inde dans leurs mains & de se donner à deviner combien il y en a: Mais il en ont un entre autres auquel ils se divertissent beaucoup & qui peut plutôt passer pour un Commerce que pour un Jeu. On le nomme en langue Iroquoise *Onnonhayenti*: \* voici comme il se jouë.

Six Sauvages s'étant mis dans une Cabane & six dans une autre, il en vient un qui prend des hardes, quelques pelleteries ou ce qu'il a envie de troquer & s'en va ensuite à la porte de l'autre Cabane. Il y fait un certain cri & ceux qui sont dans la Cabane y répondent par une espèce d'Echo. Le  
pre-

\* Ce mot en langue Iroquoise signifie un Contract dans lequel on donne pour avoir.



premier dit en chantant à haute voix , qu'il veut vendre ou troquer ce qu'il tient entre les mains, en repetant *Onnonbayenti*. Ceux qui sont dans la Cabane répondent du creux de l'Estomach ; *Hon, bon, bon, bon, bon*, par cinq fois. Ce Crieur ou Vendeur ayant achevé sa chanson, jette sa marchandise dans la Cabane où il est & s'en retourne dans la sienne. Alors les six autres, ayant estimé la valeur de ce que cet homme a jetté à leurs pieds, députent un d'entre eux pour demander au vendeur s'il souhaite en échange un Capot, une Chemise, une paire de Souliers, ou autre chose semblable: après quoi un autre Sauvage intéressé dans la même Partie vient porter à cette même Cabane l'équivalent de ce qu'on lui a apporté, ou la Marchandise qu'on lui a jettée si elle n'agrée point, ou si elle ne vaut pas ce qu'il porte en échange.

Ces Cérémonies sont accompagnées de chansons que les uns & les autres chantent. Il y a aussi quelquefois des Villages entiers de Sauvages qui se visitent alternativement, pour se divertir

à

à ce Jeu. Il seroit à souhaiter pour eux, qu'ils ne s'amussent qu'à celui-ci.

Par bonheur, le même jour, que mes *Hurons* avoient fixé pour leur départ, se trouvoit être le lendemain de ce coup heureux que *Antoine* gagnât. Autrement il eut bien pu subir le sort qui devient ordinairement fatal aux Joueurs de profession. Il n'y avoit pas à balancer; car deux *Iroquois* de leurs amis, qui avoient eu la complaisance de rester quelques jours de plus dans ce Village par raport à eux, se trouvoient indispensablement obligés d'aller rejoindre leurs Femmes & leurs Enfans, qu'ils avoient laissés à quelques lieues de *Naranzouac*: Et mes *Hurons*, sans violer honteusement l'amitié étroite qui se contracte parmi les Sauvages, ne pouvoient se dispenser de partir avec eux.





## C H A P I T R E X X V .

*L'Auteur dit Adieu à ses Hurons. Amitiés singulières des Sauvages. Portrait de deux Vieilles Iroquoises. Goût dépravé des Sauvages & la vigueur étonnante de leur temperament.*

**L**ES liaisons d'amitié parmi les Sauvages sont très anciennes dans leur usage & sacrées, si on l'ose ainsi dire, dans l'union qu'elles forment, dont les nœuds sont aussi étroitement ferrés que ceux du sang, & ne peuvent être dissous, à moins que l'un d'eux s'en rendant indigne par des lâchetés, qui déshonoreroient son ami, ne l'obligeât à renoncer à son alliance, ainsi que quelques Missionnaires en ont vû des exemples. Les Parens sont les premiers à les fomenter & à en respecter les droits. Elles sont honorables dans leur choix, étant fondées sur un mérite mutuel à leur façon & sur l'émulation qui fait souhaiter à un chacun d'être ami

ami de ceux qui sont les plus considérés & qui méritent le mieux de l'être.

Ces amitiés s'achètent par des Présens que l'ami fait à celui qu'il veut avoir pour ami. Elles s'entretiennent par des marques mutuelles de bienveillance. Ils deviennent Compagnons de Chasse, de Guerre & de Fortune. Ils ont droit de nourriture & d'entretien dans la Cabane l'un de l'autre. Le compliment le plus affectueux que puisse faire l'ami à son ami, c'est de lui donner ce nom d'*Ami*. Enfin ces amitiés vieillissent avec eux & elles sont si bien cimentées qu'il s'y rencontre souvent de l'Héroïsme, comme entre les *Orestes* & les *Pylades*.

Les Sauvages ont souvent remarqué entre eux, au sujet de ces amitiés, que lorsqu'on brûloit un Esclave, on pouvoit regarder comme un présage assuré, que celui que l'Esclave nommoit dans sa chanson de mort, seroit bientôt pris lui même, & auroit le même sort. Mais il est assez facile de comprendre qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans l'événement de ce présage: car cet Esclave menaçant, selon sa coutume,



me, ceux qui le brulent, appelle à son secours pour le venger, celui avec qui il est lié d'amitié: & celui-ci touché de la perte de son ami, du sort duquel il est bien-tôt instruit, ne tarde pas, dans l'espoir d'en tirer vengeance, à se précipiter aussi dans les mêmes périls, où il est presque toujours la victime de la témérité, que lui ont inspiré le regret de la mort de son ami & la douleur qu'il a de l'avoir perdu.

Une des Relations \* du *Canada*, rapporte qu'entre quelques Prisonniers, que l'on avoit amenés à *Onnontagué*, ils'en trouva deux si fortement unis d'amitié, que comme on eut condamné l'un au feu & donné la vie à l'autre, celui à qui on avoit donné la vie fut si affligé qu'on n'eut pas fait la même grace à son Compagnon, qu'il ne pût dissimuler sa douleur & fit tant par ses plaintes & par ses menaces, qu'il obligea ceux qui l'avoient adopté de l'abandonner au supplice: on les fit donc brûler l'un & l'autre; & le Missionnaire qui en

\* Relation de la *Nouvelle France* pour les années 1669. & 1670 Chap. VII. p. 246.

en parle , marque qu'il fut assez heureux pour leur administrer le Batême , & pour les voir mourir dans de grands sentimens de piété , dont les *Iroquois* ne furent pas moins charmés, qu'ils l'avoient été du zèle du Missionnaire même. Ces amitiés présentement commencent à n'être plus si fortes.

Mes *Hurons* , comme je l'ai dit ci devant, avoient plusieurs amis dans ce Village; mais entre autres deux intimes à qui dès leur première entrevue ils avoient donné chacun leur capot & quelques autres petits présens pour cimenter leur ancienne alliance. J'étois un peu mortifié de les voir agir de la sorte , d'autant que ce qu'ils donnoient les rendoit presque tout nuds ; car ce qu'ils recevoient des autres par représailles ne consistoit qu'en de mauvais haillons qui ne valoient pas la peine d'être ramassés.

Ils vinrent prendre congé de moi pour s'en retourner. Quoi-que je n'avois pas loin à aller , pour gagner les *Anglois* , cependant un certain je ne sai quoi , qui s'empara de mes sangs , me fit palpiter le cœur en leur disant Adieu. Ce



mouvement interne sembloit me préfa-  
ger , que le changement de Conduc-  
teurs , m'alloit être un changement  
de nouveaux malheurs. *Antoine* s'en a-  
perçut & me prenant par la main ; voi-  
ci ce qu'il me dit d'un air des plus tou-  
chans : *Va , marche mon cher Fils , ne  
regrette point de me quitter ; nous nous  
verrons toujours bien dans le Pais des  
Ames : Va , marche encore une fois & ne  
crains rien pour la vie de ce Monde ;  
car LE GRAND ESPRIT , ôtera aux  
Méchants le pouvoir de te faire du mal , si tu  
l'en prie. Il voit tout ce GRAND ES-  
PRIT ! & est par toute la Terre : c'est  
pourquoi , qu'importe où tu sois , si pour  
le prier tu le trouves par tout ?* Ce sont  
les propres paroles de ce Sauvage ; mais  
qui , venant de sa part , m'ont tellement  
frappé , qu'elles m'ont toujours servi de  
consolation & de soutien dans toutes  
les adversités qui me sont arrivées de-  
puis.

Je peux dire ici à la louange de cet  
*Antoine* , qu'il n'avoit presque rien de  
Sauvage que le nom. Il avoit le regard  
doux , l'air agréable : & sans se soucier  
de toutes les politesses & civilités de  
notre

notre *Europe*, j'ose dire, que selon sa manière Sauvage, qui est d'agir naturellement & sans façon, il étoit certainement plus poli que nous. Son Naturel bon, facile & prévenant est assez ordinaire à ceux de sa Nation, qui agissent tous ainsi sans compliment; mais je suis persuadé qu'il les surpassoit par sa complaisance: Vertu, aussi estimable en lui, qu'elle est très rare parmi des *Ameriquains*!

Enfin ils partirent le 30. *Avril.* à mon grand regret & à celui de beaucoup de Personnes de ce Village: car chacun de leurs amis voulant avoir un gage de leur amitié mutuelle, s'empressoit à changer de vêtemens avec eux, desorte qu'étant sur leur Départ, ils se trouvèrent depouillés en moins d'une heure, plus de vingt fois de differents Habillemens, soit couvertures, mitasses, fouliers, haches, ceintures &c. car chacun, à proportion du degré d'estime qu'il avoit pour eux, ne croyoit pouvoir mieux leur donner des marques de sa considération, qu'en se faisant honneur de posséder quelque chose qui leur ait appartenu. Tel est la



manière ordinaire, dont les Sauvages quittent leurs amis, surtout lors qu'ils croient qu'ils ne les reverront de long-tems.

Ce même jour je voulus aussi prendre congé du R. P. *Cirene*, & partir avec un conducteur *Iroquois*, que je m'étois déjà choisi moi-même, pour me conduire aux *Anglois*. Il parloit assez bien François: Mais le R. P. *Cirene*, qui le connoissoit, me dit que j'avois choisi précisément pour conducteur le plus méchant Sauvage du Village. Il m'ajouta outre cela que quoiqu'il n'y eut guère que 40. à 45. lieues pour gagner le premier Fort Anglois, les Rapides que j'allois voir, avant que d'y arriver, étoient, sans comparaison, bien plus affreux que ceux que j'avois déjà passés; que d'ailleurs il y avoit tout à craindre pour moi de la part d'un homme, dont le caractère étoit aussi depravé que celui de cet *Iroquois*. C'est pourquoi ce bon Père m'exhorta à ne point m'impatienter; me disant, qu'il attendoit, dans deux jours au plus tard, quelques autres *Iroquois* absens, dont la probité lui étoit connue; & il m'assura qu'ils devoient venir

venir incessamment & qu'il me les donneroit pour me conduire.

Je demurai donc encore dans ce lieu, l'espace de trois jours, pendant lesquels j'achevai de m'instruire amplement sur différentes choses dont la réalité m'auroit été suspecte, si tout autre que ce R. Père ne me les eut racontées.

Un jour par exemple que je me promenois seul dans ce Village, j'entraï par hazard vers les cinq heures du soir dans une Cabane assez petite, où croyant qu'il n'y avoit personne, la curiosité me porta à toucher une couverture bleüe brodée qui me sembloit servir d'enveloppe à une espèce de Ballot. Mon dessein étoit d'en examiner la broderie. A peine y ai-je touché que je me sens saisir par la jambe. Je me débarrasse néanmoins bien-vite par un coup de pied que je lance à ce prétendu Ballot, quand, dans cet instant, un certain ton de voix aigu s'élevant de dessous cette même couverture, je reçois sur la tête un grand coup d'aviron.

Etourdi de ce coup qui me fut donné par derrière, je cherche néanmoins



à gagner la porte, ou plutôt l'entrée de la Cabane; mais qu'elle n'est pas ma surprise! Un visage affreux, plus hideux que les Peintres ne nous représenteront jamais celui du Diable, se présente à mes yeux & m'en ferme le passage! Je recule quelques pas & marchant, sans y penser, sur le prétendu Ballot que je venois de toucher, je tombe sur lui à la renverse & lui fais redoubler ses cris. Aussi-tôt je me vois sur le corps deux Portraits épouvantables, qui me saisissant par les cheveux, cherchent à me déviler avec leurs griffes & m'étourdissent par leurs cris. Aussi embarrassé que surpris, je me relève cependant & la frayeur me donnant des ailes, je saute par dessus tout ce qui se rencontre sous mes pas & me sauve à la cabane du *R. P. Cirene.*

Arrivé chez ce R. Père, j'étois si hors de moi que je ne pûs d'abord lui rendre compte du sujet de ma visite: ce qui fit que ce Religieux, sans se donner le tems de m'interroger commençoit déjà à sortir de sa Cellule, pour aller au plus vite ailleurs s'informer de l'accident qui me mettoit en cet état; mais je le re-

tins

tins par sa robe & le conduisis moi-même sans lui rien dire vers la Cabane, qui selon moi devoit servir de Retraite à deux affreux Animaux.

Dans quelle confusion ne fus-je point, quand j'apperçus à l'entrée de cette même Cabane, que les deux Portraits hideux, que j'avois pris pour celui de quelques Monstres, étoient deux Vieilles Femmes accroupies sur leurs genoux! Il est vrai que l'endroit, où je les avois vuës la première fois, étoit un peu sombre : mais ces deux Vieilles, quoi-qu'un peu plus visibles alors, étoient si rappetiffées, arrondies, ou recoquillées en elles-mêmes, que, enveloppées comme elles étoient, elles auroient encore bien pû passer pour deux gros pelotons de laine, si elles n'eussent point remué de leur place. Leurs mammeles pendantes & allongées en forme de boyaux pouvoient facilement être jettées par dessus leurs épaules. La peau de leur visage entièrement semblable à celle d'un Crapaud verdier ou graisset, ridée en côte de Melon sur des os décharnés; leurs yeux renfoncés, bordés de rouge & de bleu,

leurs



leurs lèvres aussi de diverses couleurs & remplies de bave: en un mot tout sembloit former le Portrait le plus parfait de ce que la Nature humaine a de plus affreux. De façon que je puis bien dire ici, qu'autant les jeunes Sauvages sont belles & aimables, autant les Vieilles sont hideuses & épouvantables.

Ces deux Vieilles m'apercevant, sortirent de dessous leurs couvertures leurs mains ou plutôt leurs pates d'Araignées, armées de griffes; car leurs ongles longs & crochus n'avoient peut-être jamais été rognés. Munies donc de pareilles armes, elles faisoient mine de vouloir venir à moi: mais le R. P. *Cirene*, qui étoit à mes côtés, les en empêcha & s'étant informé de la cause de leur furie à laquelle il ne comprenoit rien, il les apaisa par l'excuse qu'il leur fit de ma part, en leur remontrant que j'étois très innocent du coup de pied dont elles se plaignoient. Enfin par bonheur que ces Vieilles étant un peu dévotes, il fit ma paix, ce qui étoit d'autant plus de conséquence pour moi, que celle précisément à qui j'avois donné le coup de pied, étoit la

Tri-

Trifayeule d'un vieux Chef, qui avoit beaucoup d'Enfans & de petits Enfans dans ce Village.

On aura fans doute peine à croire ce que je viens d'avancer ; mais le *R. P. Cirene*, homme digne de foi, m'a assuré qu'elles étoient toutes les deux si vieilles, qu'on n'avoit point d'Epoque de leur âge & que les plus Anciens du Lieu, à qui il s'en étoit informé, n'en favoient rien autrement, si non qu'ils les avoient toujours vuës Vieilles, & que ce qu'il y avoit de certain, c'est que toutes deux voyoient dans ce Village leurs Petits-Enfans de la fixième génération qui avoient soin de leur porter tous les jours à manger dans cette Cabane.

Cela ne fera point surprenant si on considère la bonté & la force du temperament des Sauvages, qui ne sont presque jamais malades. Mal nourris & endurcis par les fatigues de leurs Voyages, par le peu de précaution qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excès du chaud & du froid rendent très rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte & robuste,



te, d'une bonne charnure, d'un sang plus doux & plus balsamique que le nôtre.

Il semble cependant qu'ils devroient se l'affoiblir par ce peu de précaution qu'ils prennent à se la conserver; car ne donnant pas à la viande le tems de se mortifier, ils la mettent dans leur chaudière encore toute vivante; ils la mangent presque toujours à moitié cuite & souvent même puante & presque pourrie, quand ils n'en ont point d'autre.

Je les ai vûs quelquefois à *Quebec*, ramasser des Chats & des Chiens pourris, que l'on avoit jettés dans la rue. Mais, un jour entre autre, je vis une *Huronne* charger sur ses épaules un Cochon mort de maladie & qui commençoit à infecter l'air par sa puanteur. De même, si un Cheval meurt par accident, ils ne manquent pas de le venir couper par morceaux; & pourris ou non, de l'emporter à leur Cabane.

Ils n'écument jamais leur Chaudière de peur de rien perdre. Ils y mettent cuire les Grenouilles entières & les avalent sans horreur. Il font sécher les  
in-

intestins des Chevreuils, sans les vider, & y trouvent en les mangeant le même goût que nous trouvons à ceux des Bécasses. Ils boivent l'huile d'Ours, de Loup marin, d'Anguille, &c. sans s'embarasser si ces huiles sont rances & infectés. Ils s'en graissent les che-veux & par tout le corps, ce qui les rend extrêmement puants & crasseux; mais ces huiles leur sont absolument nécessaires; car ils sont mangés de vermine quand elles leur manquent. Comme ils n'ont raffiné sur rien ils n'ont pu corriger cette puanteur par les essences & par les parfums que les Nations policées ont substitué depuis long-tems à la simplicité de ces Huiles.

Le suif de chandelle est pour eux un vrai ragoût. Ils n'ont point encore abandonné les glands dont nous nourrissons nos Pourceaux; ils les font simplement bouillir dans plusieurs eaux, pour ôter leur amertume. Ils ramassent avec soin le fruit des Hêtres & les font rissoler. En un mot ils mangent avec plaisir diverses racines insipides & toutes sortes de fruits sauvages & amers. Ils ne leur donnent point le tems de  
meu.



meurir & de croître, de peur que d'autres ne les previennent & ne les enlèvent. Pour mieux les cueillir ils coupent l'arbre par le pied, sans se mettre en peine des avantages qu'ils pourroient en retirer les années suivantes.

Les *Algonkins* & les Nations qui ne sèment point, étant encore plus misérables, sont forcés de manger une espèce de Mouffe, qu'on appelle *Tripe-de-roche*, la tunique intérieure ou seconde écorce & les bourgeons des arbres. C'est pour cela que les *Iroquois* ne donnent point d'autre nom aux *Algonkins* que celui de *Rontaks*, c'est à dire, *Les Mangeurs d'arbres*. Mais les Sauvages qui ont du bled d'inde font toujours en sorte d'en avoir leur provision annuelle & même au delà s'ils peuvent.

Les *Iroquois* ont une espèce de ce même bled d'Inde, qu'ils font pourrir dans les Marais pour le rendre puant. Ils aiment celui-là avec passion & lors qu'ils le retirent de l'eau ou plutôt de la bouë, on leur voit lécher & savourer avec plaisir cette eau qui en découle & dont l'odeur est insupportable. Ils

n'ai-

n'aiment point notre vin, à moins qu'il ne soit très aigre, & ne peuvent comprendre comment nous pouvons vivre trente ans en buvant tant de différentes liqueurs fortes, qui doivent, disent ils, nous énerver aussibien que la variété des épices dont nous assaisonnons nos viandes & nos ragouts. Enfin tous ces raffinemens de délicatesse, que la gourmandise nous a fait inventer, nous servent ajoutent-ils, plutôt à irriter notre appetit qu'à entretenir la santé : en quoi ils ne se trompent point.

Les Sauvageesses sont dans la dernière surprise de voir, qu'il y a parmi nos *Françoises*, des Femmes qui donnent à d'autres le soin d'alaiter leurs Enfans. Elles croiroient se dépouiller de l'affection de Mère, si elles agissoient en ce-ci comme nos *Européennes*. S'il arrive que les Mères meurent en couche ou pendant que les Enfans sont encore au Berceau, on trouve des Nourrices aussi-tôt dans leur Famille : Et une chose qui doit beaucoup surprendre & que l'on m'a assuré, c'est que de Vieilles Grand'Mères, qui véritablement ne sont pas si âgées que les deux



dont j'ai parlé ci dessus; que ces Vieilles, dis-je, se font encore revenir le lait & leur servent de Nourrices.

Je n'ai point vû parmi eux de Gens contrefaits de naissance. Ils ne sont sujets ni aux gouttes, ni aux gravelles, ni aux apoplexies; & sans le commerce des *Européens*, ils ne connoïtroient peut-être pas aujourd'hui les petites veroles, le scorbut, le pourpre, la rougeole & différentes autres de nos maladies, qui commencent à les attaquer.



## C H A P I T R E XXVI.

*Maladie ordinaire des Sauvages. Différents remèdes avec lesquels ils font des Cures admirables. L'Auteur quitte Naranzouac: Extrême danger auquel il est exposé & comment il s'en trouve délivré.*

QUOIQUE les Sauvages soient d'un temperament si vigoureux, cependant Hommes comme nous, ils ont

ont eu de tout tems leurs infirmités particulières. La Phtisie, par exemple, les attaque très communément, & les minant peu à peu, en conduit la plus grande partie au tombeau. C'est la seule maladie à laquelle ils n'ont encore pu remédier. Elle leur provient de la crudité des eaux de sources & de celles des neiges, qu'ils sont obligés de faire fondre dans les Pays de Chasse pour boire & faire cuire leur *Sagamité*, ou peut-être de ce qu'ils ont l'estomach & la poitrine toujours découverte.

S'ils peuvent éviter ces fortes d'infirmités, qui les prennent ordinairement à la fleur de l'âge, & les accidens qu'on ne peut pas toujours parer, ils parviennent dans une Vieillesse extrême, dans laquelle il faut les assommer, ou s'attendre à les voir mourir par une pure défaillance de la Nature, semblables à une lumière qui s'éteint faute de matière propre à l'entretenir.

Chez eux Hommes, Femmes, tous sont Medecins; desorte qu'ils n'ont pas besoin de sortir de leur Cabane pour en trouver d'autres, à moins que la



maladie ne soit dangereuse ; car alors on s'adresse à ceux qui ont le plus de reputation dans le Village , sur tout s'ils ont réussi dans la cure d'une maladie semblable à celle qu'on veut guérir. Ils n'employent pour leurs médicamens, que des Simples & des Herbes dont ils connoissent la propriété & s'en servent sans autres façons ou cérémonies que celles qu'ils ont faites en les cuëillant ou préparant : Car , ainsi que me l'a dit le *R. P. Cirene* , les Sauvages regardant toutes les Plantes pour animées , ils croient superstitieusement qu'il y en a parmi elles qui ont un sentiment de pudeur, & prétendent par consequent , qu'elles doivent être employées & mises en œuvres par des mains chastes : sans quoi ils s'imaginent qu'elles ne peuvent avoir aucune force pour le remede. C'est pourquoi un chacun n'est point propre à les cueillir de peur de souiller leur virginité. Ils trouvent dans ces Herbes differents spécifiques avec lesquels ils font des cures tout - à - fait surprenantes : Mais , ils sont si jaloux entre eux de l'efficace admirable de ces Plantes , que cha-  
cun

Un fait mystère de celles qu'il a découvertes, dont la connoissance est héréditaire seulement dans sa Famille.

La guérison des Blessures est le Chef-d'œuvre de leurs opérations. Mon *Antoine*, avoit eu la cuisse cassée dans une rencontre où il s'étoit battu pour les *François* contre les *Iroquois*, & le Chirurgien Major des Troupes *Françoises*, s'étant mis en devoir de la lui couper pour le guérir, ce Sauvage me raconta qu'à l'abord de l'appareil, il aima mieux se refoudre à mourir que d'en souffrir l'exécution. Cependant un de ses Camarades lui alla chercher des herbes propres à sa guérison, & ne put lui en apporter qu'au bout de six semaines. Il s'appliqua néanmoins ces herbes vulnéraires sur sa playe & se trouva, à ce qu'il m'a dit, parfaitement guéri, en moins de quinze jours, quoique sa blessure fût fort inveterée, que ses os fussent carriés & sa chair pleine de pus ou de pourriture.

Ce-ci, paroîtra peut-être incroyable au Lecteur; mais non pas à moi qui ai entendu parler à *Quebec* de différentes guérisons de pareille importance,



dont quantité de Personnes ont été les témoins. En voici une entre autres des plus surprenantes. Un Sauvage *Iroquois* étant ivre d'eau-de-vie reçût en 1730. un coup de couteau dans le ventre, & ayant eu les boyaux entamés & percés, il fut guéri par ceux de sa Nation qui le traitèrent à *Montréal* & le sauvèrent contre l'opinion des Medecins & des Chirurgiens.

Le Sauvage qui lui servit de Medecin, ne lui donna pour tous médicamens qu'une certaine eau thériacale, composée de diverses Plantes vulnéraires qu'il avoit mêlées les unes avec les autres, à proportion des differens degrés de leur vertu. Cette eau étoit devenu seulement un peu plus jaunâtre que l'eau commune, par raport au peu de matière qu'il y avoit mis.

Ce Medecin, après avoir visité la blessure & fait boire de cet eau au Malade, en but lui même, afin que sa salive en étant imbibée il put sucer la playe & la seringuer avec la bouche. Ce qui étant bien fait, il prit une décoction d'herbes médecinales, dont il couvrit la chaire entamée,  
de

de manière que rien ne pût y toucher : car les Sauvages croient que tous les linges & charpies que nous mettons à nos playes ne font qu'irriter le mal en changeant les humeurs en pus, qui se conservant au tour de l'appareil, mangent les chairs, les enveniment & ne peuvent que retarder la guérison au lieu de l'avancer.

Ce Docteur *Iroquois*, leva l'appareil de son Malade, régulièrement trois fois par jour, en renouvelant toujours de la même façon ses médicamens. Ce remede étoit si efficace, que pendant que le Medecin pançoit cette blessure, on voyoit les lèvres de la playe toujours fraîches & vermeilles. Le Blessé, jusqu'à sa parfaite guérison, observa un bon régime de vivre, ne buvant dans les premiers jours que de cette même eau thériacale, qui seule lui servoit de nourriture tant qu'il fut en danger, & il fut guéri en très peu de tems.

Les Sauvages, selon la nature de la maladie composent encore une autre eau thériacale avec de petits éclats du tronc ou de la racine des arbres vul-



néraires qu'ils infusent ensemble. L'effet de l'une de ces deux eaux, est de pousser au-dehors, non seulement les humeurs visqueuses qui ont coutume de se former dans la playe, mais encore les Esquilles des os brisés & les fers de flèches, qu'on voit tomber par la vertu de ce dictame. Ils font aussi une espèce d'Opiat tiré des entrailles de divers animaux & sur tout du cœur qu'il font sécher & reduisent en poudre.

La guérison des fractures & dislocations ne les embarasse point. Dans de pareilles accidens les *Canadiens* ont toujours recours à eux, autant qu'il leur est possible. J'ai vû moi-même, aux environs de *Quebec*, un Habitant guéri par eux & qui vit peut-être encore. Ce *Canadien* m'a raconté qu'étant tombé du haut en bas de sa maison, il avoit eu le malheur de se casser un bras, une jambe; d'avoir la tête blessée & plusieurs côtes froissées dans le corps, desorte qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il eût pu vivre seulement 24. heures: Mais, que son Fils ayant couru promptement à *Lorette* (d'où son

Ha-

Habitation n'est pas éloignée) il eut le bonheur d'y trouver une vieille *Huronne*, qui lui apporta assez-tôt un breuvage, lequel lui fit vomir une profusion extrême de sang caillé, & que le lendemain un Sauvage Médecin étant venu pour achever de le soigner, ses os rompus se trouvèrent repris & consolidés, de manière qu'il se trouva parfaitement guéri dans l'espace de neuf jours. Ce-ci prouve contre le sentiment de plusieurs Personnes, que les Médicamens des Sauvages nous sont aussi bons qu'à eux. Quoi-qu'ils soient d'une charnure plus douce & meilleure que la nôtre. J'en réserve néanmoins certaines médecines qu'ils prennent pour se purger & qui sont si fortes qu'elles tueroient un Cheval.

En un mot ils ont des secrets infinis & merveilleux pour des maladies où autrefois nous ne voyions pas de remede. Un Sauvage à *Missilimakinac*, guérit en huit jours de tems un Missionnaire d'une paralysie universelle qui le rendoit perclus de tous les membres & l'obligeoit de se faire porter à *Quebec*, pour s'y faire traiter. On



a fû son fecret , mais on l'a perdu. Tout ce qu'on en peut dire , c'est qu'il alloit au fonds des Marais chercher une racine qu'il méloit enfuite avec de la ciguë.

Ce-ci regarde toutes les maladies dans lesquelles ils croyent connoître les caufes naturelles. Mais fi le Malade ou fes Parens fe font mis dans la tête en rêvant , que la maladie ne provient que d'un Sortilège ou de quelque autre maléfice , c'est alors qu'ils ont recours à leur médecine furnaturelle & qu'ils implorent le fecours de leurs *Jongleurs* ou *Devins* , qui ne manquent pas de bien jouër leur rôle en pareilles occasions , pour fe faire valoir aux dépens des pauvres malheureux , qui font affez fous pour fe mettre entre leurs mains. C'est ce que je ferai voir dans la fuite. Car il eft tems de sortir de ce Village , où je commençois à m'ennuyer extrêmement , quoi-qu'à la Compagnie du R. P. *Cirene*.

Comme les Sauvages que ce R. Père attendoit ne revenoient point , je refolus de me risquer avec mon

*Iroquois.* Cet Homme me témoignoit tous les jours tant d'amitié, que bien loin de soupçonner qu'il machinât quelque chose de sinistre contre moi, je crus même ne pouvoir pas mieux faire que de le prendre pour mon Conducteur d'autant qu'il parloit François: avantage, que je ne devois point attendre dans les autres. Je partis donc avec lui le 3. Mai, en prenant congé de tous les Chefs de ce Lieu & du R. P. Cirene, qui me fit présent de quelques belles peaux de Martre.

Cet *Iroquois* de qui je ne sai point d'autre nom que celui de *Jean*, ne prit avec lui pour me conduire que son Fils, qui pouvoit avoir onze à douze ans tout au plus. Ce jeune Sauvage, que je puis regarder comme un Enfant, étoit déjà si adroit à conduire notre Canot, que nous surpassâmes, sans faire aucun Portage, quantité de Cataractes ou Rapides affreux dans lesquelles je croyois à tous momens devoir être englouti. Cette Rivière, quoique des plus dangereuses pour la navigation, ne nous empêcha



pêcha cependant point de faire près de vingt lieues cette journée là.

Ce Sauvage tout le long du chemin, depuis notre départ, ne faisoit que me dire qu'il vouloit me faire manger d'un *Anglois*, & me repeta si souvent ces mêmes paroles : *Il est bon ; il est blanc ; il est tendre*, que j'eus tout lieu de le croire très capable du fait. Je commençai même dès lors avec raison à apprehender pour moi-même. Comme ordinairement plus on fait de Présens aux Sauvages, plus ils en veulent avoir, je crus avoir beaucoup fait pour celui-ci de le trouver content du bord de mon chapeau que j'avois découffu exprès pour le lui donner avant que de partir, en lui faisant accroire que je n'avois pas d'autre argent à lui offrir pour sa peine.

Mais ce Sauvage malin, qui avoit vu les six écus que j'avois donnés à *Antoine* pour jouër, feignit de me croire. C'est pourquoi, dès la seconde pause que nous fîmes vers le soir, pour nous coucher, il commença par me dire : que puisque j'avois donné de l'argent à mes *Hurons* pour me conduire, je devois ab-

so-

folument lui en donner auffi. Pour couper court, il m'ajouta, que fi je n'en avois point, je devois lui donner du moins ma veste, mon chapeau, ma chemise & généralement tout ce que j'avois, excepté ma culotte dont il ne se foucioit pas beaucoup, non plus que de mes Papiers, qu'il me laisseroit pour acheter d'autres vêtemens chez les *Anglois*. Je lui repondis d'un ton badin, que je voyois bien qu'il aimoit à rire & qu'il croyoit peut-être me faire peur; mais que je connoissois trop la probité des *Iroquois* & sur tout la sienne, pour oser le croire capable de me dépouiller; d'autant que les Sauvages en général ne passoient point chez nous pour des Voleurs. *Tu as Raison*, reprit ce Barbare, *Aussi ne veux-je point te voler, mais je prétends seulement que tu me fasses un Présent de tout ce que je te demande.* En même tems il prit mon fusil qu'il donna à son Fils & m'obligea de me dépouiller tout nud.

Comme j'avois par dessous ma chemise une vingtaine de pistoles en or cousûes dans une petite ceinture, ce Maître Fripon me la fit défaire &

l'ayant



l'ayant tâté, il me demanda ce qu'il y avoit dedans. Je lui repondis que c'étoit de petites Reliques que je portois ainsi pour me préserver des maux d'estomach : sur quoi il me dit : *Bon, es-tu Fou de porter des Reliques chez les Anglois? Ne fais-tu pas que ce sont des Coquins qui ne sont pas si bons Chrétiens que moi & qui te les voleroient pour les brûler : C'est pour cela qu'il vaut donc mieux que je les donne à Jaques (c'étoit son fils) pour l'empêcher d'être malade. C'est ce qu'il fit, & après avoir déchiré ma culotte en plusieurs pièces il me la rendit avec mes Papiers.*

Ainsi dépouillé je marchai avec lui le lendemain une bonne partie de la journée, jusqu'à un endroit où nous rencontrâmes des Sauvages qui venoient de trafiquer chez les *Anglois*. Cette nouvelle Bande étoit composée d'une Femme âgée d'environ 45. à 50. ans; elle étoit avec son Mari, ses deux Fils & sa Fille, dont la beauté surpassoit celle de toutes les Sauvageffes que j'aye jamais vuës. Ils étoient de la Nation des *Abenakis*, qui n'habitent pas loin de *Montreal* & par conséquent fort éloignés

gnés de leur Village, où ils retournoient porter les Marchandises qu'ils venoient d'acheter chez les *Anglois* par curiosité : mais dont ils ne se trouvoient pas contens, ainsi qu'on le va voir tout à l'heure.

A notre arrivée ils burent tous à la ronde d'un petit Baril d'eau-de-vie, qu'ils nous présentèrent aussi pour boire à notre tour, & ensuite nous mangeames avec eux sans façon du pain, du fromage & du beure salé dont ils se regaloient. Pendant ce Repas mon Maitre Coquin leur raconta à mon sujet tout ce qu'il voulut sans que je pusse l'entendre : mais la Mère *Abenaquise* & sa Fille qui avoient toujours les yeux sur moi, pendant qu'il parloit, me donnoient assez à comprendre que tout ce qu'il disoit n'étoit pas à mon avantage.

Il est bon d'avertir que ces Sauvages étant entrés dans le Corps-de-Garde du Fort *Anglois*, ils y avoient selon leur coutume levé le couvercle d'une Marmite, pour voir ce qui étoit dedans ; sur quoi un Soldat qui les aperçut donna imprudemment un soufflet à l'un



l'un d'entre eux qui s'en fâcha, comme l'on peut croire. Il s'en plaignit même à l'Interprète du Fort, qui n'en fit que rire. Les Sauvages irrités de cet affront & d'un autre côté croyant que les *François* leur auroient donné plus de marchandises pour leurs Pelleteries, complottoient alors ensemble sur la manière dont ils s'y prendroient pour en tirer vengeance. Déjà la boisson leur montoit à la tête & ils alloient accomplir leur mauvais dessein, quand mon *Iroquois* leur dit qu'il falloit commencer par moi, parceque j'étois un Esprit malin qui les pourroit dénoncer chez les *Anglois*.

Ces *Abenakis* me voyant nud, n'ayant pour tous vêtemens qu'une seule culotte toute déchirée, jugèrent à ma figure que je devois être un *François* de peu d'importance & par conséquent qu'on pouvoit bien me tuër sans aucun risque, c'est pourquoi ils applaudirent à son sentiment. Aussi-tôt mon Scelerat empoigne sa hache & vient déjà vers moi pour me mettre en pièces, quand pour éviter le coup fatal, je recule quelques pas & le vois

tom-

tomber d'ivresse. Sans savoir où me fauver je coure à la Femme, & me jetant à ses pieds, je lui baïse les mains & me range derrière elle, pour lui bien faire entendre par mes gestes, que je lui demande la vie. Cette Sauvagesse touchée de compassion me prend par le bras, & sans proferer un mot, elle me fait tomber proche de sa Fille, qui m'enveloppe de sa couverture & s'assit sur moi, tandis que sa Mère court à mon Meurtrier qu'elle arrête, désarme aussi bien que ses Fils & les empêche de m'assassiner. Elle leur allegua pour raison; que si j'étois un Traître il falloit me brûler, & que si j'étois un Deserteur il falloit me reconduire à *Mont-réal* pour avoir de l'argent de moi. Voici comme je l'ai sù.

Ces Sauvages s'étant rendus aux raisons de la Femme, ils prirent tous leurs fusils & s'en allèrent d'un même pas, pour accomplir le pernicieux complot qu'ils venoient de former contre les *Anglois*. Me laissant dont seul avec cette Femme, sa Fille & le jeune *Iroquois*, ils me recommandèrent en sa garde. A peine furent-ils partis que cette Sauvage

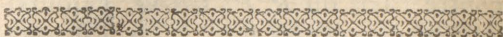


gesse & sa Fille se mirent en devoir de me lier : mais quel ne fut pas mon étonnement ! quand j'entendis la jeune Fille me dire en bon François : *Allons, allons, laisse toi faire ; je te veux sauver la vie moi* : immobile je la regarde , & tout interdit je ne sai que lui repondre. Il y avoit plus de deux heures que j'étois en sa compagnie sans qu'elle eut proferé un seul mot, non plus que sa Mère qui entendoit aussi notre langue. Comme elle vit que je ne repondois point, elle continua en me disant : *Est-ce que tu es véritablement un Fripon , un Deserteur , un Traître ? D'où es-tu ? Qui es-tu ? Qu'as-tu fait de tes habits ?*

Je compris facilement, par ces paroles, de quelle façon mon Conducteur venoit de me depeindre. C'est pourquoi je rompis le silence, en lui disant que tous ces noms convenoient bien mieux au Père du jeune homme qui étoit avec nous, qu'à moi ; puisque cet *Iroquois* non content de m'avoir volé, avoit encore voulu m'affassiner. En un mot je lui dis qui j'étois, comment & pourquoi j'avois quitté *Quebec, Naranzouac* & m'étois embarqué avec ce Scelerat  
con-

contre l'avis du *R. P. Cirene*. J'ajoutai qu'il n'y avoit pas loin à ce Village; que si elles vouloient m'y reconduire pour s'informer de la verité, je consentois à être brûlé vif, en cas que je lui eusse fait le moindre mesonge. Enfin je fis tant que je lui touchai le cœur, aussi-bien qu'à sa Mère. Toutes deux sur le champ visitèrent le Paquet de *Jean*, me rendirent ce qu'il m'avoit pris & me recoufrent ma culotte: Car les *Abenaquis* sont pour les *François* à peu près comme les *Hurons*. Je ne savois cependant si je devois recevoir mes hardes de leurs mains: mais toutes deux m'ayant dit qu'un Sauvage ne doit point être voleur, & qu'elles casseroient la tête à mon *Iroquois*, en cas qu'il trouvât à redire à ce quelles faisoient, je les acceptai en leur donnant pour présent à chacune un Louis d'or, & trois écus de surplus, pour le Père *Abenakis* & ses deux Fils, afin qu'elles les engageassent aussi à prendre ma défense.





## C H A P I T R E. XXVII.

*Repas de chair humaine où se trouve  
l'Auteur. Commencemens de ses amours  
avec sa jeune Sauvagesse : Horribles  
effets de l'ivresse des Sauvages par  
qui il manqua d'être tué avec cette  
jeune Fille.*

**L**E Fort Anglois où ces Sauvages  
absens étoient allés, est le plus  
avancé dans les Forêts, de tous ceux  
que les *Anglois* ont du côté de la Ri-  
vière *St. Jean*. Ces Barbares véritables  
étoient tous pris de boisson quand ils  
me quittèrent, desorte qu'il y a toute  
apparence qu'ils arrivèrent un peu tard  
aux environs de ce Fort & qu'ils s'y  
endormirent à leur arrivée ; car ce  
ne fut que le lendemain matin qu'ils  
affouvirent leur rage sur la première  
Victime qui se presenta sous leurs yeux.  
Le pauvre Infortuné qui leur en servit,  
étoit un Soldat, qui les ayant aperçus  
& croyant qu'ils dormoient, se glissa  
d'ar-

d'arbre en arbre, pour voir sans doute, s'il ne pourroit pas leur dérober quelques pelleteries. Mais ces Déterminés, le voyant assez près d'eux, l'arrêtèrent d'abord & sans lui donner le tems de crier, ils lui déchargèrent un coup de hache sur la tête, le coupèrent ensuite par morceaux qu'ils partagèrent entre eux, pour l'emporter plus aisément & se sauvèrent au plus vite. C'est ainsi du moins que je l'ai appris d'eux-mêmes par la suite.

Quoi-que ce Fort n'étoit guère qu'à quatre lieues de moi & que ce Massacre fut fait dès le matin, il étoit cependant nuit quand ces Meurtriers revinrent dans l'endroit où j'étois. Comme j'avois tout à craindre du premier abord de ces Assassins, je priois sans cesse ma jeune Sauvagesse de me cacher en quelque lieu de sûreté, jusqu'à ce que son Père & ses Frères fussent prevenus en ma faveur, quand cette jeune Fille me prenant doucement par la main, me dit en me caressant en présence de sa Mère: *Va, va, ne crains rien; tu es à moi; tu m'apartiens & je suis Maitresse de toi.* Elle vouloit dire



Maitresse de me sauver la vie. Mais moi, le prenant sur un autre ton. „ Plût au ciel! lui disje, qu'il me fut „ possible de sacrifier pour toi le reste „ d'une vie, que je reçois aujourd'hui „ de ta main. Oui, plût au Ciel! que „ le Destin fatal qui m'a conduit jus- „ ques ici, cessant de me poursuivre & „ te faisant ma Maitresse, te fit aussi „ passer le grand Lac avec moi, pour „ y goûter les plaisirs de l'Europe. *Oh, pour cela non!* me dit-elle en souriant, *car on dit que dans ton Europe il n'y a pas de si belles Forêts qu'ici & que les Femmes n'y sont que des Pareilleuses.* Ensuite elle me raconta que son Père l'avoit promise en mariage au Fils d'un Chef de son Village & m'ajouta beaucoup d'autres choses à ce sujet, dont on verra l'issu dans la suite de cette Histoire.

Cette jeune Fille n'avoit pas encore dix-huit ans accomplis. Elle étoit d'une taille un peu au dessus de la médiocre & assez deliée, ce qui est extraordinaire aux Sauvageuses. Elle avoit tous les traits du visage mignons & fort réguliers; le teint fin; la peau blan-

blanche & une chevelure d'un noir de jais, qui en relevoit encore l'éclat. Ses yeux noirs bien fendus, à fleur de tête, joints à une voix douce & languissante étoient capables de toucher le cœur le moins sensible à l'amour. En un mot, selon moi, elle étoit ce qu'on appelle une Beauté parfaite. Quoique simplement vêtue à sa manière, une chemise d'homme bien blanche & une couverture d'écarlatine bordée d'un large galon d'or, lui donnoient encore un air tout-à-fait charmant. Elle avoit appris à parler François chez une Habitante des environs de *Montreal*, qui s'étoit fait un plaisir de l'avoir souvent chez elle & de lui faire broder de petits ouvrages de sa façon. Quel bonheur n'étoit-ce donc pas pour moi, d'avoir fait une pareille rencontre! Cependant comme j'avois encore beaucoup à menager, je contois de plus en plus des douceurs à cette jeune *Abenaquise* & j'étois même à lui baiser la main, quand mes Assassins arrivèrent.

Ma jeune Maîtresse donc, qui les vit plutôt qu'elle ne les entendit,



quoiqu'ils fussent tout proche de nous, me couvrit au plutôt de sa couverture; mais sa Mère qui s'en aperçut, me découvrit & me prenant par le bras, elle me fit lever & querella fortement mon Voleur, qui selon toutes les apparences étoit assez embarrassé pour lui répondre. Cependant il s'assit auprès de notre petit feu, à la lueur duquel m'ayant aperçu tout habillé, il se leva brusquement & voulut comme se mettre en devoir de me dépouiller, soutenant que je n'avois point d'argent & que faute d'en avoir eu à lui donner pour sa peine de me conduire, je lui avois fait présent de mes Habits. Mais la Femme tirant les deux Louis d'or, & les trois écus que je lui avois donnés pour son Mari & ses deux Fils, le rendit très confus & rêveur.

Tout alloit assez bien jusque là, mais il s'agissoit de bien d'autres choses. Ces Barbares, après avoir fait leur mauvais coup, avoient été rencontrés à l'improviste par des Habitans *Anglois*, qui transportoient des arbres à un Moulin à planches proche de ce Fort. Ces Habitans n'avoient cependant rien  
re-

reconnu de leur Forfait, mais la peur qui intimide ordinairement les Scele-rats, avoit obligé ceux-ci de prendre la fuite en leur presence, & de faire un grand détour avant que de venir nous trouver, desorte que ne se croyant pas encore trop bien en sûreté où nous étions, il s'agissoit d'en décamper au plus vite.

Triste situation pour moi, au lieu d'avancer il me faut reculer ! Envain j'en veux demander la cause, personne ne me repond, sinon ma jeune Sauvageffe qui me dit : *Marche seulement & je te le dirai tantôt.* Je m'embarque donc avec elle & ses deux Frères; car je ne voulus pas entrer davantage dans le Canot de mon *Iroquois*.

Nous remontons d'abord la même Rivière par où j'étois venu; mais nous la quittons bien vite pour prendre la première que nous rencontrons. Et enfilant toujours de Rivières en Rivières, nous parvenons enfin, vers la pointe du jour, sur le bord d'un Etang où nous nous arrêtâmes. Là mes *Abenakis* me présentèrent la main en signe d'amitié & le sommeil m'accablant, je



me vis contraint d'y ceder , malgré toute mon inquiétude. Ma jeune Sauvagesse dormit aussi à côté de moi : mais son Père & les autres s'amuserent à fumer la pipe ou à faire la cuisine.

Il étoit environ neuf heures du matin , quand un de ces Barbares vint m'éveiller pour m'avertir qu'il étoit tems de manger. Mais quel horrible spectacle vient me glacer les sangs ! Le premier objet qui se presente à mes yeux est un grand Quartier de Corps humain auquel tenoit encore la cuisse & la jambe par laquelle on l'avoit attaché à un arbre ; à peu près comme on auroit pu pendre celui d'un Cochon par le jarret. D'un autre côté, la vuë d'un pied, de deux mains & de quelques autres morceaux de chair humaine , embrochés dans des bâtons pointus piqués en terre au tour d'un feu pour y rotir, achève de me navrer le cœur & me rend immobile. Ma jeune *Abenaquise*, qui me voit pâlir, vient d'abord à moi & me dit naïvement. *Eh ! Ce n'est rien, leve toi seulement : ce n'est qu'un Anglois qu'on mange ; & si tu n'en veux pas goûter*  
laisse-

*laisse-le. Pour moi je n'aime pas plus que toi à manger de la chair humaine, quoiqu'on m'ait toujours dit que celle des Anglois, étoit la meilleure. Allons, lève toi donc, & puis tu en boiras seulement un peu du Bouillon avec moi; ou je t'en ferai un peu de Soupe si tu veux, car tu aimes bien la Soupe n'est-ce pas? „*  
*„ Oui bien, lui repartis-je, mais non „ pas toujours. „ En même tems je me levai, parce qu'il m'étoit important de feindre ma douleur, pour ne pas paroître trouver à redire aux actions de ces Barbares, qui en auroient facilement pu faire autant de moi, que de l'Anglois. Je ne fus pas plutôt de bout, qu'ils s'écrièrent tous *Ho, ho* & se mirent à danser tour à tour, après quoi l'un deux me riant au nez, me presenta une main rotie. Comme le tems étoit fort épais, j'en pris pretexte de refuser ce morceau, en priant ma jeune Sauvageffe de leur dire; que le Brouillard de la nuit m'avoit tellement incommodé la poitrine, que j'avois peur de me rendre tout-à-fait malade si je mangeois. C'est pour-quoi, que je les suppliois de m'excuser.*



fer. La Femme qui m'entendoit, me présenta sur le champ le petit Baril d'eau-de-vie, & sans donner le tems à sa Fille de parler pour moi, elle fit elle-même mes excuses. Je bûs un peu de cet eau-de-vie pour reprendre vigueur & me trouvai de cette façon dispensé de manger d'une viande qui devoit faire horreur à la Nature.

Déjà tous ces Barbares étoient à manger la viande rotie, pendant que celle qui étoit bouillie refroidissoit dans deux petites chaudières, quand enfin la Femme venant à en tirer la tête du pauvre Massacré, un de ces Voraces la lui arracha, & la disloquant entre ses mains, comme on auroit pu faire d'une tête de Veau, il en presenta à chacun un morceau : sur quoi mon *Iroquois* me regardant, me dit : *Va, va, tout sera bien mangé sans toi, & ajoutoit de tems en tems; il est bon, il est blanc, il est tendre.* La Femme, autant que je l'ai pu voir, mangea très peu de cette viande. A l'égard de sa Fille, je ne sai si c'étoit par scrupule ou par raport à moi; mais ce qui est de certain, c'est qu'elle n'en voulut

voulut point goûter, non plus que du Bouillon.

Ces Sauvages ne voulurent point partir de ce lieu sans avoir mangé toute leur chair humaine. Ma jeune Sauvagesse prévoyant que ce Repas dure-roit un peu trop long-tems pour elle & pour moi, m'aporta mon fusil & me le présentant, me dit d'aller me promener sur le bord de l'Etang, pour voir si je n'y apercevrais pas quelques Canards. Je n'y en trouvai point; mais deux Sarcelles, sur lesquelles je tirai fort heureusement, furent bien suffisantes pour satisfaire mon appetit & le sien. L'embaras de les avoir hors de l'eau n'étoit plus que ce qui m'occupoit & j'étois déjà en marche pour aller querir un Canot, quand j'aperçus cette *Abenaquise*, qui couroit à moi. Cette jeune Fille, que je nommerai quelquefois *Marie*, de son nom de Bâtême, venoit m'avertir de ne point retourner si tôt, parceque son Père, ses Frères & mon *Iroquois* étant ivres, elle apprehendoit qu'il ne m'arrivât quelque malheur.

Ce fut pour lors que je lui parlai à cœur ouvert; car je commençois à l'aimer



mer tendrement. C'est pourquoi sans savoir que devenir je lui protestai dès ce moment, que si elle pouvoit passer avec moi en *Europe*, jamais je n'y aurois d'autre Epouse qu'elle; & très certainement si elle eut dès lors accepter ma proposition, je lui aurois tenu ma parole. Je lui fis en peu de mots un portrait affreux de l'inhumanité de ses *Parents*. Je lui representai la différence du caractère d'un *François* à celui d'un Sauvage à l'égard des Femmes. Enfin je lui alleguai tout ce que je crus pouvoir l'engager à se sauver avec moi chez les *Anglois*.

Cette pauvre Fille ne savoit que trop la verité de tout ce que je lui disois, & d'un autre côté le danger éminent où j'étois, sans le savoir, lui agitant l'esprit, elle ne me repondoit rien. Mais, que ne me disoient point ses beaux yeux languissans & tout baignés de larmes! Je les lui baisai pour la première fois & assis à côté d'elle je la tins serrée entre mes bras & ne la quittai point, qu'elle ne m'eût expliqué le mystère qui l'attristoit. *Helas!* me dit elle, d'une voix entracoupée de sanglots,

glots, *Faut-il donc que je t'aime & consente à ta mort; oh non, c'est trop souffrir! Mon Père peut bien me marier à qui il voudra; mais mon amitié ne sera jamais que pour un François & sur tout pour un comme toi. Tu ne peux plus aller chez les Anglois: mon Père, mes Frères & ton chien d'Iroquois ne t'y conduiront pas. Bien plus, ils sont si ivres d'avoir bu, qu'ils ont peut-être déjà résolu de te manger; car ils ne parloient pas moins que de te brûler vif quand je suis venu ici te chercher.*

Ensuite elle m'ajouta que c'étoit mon Voleur de *Jean*, qui animoit ses Parens contre moi: leur alléguant pour raisons, que je n'avois pas voulu manger de l'*Anglois*, pour avoir plus sujet de les trahir un jour à venir chez cette Nation, où il leur faudroit faire alors beaucoup de présens pour faire revivre le mort: car ce sont les termes dont elle s'exprimoit. En un mot elle finit, en me disant que sa Mère s'opposoit au sentiment de ce Scelerat & qu'elle alloit voir si elle auroit obtenu ma grace en prenant ma défense. C'est pourquoi elle me fait cacher dans un  
gros



gros Buiffon & part apres avoir effuyé les larmes.

Cependant elle ne tarde pas à revenir avec un Canot, sous pretexte de vouloir attraper sur l'eau les deux Sarcelles que je venois d'y tuer. A peine est-elle proche de moi, qu'elle me fait signe de courir au plus vite en cotoyant l'Etang, au bout duquel elle me fit traverser une petite Rivière & voulut m'aider à monter dans un arbre qui lui paroissoit le plus touffu; mais malgré les efforts, j'étois si foible qu'il me fut impossible d'y grimper. Pendant ces entrefaites le Frère aîné de cette jeune Fille, inquiet & soupçonneux de ses démarches, s'avisa de prendre le Canot de mon *Iroquois* & de nous suivre en cotoyant sans bruit le même Etang, sans que nous l'aperçussions. Il nous voyoit faire & étoit déjà près de nous, quand ma chère *Marie* jettant un grand cri, je pris la fuite avec mon fusil sans regarder derrière moi.

Je croyois déjà avoir tous ces Meurtriers sur le dos; mais retournant la tête aux redoublemens des cris de cette pauvre Fille qui me suivoit, je vis avec  
au-

autant d'horreur que de surprise, qu'il n'y avoit qu'un seul de ces Barbares, qui, traînant sa Sœur par les cheveux, levoit déjà sa hache pour la tuer, quand, plus par bonheur que par adresse, j'en arrêtai le coup, en déchargeant sur lui mon fusil : car, soit la crainte de blesser la triste victime qu'il tenoit à moitié levée, soit l'émotion ou la foiblesse de mes bras, pour soutenir mon fusil, je le manquai.

Je le vis tomber néanmoins au bruit du coup. Ce qui fit que le croyant mort, je courus à ma jeune Sauvagesse ; je me jettai à ses genoux & lui baisois les bras, en lui demandant pardon du prétendu meurtre que je venois de faire, quand ce Barbare terrassé s'appuyant sur une main, alloit de l'autre me décharger un grand coup de hache. Mais cette jeune Fille, qui l'aperçût, me renversa rudement sur ce Bourreau, en jetant un grand cri, & fut seule cause, par ce renversement, qu'il manqua son coup. La colère en ce moment me donna tant de vigueur, que quoique j'eusse à lutter, à force de corps & de bras, contre un Ennemi plus redouta-



ble que moi, je me trouvai cependant plusieurs fois sur lui, en roulant tantôt dessus tantôt dessous, jusqu'à ce qu'enfin ma chère *Marie*, venant à mon secours, elle lui enleva sa hache des mains, & ainsi désarmé nous lui donnâmes la liberté de se sauver.

Ce Scélerat échappé de nos mains, se mit au plus vite dans son canot, pour aller avertir ses Parens de ce qui venoit de se passer. Pendant son absence je dis à ma jeune sauvagesse, qu'elle n'avoit qu'à se déterminer sur ce qu'elle avoit à faire, que pour moi j'étois résolu de mourir les armes à la main plutôt que de me cacher; & que j'allois essayer de gagner seul avec son Canot la Rivière de *Naranzouac*, pour aller par son Canal jusqu'au premier Fort Anglois, en cas qu'elle ne voulût pas m'y suivre.

Cette pauvre Desolée se mit à pleurer, en me faisant des reproches de ce que j'avois le cœur assez dur, pour l'abandonner, après qu'elle m'avoit sauvé la vie. Elle me menaça même de s'en bien venger. Mais moi, plus touché de son état que de ses menaces, j'eus la faiblesse de céder à ses larmes; desorte  
qu'en

qu'en cherchant à la consoler & à l'engager de me suivre, je donnai le tems à mes Ennemis de me joindre dans un lieu où j'avois tout à craindre.

Ces Barbares venoient à moi quand je les aperçus de loin. Ma Sauvagesse ne pouvant mieux faire, me fit entrer au plus vite dans notre Canot avec lequel nous nous glissâmes subtilement au milieu des Jons dont cet Etang étoit rempli ! Là, sans faire aucun bruit & couché sur le ventre, dans notre petit Bateau, nous resolvions d'y demeurer jusqu'à la nuit, quand un de ces Furieux voulant mettre pied à terre assez près de nous, fit, en sautant, verser leur Canot, de façon que ses Camarades tombèrent dans la Fange où ils s'embourbèrent tellement, que ivres comme ils étoient, ils y seroient infailliblement péris, sans ce premier imprudent, qui eut l'avantage de les aider à se débourber. Cet accident les désennivra un peu & fut cause qu'ils se désistèrent de leur entreprise. Nous les vimes donc retourner d'où ils étoient venus & un moment après, la Femme vint à paroître.



Cette Sauvagesse, arrivée au bord du Bois, se mit à crier de toutes ses forces, pour appeller sa Fille. Nous l'abordâmes aussi-tôt en respirant quelque satisfaction. Elle nous apprit le triste état de nos Persécuteurs, qui étoient tous à vomir l'eau bourbeuse & le Bran-de-vin qu'ils avoient bû. Elle me rassûra un peu, en me disant que je devois toujours compter sur elle & me conduisit dans le premier endroit où je m'étois déjà caché, en me faisant entendre que j'y serois beaucoup plus en sûreté, étant auprès de sa personne, que si j'en étois éloigné. En un mot, elle me promit de me reconduire elle-même à *Naranzomac*, en cas qu'elle ne réussît pas dans son premier projet, & emmenant ma chère Compagne, elle me laissa seul dans un lieu où je devois avoir tout à craindre. Peu de tems après ma chère *Marie* vint m'apporter une de mes Sarcelles assez mal cuite, mais la faim me la fit trouver bonne. Je passai là, comme l'on peut croire, une très mauvaise nuit.

Enfin le lendemain 7. *Mai*. cette aimable Fille vint me retrouver. Elle étoit

toit accompagnée de son Pere. J'avoué que l'abord d'un pareil homme me donna de la frayeur. Mais ma Sauvagesse, me mit bien vite hors d'inquiétude, en me racontant tout ce qui s'étoit passé durant mon absence; après quoi ce Père de Famille me présentant la main, en signe d'amitié, je le suivis pour aller rejoindre les autres Sauvages. Ces vilains Mangeurs de chair humaine, qui avoient cuvé leur boisson en dormant, étoient encore occupés à se sécher au tour du feu quand j'arrivai. Chacun d'eux, en me voyant, fit un signe de tête & me presenta aussi la main sans se lever de sa place, & tous en un mot me firent faire leurs excuses par la Mère Sauvagesse.


Il est bon d'avertir que j'avois donné mes *Lettres d'Avocat* à cette Femme, pour les leur montrer & leur faire entendre que ces fortes de Patentes ne se donnoient qu'à Gens, qui devoient être chargés d'affaires importantes. Cette Sauvagesse s'acquitta fort bien de ma Commission & les persuada facilement, desorte qu'excepté mon *Iroquois*, tous les autres étoient très mortifiés d'avoir attenté sur ma vie. La Fem-



me, pour me donner des marques très sensibles de leur repentir, prit une hache & brisa en ma presence le petit Baril d'Eau-de-vie, en disant : que puisque c'étoit l'Eau-de-vie qui étoit cause de l'insulte que l'on m'avoit faite, il falloit la punir comme l'Auteur du mal. Ils me parurent cependant tous tressaillir d'étonnement à ce procedé : mais il en fallut passer par-là, car il n'y avoit plus de remede. Tel avoit été le projet de cette Femme en me quittant.

Elle leur representa ensuite, pour les appaiser, les terribles effets de cette liqueur, puis que sans moi sa Fille auroit été tuée par son Fils aîné. Cette jeune Sauvagesse, quoique d'une phisionomie simple & naïve, étoit cependant rusée & prévoyante. Elle avoit eu l'industrie de faire accroire à sa Mère & à son Frère, que mon dessein avoit été uniquement de lui faire peur, quand je lâchai mon coup de fusil ; desorte que tout commençoit à aller fort bien pour moi, ces Sauvages me jurant une resignation entière à toutes mes volontés, jusqu'à me conduire même très proche du premier Fort Anglois, si c'étoit absolument ma resolution.

CHA-


 CHAPITRE XXVIII.

*Excuse valable pour les Meutriers parmi les Sauvages. Nouveau Péril auquel l'Auteur est exposé. Superstitieuses Cro-yances de ces Barbares pour les Rêves & les suites fâcheuses qui peuvent en provenir.*

**L**ors que les Sauvages veulent faire quelque mauvais coup, ils ont toujours coutume de s'enivrer, pour avoir occasion de dire après leur forfait, que l'on doit s'en prendre à la Bouteille qu'ils ont bu, puisqu'elle leur a ôté l'esprit; de manière qu'ils n'étoient pas Maîtres de la mauvaise action qu'ils ont faite. Les Anciens-mêmes, lorsque quelqu'un de leur Village déshonore la Nation par une conduite dépravée, ont soin de le faire tuer de cette manière, c'est à dire, qu'ils font enivrer un Sauvage du Lieu qui puisse servir de Bourreau à celui dont ils veulent se defaire; car les crimes commis par les effets



de la boisson sont toujours excusables chez eux.

C'est suivant ce beau principe, que mon Coquin d'*Iroquois* cherchoit à colorer le pernicieux dessein, qu'il formoit en lui même de m'assassiner, dans le tems que je me flattois de toucher, pour ainsi dire, au doux moment de me voir delivré de tous dangers. Mon départ pour me rendre chez les *Anglois*, n'étoit differé qu'au lendemain. Mais hélas, que ce bonheur étoit encore éloigné de moi! A peine suis-je sorti d'un danger, que me voici rentré dans un autre.

Ce Scelerat donc, pour trouver une excuse valable dans l'accomplissement de son infame projet, ne crut pouvoir mieux faire, qu'en cherchant à le couvrir du manteau de l'ivresse. Pour cet effet, notre petit Baril d'eau-de-vie ne fut pas plutôt brisé, qu'il en ramassa tous les débris sur lesquels il suçâ & lécha quelques gouttes, qui y restoient encore de cette liqueur. Après quoi, se couchant ventre contre terre & le nez sur ces petites douves, pour en respirer l'odeur, il se trouva effective-

tivement un peu étourdi & troublé : mais quand il se releva j'entrevis qu'il feignoit de le paroître un peu plus qu'il ne l'étoit. Ce-ci me donna à soupçonner qu'il m'arriveroit peut-être bientôt quelque chose de sinistre de la part de cet Homme.

Ma jeune Sauvagesse, qui s'aperçut de mon inquiétude, n'eut pas de peine à en deviner la cause. C'est pourquoi marchant, sans me consulter, vers cet *Iroquois*, elle lui prit sa hache & son fusil qu'elle porta à sa Mère. Ce Barbare, surpris d'un tel procédé, voulut en savoir la raison & ravoir absolument ses armes; ce qui occasionna un grand débat entre ces Sauvages. Mon Scelerat, à qui ses Adversaires ne vouloient point faire de mal, redevint bientôt Maître de son fusil, & il le déchargea si présentement sur moi & de si proche, que j'en ai gardé longtems plusieurs grains de poudre imprimés dans le visage. Ce coup, comme on peut croire, devoit infailliblement me tuer & je ne fus moi-même alors, pendant quelques minutes, si j'étois mort ou en vie. Voici donc ce qui me fit échaper de ce nouveau malheur.



Les Sauvages n'ont point de papier pour bourrer leur fusil, desorte que cet *Iroquois* s'étant servi d'un peu d'herbes, pour charger le sien: ma jeune Sauvagesse, par une présence d'esprit admirable, n'eut pas de peine à le lui débourrer. Pour cet effet, elle ne fit qu'en frapper plusieurs fois la pointe contre terre, pendant que ce Barbare se debattoit avec ses Frères. Ce Coquin, après avoir lâché son coup, crut m'avoir tué; c'est pourquoi, esperant de couvrir son crime & d'hériter de mon fusil, il brisa malicieusement le sien, comme un homme au desespoir de la mauvaise action qu'il venoit de commettre.

Quoiqu'il fut près de cinq heures du soir, quand cet accident m'arriva, je priai cependant mes *Abenaquis* de nous éloigner de ce lieu d'horreur, & d'y laisser seul ce Malheureux, dont la présence ne pouvoit que m'être suspect. Ils se rendirent bien vite à mes raisons. Cet *Iroquois*, fâché de nous voir plier bagage, pour le quitter & encore plus d'avoir cassé son fusil, prétendoit que je devois lui donner le mien, puisque,  
disoit

il, ce n'étoit que par raport à moi qu'il avoit brisé le sien. Je lui repondis que je le gardois expressement pour lui donner par le bon bout, en cas qu'il s'avisât de nous suivre, & nous le laissâmes ainsi fort mécontent. Nous canotames pendant le reste de cette journée, en gagnant toujours du côté de la Rivière de *Naranzouac*: mais la nuit venant à tomber nous ne pumes faire que trois lieuës, au bout desquelles nous nous reposâmes.

J'y dormis assez tranquillement jusqu'au lendemain, qu'étant éveillé & m'efforçant de témoigner à mes Sauvages la joye que j'avois d'être avec eux, je vis en leur parlant, une tristesse peinte sur leur visage, qui ne m'annonçoit que trop un changement dans leur resolution. Je parle, j'interroge, personne ne me repond. Ma jeune Sauvagesse même, bien loin de m'écouter, garde aussi bien que ses Parens un morne silence, & me tournant le dos, elle secouë la tête sur tout ce que je lui dis. Enfin je m'empresse de plus en plus, pour en savoir la cause & voici ce que j'en apprend.

Tu



*Tu pretends, me dit cette jeune Fille, que nous te conduisions aux Anglois, comment veux-tu que nous fassions ? Ce sont des Méchans, qui ont pour suivi l'esprit de mon Père pendant toute la nuit : il est encore tout fatigué de leur poursuite ; car il auroit été infailliblement pris, s'il ne s'étoit sauvé au plus vite par un chemin que nous allons te montrer : Tout cela est un Rêve vois-tu ! mais un Rêve de valeur, qui nous avertit de tout ce que nous devons faire. Ainsi viens seulement avec nous & ne te mets pas en peine du reste. Ensuite elle m'ajouta d'une voix basse à l'oreille : Va, va, malgré Henri (c'étoit le nom de son Amant) tu seras Mari de moi.*

Quel triste coup vient servir d'obstacle à ma délivrance ! Prêt à toucher à ce moment heureux, voilà qu'il m'arrive précisément ce que j'avois tant à craindre de puis mon départ ! Voilà, dis-je, la seule chose que j'avois toujours appréhendé de mes Hurons, & il faut qu'elle m'arrive dans un tems où je n'avois peut-être pas dix lieues à faire pour me voir chez les Anglois. Il me faut donc présentement reculer. Mais  
avant

avant que de m'embarquer avec mes Sauvages il est à propos que je raporte ici plusieurs traits touchant leurs Rêves. Ils mériteront sans doute l'attention du Lecteur & lui donneront à connoître en même tems, que mon appréhension n'étoit pas mal fondée.

L'opinion que les Sauvages ont de l'Ame & de son pouvoir est bien différente de ce que nous en pensons, puisqu'ils prétendent qu'elle est plus indépendante de leur corps que n'est la nôtre. Elle s'en sépare selon eux, quand elle le juge à propos, pour prendre l'essor & aller faire des excursions où bon lui semble, sans qu'elle perde la direction du corps, ni qu'elle cesse de l'animer. Les grands voyages ne lui coutent rien; elle se transporte dans les airs; elle passe les Mers; elle pénètre dans les lieux inaccessibles & les mieux fermés. En un mot rien ne l'arrête parce qu'elle est *Esprit*. Ils ne sont pas encore aujourd'hui éloignés de cette opinion & voilà pourquoi ils ajoutent si fortement foi aux Rêves, pour lesquels ils ont un entêtement qui surpasse toute imagination.)

Com-



Comme ils n'ont pas assez de Physique pour les expliquer, ils se persuadent, qu'effectivement leur ame voyant le corps plongé dans le sommeil, profite de ces momens, pour aller se promener, après quoi elle revient à son gîte: ou bien que l'Esprit avec qui ils sont en commerce, s'appliquant à l'ame immédiatement dans une espèce d'extase, lui fait connoître ce qui lui est nécessaire. A leur reveil, ils croient qu'elle a vû réellement ce qu'ils ont pensé dans leurs Songes & ils agissent en conséquence. Voici ce qui m'a été raconté sur les lieux à ce sujet, par un Recollet Missionnaire d'une probité généralement reconnuë.

Un Sauvage, me dit ce R. Père, étant un jour assis au pied d'un Rocher, y fut rencontré par deux de ses Camarades, qui l'avertirent de se sauver, parce que ses Ennemis approchoient: *Attens donc un moment, dit ce Sauvage à celui qui lui parloit, jusques à ce que mon Esprit soit revenu, car j'en ai laissé échapper une partie pour aller faire des excursions dans un Bois rempli de Bled d'Inde & de Fleurs, qui est extrêmement loin d'ici*

*d'ici & où je me plaisois fort ; & l'autre étoit tout à l'heure derrière cette Montagne avec le tien. Quand tu es venu ici j'ai été tout surpris de t'y voir. Bon ! dit ce dernier tout étonné ; est-il bien vrai que tu as vu mon Esprit où tu dis ? Sans doute , reprit ce Rêveur ; Je t'y voyois-même découper un Castor. Cela étant ainsi , dit le troisième Sauvage , qui les écoutoit , attendez donc tous deux tant qu'il vous plaira , pour moi je m'en vais : Et-il fit bien ; car il échappa de cette manière des mains de ses Ennemis , qui prirent les deux autres qui attendoient leur Esprit , s'imaginant qu'il étoit resté derrière une Montagne.*

Tous les Songes ne sont pas égaux ; il y en a de plus mystérieux les uns que les autres. Il y en a même qui ont une espèce de fatalité & qui sont pour eux d'une extrême conséquence, par rapport à l'idée qu'ils se forment , que leur vie dépend absolument de la possession de la chose, qu'ils ont rêvé devoir la rendre heureuse. Quand ils ont vu cette chose fatale , il faut qu'ils l'aient à quelque prix que ce puisse être & s'ils sont assez heureux pour l'obtenir , ils la con-  
fer-



servent aussi chèrement que leur vie même.

Ceux dont la vie est attachée à quelque Etre inanimé, comme, par exemple, à quelques peaux de Castors, d'Ours, d'Orignaux, de Martres; ou à quelques fusils, haches ou couteaux, qu'ils voudroient avoir, ceux-là, dis-je, sont moins à plaindre, que ceux qui la font dépendre de la Destinée de quelque Animal, comme seroit d'un Chien, d'un Renard ou d'un Oiseau, lequel venant à mourir, ils courent eux-mêmes risque du même sort; car alors ils se persuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que plusieurs ont en effet vérifié l'Oracle de leur imagination, étant morts peu de tems après, par la persuasion où ils étoient, qu'ils mourroient.

Ces conséquences auxquelles ils seroient exposés, si l'on ne donnoit point à l'Ame ce qu'elle souhaitte, les obligent donc à observer tous leurs Songes avec grand soin, & engage non seulement celui qui a rêvé, mais encore tous ses Compatriotes, à lui procurer toute la satisfaction, qu'il peut désirer,  
pour

pour l'accomplissement de ses Songes ; desorte que dans ces occasions , bien loin de refuser ce qu'on demande ( car ce seroit la plus haute infamie ) ils vont-même au devant de ce qui peut faire plaisir au Rêveur ; & sacrifient pour lui ce qu'ils ont de plus précieux. En voici un fort exemple , tel que l'a raporté un ancien Missionnaire.

„ Un Sauvage ayant rêvé que le  
 „ bonheur de sa vie étoit attaché à  
 „ la possession d'une Femme mariée  
 „ à l'un des plus considérables du  
 „ Village où il demeueroit , il lui fit  
 „ faire la même proposition , que  
 „ *Hortensius* eut la hardiesse de faire  
 „ autrefois à *Caton d'Utique*. Le Mari  
 „ & la Femme vivoient dans une  
 „ grande union & s'entre-aimoient  
 „ beaucoup. La séparation fut rude  
 „ à l'un & à l'autre , cependant ils  
 „ n'osèrent refuser. Ils se séparèrent  
 „ donc. La Femme prit un nouvel  
 „ engagement ; & le Mari abandon-  
 „ né , ayant été prié de se pourvoir  
 „ ailleurs , il le fit par complaisance  
 „ & pour ôter tout soupçon qu'il p. n.  
 „ *Part. II.* K lat



„ fât encore à sa première Epou-  
 „ se. Il la reprit néanmoins après  
 „ la mort de celui qui les avoit dès-  
 „ unis, laquelle arriva peu de tems  
 „ après. „

S'ils ont rêvé à quelque chose de  
 fâcheux & qu'ils veulent, par obstina-  
 tion, en voir l'accomplissement, on  
 tâche d'en détourner l'exécution à for-  
 ce de Présens, selon la manière usi-  
 tée d'éluder ces Songes capricieux,  
 pour fléchir par ce moyen la mauvaise  
 volonté des Rêveurs. Mais Ceux-ci ne  
 se contentent pas toujours de cela.

„ Un Sauvage choqué de ce qu'on  
 „ avoit donné la vie à un Esclave dans  
 „ sa Cabane, contre son inclination, en  
 „ conserva une haine mortelle pour  
 „ lui, qu'il couva pendant plusieurs  
 „ années. Enfin ne pouvant plus dissi-  
 „ muler; il dit, qu'il avoit rêvé qu'il  
 „ mangeoit de la chair humaine: &  
 „ peu après il déclara, que c'étoit de  
 „ la chair de l'Esclave en question.  
 „ On chercha vainement à éluder ce  
 „ songe barbare; on fit plusieurs figu-  
 „ res d'hommes de pâte, qu'on fit cui-  
 „ re sous les cendres; il les rejetta.

„ On

„ On n'ômit rien pour lui faire chan-  
 „ ger de pensée; il ne se rendit point  
 „ & il fallut faire casser la tête à l'Es-  
 „ clave?

Pareille chose a pensé arriver à un nommé *Wilson*, Anglois de Nation, que j'ai vu dans le premier Fort Anglois, dont j'ai déjà parlé. Il y servoit alors d'Interprète pour les Sauvages qui venoient y trafiquer. Cet Interprète m'a fait raconter par un Ministre, qui étoit dans le même Fort, qu'ayant été pendant dix ans Esclave parmi les *Iroquois*, un de ces Barbares, fâché un jour de s'être heurté rudement le pied contre un tronc d'arbre, tomba sur lui comme un furieux & lui donna quantité de coups de bâtons, en lui reprochant qu'il étoit cause de son accident. Ensuite, pour assouvir sa colère, il lui fuma, ou plutôt brûla impitoyablement les doigts dans sa pipe, durant l'espace de neuf jours que sa blessure fut à guérir. Ce pauvre Maltraité faisoit des grimaces & des cris terribles, causés par la douleur des maux inexprimables, que lui procuroit le feu: mais ce Barbare bien



loin d'en être touché, lui disoit en sa langue: C'est bon, tu as raison, crie toujours, mon mal est de valeur, j'en guérirai. Ce Cruel, non content de ce Martyre, fit tenir un Conseil de Guerre dans lequel il demanda la mort de cet Esclave; & il alloit être infailliblement brûlé vif, si une Femme qui venoit de perdre son Fils ne fût venuë dire qu'elle avoit fait un Rêve, dans lequel ce Fils lui étoit apparu, tout décharné & tout défait: Qu'il lui avoit demandé grace pour cet *Européen*; & qu'elle craignoit, si on lui ôtoit la vie, que son Fils ne mourût de faim dans le Pays des Ames. C'est pourquoi elle le demanda en adoption, pour en avoir soin & on lui accorda pour essuyer ses larmes.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée; car ce Sauvage irrité de n'avoir pu réussir dans sa mauvaise intention, inventa, quelques mois après, un pareil Rêve à celui que j'ai rapporté ci-dessus, c'est à dire, que s'il ne mangeoit la chair rotie de cet Esclave, il seroit lui-même brûlé dans peu par ses Ennemis.

L'Em-

L'Embarras n'étoit pas petit, pour satisfaire à ces deux Rêves. On chercha premièrement toutes sortes de moyens pour contenter ce dernier Rêveur : mais on n'en trouva point d'autres que celui de couper les deux fesses de l'*Anglois*, qu'on fit rotir pour donner à manger à ce Barbare, qui après les avoir mangées, dit que la chair ne devoit point aller sans os: en un mot qu'il n'étoit pas rassasié; qu'il lui falloit encore du moins les quatre pouces de l'Esclave. La Femme, craignant qu'il n'en demandât davantage, prit au plus vite son couteau & les coupa, à ce pauvre Patient, jusqu'à la racine, & d'une manière aussi nette, que si elle eût enlevé une aîle de Poulet; puis les jettant ensuite au nez de cet exécrationnable Rêveur, elle lui dit: Tiens mange, ronge de la chair humaine & des os. Je l'ai vu dans cet état, lorsque j'ai passé par ce Fort & il doit y être encore aujourd'hui, à moins qu'il ne soit mort depuis peu. Je raconterai dans son lieu, de quelle façon les *François* l'ont racheté des mains des *Troquois*, dans le moment qu'il étoit attaché



à un poteau, prêt à y être brûlé vif après la mort de sa Protectrice.

Cette liberté que les Sauvages ont de demander & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent par respect pour leurs songes, fait que souvent on en trouve qui en abusent, & qui demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant, comme le triste exemple de cet *Anglois* peut le faire connoître; mais on le verra encore mieux par celui-ci.

„ Un Sauvage ayant vu à un *François*,  
 „ qui étoit Esclave parmi eux, une  
 „ couverture assez bonne & meilleure  
 „ que la sienne, y rêva tout aussitôt  
 „ & la lui demanda. Le *François*  
 „ qui n'étoit pas Sot, la donna de bonne  
 „ grace, comptant bien d'avoir sa revanche.  
 „ Peu de jours après il alla dans la Cabane  
 „ de son homme, où ayant aperçu une belle  
 „ Robe de Beuf Illinois, il feignit d'y avoir  
 „ rêvé: le Sauvage la livra sans se faire  
 „ prier. Cette alternative de Rêves dura  
 „ quelque tems, le Sauvage rêvant toujours  
 „ & le *François* faisant paroli à tout,  
 „ sans se méprendre dans l'objet de son Rêve.

Enfin „ le

„ le Sauvage s'ennuya le premier. Il  
 „ alla trouver le *François* & le fit con-  
 „ venir qu'ils ne rêveroient plus à rien,  
 „ qui pût appartenir à l'un ou à l'autre.  
 „ Le *François* y consentit & perdit  
 „ plus que le Sauvage à ce Traité ; car  
 „ il commençoit à s'enrichir aux dé-  
 „ pens de ce premier Rêveur. ”.

Pareille chose m'est arrivé à moi-  
 même : mais , pour ne pas trop allon-  
 ger ici cette matière, j'en ferai mention  
 dans son lieu. Je finirai donc ce Chapi-  
 tre en disant, que si le Rêve est diffici-  
 le à accomplir & que son exécution  
 entraîne des conséquences fâcheuses,  
 ou une extrême bisarrerie ; les Parens  
 de celui qui a rêvé cherchent alors à  
 l'é luder en contrefaisant la chose dési-  
 rée, ou en faisant semblant de l'ac-  
 complir de quelque manière que ce  
 soit. On peut juger de leur extrava-  
 gance par le trait suivant.

„ Un Sauvage ayant rêvé qu'il étoit  
 „ pris Prisonnier par les Ennemis,  
 „ voulut que ses amis vérifiassent le  
 „ Songe, en le surprenant comme un  
 „ Ennemi de Guerre & le traitant en  
 „ Esclave. Il se laissa fort bien brûler



„ & même assez long-tems, croyant  
 „ de cette manière éluder la Prédic-  
 „ tion d'un Songe si funeste ”.

Au reste les Sauvages croyent que c'est un *Manitou*, qui, dans leurs Rêves, emporte leur Esprit conformément à leur intention & suivant leur gré. Ce *Manitou*, selon eux, prend la forme d'une peau d'Ours, d'un calumet, d'un couteau, ou de quelque chose que ce soit qui se présente à l'imagination de leurs Songes mystérieux. C'est lui en un mot qui transporte facilement leur Ame dans des espaces imaginaires vers l'objet désiré.

Le Songe du Père de ma Sauvagesse étoit à peu près de la nature du dernier exemple que j'ai rapporté ci-dessus; mais par bonheur pour lui qu'il n'avoit pas rêvé être pris par les *Anglois*. Peut être alors eût-il été embarrassé pour éluder la prédiction d'un Songe de si mauvaise augure. Ses deux Fils avoient aussi rêvé la même chose: ce qui confirma de plus en plus, que nous devons fuir sans tarder. Comme il est assez ordinaire que nous rêvions pendant la nuit, sur ce qui a le plus  
 frap-

frappé notre imagination pendant le jour, il n'étoit pas étonnant que ces trois Sauvages, eussent fait un pareil Rêve, vû qu'ils devoient avoir la conscience bourrellée du Meurtre qu'ils avoient commis.

Le malheur qu'il y avoit pour moi dans tout ce ci, c'est qu'il s'agissoit de fuir par le même chemin, que ce Père *Abenakis* avoit vû dans son Rêve. J'eus beau dire & beau faire pour les engager de me conduire à *Navanzouac*; point de reponse, ils avoient rêvé & il y alloit du salut de leur vie, c'en étoit trop. Le pis que j'y trouvois, c'est qu'ils me remenoient dans la *Nouvelle France*, où j'avois de fortes raisons pour ne pas retourner. Le Chemin que nous prenions étoit du double plus long, que celui que j'avois fait avec mes *Hurons*: car il s'agissoit de cottoyer toutes les limites de la *Nouvelle Angleterre*, jusqu'à celles de la *Virginie*, pour joindre par ce detour épouvantable le Fort *De Frontenac*, sans quoi leur Rêve eût pu leur devenir funeste. Je fus vingt fois tenté de les laisser aller: mais enfin faisant réflexion aux



Rivières & aux Rapides, qui me fermoient le passage des *Anglois*, je m'armai de courage & partis avec eux dans l'espérance de rencontrer bientôt quelques nouveaux Sauvages qui me reconduiroient.



## C H A P I T R E XXIX.

*L'Auteur est dangereusement malade & court risque d'être abandonné. L'industrie de sa jeune Sauvagesse le preserve de ce malheur. Il est surpris par un gros Parti d'Algonkins, qui l'emportent dans leur Village. Défaite des Renards.*

J E ne m'amuserai point ici à raconter au Lecteur les fatigues & les peines que j'ai endurées, pendant les quatorze premiers jours, avec mes Sauvages. J'ai assez d'autres choses à décrire qui mériteront bien mieux son attention. Pour venir au fait, il me suffira de dire que depuis le 9. *Mai*, que nous partîmes, ma sotte complaisance  
pour

pour soulager, de tems en tems, ma jeune Sauvagesse dans nos Portages, me procura une fièvre très violente. Cette atteinte de maladie m'ayant duré plusieurs jours avec des redoublemens, je ne pouvois plus boire, ni manger, desorte que je me trouvai le 25 Mai si abbattu, que mes Sauvages désespérèrent de ma guérison.

Ils parloient même déjà de me laisser mourir tranquillement dans l'endroit où j'étois couché: mais ma chère *Marie*, toujours attentive à ce qui me regardoit, ne désespéroit pas que je ne revinsse en santé, si l'on pouvoit seulement me transporter jusqu'au premier Village Sauvage, qui ne devoit être éloigné de nous, que d'une cinquantaine de lieuës. Ce qu'il y avoit de fâcheux pour ce transport, & qui les determinoit à me laisser, n'étoit autre chose que deux Portages de huit à neuf lieuës chacun, qu'il leur falloit faire, avant que de gagner une Rivière, qui eût pu les y conduire.

Ces Sauvages différèrent cependant leur resolution jusqu'au lendemain,  
pour



pour voir si je me porterois mieux. Pendant tout ce tems, ma jeune *Abe-naquise* qui connoissoit ses Parens & vouloit les prendre par leur foible, cacha si bien son chagrin en elle-même sur mon triste état, qu'elle ne repliqua rien à leur sentiment. Ce n'étoit que pour mieux réussir dans le dessein qu'elle préméditoit de me sauver la vie, si elle pouvoit.

Afin donc de mieux jouer son rôle, dès le lendemain matin, à son reveil elle se mit à pleurer & parut comme troublée. Son Père fut le premier à lui en demander la cause & paroissoit même très irrité de ce qu'elle versoit des larmes par raport à moi; car il ne pouvoit s'imaginer qu'elle eut d'autres raisons pour s'affliger, & dans le fonds il ne se trompoit pas.

Mais, quel ne fut pas son trouble à lui même, quand cette jeune Fille lui répondit malicieusement qu'elle étoit fatiguée d'un Songe qui l'avoit agitée pendant son sommeil & que le bonheur de sa vie dependoit de la conservation de sa santé!

„ En un mot, elle feignit avoir  
rêvé

„ rêvé qu'un Jesuite la marioit avec  
 „ moi & qu'elle s'étoit trouvée si ai-  
 „ se à un Repas où je l'avois con-  
 „ duit parmi les *François*, qui l'avoient  
 „ si bien recuë & comblée de tant  
 „ Présens, que rien ne surpassoit la  
 „ joye qu'elle avoit euë de se voir  
 „ mon Epouse”. Ensuite, par un se-  
 „ cond trait de malice, elle leur a-  
 „ jouta „ Que, de ce Songe heureux,  
 „ elle étoit tombée dans un autre des  
 „ plus affreux, où elle avoit vû *Hen-*  
 „ *ri* son prétendu Galant, qui avoit  
 „ dans une main des Bêtes venimeu-  
 „ ses, dont il vouloit qu'elle mangeât  
 „ & qui dans l'autre tenoit un cou-  
 „ teau teint du sang de ces vilains ani-  
 „ maux, avec lesquels il l'auroit em-  
 „ poisonnée, si je n'avois pas été  
 „ marié avec elle.”

C'est pourquoi elle termina son re-  
 cit en se lamentant, pour donner à  
 penser à ses Parens qu'elle alloit être  
 la plus malheureuse Fille du monde,  
 si je mourois avant que d'être son  
 Mari. Il n'en falloit ni plus ni moins  
 pour me sauver la vie; mais aussi il  
 n'en falloit pas davantage pour ache-  
 ver



ver de me peindre étant guéri. Comme je ne comprenois rien dans leur langue, qui diffère peu de l'Algonkine, j'étois bien plus attentif à ce qu'ils feroient de moi, qu'à ce qu'ils en disoient. Car tout ce-ci se passoit à mon insû.

Le Père de cette jeune *Abenaquise*, qui étoit un Rêveur des plus habiles, dit d'abord qu'il n'y avoit pas moyen d'éluder un pareil Rêve qu'en trouvant un Jésuite qui me mariât avec sa Fille; que mort ou vif il falloit qu'on me portât jusqu'au premier endroit où l'on en trouveroit un, parce qu'en cas que je mourusse en chemin, cela importeroit peu à *Marie*, pourvû qu'elle épousât mon cadavre; qu'il ne lui en falloit pas davantage, en un mot, pour qu'elle devint heureuse avec son prétendu Gendre. C'est ainsi du moins que cette jeune Fille m'expliqua le sentiment de son Père quelques jours après.

Outre l'ardeur de la fièvre qui me jettoit dans une foiblesse à ne pouvoir me soutenir sur mes jambes, j'avois un si grand mal de côté, que je ne pouvois  
plus

plus souffrir qu'on me touchât. Cependant après que j'eus bu un peu de bouillon, un des Fils de ce Père de Famille, voyant que je ne pouvois me servir de mes bras, me lia les mains comme à un criminel, & me les passant autour de son cou, il me transporta pendant plusieurs lieuës; & sans autre façon que celle de me soutenir par dessous les jambes, ils marcha si vite, qu'il arriva le premier au Rendez-vous. Son Père & son Frère qui portoient le Canot arrivèrent bientôt après, & la Mère *Abenaquise* avec sa Fille qui s'étoient amusées dans le Bois à cueillir des simples & des racines propres à ma guérison, ne tardèrent pas beaucoup à venir nous rejoindre.

Ce Rendez-vous étoit auprès d'une Montagne escarpée, dont le pied étoit baigné par une petite Rivière fort agréable, sur laquelle nous devions nous embarquer. Cette bonne Femme, avant que de rien entreprendre, me fit d'abord un breuvage avec les herbes qu'elle avoit trouvées. Ensuite, m'ayant frotté tout le corps de ces mêmes herbes, dont elle avoit déjà fait sortir



tir le jus, elle me les appliqua sur le ventre & sur le côté opposé à ma douleur, après quoi elle m'enveloppa bien dans plusieurs couvertures, & vers le soir je me trouvai très foulagé.

Mes Sauvages voyant que je me portois mieux & qu'il faisoit un fort beau clair de Lune, voulurent en profiter pour me conduire avec toute la diligence possible jusqu'au premier Village qu'ils connoissoient : mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'après avoir canoté toute la nuit, ils s'aperçurent par les Montagnes voisines, qu'ils s'étoient écartés de cet endroit, à près de vingt lieues plus bas que celui d'où nous étions le jour précédent.

Cette méprise auroit été peu de chose si ma maladie ne fût devenue plus dangereuse; car autrement nous eussions remonté cette Rivière & par conséquent nous aurions évité de voir un des plus tragiques Spectacles qui puisse jamais paroître sous la voute des cieux.

Avant que d'en venir à cette affreuse Histoire il est bon d'avertir que nous étions proche d'un lieu où avoient habit

bité

bité autrefois les *Iroquois Tsonnontouans*; mais par rapport aux terres arides & infructueuses de ce Canton, ces Sauvages l'avoient quitté pour aller s'établir un peu plus loin, du côté du Fort *De Frontenac*. Mes *Abenaquis* connoissoient bien la situation de cette Place; mais, la croyant abandonnée, ils n'avoient pas envie de la visiter.

Ma Sauvageſſe qui étoit allée aux environs de ce Lieu pour m'y chercher des Simples, y fut arrêtée & emmenée Prisonnière par quelques *Algonkins* qui la rencontrèrent avec ſa Mère. Peu de tems après ſes deux Frères, qui étoient allés à la chafſe du même côté, eurent le même fort. Le Père *Abenaquis*, aſſis proche de moi & fumant ſa pipe ſur le bord de l'eau, commençoit à ſ'impatier de ne point voir revenir ſa Femme ni ſes Enfans, quand un gros Parti de ces mêmes *Algonkins* vinrent à nous avec leurs Canots, nous inveſtirent, & m'emportant avec eux, obligèrent ce bon homme de les ſuivre dans ſon Canot avec toutes ſes Marchandiſes.

Quoi-que je ne fuſſe pas encore ce que ſignifioit tout ce procéde, je ne laiſſe  
*Part. II.* L fois



fois cependant pas de prendre courage en moi-même, dans l'espérance de recevoir peut-être bien-tôt du soulagement : mais après une petite lieuë de navigation, mes Canoteurs ayant mis pied à terre pour entrer dans l'ancien Village, dont je viens de parler, j'entendis, en y paroissant, certains cris ou hûrlemens, qui me firent palpiter le cœur, de façon que j'en perdis la parole. Ce n'étoit encore rien. Un moment après que l'on m'eût porté dans une Cabane, à travers de mille acclamations horribles, je vis paroître devant moi un malheureux Sauvage mattaché de noir, à qui des Enfans donnèrent en ma présence plus de cinquante coups de bâtons. Je crus d'abord que c'étoit un de mes *Abenaquis* que l'on maltraitoit ainsi & que j'aurois sans doute bien-tôt mon tour.

Etourdi comme j'étois, je crois que quand je me serois vu au milieu des Diables de l'Enfer, je n'aurois pas été plus troublé. J'avois néanmoins ma chère *Marie* si fortement gravée dans l'esprit, que le regret de l'avoir perduë faisoit presque toute ma douleur.

Enfin

Enfin cette troupe, que je puis bien nommer infernale, venant à disparaître, j'entrevis tout d'un coup cette pauvre Fille affligée, assise au bout de la même Estrade sur laquelle j'étois couché. Je lui fis signe de m'approcher, & dans l'instant qu'elle m'abordoit, je vis paroître aussi-tôt à mes côtés sa Mère, son Père & ses Frères, accompagnés d'autres Sauvages, qui m'apportoient à boire une espèce d'Elixir, que je trouvais fort amer.

A peine l'eus-je avalé, que je me sentis agité par des tremblemens affreux de tous mes membres. On me couvrit bien, quoiqu'il faisoit de grandes chaleurs; & m'endormant de même que j'aurois pu faire, si j'eusse été couché dans un bon lit, je tombai dans des transports de cerveau, dont je ne me reveillai que le lendemain, vers les cinq heures du matin. Ce fut alors, que je crus avoir rêvé tout ce que j'avois vu réellement la veille à mon arrivée. J'étois-même si abbatu de ces transports, que je prenois encore pour des visions chimeriques tout ce que je voyois. Cependant mes es-



priés me revenant peu à peu, ma jeune *Abenaquise* m'expliqua tout ce dont il s'agissoit. Mais, pour bien donner à entendre au Lecteur la cause d'une horrible Trajedie, que je vais lui dépeindre, il m'est nécessaire de la prendre d'un peu plus haut, que cette jeune Fille ne me la raconta.

De tous les Peuples de l'*Amerique Septentrionale*, qui ont fait le plus de mal aux *François*, il faut avouer que ce sont les *Iroquois*. Cette fière Nation s'est rendue formidable, non seulement à tous les Peuples Barbares de ce vaste Continent, mais même aux *François*, sur qui elle a exercé mille cruautés, dans les commencemens de leurs Colonies. Il faut avouer aussi, que, si ces rudes catastrophes ont duré tant d'années, il y a un peu de la faute des *Jesuites*. Ces zélés Missionnaires ont toujours représenté à la Cour de *France*, qu'ils esperoient en venir à bout par la voye de la douceur, dans le tems même que l'on pouvoit les reduire par la force des armes. Il est vrai que ces bons Pères ont éprouvé sur eux-mêmes les tristes effets de leur patience envers ces Barbares;

bares ; car les *Iroquois* peuvent compter aujourd'hui, de leurs mains, bon nombre de Martyrs Jéfuites, dont ils ont répandu le fang, pour la Foi de J. CHRIST. Mais la Cour de *France*, laffe d'entendre parler de leurs trahifons & cruautés continuelles, refolut enfin de les en punir.

Pour cet effet elle manda au Gouverneur Général du *Canada*, que la maudite coutume des Sauvages de pleurer les Morts par des Présens, ne devoit plus être recuë; que tout Sauvage de quelque Nation qu'il pût être, qui seroit convaincu d'avoir commis un Meurtre sur les *François*, leur seroit livré par sa propre Nation, pour en être fait par eux bonne & rigoureuse justice. De plus; que la Nation, qui celeroit le coupable en contrevenant aux dites Ordonnances, seroit regardée comme Ennemie des *François*; en conséquence de quoi, on lui déclareroit la Guerre & qu'on brûleroit vifs tous ses Prisonniers. Ce-ci fut exécuté & on fit bien: Car, ces Barbares voyant qu'on ne relâchoit plus leurs Prisonniers & qu'au lieu de leur casser la tête on les livroit



sans miséricorde aux *Hurons* & à nos autres Nations alliées, qui les brûloient à petit feu, ils demandèrent bien vite la Paix & à faire justice eux-mêmes de leurs Coupables.

S'il est vrai qu'il y avoit long-tems que les *François* auroient dû agir de cette façon, je dois dire aussi qu'ils ont été pendant plus d'un demi-Siècle qu'ils n'y auroient pas réussi & que même sans la grande politique qu'ils ont eüe, ils n'auroient jamais pu se soutenir dans le *Canada*, sur-tout dans les commencemens de leurs premiers établissemens. Présentement ils tiennent si bien tous les Sauvages en bride, qu'ils en sont aimés & n'en ont presque rien à craindre.

Ce n'est pas qu'il n'arrive encore de tems en tems quelque meurtre de leur part: mais c'est un hazard, & cela n'arrive qu'envers les Coureurs de Bois, qui s'exposent un peu trop dans les Forêts. C'est pourquoi, quoiqu'on le sache, on fait semblant de l'ignorer, pour n'avoir pas toujours des desmêlés avec ces Barbares. Il suffit que la chose n'ait pas d'éclat & qu'ils ne s'attaquent point aux *Canadiens*, qui sont dans

les

les Habitations Françoises , ou qui courent aux environs.

Toutes les Nations les plus indomptables de l'*Amerique*, se font donc rendues, non sous le joug des *François* ; \* mais à la Raison de ne leur point faire mal. Cependant la Nation des *Outagamis*, autrement dite, des *Renards*, quoique très petite & des moins à craindre, a toujours été la plus obstinée à leur manquer de parole & on peut dire même que c'est cette dernière Nation, qui s'est montrée la plus rebelle & la plus traîtresse, lorsqu'on a entrepris de reduire les *Iroquois*, avec lesquels ils s'allioient selon leur caprice ou leur intérêt.

L'An 1725. la Cour de *France*, voyant qu'il n'y avoit aucun bon changement à esperer de cette Race infidelle, envoya ses Ordres en *Canada*, pour qu'on la détruisit entièrement. C'est pourquoi, l'année suivante, on fit tous les preparatifs de Guerre necessaires, pour exterminer toute cette Nation maudite.

Plu-

\* Les Sauvages ne veulent être dominés par personne.



Plusieurs Personnes, qui ont été à cette Guerre, m'ont raconté à *Quebec*, que les *François* y marchaient si gayement & avec si peu d'ordre dans les Forêts, qu'ils s'imaginoient bien moins aller à une Guerre qu'à une vraie partie de Chasse aux Renards. Ainsi, soit que ces Chasseurs n'ayent pas pris toute la précaution possible, pour attraper leur Gibier, ou soit que ce Gibier humain ait encore été plus fin & plus rusé que les Animaux dont il porte le nom, les *François* manquèrent leur coup, au grand regret des *Hurons*, des *Abenaquis* & des autres Guerriers sauvages nos Alliés, qui les accompagnoient pour les aider à prendre ces Ennemis communs, par surprise; car il n'y a presque point de Guerre parmi ces Barbares qui se fasse autrement; la surprise étant chez eux l'essentiel de l'Art militaire.

Voilà donc pour quoi, avec un seul petit sac de Bled d'Inde, ils feront quelquefois durant quinze jours en embuscade derrière un arbre, au tour du Village de leurs Ennemis, pour en surprendre quelqu'un. Alors malheur à ceux qui en sortent sans se tenir sur leurs gar-

gardes; car ces fiers Embusqués tombent sur eux, les font Prisonniers & les conduisent au plus vite en triomphe à leur Nation. Mais malheur aussi à ces prétendus Vainqueurs, si dans leurs Embuscades ils succombent au sommeil; car dans ce cas, comme ils n'ont jamais de Sentinelles, ils courent eux-mêmes risque d'être surpris par leurs Ennemis, qui leur font bien payer le prix de leur témérité. Ce-ci arrive très souvent, sur-tout lorsqu'ils s'exposent un peu trop.

A l'égard des *Renards*, il n'en fut point de même. C'étoit une Guerre un peu plus que demi-Sauvage, que la *France* leur déclaroit; c'est pourquoi la surprise & la force ouverte ne devoient faire qu'un même coup. Mais ces *Renards*, qui avoient le nez fin, sentirent sans doute l'approche de leurs Chasseurs; & craignant, avec raison, d'en être investis par le trop grand nombre, ils se sauvèrent au plus vite dans les Bois, en leur abandonnant leurs Tannières. Je dis bien *leurs Tannières*; car ces Sauvages avoient bâtiés des Cabanes souterraines comblées de bois & environ-



nées de grands arbres renversés, qui leur formoient des Retranchemens si impraticables, qu'il eût été très difficile de les y prendre autrement que par famine.

On ne trouva dans ces Cabanes souterraines que quelques Vieillards masqués & un Jésuite à qui, par un coup heureux, ces Barbares avoient laissé la vie, quoiqu'ils l'eussent auparavant destiné aux derniers supplices. C'est ainsi donc qu'échoua malheureusement le projet de la Cour de *France*, pour la défaite des *Renards* & qui n'a pas laissé que de coûter plus cent mille écus au Roi.

Pour revenir à mon Histoire, il est encore nécessaire de dire, que vers le commencement de l'année 1729. ces mêmes Sauvages furent faits par le Sieur de *Villers*, Gentilhomme *François*, *Canadien* de Nation. Ce jeune homme qui n'étoit pas assez bien avantage des biens de la Fortune, pour vivre à son aise, s'étoit associé, cette même année, à un Parti de *Canadiens*, Coureurs de bois, afin d'aller avec eux gagner au bout du fusil de quoi faire  
par

par la fuite un peu meilleure figure dans le *Canada*: & il n'y reussit pas mal, ainsi qu'on va le voir.

Le Sieur de *Villers* étant fort avancé dans les Forêts, y fit rencontre d'une Troupe d'*Algonkins* & d'*Abenakis*, qui l'avertirent de rebrousser chemin, à moins qu'il ne voulut risquer d'être pris par les *Renards*, qu'ils venoient de découvrir cantonnés vers une Montagne, qu'ils lui montrèrent & dont ils n'étoient pas bien éloignés. Ce jeune homme, au contraire, bien loin de vouloir reculer, consulta d'abord avec ces Sauvages, sur les moyens que l'on pouroit prendre pour aller attaquer ces ennemis communs du Genre humain: Et brûlant de plus en plus d'un amour interne pour la gloire qu'il alloit acquérir, s'il pouvoit venir à bout de cette entreprise, il assigna sur le champ un Rendez-vous certain à tous ces Découvreurs, s'ils vouloient aller lui chercher tous les Sauvages de nos Alliés, qui devoient être en partie de chasse dans les Districts qu'ils connoissoient.

L'avis étoit bon & fut exécuté d'autant



tant plus vite , que la Saison le permettoit ; car les Terres & les Rivières étant couvertes de neiges , ces Emissaires eurent bientôt fait la commission dont ils s'étoient chargés. Enfin au bout de trois jours , le Sr. de *Villers* se trouva à la tête de plus de deux cens Guerriers ; tous résolus de vaincre ou de mourir. Il les disposa de façon qu'ils investirent sans bruit leurs ; Ennemis durant leur sommeil ; puis exterminant d'abord , tant à coups de fusils qu'à coups de haches , la plus grande partie de ceux qui veilloient , ils n'eurent pas de peine à tuer les autres , qui au lieu de se mettre sur la défensive , voulurent se sauver , même sans armes , croyant que toute l'Armée *Françoise* étoit sur leur corps ; de sorte que n'ayant point de raquettes aux pieds pour se soutenir sur la neige , Hommes , Femmes , Enfans , tout fut massacré.

On excepta néanmoins leur Chef , que le Sieur de *Villers* amena Prisonnier à *Quebec* , du tems que j'y étois. Mr. le Marquis de *Beaubarnois* l'envoya la même année en *France* , pour y servir de Domestique à Mr. son Frère ,  
In-

Intendant de *Rochebort*. Le jeune de *Villers* y a aussi passé en même-tems, pour annoncer lui-même à la Cour, sa victoire, dont il doit sans doute présentement être récompensé selon son mérite.

Le bruit de cette défaite s'est répandu avec d'autant plus de plaisir par tout le *Canada*, qu'elle y a été publiée, comme la destruction totale de la Nation la plus traîtresse & la plus ennemie des *François*: néanmoins on s'est un peu trompé de ce côté; car le Sauvage attaché de noir de qui je viens de parler ci-dessus, & à qui les Enfans ont donné en ma présence une rude bastonnade, étoit un *Renard*, dont je vais rapporter la fin tragique dans le Chapitre suivant. On verra même par les paroles de ce Sauvage, qu'il avoit des Camarades, qui sont peut-être encore en vie: mais soit qu'ils eussent échappés aux mains de nos Sauvages Alliés, ou soit qu'ils eussent été absens dans le tems de la défaite de la Nation, il est certain que le nombre de ceux qui restent doit être bien petit &



& que l'action du Sieur de *Villers* n'en est pas moins glorieuse.



### C H A P I T R E   X X X .

*Fin tragique d'un Prisonnier de la Nation des Renards. Ce que c'est que la Chançon de mort des Sauvages: Cruautés inouïes qu'ils exercent sur leurs Esclaves.*

**M**A jeune Sauvageffe, sa Mère & ses Frères n'avoient été arrêtés & conduits par force à ce Village, que parceque les *Algonkins* qui les avoient aperçus, ne les connoissant pas, les soupçonnerent de servir d'Espions à quelques *Iroquois*, qui avoient voulu depuis peu de jours leur enlever leur Esclave. Ce Prisonnier, comme je l'ai dit tout à l'heure, étoit un Sauvage *Renard*, que ces *Algonkins*, qui ne sont guère sédentaires, avoient attrappé par hazard en chemin faisant. Il y avoit déjà près de trois mois qu'ils le tenoient parmi eux en Esclavage, à dessein de le faire mou-

mourir avec plus d'éclat, lorsqu'ils auroient joint le gros de leur Nation. Mais la tentative de quelques *Iroquois*, qui avoient voulu leur dérober cette capture, fut cause qu'ils précipitèrent la mort de cet Infortuné, de peur qu'il ne leur échapât.

J'arrivai ou plutôt on me porta dans ce Village, la veille de l'expédition fatale de la Sentence de mort prononcée contre ce Malheureux. Je dis bien de la Sentence de mort; puisqu'il avoit déjà le visage tout mattaché quand je le vis: car la coutume des Sauvages étant de peindre de diverses couleurs, le visage de celui que l'on doit mettre à mort & cette cérémonie s'observant toujours la veille ou le jour même de l'exécution, ce m'attachement devoit produire sur celui-ci la même impression, que fait en *Europe*, à un Criminel la Lecture de sa Sentence.

J'étois à converser avec ma chère *Marie*, quand le cri de mort de ce pauvre Misérable se repandit par tout le Village. Cependant on m'aporta un peu de bled d'Inde, pour me donner des forces & environ sur les neuf heures



res du matin, plusieurs jeunes *Algonkins* bien fardés, vinrent me soulever par dessous les bras, pour m'aider à marcher vers le lieu où on alloit produire au jour la Scène du monde la plus capable de faire trembler la Nature. J'avouë que la pensée seule m'en fait encore fremir aujourd'hui, & qu'il m'est aussi désagréable que difficile d'en bien décrire toutes les particularités. Néanmoins, pour donner au Lecteur une idée de la Barbarie énorme des Sauvages en général, voici à peu près ce qui s'est passé sous mes yeux.

Quand on m'eut conduit dans ce Lieu fatal on me fit asseoir entre ma jeune Sauvagesse & sa Mère. Cet Esclave avoit tout au plus cinq pieds & quatre pouces de taille. Il étoit déjà entre deux poteaux, lié par le milieu du corps à une barre de traverse, sur laquelle il avoit le dos appuyé. Les deux poteaux entre lesquels étoit ce Misérable faisoient le soutien d'une grande Cabane très délabrée. Tous les Sauvages & Sauvageses tant jeunes que vieux, étoient assis ou couchés au tour de cette espèce de Masure, les uns fumant leur

leur pipe, les autres conversant ensemble, & tous d'un aussi grand sang froid, qu'on n'eût jamais cru qu'il s'agissoit d'une aussi horrible Tragedie que celle qu'on alloit exécuter. L'Esclave même attaché, les regardoit tous d'un œil aussi fier & aussi assuré, que s'il n'eût dû attendre rien moins que les cruels suplices auxquels il se voyoit exposé. En un mot il chanta sa chanson de mort, d'un air aussi riant qu'eût pu faire chez nous un bon Buveur à table.

Ce Malheureux ainsi attaché eut à peine fini sa chanson de mort, que deux *Algonkins*, qui devoient être les premiers Bourreaux, s'approchèrent de lui; car chacun devoit avoir son tour pour le martyriser, & le droit de commencer appartenoit à ceux-ci, comme étant les deux premiers qui l'avoient pris. Ces deux Bourreaux donc ayant mis un genou en terre devant ce Misérable, ils lui prirent chacun un pied du quel ils arrachèrent tous les ongles avec leurs dents, & d'une telle manière que s'ils eussent eu des tenailles, ils n'auroient pas mieux réussi : à chaque coup de



dent chaque ongle partoit. Deux autres Bourreaux leur succedèrent qui en firent autant aux mains, mais d'une manière bien plus lente; car ceux-ci, ayant arraché l'ongle des pouces & de quelques autres doigts, lui enfoncèrent ces mêmes doigts dans le foyer de leur pipe pour les lui fumer.

Ce qu'il y a de remarquable en tout ce-ci, c'est que ce pauvre Patient ne fit aucun cri, pas même la moindre grimace. Bien plus, voyant que plusieurs de ses Bourreaux, assis au-tour de la Cabane, ramassoient ses ongles pour les fumer en sa présence, ma jeune Sauvagesse me dit, que ce Misérable demandoit lui-même à en fumer un; mais qu'on ne vouloit pas lui donner ce soulagement. Néanmoins un moment après, je vis un de ces Barbares qui fit rougir dans le feu le gros bout de sa pipe, & y ayant inferé un peu de cendres chaudes avec un de ces ongles arrachés, il lui enfonça ce même bout de pipe dans la bouche, en lui demandant: comment il trouvoit ses ongles? Mais ce Malheureux cassa bien vite cette pipe entre ses dents & la crachant au nez  
de

de ce Bourreau, il lui repondit en secouant la tête : qu'il les trouvoit fort mauvais, & qu'il en avoit autrefois fumé des *Algonkins*, qui étoient beaucoup meilleurs que les siens. Ce-ci fut causé que tous ces Barbares se mirent à le tourmenter d'importance.

Pour cet effet, tandis que les uns lui coupoient les doigts des pieds, jointures par jointures & avec un méchant couteau, afin de le faire souffrir plus long-tems, d'autres lui appliquoient, sur les mêmes incisions, des tisons ardens, qu'ils tiroient d'un feu qui étoit à la porte de la Cabane. Car il ne faut pas s'imaginer que le feu soit toujours sous les pieds de l'Esclave quand on le veut bruler. Ce feu ne sert ordinairement qu'à faire rougir les haches, les couteaux, les canons de fusils & en un mot tous les ferremens qui doivent servir à martyriser le Condamné.

Ce fut pour lors que mon *Renard* se mit à insulter vivement ses Ennemis, en leur reprochant qu'ils n'étoient que des Laches; qu'ils ne savoient pas leur métier; que s'il les tenoit en sa puissance, il les tourmenteroit bien au-



trement, & il leur dit encore cent autres invectives de cette nature. Mais ceux-ci voulant lui faire connoître qu'ils n'étoient pas des Apprentifs Bourreaux, lui firent voir bien-tôt après, qu'ils étoient même des plus habiles. C'est pourquoi, lui ayant assez cruellement brûlé les pieds où il n'y avoit plus de doigts, ils en vinrent à ses mains qu'ils lui décharnèrent aussi nettement avec leurs dents, que s'ils se fussent servis de couteaux. D'autres enfin pour raffiner sur cette dernière barbarie lui brisèrent entre deux pierres tous ses os décharnés.

Tout ce-ci n'étoit encore qu'une espèce de Prélude des affreux tourmens qu'ils lui preparoient. Après l'avoir laissé respirer environ un quart d'heure dans cet état, ils recommencèrent tout de nouveau, en lui décharnant premièrement un peu les jambes jusqu'aux cuisses & ensuite les bras jusqu'aux épaules, & cela seulement pour lui en découvrir les nerfs. Ce fut pour le coup que je vis la cruauté du monde la plus inouïe; car ces Bourreaux lui entrelas-  
sant de petits bâtons, en forme de  
tour-









tourniquets dans ses nerfs découverts, ils les lui tortillèrent à toute outrance.

Il y avoit déjà long-tems que je demandois à ma Sauvagesse qu'elle me fit sortir hors de cette Cabane, pour ne pas voir un si horrible Spectacle : mais ce dernier trait de Barbarie me lui fit redoubler mes prières. Cependant malgré mes instances, je fus contraint de rester & même de paroître content de tout ce qu'on faisoit souffrir à ce pauvre Malheureux. Autrement j'aurois risqué de devenir moi-même Ennemi de ces Sauvages, si par un trait d'humanité j'eusse paru sensible aux souffrances de leur Esclave. Car s'il y a quelques uns d'entre les Spectateurs de pareilles Tragedies, qui plaignent intérieurement le sort de l'Infortuné, (ce qui ne laisse pas d'arriver quelquefois) ceux-là, dis-je, sont obligés d'étouffer en eux-mêmes les sentimens de compassion, qui pourroient naître dans leur cœur, de peur qu'on ne leur fit un crime d'être touchés de pitié pour un homme ennemi de leur Nation.

Ce misérable Prisonnier, que l'on martyrisoit donc en ma présence, n'a-



voit encore jetté aucun cri ; mais à ce dernier trait de Barbarie, il fit des grimaces & poussa deux ou trois hurlemens épouvantables. Ce fut aussi pour lors qu'il implora le secours de quelques amis dont il nomma les noms & qu'il prétendoit devoir le venger un jour à venir. Mais ses Bourreaux, encore plus acharnés sur sa peau que jamais, lui firent sentir de plus en plus mille supplices si differens & dont l'exécution étoit si confuse, par rapport aux Hommes, aux Femmes & aux Enfans qui s'en méloient, qu'il m'est tout-à-fait impossible d'en pouvoir donner une Relation exacte.

Tout ce que je puis en dire, c'est qu'ils lui arrachèrent toutes les dents avec de petits ferremens rougis dans le feu, avec lesquels ils lui coupèrent ou plutôt déchiquetèrent le nez, les joues, le menton. Après cela ils lui cernèrent la peau de la tête, arrachèrent cette peau de dessus le crâne sur lequel ils lui repandirent premièrement une pluye de feu ou de cendres rouges & ensuite lui versèrent sur ce même crâne découvert de l'eau bouillante, qui se re-  
pan-

pendant par dessus tout son corps, y formoit des pustules, que les Femmes encore plus ingenieuses que les hommes à le faire souffrir, lui augmentoient & crevoient avec des haches ardentes, après quoi elles en faisoient sucer la matière à leurs Enfans.

En un mot, après lui avoir brisé les os des jambes & des bras entre deux grosses pierres, en donnant en même tems coup contre coup, sur tout aux bras, parceque le Patient n'étoit qu'à moitié renversé par terre: après dis-je l'avoir brûlé, brisé, & déchiqueté, de façon que tout son corps ne faisoit qu'une seule playe, deux hommes enfin lui donnèrent le coup de grace, en tenant chacun par un bout une corde à nœuds, dont ils lui scièrent le ventre, pour en faire sortir les Boyaux. Et c'est ainsi que rendit l'ame ce malheureux Prisonnier, après avoir souffert, durant l'espace de plus de trois heures, des suplices horribles & continuels, sans néanmoins en avoir proféré, pour ainsi dire, d'autres plaintes, que celles de se moquer de ses Bourreaux.



Vers la fin de tous ces tourmens une Femme enceinte, qui étoit elle-même des plus acharnées sur cet Esclave, vint à accoucher en ma présence: mais pour ne pas trop interrompre ici le sujet que je traite & donner les raisons qui engagent ces Barbares à agir de la sorte, je me réserve à parler de cette Femme dans le Chapitre suivant.

Telle fut donc la fin de cette sanglante Tragedie pendant laquelle je ne sai si l'on doit être plus surpris de l'excès de la brutale ferocité de ces *Algonkins*, qui traitèrent avec tant de cruauté ce pauvre Esclave qu'ils avoient amené de si loin & qui subit pour sa Nation, un crime dont il étoit peut-être innocent; ou je ne sai si l'on ne doit pas plus admirer la constance de ce même Esclave lequel, au milieu des tourmens, conserva une grandeur d'ame & un Héroïsme qui a quelque chose qu'on ne peut comprendre. Cet Héroïsme est réellement l'effet d'un courage grand & noble & ce *Renard* n'est pas le seul qui l'ait fait paroître; car il est commun à presque tous

ces Peuples Barbares. Il semble même qu'ils s'y préparent dès leur tendre jeunesse.

On a vû des Enfans accoller leurs bras nus l'un contre l'autre, se défiant à qui soutiendrait la gagûre avec plus de fermeté, & la soutenir avec constance. Le R. P. *Lafitau* rapporte avoir vû lui-même un Enfant de cinq à six ans, dont le corps avoit été brûlé par un accident funeste d'eau bouillante, repandue sur lui, & qui toutes les fois qu'on le pançoit, chantoit sa chanson de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrit alors de très cuisantes douleurs. *Q. Mutius Scevola* que l'Histtoire Romaine nous dit s'être brûlé la main, pour la punir d'avoir manqué de tuer *Porfenna*, est-il plus digne d'admiration que tous ces Peuples, qui s'éprouvent ainsi à mépriser la vie, à l'exposer sans crainte, & à la perdre dans les tourmens les plus affreux, sans donner le moindre signe de foiblesse.

Les chansons de mort des Sauvages ne sont point différentes des Chants de leurs Danses guerrières, quand ils levent la hache & qu'ils sont prêts de



donner sur l'Ennemi. Ils reprennent ces mêmes Chants lorsqu'ils sont faits Esclaves : ils les continuent durant leur captivité & ils les chantent encore avec plus de force dans les tourmens comme s'ils n'avoient jamais eu que ce terme en vue : car alors ayant la liberté de dire tout ce qu'ils veulent, ils chantent leurs hauts faits d'Armes & ceux de leur Nation. Ils vomissent mille imprécations contre leurs Bourreaux ; ils tâchent de les intimider par leurs menaces : ils leur apprennent comment il faut brûler, pour rendre la douleur plus sensible ; ils racontent ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'égard des Prisonniers qui ont passé par leurs mains, & si par hazard ils ont martyrisé quelqu'un de la Nation qui les fait mourir, ils entrent dans le détail le plus exact de tout ce qu'ils leur ont fait souffrir, sans craindre les suites d'un Discours, lequel ne peut qu'aigrir extrêmement ceux qui l'écoutent.

Comme tous les Esclaves n'ont pas le bonheur d'être mis à mort si promptement que le *Renard* dont je viens de parler & que la longueur du supplice du-

re quelquefois plusieurs jours de suite, on a souvent vu la plupart de ces Malheureux fatigués & épuisés, dormir si profondément pendant qu'on leur donnoit quelque relâche, qu'il falloit ensuite leur appliquer le feu pour les réveiller: & ce qui n'est guère moins surprenant, c'est de voir ces misérables Esclaves dans le tems qu'on les laisse en repos, s'entretenir froidement, avec le premier venu, de choses indifferentes; de Nouvelles; de ce qui se passe dans leur Pays & s'informer même des coutumes de ceux qui sont occupés à les brûler.

Les Femmes ont ce Heroïsme aussi-bien que les Hommes. Dans le fort des tourmens, lors même que l'excès de la douleur les fait écumer & paroître comme des forcenées, il ne leur échape pas une parole de lâcheté. Il s'en trouve même, aussi-bien que des hommes, qui ne font que rire pendant leur supplice; qui s'y prêtent agréablement & qui remercient de bonne grace ceux qui leur ont fait le plus de mal.

Je raconterai à l'occasion de ce-ci un  
trait



trait historique rapporté par le *R. Hennepin*, qui dit l'avoir appris d'un *Iroquois*. „ Un Esclave dit ce *R. Père*, „ que l'on tourmentoit cruellement, „ disoit à ses Bourreaux: Vous n'avez „ pas d'esprit; vous ne savez pas la „ manière de tourmenter vos Prisonniers; Vous êtes des lâches; si je „ vous tenois dans ma Cabane je vous „ ferois bien souffrir d'une autre manière. Mais, pendant qu'il parloit „ avec tant de force, une Femme „ Sauvage fit rougir une petite broche de fer dans le feu & lui en „ perça les parties honteuses: cela „ l'obligea de jeter un grand cri: après quoi il dit à cette Femme. „ Tu as de l'esprit. Tu l'entends. Voilà comment il faut faire”. Tous à la vérité n'ont pas cette constance dans le même degré: l'impatience & les cris échappent à quelques-uns malgré eux; ce qui fait rire leurs Spectateurs.

Il s'est trouvé aussi des *François* & des *Françoises*, qui dans les tourmens ont fait paroître autant de force d'esprit que les Sauvages, qui les croyoient n'avoir pas de sentiment. Mais

ces

ces exemples de fermeté héroïque sont rares parmi les *Européens* & ils sont communs parmi les *Ameriquains*. Sans doute qu'étant élevés moins délicatement, ils sont aussi moins sensibles, ou que se souciant peu de la vie & n'étant pas éclairés des lumières de la Foi, ils sont moins effrayés à l'approche d'un avenir.

Les R. R. P. P. Jesuites gardent encore dans leur Couvent de *Quebec*, quelques tableaux qui représentent les tourmens affreux qu'ont endurés plusieurs de leurs Confrères parmi les Sauvages: mais on en voit un entre autres, peint en memoire de deux Missionnaires du même Ordre, dont l'un jeune & l'autre plus âgé, étant attachés en même-tems à differens poteaux, le plus jeune encouragea à la mort le plus vieux, qui commençoit à perdre patience, par la longueur & la violence des tourmens épouvantables qu'il enduroit. Il n'y a guère de cruautés plus énormes que celles que ces Barbares exercèrent sur le corps de ces deux Martyrs de la Foi. Outre qu'ils leur avoient fait endurer à peu près les mêmes tourmens que ceux,

que



que j'ai raportés ci-dessus, il leur avoient encore attaché au-tour du cou, en forme de collier, un cercle dans lequel ils avoient passé plusieurs haches rougiés dans leurs brasiers & d'ailleurs leur supplice dura bien plus long-tems.

Souvent ces cruels font à leurs Patiens une espèce de chemise avec de l'écorce de Bouleau, à laquelle ils mettent le feu qui s'y conserve très long-tems & fait une flàmme qui a peu d'activité; ou bien ils se contentent de tisons ardens ou de fers embrasés, qu'ils leur passent & repassent plusieurs fois sur un même endroit, jusqu'à ce qu'ils soient amortis dans le sang ou dans la graisse qui coule de leurs playes, & coupent morceau par morceau les chairs roties, que quelques-uns de ces Furieux dévoient, tandis que d'autres se barbouillent le visage du sang de ces pauvres Martyrisés: après quoi ils les délient & les font encore courir s'ils en ont la force, & les assomment à coups de bâtons & à coups de pierres; ou bien ils les roulent dans leurs brasiers, jusqu'à ce qu'ils ayent rendu le dernier souffle de vie, à moins que quelqu'un  
par

par pitié ne leur ait arraché le cœur, ou ne les ait percés à coups de poignard, durant qu'ils étoient attachés au poteau.


Pour revenir à mon *Renard*, la cruauté de ses Bourreaux s'étendit même sur son cadavre jusques après sa mort. Ils sembloient tous fâchés de ne le pouvoir faire revivre, pour avoir le plaisir de le martyriser de nouveau. C'est pourquoi non contents d'avoir bien tourné & retourné son cadavre sur leur brasier, les Femmes, comme des Furies, le dépécèrent par morceau, qu'elles mirent encore tout fumans de leur chaleur naturelle dans plusieurs chaudières, afin de ne lui donner d'autre sepulture que leur ventre.

Ce trait, aussi-bien que celui que j'ai rapporté de l'*Anglois* dévoré par mes *Abenaquis*, fait bien voir que le *R. P. Hennepin* se trompe, quand il dit que de tous les Sauvages, il n'y a que les *Iroquois*, qui mangent de la chair humaine. Pour moi je crois que de toutes les différentes Nations qui habitent l'*Amerique Septentrionale*, sur tout du côté du Nord, il n'y en a point ou du moins



moins très peu, qui soient scrupuleuses sur cet Article.

Je me trouvai donc encore à ce maudit Repas. Ma maladie, qui m'exemta d'y manger, ne me dispensa point d'y boire du Bouillon de cette chair; car je fus contraint d'en boire à la ronde comme les autres, dans le crâne même de ce Malheureux. Il est vrai que je le vomis presque sur le champ. Mais ce que je remportai de bon en tout ce-ci, c'est que soit que ce fût l'horreur d'avoir avalé de ce Bouillon; soit que ce fût l'effet des émotions qui m'agitèrent les sangs, en voyant une si sanglante Tragedie; en un mot quoi qu'il en fût, le lendemain je me trouvais en parfaite santé.


 CHAPITRE. XXXI.

*Raisons pour lesquelles les Sauvages prétendent être moins cruels que nous. Accouchement subit d'une Algonkine. Départ de l'Auteur pour aller chez les Tsonnontouans : Sa réception chez ces Iroquois. Danse du Calumet.*

A Lire la Description que je viens de donner dans le Chapitre précédent, touchant le suplice des Esclaves des *Ameriquains*, on ne peut regarder ces Peuples, qu'avec horreur, & on en doit concevoir d'abord l'idée qu'ils n'ont pas plus d'humanité que les Bêtes les plus féroces. Cependant à les entendre parler ils prétendent être moins cruels que nous & ils n'en usent ainsi que par représailles.

En effet le feu étant le suplice ordinaire dans presque toute l'*Amerique Septentrionale*, depuis un tems immémorial, par là ils se rendent redoutables les uns aux autres & croient se

Part. II.

N

tenir



tenir en respect. S'ils ne rendoient la pareille à ceux qui les traitent avec inhumanité, ils en seroient les Dupes & leur modération ne serviroit qu'à enhardir leurs Ennemis. Les Peuples les plus doux, sont forcés de sortir eux-mêmes hors des bornes de leur douceur naturelle, quand ils voyent qu'elle sert de pretexte à des Voisins Barbares, d'en devenir plus fiers & plus intraitables.

Les *François* en font un exemple. Lorsque pour se venger des *Iroquois*, on leur a permis de traiter leurs Prisonniers, comme ils traitoient les nôtres, ils ne les livroient pas toujours à nos Sauvages alliés, pour leur servir de Bourreaux, ils s'aquittoient fort bien eux-mêmes de cette fonction, & avec tant de fureur & d'acharnement, qu'on prétend même qu'ils ont encore raffiné sur les cruautés de ces Barbares. A la vérité, comme je l'ai déjà dit ailleurs, il falloit en user de la sorte; car cette rigueur qu'on jugea nécessaire les rendit moins entreprenans & les engagea bien vite à vivre en paix avec nous.

Les *Iroquois* prétendent être les moins cruels de toutes les Nations Barbares,  
par-

parceque, lorsqu'ils font brûler un Esclave, il y en a peu qui ne le plaignent & qui ne disent qu'il est digne de compassion. Il est vrai que parmi eux les Femmes se soucient peu d'assister à de pareilles exécutions. Il faut en excepter néanmoins quelques Furies, qui, comme par tout ailleurs, se trouvent souvent plus outrées que les Hommes; desorte que l'Esclave n'en est pas moins cruellement martyrisé.

Il est vrai aussi que leur Conseil a souvent permis aux Missionnaires de consacrer aux Patiens ces derniers momens, pour les faire entrer dans le chemin du Ciel; & il s'est trouvé des *Iroquois*, qui entendant la langue de ces Malheureux, leur servoient d'Interprètes, pour leur faire goûter les vérités éternelles, avec une bonté dont les Missionnaires-mêmes étoient étonnés & que Dieu a bien voulu fructifier, tant pour leur salut, que souvent pour celui de leurs Spectateurs. Les *François* & toutes les Nations de l'Amérique, regardent cependant les *Iroquois*, pour être les plus cruels & ne leur donnent point d'autre nom, que celui



de *Magouë*, qui veut dire *les Cruels* ; mais, pour bien leur rendre justice à tous, je crois qu'ils n'ont rien à se reprocher sur cet Article.

Cependant, quoiqu'on puisse dire contre la Barbarie des Sauvages envers leurs Ennemis qui tombent entre leurs mains, on doit d'un autre côté leur rendre cette justice, qu'ils se menagent plus entre eux, que ne font les *Européens*. Ils regardent avec raison comme quelque chose de plus barbare & de plus féroce la brutalité des Duels & la facilité de s'entre-détruire, qu'a introduit parmi nous un point d'honneur mal entendu, lequel expose tous les jours pour un rien, pour une parole mal digérée ou mal expliquée, les amis les plus étroitement unis. Ils ne font pas moins étonnés de cette indifférence que les *Européens* ont pour ceux de leur Nation ; du peu de cas qu'ils font de la mort de leurs Compatriotes, tués par leurs Ennemis. Chez eux un homme seul tué par un autre, d'une Nation différente à la leur, commet les deux Nations & cause une Guerre. Parmi les *Européens*, la mort de plusieurs

ne paroît intéresser personne. Ils ont vû sur cela des exemples de notre insensibilité qui les a surpris, & qui leur a inspiré pour nous du mépris & de l'indignation. Ils se sont offerts eux-mêmes à venger les *François*, qui ne paroissent pas touchés du massacre de leurs Frères & de leurs Concitoyens assassinés par d'autres Nations Sauvages. On n'a eu rien à répondre à leurs propositions & ils en ont été scandalisés.

J'aurois trop à dire si je voulois rapporter ici tous les reproches qu'ils me firent à moi-même, au sujet de nos manières d'agir, touchant notre ambition de dominer les uns sur les autres; nos vûes d'intérêts particuliers, qui causent tant d'inimitiés & de désordres parmi nous; qui y produisent même une misère & une pauvreté qu'on ne trouve point chez eux où chacun donne de ce qu'il a, ou du moins à manger à celui qui n'en a point: au lieu qu'un Pauvre chez nous, me disoient-ils, n'y est souvent pas si bien regardé qu'un Chien, à qui nous donnons plutôt un os à ronger ou du pain, qu'à ce Misérable qui est tous les jours sur le pas de



nos portes, ou dans une vilaine Cabane en danger d'y mourir de faim, au milieu de sa propre Nation; sans que ses Frères, qui le savent dans cet état, daignent lui donner du pain & de la viande qu'ils ont en abondance. Ils me dirent encore quantité d'autres choses de cette nature; mais il est tems de revenir à l'accouchement de mon *Algonkine*.

Cette Femme, comme je l'ai déjà dit, étant des plus acharnées à tourmenter le pauvre Malheureux Patient, quitta tout d'un coup, en laissant tomber à ses pieds un tison ardent qu'elle tenoit dans ses mains. Je crus d'abord, à la voir avancer vers la porte de la Cabane, qu'elle venoit y chercher dans le feu, qui y étoit, quelque nouvel instrument pour achever d'assouvir sa rage; car le rouge furnaturel, dont son visage étoit alors enflammé, ne pouvoit guère me dénoter autre chose: mais quel ne fut pas mon étonnement, quand je vis cette même Femme tomber en foiblesse auprès de ce feu & y mettre un *Enfant au Monde* en ma présence! Une autre Sauvagesse qui l'avoit suivie,  
sans

sans doute pour la soulager, eut à peine le tems de la soutenir par dessous les bras, que l'affaire en fut faite.

Cette Femme en accouchant, ne fit que s'écarter un peu & avec deux ou trois petits efforts & autant de grimemens de dents elle mit bas son Enfant, qu'elle ramassa presque aussitôt, se leva & l'alla laver elle même dans un peu d'eau tiède; & sans autre façon, elle l'enveloppa dans de vieux morceaux d'une couverture de laine fort sale & se trouva à notre Repas de chair humaine, où elle mangea d'un aussi bon appetit que les autres, sans paroître aucunement décontenancée ni malade. Je dirai à propos de ce-ci, que les *Ameriquaines*, quoique d'un temperament fort & robuste, n'ont point cependant cette fécondité que l'on voit en *Europe*.

Ce qui est peut-être aussi cause que toutes ces Nations Barbares ne sont pas beaucoup peuplées, c'est que les Sauvageesses n'ayant point de Vaches ni d'Animaux qui puissent suplérer à l'embaras où elles se trouveroient si elles venoient à avoir plusieurs Enfans



à alaiter en même tems, elles courroient risque de ne les pouvoir pas élever. C'est pourquoi dans l'*Amerique*, une Mère, qui aime ordinairement beaucoup son Enfant, le tient long-tems à la mamelle, & tant qu'il n'est pas bien en état d'être sevré, elle ne se laisse point approcher de son Mari.

Les Femmes enceintes se menagent peu pendant leur grossesse; elles travaillent à l'ordinaire, & plus elles approchent de leur terme, plus elles fatiguent. Elles vont aux Champs, portent de gros fardeaux sans difficulté & elles prétendent que ces exercices violens facilitent leurs couches & rendent leurs Enfans plus robustes. On ne peut nier qu'il n'y ait quelque chose de surprenant dans la facilité qu'elles ont à les mettre au Monde: n'y ayant jamais personne chez elles en titre d'office pour les aider en cela. Si elles sont surprises seules, en revenant des champs, elles se rendent ce devoir à elles-mêmes, lavent leurs Enfans dans la première eau froide qu'elles trouvent, retournent à leur Cabane, comme si de rien n'étoit, & dès le même jour elles

les paroissent capables de leurs exercices ordinaires.

Il ne paroît pas qu'elles ayent souffert, ni qu'elles soient malades, ainsi que je le viens de démontrer par l'exemple ci-dessus : ce n'est pas néanmoins qu'elles ne souffrent & que quelques unes même n'en meurent. Mais est-il étonnant, que des Femmes qui endureroient les plus cruels tourmens, sans jeter le moindre cri, si elles se trouvoient malheureusement attachées à un poteau, pour y être brûlées vives : est-il étonnant, dis-je, de voir ces mêmes Femmes surmonter les douleurs de l'Enfantement, par une force d'esprit admirable & s'abstenir autant qu'il dépend d'elles de donner la moindre marque d'une foiblesse, dont elles craindroient que leurs Enfans ne devinssent héritiers.

Quelques Missionnaires ont raporté à ce sujet, qu'un jour une Femme ayant un peu trop marqué sa sensibilité, une Personne entendit les Anciennes raisonner sur ce Phenomène, & conclure avec beaucoup de gravité, qu'il ne falloit plus qu'elle eût d'Enfans, par-



ce qu'elle ne pouvoit mettre au Monde que des Lâches.

L'Enfant de l'*Algonkine* qui venoit d'accoucher en ma présence étoit venu hors de terme. Il ne vécut que deux jours & on l'enterra fans cérémonie. Je m'ennuyois si fort dans ce Village, que j'aurois voulu en être bien loin. Cependant je fus forcé de n'en partir qu'après que l'on eut fait l'enterrement de ce nouveau né. Ce retardement, me disoit ma jeune *Marie*, étoit autant pour le retablissement parfait de ma santé, que pour attendre une douzaine de Sauvages *Algonkins*, qui devoient nous accompagner jusqu'au premier Village où nous allions. Ces Sauvages devoient s'y rendre pour y porter comme en triomphe, au bout de leur calumet de paix, la chevelure de notre *Renard* massacré.

Ma jeune *Abenaquise*, en me racontant toutes ces raisons, les circonstancia d'un trait qui me navra le cœur. C'étoit son Rêve au sujet de notre mariage dont elle me fit alors le recit, en ajoutant que ces *Algonkins* ne precipitoient leur départ, que pour nous faire l'honneur d'assister à mes nôces avec elle :

le: Ainsi leur compagnie ne pouvoit m'être qu'un aggravement d'affliction pendant toute notre route.

Bien loin donc d'être davantage amoureux & de croire que j'allois posséder un objet digne d'être aimé, cette jeune Sauvagesse au-contraire, quoique belle & très aimable, me parût tout d'un coup laide, affreuse & des plus haïssables. Il me sembloit même qu'au lieu d'aller à des nœces, on alloit me conduire au suplice. Néanmoins, pour dissimuler mon chagrin, je feignis de paroître très content & de languir même dans l'attente du doux moment de me voir bientôt son Epoux. Mais Hélas, quels rudes assauts ne me donnois-je pas intérieurement! Comment pouvoir haïr long-tems une jeune Personne dont la modestie, la douceur & les traits de beauté, rassemblés sur un même visage, me sembloient n'y être peints chez des Barbares que pour y triompher du cœur du monde le plus insensible! Comment pouvoir payer de haine l'amitié d'une telle Personne, de qui non seulement je tenois la vie d'une manière toute extraordinaire, mais  
qui



qui, par un effet d'une tendresse surnaturelle, cherchoit à me la conserver au peril même de la sienne propre, qu'elle avoit déjà pensé perdre & étoit encore prête à sacrifier, pour délivrer la mienne des suplices les plus horribles; c'est ce qu'on verra dans la suite.

Ce combat intérieur ne dura pas long-tems. Je l'avois aimé & la passion de l'Amour qui ne s'éteint souvent que pour mieux se rallumer, fut cause que je rendis bien-tôt les armes & que je me résolus enfin à tout ce qui pourroit en arriver. Cependant, comme il n'y avoit que le mot de *Mariage* qui m'étourdissoit, par raport à la situation de mes affaires, qui en rendoient les circonstances fâcheuses, je méditai bien vite à lui declarer le lendemain un Rêve aussi malicieux que le sien, qui pût, du moins autant qu'il me seroit possible, prolonger l'exécution de son prétendu mariage avec moi. Car, en un mot, les liens d'un véritable amour conjugale, qui dans une autre état m'eussent été fort agréables avec une Personne, surtout aussi aimable qu'elle me paroïssoit alors; ces liens dis-je, me  
fem.

sembloient devoir être dans peu de jours une chaîne, dont il me seroit impossible de supporter le poids.

Enfin le 1. Juin je partis de ce lieu accompagné de ces *Algonkins*, pour aller au premier Village des *Iroquois*, *Tsonnontouans*. C'étoit là où mes *Abe-naquis* esperoient de trouver un Missionnaire Jesuite, qui pût terminer mon prétendu mariage avec ma chère *Marie*.

Il est à propos d'avertir ici que, outre les douze *Algonkins* qui nous accompagnoient, il y avoit trois Femmes & particulièrement un *Fongleur*, qui n'étoit pas trop bien intentionné pour moi. Il devoit même rompre les mesures de mon Mariage, par raport à un de ses Parens & amis, qui étoit de cette même Bande.

Ce Parent ou ami âgé d'environ 35. à 40. ans, étoit éperduement amoureux de ma Maitresse, quoiqu'il eut déjà avec lui une Femme, mais les *Algonkins*, n'y regardant pas de si près, ne se font point scrupule d'en épouser deux & même quelquefois trois, quoique cette Poligamie ne soit guère permise aujourd'hui chez eux: c'est ce qui fit que le dessein de celui-ci étoit de se défaire de la sienne,  
pour



pour tâcher de se marier ensuite plus aisément avec la mienne prétendue, ou de me l'enlever à quelque prix que ce fût.

Comme les Sauvages ne font point de façon en amour & qu'ils vont d'abord au fait, il m'étoit impossible d'apercevoir la moindre marque de l'extrême passion, qui devoit troubler celui-ci dans l'inquiétude de savoir comment il viendroit à bout de son pernicieux dessein. Il ne paroissoit pas même jetter aucuns regards sur ma chère *Marie*, à moins que ce ne fût avec beaucoup d'indifférence, desorte qu'elle ne s'aperçut pas plus que moi, de l'amour interne, dont il brûloit pour elle. Il passoit pour bon Chasseur : qualité chez les Sauvages, qui fait toute l'estime & la recherche des bons Partis pour les Femmes en cas de mariage ! Cet *Algonkin* donc, quoique d'une Nation différente à mon *Abenaquise*, prétendoit par la suite l'emporter sur moi par rapport à cette avantage, dont il se prevaloit beaucoup. Pour cet effet, il avoit promis une récompense à son Parent le Jongleur, en cas qu'il pût l'aider à réussir dans cette entreprise, qui ne  
lais-

laissoit pas que de lui paroître un peu difficile, & c'étoit réellement en quoi il ne se trompoit pas.

La première journée, nous nous amusâmes à chasser sur des Cerfs, de sorte que nous ne fimes pas beaucoup de chemin; & le lendemain 2. *Juin*, je donnai jour, sans y penser, à cet Amoureux de pouvoir réussir dans son maudit projet. Voici comment: Dès le matin à mon reveil je feignis avoir fait un Rêve magnifique qui avoit beaucoup de raport à celui de ma Sauvagesse à laquelle je dis: „ que j'avois  
„ bien rêvé, qu'un Jesuite me marioit  
„ avec elle; mais que ce Jesuite étoit le  
„ *R.P. Cirene*, qui m'avoit défendu d'al-  
„ ler chez les *François*, de crainte que  
„ *Onnontio*, ou le Gouverneur Géné-  
„ ral, ne me punit de m'être marié sans  
„ son consentement & d'avoir négli-  
„ gé ses affaires. Ensuite je lui racon-  
„ tai que ce R. Père, qui étoit un Ami  
„ intime d'*Onnontio* m'avoit engagé à  
„ demeurer pendant quelque tems  
„ auprès de lui avec elle, jusqu'à ce  
„ qu'il eût envoyé un Blanc ou une  
„ Lettre en ma faveur à ce Général.  
Ce



„ ce que je ne manquai pas de circon-  
 „ stancier, en ajoutant, que je m'étois  
 „ vû effectivement demeurer à *Na-*  
 „ *ranzouac*, & y recevoir la reponse  
 „ de ce Grand Chef des *François*, qui  
 „ me rapelloit auprès de lui, en m'en-  
 „ voyant beaucoup de présens, pour  
 „ remercier ses Parens de l'honneur  
 „ qu'ils me faisoient, en m'agrément  
 „ pour leur Gendre. ”

Si ce Rêve imaginaire présageoit à  
 ma Sauvagesse une réussite conforme  
 à ses intentions, d'un autre côté il m'en  
 devoit produire une des plus avanta-  
 geuses aux miennes, puisque le *R. P.*  
*Cirene*, demeurant proche des *Anglois*,  
 étoit capable de me faire évader, avant  
 que d'en venir à son exécution. Il eut  
 à peu près l'effet que j'en attendois :  
 car mon prétendu Beau-Père ne fon-  
 gea plus à me vouloir conduire du  
 côté des *François*. Il résolut d'abord de  
 me laisser avec sa Fille au premier Vil-  
 lage où nous allions, tandis qu'il iroit  
 au sien, autant pour y accomplir son  
 Rêve sinistre, que pour y porter ses  
 Marchandises & y annoncer mon fu-  
 ture Mariage. D'ailleurs mon Songe

figuré me fut d'autant plus heureux que mon Rival, que je ne connoissois point, préméditant de m'assassiner, trouvoit jour par ce retardement à n'en point précipiter l'exécution, dans l'esperance de pouvoir mieux faire son coup par la fuite. Ce Misérable avoit déjà pris le dessein de me tuer avant que j'arrivasse au Village & il auroit pu facilement y réussir, sur-tout dans les premiers jours que je m'abandonnois inconsidérément avec lui à la Chasse.

Le 8. Juin sur les 9. heures du matin, nous arrivâmes à un Village des *Iroquois Tsonnontouans*, qui habitent à environ cinquante lieuës du grand *Saut de Niagara*. Le plus âgé de mes *Algonkins* y entra le premier, marchant à notre tête & portant en main un grand Calumet, auquel il avoit attaché la chevelure de notre infortuné *Renard*. Ce Calumet étoit d'une pierre d'un rouge semblable à celui du Corail & polie comme du marbre. Cette pierre, au milieu de laquelle étoit creusé le foyer de la pipe, où l'on insère le tabac, pouvoit avoir environ quatre pouces



de longueur. Une de ses extrémités formoit une figure de hache & l'autre servoit à emmancher un bâton long d'environ deux pieds. Ce bâton, un peu plus gros que celui de nos petites Cannes de joncs pliantes, étoit percé par le milieu & embelli de la tête & du cou d'une espèce de Canard, dont le plumage rare & luisant étoit fort beau & couvroit ce tuyau ou lui servoit de fourreau jusqu'à la moitié: le reste étoit orné de quelques cheveux longs & pendants de plusieurs Nations conquises: mais la chevelure de notre *Renard*, qui y pendoit toute entière, empêchoit qu'on ne les pût voir. Il étoit encore enjolivé de grandes plumes rouges, vertes, jaunes & d'autres couleurs, empanachées dans le cou du Canard.

Les Sauvages font autant de cas de ce Calumet que si c'étoit la chose du Monde la plus sacrée. Rien n'est plus mystérieux chez eux. Ils s'en servent dans leurs affaires, les plus importantes. Ils le regardent comme le Dieu de la Paix & de la Guerre, l'Arbitre de la vie & de la mort. C'est assez de le  
por-

porter sur foi & de le faire voir, pour marcher en assurance au milieu des Ennemis, qui dans le fort du Combat mettent bas les armes quand on leur montre. C'est pour cela que les *François* ont été obligés de s'en servir dans les Guerres qu'ils ont euës contre ces Barbares, qui leur ont reproché quelquefois, comme un crime des plus énormes, d'avoir violé la foi du Calumet; car les *François*, surtout lorsqu'ils se voyoient les plus forts, n'étoient pas toujours d'humeur à suspendre leurs armes, pour respecter une Pipe à tabac.

Ces Barbares ont plusieurs sortes de Calumets: ils en ont pour la Paix, pour la Guerre, pour affermir leurs différends ou pour parler aux Etrangers. J'en ai vûs qui étoient faits indifféremment d'une pierre rouge, noir ou blanche & ne ressembloient pas mal à une hache d'armes. Ils avoient presque tous, plusieurs tresses de cheveux de Femmes, entrelassés de diverses manières. J'en ai vûs aussi auxquels on avoit attaché deux aïles d'Oiseaux; ce qui les faisoit ressembler assez bien



au Caducée de *Mercuré*. C'est un signe de Guerre, quand le bâton du Calumet est peint de vermillon dans l'entre-deux des cheveux. Aujourd'hui le Calumet n'est plus si en usage, qu'il l'étoit autrefois qu'on s'en servoit même pour le commerce.

Les premiers *Tsonnontouans*, qui nous virent arriver dans leur Village avec notre Calumet, se mirent à faire un grand cri de joye. Tous ceux qui étoient dans leur Cabane en sortirent bien vite & se rangèrent en haye, pour nous laisser passer jusqu'à l'endroit où étoit leur Chef. La reception qu'on nous y fit, fut à peu près pareille à celle que l'on m'avoit déjà faite à *Naranzouac*. Le diner y fut bientôt prêt, chacun y chanta & dansa tant qu'il voulut, après quoi on nous servit une Sagamité assaisonnée de plusieurs Chevreuils. A la fin de ce Repas, qui étoit un peu splendide, un de mes *Algonkins* se leva, & tenant en main notre Calumet, il harangua en stile d'Orateur, toute l'Assemblée à laquelle il rendit compte de notre arrivée. Ce Discours emphatique dura près d'une demie heure  
pen-

pendant laquelle les Assistans faisoient de tems en tems des *Ho, ho*, d'applaudissemens si réitérés, que j'en étois étourdi.

J'ai fait une traduction de cette Harangue selon qu'elle m'a été interprétée ; mais elle ne vaut pas la peine d'être rapportée ici. Je dirai néanmoins pour en donner une idée, qu'il commença par dire : *Que vos Cabanes vont être fermes, ó Iroquois ! Que vos Femmes vont y allaiter à l'aise vos Enfans ! car la hache est renversée & doit être enterrée si avant, que vos Bleds-d'Inde vont croître dessus, sans que vous puissiez jamais la déterrer ! Les Outagamis sont defaits ! vous le savez ó Iroquois ! & vous n'ignorez pas qu'ils vous ont été Traîtres & n'ont été vos Alliés contre nous & contre les François, que pour vous sacrifier à leurs Interêts ! Combien de fois ont-ils bu dans le crâne de vos têtes, &c.* Il vouloit dire dans le crâne de leurs Parens ou de leurs Ancêtres & la hache enterrée si avant, &c. étoit une expression métaphorique pour signifier que la Guerre étoit éteinte ou enterrée pour jamais. Le reste n'est qu'un long verbia-




ge, dans lequel il fit un recit circonstancié de toutes les cruautés, que ses Frères & lui, avoient exercées sur le corps du pauvre *Renard*, dont il montrait la chevelure, & il termina son Discours en vantant extrêmement les hauts Faits de sa propre Nation & de celle des *Iroquois* qui l'écoutoient.

Cette Harangue étant finie, on s'exerça à la Danse du Calumet. Cette Danse étoit à peu près de même que celle que j'ai rapportée de l'*Athonront*, \* excepté que celui qui tenoit le Calumet de Paix dansa premièrement seul & que tous les Spectateurs étoient assis en rond pour l'environner & le soulager, en battant la mesure de ses chansons. Au bout d'un certain tems, dansa avec lui qui voulut. Ce fut alors que la Musique redoubla & devint bien plus animée : car chacun des Danseurs chantant sa chanson selon la cadence du Tambourin, leur voix fut encore accompagnée de celle de tous les Assistans : ce qui composoit une espèce d'Harmonie assez divertissante.

C H A

\* Voyez, *Chap. XVII.* pag. 279.


  
 CHAPITRE XXXII.

*L'Auteur est enlevé de chez les Tsonnontouans : ces Sauvages vont à son secours. Ses Conducteurs Algonkins le lient comme un Esclave. Il échappe de leurs mains & tombe entre celles de deux Abenakis dont l'un, qui est l'Amant de sa Maîtresse, le délivre des mains de ses Ennemis.*

J'ai remarqué depuis mon Retour, que nous avions laissé derrière nous quelques Villages des *Iroquois Goyogouens*, de manière que nous aurions pû arriver plus promptement chez eux, que chez les *Tsonnontouans* : mais mon Beau-Père prétendu, avoit rêvé qu'il devoit se rendre au Village où nous étions alors. C'est pourquoi il n'avoit pas voulu passer par d'autres. Le chagrin de n'avoir pas prévu dans son rêve qu'il s'arrêteroit malgré lui avec des *Algonkins*, lui fatiguoit, je crois, assez l'esprit.



Ce Village des *Tsonnontouans*, où nous étions arrivés, n'étoit pas alors fort peuplé ; car la plûpart de ses Habitans étoient allés en Traitte à la Foire de *Montreal*. C'étoit la saison. Le Jesuite même , qui leur servoit de Missionnaire, étoit de retour à son Couvent de *Quebec* : ce R. Père avoit sans doute fini sa Mission ; car ces Sauvages me dirent, qu'ils en attendoient un autre, pour occuper sa place.

Leur Chef parloit un peu François, aussi bien que deux autres de ses Compatriotes, avec qui j'eus l'avantage de converser. Ils me firent beaucoup d'amitié & eurent pour moi toute la considération qu'ils auroient pu témoigner à un Officier d'importance. Les trois premiers jours se passèrent en jeux & en divertissemens de chasses & de danses ; mais le quatrième, que mes *Abenakis* avoient limité pour leur Départ, pensa me devenir funeste, & voici comment.

Mon prétendu Rival avoit déjà noyé sa Femme, sans que Personne le sût. Il n'y avoit pas plus d'une demie journée qu'il avoit fait ce malheureux coup, quand

quand il en parut tout troublé & comme impatient de ne la point voir revenir d'où il l'avoit, disoit-il, envoyée, pour chercher des Racines. Ce Forfait n'étoit que la moitié de celui que ce Scelerat avoit projeté, pour venir à bout de ses desirs; car ce Barbare prevoyant bien que tant que je vivois, il ne pourroit réussir dans ses Amours, il avoit formé le dessein de se défaire de moi, de quelque manière que ce pût être. D'ailleurs mes *Abenaquis* étant sur leur départ, il lui étoit important de parfaire son maudit projet avant qu'ils partissent.

Ce Meurtrier avoit aussi remarqué, que j'aimois passionnément la chasse. C'est pourquoi le 12. *Juin*, jour du départ de mes *Abenaquis*, il vint dès le matin m'éveiller en me tirant doucement par le bras, & tenant en main son fusil, il me fit signe en riant, de prendre le mien, en me faisant aussi comprendre de la main, que nous ne ferions que le tour du Village, & cela seulement, pour voir si en cherchant sa Femme, nous ne trouverions pas du Gibier. Comme il étoit accompagné



du Jongleur & que l'un & l'autre ne m'avoient jusqu'alors donné aucun sujet de me méfier d'eux, je fus tout d'un coup prêt & les suivis sans faire de bruit, de peur d'éveiller mes Sauvages, qui dormoient à côté de moi. L'esperance de les surprendre à leur Reveil, en leur apportant du Gibier pour leur départ étoit tout ce qui m'occupoit l'esprit.

Je marchai donc avec ces deux Traîtres insignes, sans me douter de la moindre supercherie: mais à peine fus-je à 40. ou 50. pas de ce Village, que le Jongleur me quitta, comme pour aller chasser d'un autre côté, ou ne pas être témoin de ce qui alloit se passer à mon sujet. Il ne m'eut pas plutôt abandonné que le Coquin, qui restoit avec moi, se saisit de mon fusil & me mit entre les mains de deux de ses Camarades qu'il avoit apostés dans cet endroit pour m'y attendre.

Ces deux nouveaux Ministres de la barbarie, me firent entrer promptement dans leur Canot & nagèrent si vigoureusement, qu'en peu de tems je me vis très éloigné de ma chère Maîtresse.

se. J'étois d'autant plus saisi de ce procédé, que je n'en pouvois deviner la cause. Heureux encore si j'eusse pû leur parler, peut-être alors que m'étant expliqué avec eux, j'aurois profité de cette conjoncture pour me faire conduire aux *Anglois*. Mais non, il fallut me laisser aller, à peu près comme un Criminel que l'on mène au suplice.

Autant que je le puis encore conjecturer, ils avoient dessein de m'assassiner dans quelque lieu fort éloigné ou de me noyer dans le grand *Saut de Niagara*. Mais la rencontre qu'ils firent de trois Sauvages *Iroquois*, de la Nation des *Goyogouens*, fut cause qu'ils changèrent de sentiment; car, ainsi que je l'ai appris par la suite, ces *Iroquois* leur ayant demandé qui j'étois & où ils alloient avec moi, ils leur repondirent que j'étois un Deserteur, qu'ils reconduisoient à la Garnison du premier Fort François, qui est du côté du fameux Saut que je viens de nommer: sur quoi ceux-ci leur ayant repliqué qu'ils n'en prenoient pas le chemin, ces Traîtres redescendirent la même Rivière que nous  
venions



venions de monter & en enfilèrent ensuite une autre, qui étoit toute remplie de Cascades ou de Rapides; desorte que voulant la descendre sans mettre pied à terre, afin d'aller plus vite, leur Canot se brisa & ils furent obligés de s'arrêter pour le recoudre.

Pendant ces entrefaites, les trois *Iroquois Goyogouens* eurent le tems d'avancer chemin; & un bonheur pour moi fut qu'au lieu d'aller droit à leur Village, ils passèrent par celui d'où je sortois, où on ne manqua point de leur demander s'ils m'avoient rencontré. Leur rapport surprit extrêmement mon Rival, qui ne s'attendoit point à recevoir une pareille confusion. Ce Scelerat, qui étoit retourné à ce Village, avoit dit en se lamentant à son arrivée, qu'il avoit trouvé sa Femme noyée sur une Roche dans un Rapide; que l'ayant voulu tirer hors de l'eau, je m'étois noyé aussi, en voulant l'aider, & qu'il n'avoit pu me secourir parceque le Courant m'avoit emporté, desorte qu'il ne favoit pas où l'on pourroit me repêcher.

Cette nouvelle attrista tous les Habitans

bitans que j'avois vus dans ce Village ; car j'ose dire que j'en étois aimé : la plupart même se mirent dans leur Canot, pour aller sonder par tout le Rapide ; mais ne m'y ayant pas trouvé , ils revenoient quand ces *Iroquois Goyogouens* arrivèrent , & confirmèrent le soupçon qui commençoit à naître sur la fourberie de mon Rival. Cet imposteur s'en disculpa néanmoins , en faisant accroire que je m'étois peut-être sauvé à la nage & qu'il n'étoit pas étonnant que les Sauvages, qui me conduisoient, ne me connoissant point , ne me prissent pour un Deserteur. Il fut même le premier à dire qu'il vouloit courir après eux pour tâcher de me rattraper ; & effectivement , pour mieux cacher son crime il se mit du nombre d'une vingtaine d'*Iroquois Tsonnontouans* , qui animés par l'exemple de leur Chef , résolurent de ne point retourner à leur Village , qu'ils ne m'eussent trouvé mort ou viv.

Il étoit presque nuit quand ils partirent , pour courir à ma recherche ; car il étoit fort tard lorsque les *Iroquois Goyogouens* arrivèrent dans ce Village. Ces  
trois



trois Sauvages voulurent être aussi de la Partie, de même que mes *Abenaquis*: de sorte que le nombre de ces differens Détachemens composoit vingt-huit Personnes, y compris le Jongleur.

Cependant ma chère Maîtresse, malgré sa pudeur & sa modestie ne put s'empêcher de faire paroître sa douleur, en versant quantité de larmes. Ce qui la rendoit encore plus inconsolable étoit la persuasion dans laquelle on l'avoit mise, que je m'étois évadé pour ne point l'épouser; car les deux Sauvages *Tsonmontouans*, qui parloient François, lui avoient confié indiscrettement, que je leur avois proposé de l'argent & toutes mes Pelleteries, en cas qu'ils voulussent me conduire en secret chez les *Anglois*; desorte donc que son amour pour moi, commençant alors à se convertir en depot ou plutôt en rage & en furie, j'avois bien autant à craindre de sa part, que de celle de mes Conducteurs; car cette jeune Fille ne méditoit pas moins que de m'assassiner elle-même, ou de me faire brûler vif. Mon scelerat de Rival, qui présentoit aussi par ce dernier raport, que tous  
mes

mes *Abenaquis* étoient mal intentionnés pour moi, ne manqua pas de s'en prévaloir. Il en parut indigné & leur jura même de les venger de ma perfidie, en cas qu'il me rencontrât le premier. Le prétexte n'étoit pas mauvais pour lui : mais revenons à mes deux Conducteurs.

Comme il y avoit tout lieu d'appréhender pour eux, si par hazard les trois *Goyogouens* venoient à s'arrêter au Village d'où nous sortions, ces deux Barbares n'eurent pas plutôt mis leur Canot en bon état, qu'ils voulurent avancer chemin. La saison le leur permettoit. Le Ciel étoit serain & on pouvoit voyager hardiment pendant la nuit. C'est ce que firent donc ces Maîtres Coquins.

Le lendemain dès la pointe du jour, ils se trouvèrent si fatigués qu'ils furent forcés de mettre pied à terre au premier Portage & de se reposer. Cet Endroit est bien près du Lac *Ontario* autrement dit *De Frontenac*. Ce fut là donc où ces deux Scelerats, craignant que je ne leur échappasse, s'avisèrent de me lier par les mains & par les pieds entre



tre quatre piquets ; desorte que j'étois attaché contre terre, en forme de croix de *St. André*. Telle est la manière dont ces Barbares gardent ordinairement leurs Prisonniers. L'un d'eux n'étant pas encore content de cette horrible gêne, me mit par surcroît, une corde au col qu'il s'attacha ensuite au bras, afin qu'en cas que je vinsse à faire quelques efforts pour me délier, cette corde du moins pût le reveiller & l'avertir d'y porter remede.

Il ne m'est pas possible d'exprimer quelle fut alors ma douleur. Il suffit de dire, que, outre quelques cailloux qui me bleissoient le dos, les Maringouins venant à m'affaillir de toutes parts ; mon visage en proye à leurs piquures, ne devint qu'une seule playe : en un mot j'en fus si incommodé, que peu s'en fallut que je n'en perdisse la vue. J'avois beau remuer le tête, pour les faire en aller, ils sembloient au-contraire de plus en plus acharnés sur ma triste peau. Enfin à force de remuer, pour épouvanter ces impitoyables Insectes, un de mes liens se cassa. Il n'y en eut qu'un seul qui m'embarassa ; c'étoit celui de  
mon

mon cou, parcequ'il correspondoit au bras de mon Gardien.

Je balançai quelque tems pour savoir si je devois couper ce lien; mais les ronflemens de mes deux Sentinelles endormies, me dictant de risquer le tout pour le tout, j'en eus bientôt fait l'affaire avec un petit canif, que je tirai subtilement hors d'une de mes poches. Il me servit aussi à couper les autres liens. Ce coup fait, je sautai aussitôt sur les armes de mes deux Dormeurs & m'en étant saisies, je fus vingt fois tenté de les assassiner. Je levai même deux fois la hache pour en frapper un de ces Barbares; mais un certain remord de conscience retenant mon bras, je me contentai d'entrer dans leur canot & de prendre la fuite. Au bout d'une lieuë & demie ou environ, je me trouvai dans un endroit, où la Rivière étant un peu trop rapide je mis pied à terre & brisai ce Canot que j'abandonnai aux Courans & marchai à l'aventure.

Quoique j'eusse deux fusils, deux haches, de la poudre & du plomb, je ne me sentoie pas néanmoins assez ar-



mé. Jamais de ma vie je ne me suis senti si foible & si timide. Il me sembloit que je venois de faire le plus mauvais coup du monde & que j'avois un Regiment d'Ennemis sur les bras : le moindre vent, la moindre feuille qui tomboit me faisoit tressaillir ; un tremblement continuel se faisoit malgré moi de tous mes membres. Je m'en voulois mal à moi-même de me voir dans cet état & d'avoir si peu de fermeté dans une occasion surtout où j'en avois un si grand besoin. Mais qu'y faire, l'idée seule de me croire proche de quelque Garnison Françoisé me causoit tout ce trouble & je croyois, avec raison, devoir beaucoup plus craindre de ce côté que de celui des Sauvages.

Après avoir marché pendant plus de quatre heures, sans savoir où j'allois & sans rencontrer personne, je m'arrêtai enfin sur le bord d'une Rivière où je tuai six Tourterelles d'un seul coup de fusil. Je plumai bien vite tous ces Animaux, & je n'eus pas plutôt fait du feu à la faveur du bassinet d'un de mes fusils, que je vis venir à moi deux Sauvages. La vue de

ces deux Hommes me troubla tellement l'esprit, que, sans faire aucune reflexion, je les pris d'abord pour mes deux *Algonkins*. Je me mettois même déjà sur mes gardes & allois les coucher en joué, quand par bonheur un de ces nouveaux-venus me cria de loin *Bon jour Frère*. A ces mots je reconnus mon erreur & me laissai aborder. Je leur demandai d'abord s'ils parloient François & tous deux m'ayant répondu: *Oui*, & qu'il étoient de la Nation des *Abenaquis*, je n'en demandai pas d'avantage. Ils me présentèrent la main & s'affirent à côté de moi. Une chose qui surprendra sans doute le Lecteur, c'est que l'un des deux, nommé *Henri*, étoit l'Amant de ma Maitresse & celui dont j'ai déjà parlé.

Ce *Henri* étoit un jeune Homme bien fait, d'un grand cœur & brave de sa personne aussi bien que son camarade. J'avois tant de choses à leur dire, que je ne m'informai point de leur nom. D'ailleurs il me paroissoit fort peu important pour mes affaires dans lesquelles je ne les croyois nullement intéressés. Ils m'apprirent en me présentant



un petit Flacon d'eau-de-vie, dont ils me firent boire, que je n'étois pas fort éloigné du Fort *De Frontenac*, où ils me conduiroient bien si je souhaittois.

Je les remerciai, comme l'on peut croire, & leur racontai bien vite les raisons qui m'obligeoient de m'écarter de cet endroit; & comme ils me paroissoient tous deux Bons Enfans, je les fis manger avec moi chacun une couple de Tourterelles & leur recitai amplement, durant ce petit repas, toutes mes Aventures depuis *Quebec*, jusqu'au lieu où ils me voyoient. Je ne manquai pas surtout de leur bien particulariser toutes mes amours avec ma Sauvagesse; de leur vanter sa beauté & son attachement pour moi; mais en même tems je leur fis sentir l'impossibilité où j'étois de couclure aucun mariage avec elle. C'est pourquoi je leur ajoutai, que s'ils vouloient me conduire aux *Anglois*, non seulement j'étois capable de les payer d'avance de toutes leurs peines; mais même de les en faire encore recompenser à *Quebec*, sur un billet de ma main. Ces deux Sauvages, au lieu de me répondre, me tournèrent le dos, & s'entre-re-

gar-

gardant ils conversèrent environ un quart d'heure ensemble sans daigner me mettre de leur conversation.

Autant surpris que fâché, je m'imaginai d'abord qu'ils ne possédoient sans doute qu'imparfaitement notre langue. C'est pourquoy je me mis en devoir de leur recommencer la même Histoire, syllabe pour syllabe & d'un ton plus lent : sur quoy ce *Henri*, se tournant vers moi, me dit d'un ton brusque : *Tais-toi, tais-toi seulement, & ne me casse point la tête, je n'ai point oublié ce que tu m'as dit & ne me soucie pas de t'entendre davantage.* Je ne pus m'empêcher de lui dire que je n'avois point de tems à perdre & que si ses affaires ne lui permettoient pas de me conduire si loin, que je le suppliois du moins de me conduire au Village où étoit ma Maîtresse. En même tems je lui présentai un Louis, deux Louis, trois Louis d'or : mais point de réponse ; il secoua simplement la tête & me rejetta mon argent. Me voilà donc plus étonné que jamais ; car tous les Sauvages sont naturellement si intéressés, que je ne savois que penser de ceux-ci.



Ces jeunes Gens venoient de la Foire de *Montréal*, où ils avoient conversé avec deux *Iroquois*, que nous avions rencontré, bien loin avant que de nous voir arrêtés par des *Algonkins*. Comme il ne nous arriva rien d'extraordinaire avec ces *Iroquois* je n'en ai point parlé. Mais présentement, il est à propos de dire que ces deux Sauvages s'étoient rendus à la Foire de *Montréal*, par un chemin beaucoup plus court que le nôtre. Ce jeune *Henri*, les y trouvant, ne manqua point de s'informer de leur Voyage & de leur demander s'ils n'avoient point, par hazard, fait rencontre de sa chère Pretendue. On peut juger de ce que ceux-ci lui répondirent, puisque ce jeune Homme venoit au devant d'elle, & précisément par le même chemin que nous devions prendre.

Ces deux jeunes Gens trop équitables pour des Barbares, ayant pesé profondément toutes les circonstances de mes affaires, & vû par mon ingénuité à leur raconter mes amours, qu'il n'y avoit pas la moindre faute de ma part, ils en conçurent une si haute esti-

me pour moi, qu'il n'est pas possible de s'imaginer jusqu'où ils l'ont poussée. Jamais Amant, aussi passionné que l'étoit cet *Henri* pour sa Maitresse, n'auroit pu étouffer son amour avec autant de grandeur d'ame, que le fit ce Sauvage en ma faveur. Il aimoit éperduëment sa chère *Marie*, il est vrai : mais, Maître de ses Passions, il l'aimoit d'une façon à lui abandonner tout autre Amant que lui, qui eut pû mieux lui plaire, & cela dans la seule vuë de lui voir posséder ce qu'elle aimoit. C'est ce que l'on pourra voir dans la suite.

Ces deux jeunes Gens après avoir donc bien pensé sur ce qu'ils avoient à faire, prirent enfin la resolution de me reconduire au Village d'où l'on m'avoit enlevé. C'est pourquoi, se levant de leur place, ils me dirent de les attendre un moment, tandis qu'ils iroient querir leur Canot, qu'ils avoient laissé un peu plus loin sur le bord de la même Rivière où j'étois.

Pendant ces entrefaites voici arriver mes deux Conducteurs. Ils étoient dans un Canot, accompagnés des deux Scelerats qui m'avoient livrés entre leurs



mains. Aussi-tôt qu'ils me virent, ils jettèrent un grand cri & mirent pied à terre, pour m'attraper : mais me voyant sur la défensive derrière un grand arbre, l'un d'eux me lâcha un coup de fusil, qui fit long feu, & par bonheur pour moi qu'il donna dans le même arbre qui me couvroit. A ce bruit mes deux *Abenaquis* coururent à mon secours & me voyant embarrassé, ils tombèrent comme des furieux sur mes *Ennemis*, qui ne se méfioient pas d'eux, & sans vouloir écouter aucunes raisons, ils les désarmèrent, en leur donnant quantité de coups des mêmes perches qui leur servoient à piquer de fond dans les Rapides.

Les cris de ces Misérables éclatèrent tellement dans le Bois, que dans l'instant je vis venir à nous cinq *Iroquois Tsonnontouans*, qui m'y cherchoient. Ceux-ci nous abordèrent amicalement & furent fort étonnés du trouble qu'ils y trouvèrent à mon sujet. Mais après s'en être informés, ils furent très scandalisés du procédé des *Algonkins*, contre qui ils murmurèrent beaucoup. Trois d'entre ces

*Iro-*

*Iroquois* nous quittèrent sur le champ pour aller avertir leurs autres Detachemens que l'on m'avoit trouvé, & dans l'espace de deux heures tout au plus, je me vis accompagné d'une vingtaine de Sauvages, sans compter mes quatre Coquins. Il ne manquoit de toute la troupe, qui me cherchoit, que mon Beau-Père prétendu, ses deux Fils & les trois *Goyogouens*, que nous n'attendimes point, parceque quelques *Tsonnontouans*, les avoient vus retourner au Village. Vers le soir de ce même jour, tous ces Sauvages contens de m'avoir trouvé, résolurent de cabaner dans cet endroit pour s'y delasser de leur fatigue; desorte donc que nous n'en décampâmes que le lendemain.



## C H A P I T R E   X X X I I I .

*L'Auteur est maltraité par sa Maîtresse: son Rival Algonkin est accusé d'avoir noyé sa Femme : Les Iroquois s'assemblent pour lui faire son Procès. Manière dont ces Barbares se comportent dans leurs Conseils. L'Algonkin est condamné & mis à mort. Quelle est la fonction des Orateurs chez les Sauvages.*

**L**E 14. Juin, je partis dès le matin avec tous ces Sauvages, pour me rendre avec eux à leur Village. Je devois en être bien éloigné, puisque malgré toute leur diligence & les Cou-rans qui nous emportoient, nous n'y arrivâmes cependant que le lendemain vers les deux heures après midi. Il est vrai que nous fîmes quantité de détours & que nous eûmes trois petits Portages qui nous arrêtèrent un peu.

Si nous fussions arrivés un peu plus tard, je n'y aurois plus trouvé ma jeune

ne *Abenaquise* ; car elle étoit déjà dans son Canot avec ses Parens , prêts à partir pour leur Village. Cette jeune Fille , aussi furieuse qu'une Harpie , ne m'eût pas plutôt aperçû , qu'elle mit pied à terre , vint droit à moi , & pour premières caresses , me déchargea un grand coup d'aviron sur la tête , après quoi elle se jeta sur moi , me saisit par les cheveux , me mordit le bras & me fit sentir par ses ongles sur mon visage : *Quid furens Fœmina possit* , \* jusqu'où peut aller la furie d'une Femme !

Comme je ne m'attendois point à une telle reception , il lui fut facile de me faire porter des marques de sa colère ou pour mieux dire de sa rage : mais sans lui donner le tems de l'assouvir , je me defendis si bien , que sans lui faire aucun mal , je la renversai par terre. Elle s'en releva néanmoins , & revenoit déjà sur moi quand elle se vit arrêtée par son Amant *Henri*. Cette jeune Furieuse , n'ayant eu des yeux que pour moi , ne l'avoit pas encore aperçû. C'est pourquoi , autant

ef-

\* *Virgil*. Lib. V. vs. 6.



effrayée que surprise par ce coup d'œil imprevû , elle devint toute pâle & tomba comme évanouie entre les bras de ce jeune Homme , qui ne savoit que comprendre dans tout son procedé. Pour moi , la crainte de l'avoir blessé , me saisit tellement , que je me sauvai bien vite dans la Cabane du Chef , sans vouloir être davantage Spectateur ou plutôt Acteur d'une Scène , où certainement on eût bien pû continuer à me faire jouër le plus vilain Rôle.

Les Maringouins m'avoient enflammé le visage d'une telle façon , que les douleurs cuisantes que je ressentois de leurs piquures , m'empêchoient d'être sensible à celles des coups d'ongles de ma bonne Amie , qui m'avoit mis les jouës toutes en sang. Mais , quelle bonne Amie , me disois-je en moi-même , assis seul à côté d'une Femme à qui je ne pouvois parler ! Sont-ce là donc les caresses & les effets de la tendresse du monde la plus sincère ! Il n'y a que deux jours , que tout paroïsoit engager cette jeune Personne à me faire des protestations d'un devouement inviolable à toutes mes volontés ! Qu'est donc devenu ce

par-

parfait Modele d'une douceur & d'une modestie tant à souhaiter parmi les Femmes & si capables de charmer tous les cœurs? Cette jeune Fille seroit-elle enforcélée! &c. Enfin j'en étois à faire ces sortes de reflexions, quand je la vis paroître à la porte de la Cabane où j'étois & me crier d'un ton menaçant: *Tu vis encore Traître! Tu me regarde indigne; Et par ma faute, la vie que tu tiens de moi ne t'est pas encore ôtée! Ah! tu mourras Chien, oui, Et tu ne mourras que de ma main. Attends seulement un peu là, que je t'apprenne à me bien connoître.* En même tems elle disparut.

Elle étoit accompagnée d'une troupe de Sauvageſſes & de Sauvages qui se mirent à rire d'entendre ses paroles aux-quelles ils ne comprenoient rien. A peine fut-elle partie, que le Chef de ce Village vint s'asseoir à côté de moi avec les deux *Tinnontouans* qui parloient François. Un de ces deux derniers prenant la parole, me dit qu'il étoit très mortifié d'avoir déclaré indiscrettement à ma Maitresse, ce que je lui avois confié au sujet du départ  
clan-



clandestin que je voulois faire avec lui. Il me pria instamment de l'excuser aussi-bien que son Camarade, d'autant qu'ils étoient innocens tous deux, en ce qu'ils m'avoient cru effectivement parti, pour terminer avec d'autres Sauvages le même voyage que je leur avois proposé. Ensuite ils m'ajoutèrent, l'un & l'autre, qu'ils voyoient bien que la colère de ma Maitresse ne provenoit que de leur indiscretion à ce sujet; mais que je ne devois point m'affliger, parce qu'ils repareroient bien leur faute si je voulois, en faisant accroire à cette jeune Sauvagesse, que ce qu'ils en avoient dit n'étoit que pour rire.

Je leur repondis en les remerciant, qu'il n'étoit pas necessaire qu'ils fissent pour moi aucun mensonge: mais que s'ils avoient quelque bonne volonté de me rendre service, je les suppliois de me dérober, le plutôt possible, au ressentiment de mon enragée Maitresse, puisque le chagrin de me voir déjà criminel envers elle, pour une semblable proposition, m'occupoit bien moins l'esprit que le desespoir de n'être pas

veritablement coupable de son execution.

Après cela je leur remontrai, que vû ce qui venoit de se passer entre elle & moi, j'aimerois mieux périr en m'abandonnant seul dans leurs Forêts, que de me jamais refoudre à épouser un Diable aussi trompeur que me paroissoit cette jeune Fille : Qu'au surplus, quand bien même son prétendu mariage avec moi redeviendroit possible par un retour, que je n'attendois certainement pas de sa part, mes affaires d'un autre côté ne me permettroient absolument point d'y consentir.

Ces Sauvages attendoient le retour de leurs Parens qui étoient à la Foire de *Montréal*. C'est pourquoy il leur étoit impossible de me conduire, disoient-ils à moins qu'ils ne fussent revenus. Notre conversation dura bien une heure, tant à ce sujet, qu'à celui de mon enlèvement dont je leur fis le recit avec toutes les circonstances. Le Chef surtout en fut des plus touchés d'indignation; mais par un effet d'une prudence naturelle à ceux de sa Nation, il ne m'en fit rien paroître. Il me dit seulement de me taire sur cet

Ar-



Article & de n'en plus parler, telle chose qui arrivât.

Ce Chef avoit-dessein de me rendre prompte & bonne justice: mais la chose demandoit à être consultée, bien pe-sée & examinée avant que d'en venir à aucune décision. C'est pourquoy il s'agissoit d'assembler un Conseil secret & particulier: car les Sauvages, tout Barbares que nous les croyons, ne precipitent jamais leurs jugemens, surtout dans les affaires d'importance.

Sur le champ ce Chef députa secrètement plusieurs Sauvages des plus vieux pour questionner mon Rival *Algonkin*, & tous ses Camarades, avec ordre de les sonder séparément & de feindre même d'être contre mes intérêts. Ces Emissaires s'acquittèrent si adroitement de leur Commission, qu'ils en découvrirent plus qu'ils n'en vouloient savoir. Car le Beau-Père de cet *Algonkin*, leur dit: qu'après avoir fait toutes ses reflexions au sujet de la mort de sa Fille, il ne pouvoit croire, selon toutes les apparences, qu'elle se fut noyée elle-même, puisqu'il lui paroissoit une marque bleuatre aux deux bras qui denotoit assez

sez qu'il falloit que quelqu'un les lui eût liés. Ensuite il leur ajouta qu'il ne soupçonnoit Personne d'avoir commis ce crime, que son coquin de Gendre. Il en allegua pour preuve, que ce Sceletrat avoit déjà demandé ma Maitresse en mariage, & que selon ce qu'il venoit d'apprendre d'un *Abenakis*, c'étoit lui qui m'avoit enlevé, pour mieux réussir sans doute, dans le second mariage qu'il pretendoit contracter avec cette jeune *Abenaquise*. Enfin il leur dit très secrettement, que sans avoir égard à la difference de la Nation, il les suplioit en grace, de lui rendre la justice qu'il méritoit: après quoi il leur remontra que l'enlèvement de ma Personne, fait dans leur Village, étoit une insulte des plus manifestes & des plus authentiques, cominise non seulement contre leur Village, mais même contre toutes les Nations Sauvages, d'autant que son Barbare de Gendre avoit abusé du droit du Calumet, que nous avions apporté chez eux, comme une chose sacrée & l'affermissement d'une Paix inviolable.

Il n'en falloit pas davantage pour parfaire le Procès de ce Criminel. Cepen-



dant cet infortuné Père , appréhendant encore que les *Tsonmontouans* ne craignissent quelques reproches , s'offrit à eux pour servir lui-même de Bourreau à cet inhumain Gendre. C'est ainsi du moins , que j'ai appris dès le soir-même toutes les sollicitations de ce Bon-homme

L'*Abenakis* , qui lui avoit rapporté que ce Destructeur de Femmes demandoit déjà ma Maitresse en mariage , étoit *Henri* , à qui un de ses Beaux-Frères prétendus avoit fait rapport de cette demande. J'ai bien dit Beaux-Frères prétendus ; car les choses étoient montées à un tel point à mon égard , qu'on songeoit plutôt à me perdre qu'à me marier. Ce *Henri* donc se divertissoit aux dépens de ce temeraire Meurtrier , à qui il s'avisâ même d'offrir ses services auprès de sa chère *Marie* , afin de le mieux faire sa dupe dans un mystère amoureux qu'il ne connoissoit point : & d'ailleurs comment ce Barbare *Algonkin* y eut-il pu connoître quelque chose , puisque les Amans les plus passionnés , parmi les Sauvages , sont presque toujours si tranquilles & si indifferens auprès de leurs

Mai-

Maitresses qu'à peine même daignent-ils  
jetter les yeux sur elles !

Ce *Henri* étoit rentré en amitié avec  
la sienne & lui avoit pardonné géné-  
reusement toutes ses infidélités. Ce jeu-  
ne Homme étoit d'un naturel bon &  
cent fois meilleur que celui de sa Mai-  
tresse. Je puis même avancer ici qu'el-  
le ne le meritoit pas ; & qu'il falloit a-  
voir un cœur aussi noble, aussi grand,  
aussi ferme & j'ose dire même, aussi  
héroïque que l'avoit ce Sauvage, pour  
supporter toutes les perfidies de cette  
cruelle Amante. C'est ce que l'on  
verra aussi dans la suite. Ce jeu-  
ne Homme avoit résolu de se jouer non  
seulement de l'Amoureux *Algonkin* ;  
mais même de son infidelle *Marie*, en  
cas qu'elle redevint amoureuse de  
moi.

Que ne dirai-je point présentement  
de cette jeune Fille : *Sævit amor, ma-  
gnoque irarum fluctuat æstu* \* son amour  
devenue cruelle la fait bouillonner de  
rage contre moi & ne lui permet de pen-  
ser à aucune autre chose, qu'à tirer ven-  
geance

\* *Virgil. Lib. IV. vs. 532.*



geance de ma prétendue perfidie. Dans des momens elle commande à son Amant *Henri* de m'assassiner ; dans d'autres elle le rapelle & le supplie de différer cette exécution ; dans d'autres enfin , elle jure de ne point manger que je ne sois mort : En un mot, semblable à une Forcenée dont l'esprit est entièrement égaré , elle ne fait ni ce qu'elle dit , ni ce qu'elle prétend faire. Mais laissons-la passer la nuit dans cet état pour revenir à ce qui regarde mes Traîtres d'*Algonkins*.

Pendant que tout se préparoit pour l'Assemblée du Conseil , la Femme du Chef vint pitoyablement m'étancher tout le sang répandu sur mon visage & me le frottant d'une graisse qu'elle avoit préparée , je m'en trouvai dès le lendemain très bien retabli. J'étois cependant toujours dans la Cabane du Chef , sans savoir presque rien de ce dont il s'agissoit. J'y voyois entrer de tems en tems quelques Sauvages , qui s'y asseyoient tout au tour , & qui , la pipe à la bouche , s'entre-regardoient sans se parler. La Femme qui m'avoit pansé y alluma un petit feu & bientôt après

après elle sortit. A peine fut-elle disparuë, que l'on apporta à manger à tous les Assistans & en même tems l'on posa un grand Calumet sur une peau étenduë au milieu de cette Cabane. Ce calumet étoit le même que nous avions apporté ; mais je remarquai qu'après que nous eûmes mangé, un Sauvage se leva pour tourner ce Calumet sans dessus dessous, desorte que le tranchant de la petite hache de pierre, qui en formoit le bout se trouvoit tourné en l'air : ce qui étoit un mauvais signe comme on va le voir ci-après.

Tous ces Assesseurs étoient les Anciens & les plus considérés du Village assemblés dans cette Cabane, pour y être tous Conseillers & Juges du crime de mon Rival *Algonkin*. Ce Meurtrier ne s'y trouva point dans le commencement : mais son Beau-Père y étoit assis à côté de moi & deux autres Sauvages de sa même Nation. A voir ces Juges ou Conseillers assis sur leur derrière au tour d'un petit feu & tous la pipe à la bouche, appuyés sur leur coude, accroupis comme des Singes, ayant leurs genoux auprès de leurs oreilles



reilles, ou bien couchés différemment, le ventre ou le dos en l'air, on les eût bien plutôt pris pour une Troupe de Crasseux, assemblés pour fumer une pipe de tabac, que pour juger souverainement d'aucune affaire importante. Cependant c'est ainsi que tous les Sauvages traitent leurs affaires d'Etat & avec autant de sang froid & de gravité que *la Fonte d'Espagne* ou le Conseil des Sages à *Venise*.

Ces Sauvages qui ne s'étoient assemblés que vers le soir, tinrent donc ce Conseil durant la nuit, selon leur coutume ordinaire de tenir leurs Conseils secrets. Celui-ci ne l'étoit cependant pas au point que les intéressés n'en eussent connoissance; je veux dire les *Algonkins* qui m'avoient enlevé: car les deux derniers sur-tout, qui m'avoient lié comme un Esclave, en étoient si inquiets, qu'ils jugèrent à propos de prendre la fuite avant que d'en attendre la décision. Mais par bonheur, mon Scelerat qui étoit l'Auteur de mon enlèvement, ne voulut point les suivre & s'opiniâtra, malgré les avis de ces Fugitifs, à vouloir de-  
meu-

meurer auprès de ma jeune *Abenaquise*, dont il étoit de plus en plus amoureux, par rapport aux esperances trompeuses que lui donnoit mon *Henri*, de la lui faire avoir bientôt pour Epouse. Ce qui l'engagea encore plus de rester, fut sans doute le bruit repandu par tout le Village, que le Conseil n'étoit assemblé que pour me faire mon Procès.

Ce Criminel tenta cependant plusieurs fois d'y venir, pour y écouter ce qui s'y devoit conclure: mais quelques Sentinelles que l'on avoit apostés exprès pour empêcher que qui que ce soit n'approchât, l'obligèrent de se retirer. Pour moi n'étant pas suspect, d'autant que je n'entendois pas leur langue, j'assistois à ce Conseil, sans pouvoir rien comprendre dans ce qui s'y deliberoit. Tout ce que j'y ai remarqué c'est que chacun tour à tour y disoit son sentiment d'un ton grave & modeste & qu'à peine avoit-il fini de parler, toute l'Assemblée lui repondoit *Ho, boo*, ou bien *Etho*, c'est à dire: *Voilà qui est bien*. Telle est toujours leur manière: il n'import-



te que l'Opinant ait bien ou mal dit.

Selon ce qui m'a été interprété dans la suite, leur façon de délibérer doit se faire toujours avec beaucoup de modération & de réflexions sages. Chacun des Opinans reprend d'abord la proposition en peu de mots, étale toutes les raisons qui ont été alleguées pour & contre, par ceux qui ont opiné les premiers, & ensuite disant son sentiment, il finit par ces paroles: *Voilà ma pensée.* C'est sans doute sur quoi j'entendois alors si souvent *Ho, hoo, & Etho.*

La Deliberation faite, il n'y a plus à contester, car il n'y a point de Pour ni de Contre, qui n'ait été bien examiné & pesé. Quand ils veulent rendre compte de leur décision, ils la rendent si plausible, qu'il est difficile de ne pas donner dans leur sens. En général on peut dire qu'ils sont plus patients que nous, pour examiner une affaire; ils s'écoutent avec plus de tranquillité, quand ils parlent les uns avec les autres. Ils ont plus de déférence & de politesse à l'égard de ceux qui ont avancé des sentimens opposés aux leurs,  
ne

ne sachant ce que c'est que de couper la parole, encore moins de disputer avec chaleur. Ils ont plus de sang froid, moins de passion, du moins apparente, & se portent tous avec plus de zèle pour le Bien public. Aussi est-ce par une politique des plus raffinées, que les *Aroquois* ont pris le dessus sur les autres Nations; qu'ils ont surmonté les plus belliqueuses, après les avoir divisées; qu'ils se sont rendus formidables aux plus éloignées & qu'ils se maintiennent aujourd'hui dans une neutralité tranquille entre les *François* & les *Anglois*, dont ils savent se faire craindre & se faire rechercher.

Les Délibérations du Conseil où j'étois présent, ayant été agitées, depuis onze heures du soir jusqu'à environ une heure après mi-nuit, ce fut alors que l'on envoya querir le Criminel *Algonkin*. Ce méchant Homme auroit bien pû se sauver; mais ne croyant pas qu'il dût lui arriver rien de sinistre, il vint & s'assit tranquillement au rang des autres Sauvages. Il n'y fut pas plutôt que deux jeunes Gens qui devoient être ses Bourreaux



se mirent à ses côtés , tandis que d'autres investirent la porte de la Cabane : après quoi le Beau-Père de ce Malheureux se levant , harrangua toute l'Assemblée , pour lui faire sentir l'énormité du crime de son Gendre , contre qui il demanda vengeance.

Pendant cette harangue , qui dura bien une demie-heure , on alla querir le Cadavre de la Fille de cet infortuné Père , & on le posa à ses pieds. Un tel aspect auquel je ne m'attendois pas me fit frissonner tous les sangs. Mais ce detestable Mari n'en parut aucunement ému & disputa sa cause à son tour , jusqu'au point d'avoir la témérité de dire à ces *Iroquois* , qu'il étoit bien vrai que sa Femme avoit été noyée de sa propre main , parce qu'elle lui avoit donné beaucoup de mécontentement , & qu'il étoit à plaindre d'avoir été obligé de céder à la dure nécessité de la noyer. Au reste il ajouta qu'il n'avoit point de compte à rendre de ses actions aux *Iroquois Tsonnontouans* , de qui il n'étoit point justiciable. A la fin de son discours il se rassit & tous les Assistans crièrent *Etho. Fort bien.*

Le

Le Chef aussitôt me fit signe de me lever & me commanda de dire hautement, quoi-qu'en François, tous les sujets de plainte que j'avois à intenter contre ce Criminel. Je le fis donc & un *Iroquois*, qui me devoit servir d'Interprete s'étant levé en même tems que moi, interpreta parole pour parole à l'Assemblée, tous les griefs de plaintes que je faisois contre cet *Algonkin*: mais ce Barbare n'en fit que rire & hauffer les épaules. Il ne daigna pas même y répondre.

Tout le Conseil gardant alors un profond silence, un *Iroquois*, qui faisoit les fonctions d'Orateur, l'interrompit en se levant & reprenant mots par mots, les accusations alleguées de part & d'autres. Il fit un long Discours, au bout du quel il conclut, suivant l'intention de l'Assemblée, que non seulement l'Accusé étoit digne de mort, pour avoir noyé sa Femme dans une Rivière dépendante de leur Village: mais même qu'il étoit devenu leur justiciable, tant pour ce Forfait, que pour celui d'avoir troublé la paix chez eux, en y violant effrontément le Droit sacré du Calumet



met qu'il y avoit aporté. C'est ce qu'il prouva par l'attentat commis sur ma personne. Après cela ramassant le Calumet renversé, qui étoit au milieu de la Cabane, il dit que la hache devoit être levée pour punir les coupables.

Sur ces dernières paroles les deux jeunes Sauvages qui étoient à côté du Criminel, lui enfoncèrent chacun trois ou quatre coups de poignard dans le corps : & c'est ainsi que perit malheureusement ce Barbare, qui avoit premedité de devenir absolument mon Meurtrier. On peut voir, par cet exemple, que les Sauvages, sans avoir de Code Criminel, savent néanmoins exercer une Justice.

Parmi eux les Orateurs servent à expliquer la pensée des Chefs, qui n'osent la dire librement. Ces Orateurs sont ordinairement assis à leurs pieds & ont à côté d'eux des Personnes qui leur rafraîchissent la memoire sur les choses qu'ils ont à dire ; ce qui se fait néanmoins d'une manière décente & presque imperceptible. Leur emploi consiste proprement à énoncer toutes les affaires qui ont été agitées dans les  
Con-

Conseils Secrets, à déclarer le resultat de toutes les délibérations & à porter la parole avec autorité au nom de tout le Village ou même de toute la Nation.

Ce Caractère n'est pas aisé à soutenir, il demande une grande capacité, la science des Conseils, une connoissance entière de tous les usages de leurs Ancêtres, de l'esprit, de l'expérience & de l'éloquence. On n'examine point, dans le choix qu'on en fait, s'ils sont d'une Cabane considérable, on ne fait attention qu'à leur mérite personnel & à leurs talens.

Les *Iroquois*, selon ce que m'en ont dit quelques Missionnaires Jesuites ont un stile vif & concis: il est cependant figuré & fort métaphorique: il varie suivant le stile des affaires & ressemble assez à notre stile du Palais. Ils gesticulent en parlant, bien plus que nos Acteurs sur le Théâtre & représentent les choses si naturellement par leurs gestes, qu'elles semblent se passer sous les yeux des Auditeurs. L'Orateur, pendant son discours s'arrête de tems en tems, pour demander à l'Assemblée:

*Ai.*



*Ai-je bien dit* ; & alors quelques-uns du Conseil lui repondent *Ho, hoo*, ou *E-tho*. Après qu'il a fini, un des Anciens crie : *Nio-ben*, & tous les autres repondent *Niooo*, par trois fois, ce qui signifie ; *Nous sommes contents*.

Les Femmes ont aussi leurs Orateurs qui parlent pour elles dans les Conseils publics. Alors cet Orateur parle comme s'il étoit lui-même la Femme dont il soutient la Cause.

Quand les Orateurs ont de l'esprit & du savoir faire, ils acquièrent beaucoup de credit & d'autorité parmi leur Nation. Le célèbre *Garakontié*, qui a si bien servi la Religion & la Colonie *Françoise*, en est un exemple : il n'étoit qu'un Orateur à *Onnontagué* : & cet Homme étoit si respecté des Siens, qu'il manioit les cinq Nations *Iroquoises* à son gré.

Le Meurtrier, ou plutôt la Sentence du Conseil, prononcée contre mon Scelerat d'*Algonkin* étant exécutée, le Chef se leva & m'adressant la parole, il me dit : *Ecoute, ô François ; tu vois que nous sommes des Hommes, qui avons le crime en horreur aussi bien que toi. Va présentement*

tement dire à ta Nation que nous t'avons rendu justice. Je le remerciai sur le champ & ne manquai pas de lui faire entendre, que j'en rendrois bon témoignage, le plutôt qu'il me seroit possible. Il étoit environ quatre heures du matin quand cette terrible exécution fut finie; après quoi, chacun sortant de cette Cabane, j'en sortis aussi pour aller mediter à l'écart sur tout ce qui venoit de se passer sous mes yeux.



## CHAPITRE. XXXIV.

*Procédure Civile & Criminelle des Sauvages: Leur manière de Refaire l'Esprit & de traiter les affaires d'Etat. Usage de leurs Branches & Coliers de Porcelaine.*

Toutes les Personnes qui s'imaginent que les Sauvages sont des Peuples Barbares, errans dans leurs Forêts comme des Bêtes féroces, y foulant aux pieds toutes Loix naturelles, tout respect humain, qui pût les arrêter ou les gêner



ner dans la moindre de leurs volontés: Toutes ces Personnes, dis-je, qui leur croient si peu d'humanité se trompent lourdement. Car étant Hommes comme nous & naissant avec les mêmes qualités bonnes ou mauvaises: quelle désolation ne verroit-on point parmi eux, si un Fougueux, par exemple, pouvoit impunément opprimer un innocent, ou si le plus fort détruisoit le plus foible, sans en donner d'autres raisons, sinon que tel est son bon plaisir!

Leur Conseil est donc établi pour y châtier le vice, en y veillant à la sûreté publique. On y juge toutes sortes de Causes. Ils en ont de purement civiles, de Police, de criminelles & d'autres qui sont proprement des affaires d'Etat: comme faire la Guerre ou la Paix, envoyer des Ambassadeurs ou en recevoir, contracter de nouvelles Alliances ou affermir les anciennes. Il est vrai qu'ils n'ont point parmi eux de Loix écrites & qu'ils ne connoissent ni Code, ni Digeste, ni Avocats, ni Procureurs, ni Sergens. Mais est-ce donc là pour eux un si grand malheur: pour moi je trouve au contraire que de ce côté

côté ils doivent s'estimer fort heureux; car n'ayant pas beaucoup à perdre ou à gagner, ils n'ont pas du moins ces impitoyables Sangsues du Genre humain, qui leur devoreroient encore le peu qu'ils possèdent.

C'est aussi, je crois, ce desintéressement pour les Richesses, qui est cause, sans doute, que les Sauvages ne se trouvent pas souvent dans la nécessité de plaider & que les Procès sont rares chez eux. Quand par hazard ils en ont, leurs querelles ou petits differends sont bien-tôt décidés par voye d'arbitrage, sans avoir besoin pour cela de Procureurs qui prolongent leurs Désinêlées, par mille infames détours d'une Chicane horrible, dans laquelle ces affamés Praticiens ne trouveroient certainement pas leur compte, vû que l'huître seroit trop maigre ou trop facile à gopher.

Il faut avoïer aussi, que cette facilité à terminer si promptement leurs Procès, provient plutôt de l'effet de leur bon naturel, que du juste discernement de leurs Arbitres; car ils cèdent volontiers leurs Droits, plutôt que de s'obsti-



ner à contre-tems, sur tout quand ils ont affaire à des Esprits, qui veulent l'emporter de hauteur. Ces sortes d'Esprits hautains se rencontrent néanmoins rarement, tant à cause de la Raïson à laquelle presque tous les Sauvages se rendent ordinairement, dès qu'on la leur fait connoître, que par rapport à la déference qu'ils ont pour les Personnes qui s'entre-mêlent pour les raccommoder.

D'ailleurs les querelles ne sont point fréquentes parmi eux, parce qu'ils sont toujours d'un sang froid admirable & qu'ils ne savent ce que c'est que d'éclater en injures. J'ai vu, un jour, un Sauvage qui eut la constance de se laisser battre à toute outrance par un de ses Camarades qui étoit ivre; aimant mieux se laisser maltraiter, que d'avoir la lâcheté de se revancher contre un Ivrogne, qui, disoit il, n'étoit pas maître de la mauvaise action qu'il faisoit.

Toutes les affaires criminelles ne se traitent pas de la même manière, dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. Comme ils ont tous pouvoir de vie & de

de mort les uns sur les autres, le Conseil, par exemple, ne doit jamais prendre connoissance d'un meurtre arrivé dans une Cabane, par une Personne de la même Cabane. C'est à ceux de cette Famille à punir ou à absoudre le Meurtrier sans qu'il appartienne à aucun Sauvage des autres Cabanes d'y prendre part.

L'affaire ne change de nature, que lorsque le meurtre a été commis par une Personne d'une Cabane différente, d'une autre Tribu, d'un autre Village, & encore plus d'une Nation étrangère; car alors cette mort funeste intéresse tout le Public: Chacun prend fait & cause pour le Défunt & contribue en quelque chose pour *Refaire l'Esprit* aux Parens aigris par la perte qu'ils viennent de faire. Telle est leur expression. Tous s'intéressent aussi pour sauver la vie au Criminel & suivent assez bien en ce-ci, notre Axiome qui dit: *Le Mort a toujours tort.* C'est pour cela donc qu'afin de mettre les Parens de celui-ci à couvert de la vengeance des autres, laquelle ne manqueroit pas d'éclater tôt ou tard, on fournit des Présens



pour satisfaire aux Usages & aux Loix  
préscrites dans des cas semblables.

Ces Présens paroissent aussi-tôt jus-  
qu'au nombre de soixante, qu'un des  
Chefs presente lui-même, faisant un  
Discours à chaque Présent qu'il offre.  
Une partie de la journée se passe à  
cette Cérémonie. De ces soixante Prés-  
ens, les neuf premiers sont les plus  
considérables & quelquefois de mille  
grains de porcelaine chacun. On les  
met entre les mains des Parens : &  
voici comment.

Le Capitaine haussant la voix & par-  
lant au nom du Coupable, dit, tenant  
en main le premier Présent : *Voilà avec  
quoi je retire la hache de la playe & que  
je la fais tomber de la main de celui qui  
voudroit venger cette injure.* Au second  
il dit : *Voilà avec quoi j'essuye le sang de  
la playe.* Ces deux Présens sont pour  
témoigner le regret qu'a le Meurtrier  
de l'avoir tué, & qu'il seroit prêt de  
lui rendre la vie aux dépens de la sien-  
ne, si cela étoit en son pouvoir. Ensui-  
te, comme si la Patrie elle-même avoit  
reçu le coup mortel, qui a frappé le  
Défunt, il ajoute au troisième Présent :

*Voilà*

*Voilà pour remettre le Pays en état. Au quatrième: Voilà pour mettre une pierre au dessus de l'ouverture, & de la division de la terre, qui s'étoit faite par ce meurtre: c'est à dire, qu'ils prétendent par ces deux Présens réunir les cœurs & les volontés qui avoient été divisées. Le cinquième Présent se fait pour applanir les chemins & pour en ôter les brossailles, afin qu'on puisse désormais aller & venir d'un lieu à un autre, en toute sûreté & sans craindre aucune embuche.*

*Les quatre autres s'adressent immédiatement aux Parens: Voilà dit-il, au cinquième, pour consoler & essuyer les larmes de ceux qui en repandroient par la suite. Au sixième: Voilà de quoi donner à fumer du tabac, lequel a la vertu de tranquilliser ceux qui prennent le principal intérêt à cette mort. Au septième: Voilà pour leur remettre entièrement l'esprit. Au huitième: Voilà pour donner une médecine à la Mère du Défunt & pour la guérir de la maladie, que lui cause la mort de son Fils. Au neuvième enfin, il ajoute: Voilà pour lui étendre une Natte sur*



laquelle elle puisse reposer doucement , pendant le tems de son deuil.

Les Présens qui sont étalés sur la perche , sont comme un surcroit de consolation & représentent toutes les choses , dont le Mort se servoit pendant sa vie. L'un s'appelle sa Robe , l'autre ses Mitasses , ses Souliers , son Fusil , sa Boëte à poudre , sa hache , son sac à petun , son Canot , son Aviron , ainsi du reste.

Dès que les Présens sont acceptés , les Parens se regardent comme plai-  
nement satisfaits. Mais s'il arrive qu'avant le tems de la satisfaction , ils se vengent sur le Meurtrier ou sur quelqu'un de sa Famille , toute la peine retombe de leur côté. Les Premiers sont delivrés de leur obligation & c'est à eux qu'on est en devoir de satisfaire par autant de Présens qu'ils en auroient faits eux-mêmes.

C'est donc suivant cette impertinente coutume de *Refaire l'Esprit* , que ces Barbares s'absolvoient aussi , dans les commencemens , des meurtres qu'ils avoient commis sur la Nation *Françoise*. Mais cette Coutume , valable alors chez les *François* , par l'effet d'une politique  
for.

forcée, n'est plus d'usage aujourd'hui, que chez les Sauvages.

Le Père de *Brébeuf*, \* qui fait mention de ce que je viens de rapporter, assure que les Loix étoient autrefois bien plus rigoureuses & qu'outre les soixante Présens qu'on faisoit au nom du Coupable, celui-ci étoit obligé de subir une peine personnelle, presque aussi insupportable que la mort même. On étendoit le Corps du Mort sur des perches en l'air, & le Meurtrier étoit contraint de se tenir dessous, pour y recevoir sur soi, le pus qui découloit du Cadavre. On lui mettoit un plat à côté de lui, pour sa nourriture, lequel étoit bientôt rempli de l'ordure qui tomboit d'enhaut; & pour obtenir que ce plat fût un peu écarté, il lui en coutoit un Présent d'un Collier de sept cens grains de porcelaine. Enfin il restoit lui-même dans cette violente situation, autant de tems qu'il plaisoit aux Parens du Défunt, aux-quels il falloit faire encore un Présent nouveau, après avoir obtenu leur consentement pour en

R 4 for-

\* Relat. de la *Nouv. France* 1636. 2. Part. Chap. 2.



fortir: mais cette Coutume ne s'observoit plus du tems-même du *P. de Brebeuf*.

Lorsque les Parens ne veulent pas se contenter des Présens destinés pour la satisfaction, une règle assez universellement suivie chez le plus grand nombre des Nations de *l'Amérique Septentrionale*, c'est qu'en essuyant les larmes & en faisant les Présens accoutumés, on livre encore aux Parens du Mort le Meurtrier, pour tenir chez eux la place qu'y occupoit celui qu'il a tué: C'est à dire, qu'on le leur livre comme un véritable Esclave, dont on leur met la vie entre les mains. Quoique ceux-ci semblent par ce moyen être les Maîtres de le faire mourir, ils n'en viennent cependant jamais à cette extrémité, dont le Village pourroit leur savoir mauvais gré.

Il s'en trouve aussi qui se contentent de la présentation de l'Esclave & de la soumission qu'on leur en fait, en se dépouillant du droit qu'on avoit sur lui, & qui refusent de le recevoir pour ne pas avoir toujours devant les yeux un objet aussi désagréable, que doit l'être, par exemple, pour une Mère, l'assas-  
finat

finat de son Fils. Néanmoins le plus grand nombre des Femmes adoptent véritablement ces sortes d'Esclaves & commencent peu à peu à les regarder avec les mêmes yeux, qu'elles regardoient l'Enfant qu'elles ont perdu, qui étoit tout ce qu'elles avoient de plus cher, & tout le soutien de leur Cabane. En un mot, elles ont pour eux dans la suite les mêmes égards, que si c'étoit leur propre Fils.

Il y a cependant des occasions où le crime est si noir, qu'on n'a pas tant d'égard pour garantir le Meurtrier & où le Conseil, usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner la punition. La mort de mon *Algonkin*, qui avoit noyé si impitoyablement sa Femme & violé le droit du Calumet, en peut servir d'exemple: car dans de pareils cas, le Conseil ayant résolu de faire mourir le Coupable, on le poignarde sur la Natte même, de la manière que j'ai rapportée, ou bien à l'entrée de la Cabane, qui est un endroit fort obscure. Autrement, on l'attire sous quelque prétexte, hors du Village, & on lui



casse la tête, à quelques pas de la Palissade.

A l'égard de ceux qui se sont rendus odieux au Village, pour des raisons qu'on ne veut pas expliquer, comme quand ils se sont fait connoître par de fréquens larcins, ou qu'ils troublent les liens sacrés du mariage, la paix des Familles, &c. on a soin de s'en défaire de la manière dont j'ai parlé dans mon *Chap. xxviii. pag. 135.* Voilà donc comment ces Peuples ne laissent pas d'avoir une Justice assez sévère, qui oblige les Particuliers à se tenir en respect les uns envers les autres & à veiller sur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre & la tranquillité publique.

Ce-ci suffira sans doute, pour faire connoître de quelle façon ils se comportent dans leurs Procédures civiles & criminelles: mais la manière dont ils traitent leurs affaires d'Etat ne mérite certainement pas moins l'attention du Lecteur.

Les Sauvages, étant dans une défiance continuelle de leurs Voisins, sont sans cesse occupés à épier toutes les  
con-

conjectures favorables; ou pour mettre le désordre parmi eux, sans y paroître, ou pour se les attacher, en se rendant nécessaires. Leur prudence sur ce point, a des ressorts infinis & fait qu'ils sont toujours dans le mouvement & dans l'action: soit au dehors en rendant à leurs Alliés des visites fréquentes & tous les devoirs d'une civilité reciproque; soit qu'ils s'occupent au dedans à réfléchir sur tout ce qui se passe, à observer & à délibérer continuellement sur les moindres événemens.

Comme ils n'ont point l'usage des Lettres, toutes leurs affaires se traitent par des Branches & par des Coliers de Porcelaine, qui leur tiennent lieu de Paroles, d'Écritures, de Contrats, & aussi de monnoye pour leur Commerce: mais ce commerce n'étant plus aujourd'hui qu'un pur troc de denrées, ou de marchandises pour marchandises, cette Porcelaine ne leur sert plus que pour leur vanité. Ils s'en font divers ornemens, dont ils ont coutume de se parer, & d'Époque, d'Annales, de Registres pour leurs affaires d'État: car n'ayant pas l'usage de l'écriture,



re, ainsi que je le viens de dire, ils se trouveroient sans cela exposés à oublier bientôt les choses qui se passent parmi eux.

Ils suppléent donc à ce défaut en se formant une memoire locale, par des paroles qu'ils attachent à ces *Coliers*, dont chacun signifie une affaire particulière & une circonstance d'affaire qu'il represente, tandis qu'il subsiste. En un mot, ces sortes de Coliers leur sont si commodes pour leur rafraîchir la memoire de leurs anciens faits, que lorsque les Gouverneurs *François* ou leurs Substituts tiennent Conseil avec eux, pour des affaires de Guerre, de Paix ou de Commerce, & qu'ils leur proposent des choses contraires à celles qu'on leur avoit proposées, il y a trente ou quarante ans, ils repondent fort bien : „ Que les *François* se demen-

„ tent, qu'ils changent de sentiment  
„ à toute heure, qu'ils ne veulent  
„ pas leur tenir parole; qu'il y a tant  
„ d'années qu'ils leur ont dit ce-ci,  
„ cela : Et pour mieux assurer leur  
„ reponse, ils font apporter les *Coliers*

de

» de porcelaine , qu'ils gardent de ces  
 » tems-là.

Les Coliers dont je parle ici, sont faits de certains Coquillages de Mer, connus en général sous le nom de *Porcelaines*. Ces Coquillages dans leurs espèces sont quelque chose de si agréable à l'œil, par le vif & la variété de leurs couleurs, qu'ils peuvent être regardés comme une des plus charmantes productions de la Nature. Ils sont canelés & semblables pour leur figure aux Coquilles de *St. Jaques*; excepté néanmoins, qu'ils sont un peu plus allongés, qu'ils se terminent un peu plus en pointe & qu'ils n'ont point ces oreillettes ou avances qui se trouvent à côté de la charnière; car les deux écailles s'emboîtent & se joignent ensemble en forme de rouleau.

On les trouve sur les côtes de la *Virginie* & de la *Nouvelle Angleterre*, où les Sauvages qui habitoient sur ces bords, les mettoient en œuvre & en faisoient grand commerce: mais aujourd'hui, soit que les Guerres des *Iroquois* aient entièrement dissipé ces Nations, ou soit que les Eaux-de-vie des *Européens*, les  
 ayent



ayent presque détruites, comme elles en ont déjà aneantiës plusieurs, ou soit enfin qu'ils aiment mieux notre Rassa-  
de, leur Porcelaine est devenuë plus rare & ne se travaille plus aussi proprement: Car alors ils en comptoient jusques aux moindres grains, dont ils faisoient leur bijoux les plus précieux & ils leur tenoient lieu de Richesses.

La Porcelaine qui sert pour les affaires d'Etat est toute travaillée en petits Cylindres d'un quart de ponce & gros à proportion. On les distribuë en *Branches* & en *Coliers*. Les *Branches* sont composés de Cylindres enfilés sans ordre, à la suite les uns des autres, comme des grains de Chapelets, la Porcelaine en est ordinairement toute blanche & on ne s'en sert que pour des affaires d'une légère conséquence, ou que comme d'une préparation à d'autres Présens plus considérables. Les *Coliers* sont de larges ceintures, où les petits Cylindres blancs, pourpres ou violets sont disposés par rang & assujetis par de petites bandelettes de cuir, dont on fait un tissu propre. Leur longueur, leur largeur, & les grains de couleur se proportionnent

nent à l'importance de l'affaire. Les *Coliers* communs & ordinaires font de onze rangs de 180. grains chacun.

Leur Porcelaine seroit bientôt épuisée, si elle ne circuloit point : mais dans presque toutes les affaires, soit du dedans, soit du dehors, les Loix veulent qu'on reponde parole pour parole, c'est à dire, que pour un *Colier* on en donne un autre, qui soit à peu près de la même valeur. Ils ne croyent pas qu'aucune affaire puisse se terminer sans ces sortes de *Coliers*. Quelque proposition qu'on leur fasse, ou quelque réponse qu'on leur donne seulement de bouche : l'affaire tombe, disent-ils, & ils la laissent effectivement tomber, comme s'il n'en eût jamais été question.

Les *Européens* peu instruits, ou se souciant peu de leurs usages, les ont un peu dérangés sur celui-ci, en gardant leurs *Coliers*, sans y repondre par d'autres semblables. Pour éviter les inconvéniens qui en peuvent naître, les Sauvages se sont avilés de n'en plus donner qu'un fort petit nombre : s'excusant sur ce que leur Porcelaine est usée,  
&



& ils suppléent au reste par quelques paquets de peaux de Cerfs & de Chevreuils, aux-quels on repond par des merceries de peu de valeur; de façon que les négociations entre les *Euro-péens* & eux sont devenues un Commerce. Voici comment elles se font.

Les Sauvages assis par terre, forment une espèce de cercle, au milieu duquel doit être le Calumet de Paix, avec les *Branches* & tous les *Coliers* ou plutôt tous les Paquets de Pelleteries, qui doivent servir à cimenter leurs paroles. Suposons présentement que le Gouverneur Général du *Canada* soit en leur présence, assis dans un fauteuil, accompagné de plusieurs *François* & d'un Interprète: Alors le Chef ou l'Orateur des Sauvages se levant & se tenant debout, harrangue le Gouverneur & lui dit pour Prélude, *Onmontio: Je suis ravi de te voir en bonne santé: Je souhaite que le GRAND ESPRIT te la conserve, afin que moi & tous les Guerriers qui m'accompagnent, puissions t'honorer long-tems. Ce que je te dis est véritable:* En même tems il prend un Paquet de Pelleteries, qu'il lui présente en disant:

fant: *Ce Paquet contient ma parole*: Ensuite il lui raconte toutes les raisons qui l'ont engagé à venir vers lui, lesquelles ne manquent pas d'être écoutées favorablement, par rapport aux fréquens Présens qui les distinguent & les scélent des bons mots: *Voilà qui affermit ma parole*. Enfin la conclusion de tous ses discours est à peu près de même, étant composée d'exhortations, pour le maintien de la Paix & de complimens d'autant plus agréables, qu'ils sont souvent entrecoupés ou assaisonnés d'*Affermissemens de paroles*: c'est à dire, d'un *Voilà qui affermit ma parole*: ou, *voilà qui contient ma parole*.

Les *François* leur repondent de même, par le moyen de leurs *Merceries* ou *Marchandises*: Et voilà comme toutes les affaires, tant de *Guerre*, que de *Paix*, se terminent présentement entre les *Européens* & les *Sauvages*.





## C H A P I T R E   X X X V .

*De quelle façon la Noblesse se trouve hé-  
reditaire parmi les Sauvages: Election  
de leurs Chefs. Reconciliation de l'Au-  
teur avec sa jeune Sauvagesse.*

**C**Haque Village d'une même Nation chez les Sauvages, n'est composé que de trois Familles: à savoir celle du *Loup*, de l'*Ours* & de la *Tortuë*, chez les *Hurons* & les *Iroquois*. Ils ont tous les mêmes Loix de Police, les mêmes manières de vivre & le même ordre: mais quand il s'agit des affaires qui intéressent le Corps de la Nation, ils se réunissent tous dans un Conseil général, où se rendent les Députés de chaque Nation. Chaque Famille a son Chef, ses *Agoianders* \* ses Anciens, ses Guerriers, qui tous réunis ensemble composent

\* *Agoiander* signifie Adjoint à la souveraineté de la Terre, & sert à brider le pouvoir du Chef, de crainte qu'il ne devienne trop absolu.

posent le Corps du Village & forment l'Etat de leur Republique. Le plus Ancien de tous les Chefs de Familles, se nomme le grand Chef. C'est celui qui habite dans la grande Cabane, où se tient le Conseil & où il juge, comme par appel, les petits Differends, qui peuvent survenir dans le Village.

Les noms qu'ils donnent à leurs Chefs, marquent la préeminence sur la Tribu à la tête de laquelle ils sont, & outre les noms qu'ils portent, comme simples Particuliers, ils en ont encore d'autres, qui sont des noms de dignités & de Jurisdictions. Le plus haut de ces noms, est celui de *Roiander-Goa*, c'est à dire, plus noble que *Goïander*, qui signifie noblesse. Ce nom appartient au Chef des Chefs de toute une Nation. Le second est celui de toute la Tribu qu'ils representent; & c'est dans ce sens qu'ils disent: *l'Hogoubao*, *l'Hoske-reouak*, *l'Hannouara*, c'est à dire, le *Loup*, *l'Ours*, la *Tortuë* a dit, a fait, &c. De cette façon ils signifient également & sans équivoque les Chefs, les Tribus & les Terres qui en dependent. Le troisieme nom est celui de *Roksten-*



Goa, qui signifie le *Vieillard*, ou l'*Ancien* par excellence. Ce nom est quelquefois donné à un *Enfant*; mais alors il signifie le caractère dont il est revêtu, auquel ils attachent un certain respect & de la vénération.

La dignité de Chef étant perpétuelle & héréditaire dans sa Cabane, elle passe toujours aux *Enfans* de ses *Tantes*, de ses *Sœurs*, ou de ses *Nièces* du côté maternel; car les *Sauvages*, ayant des *Esclaves* parmi eux font confister, ainsi que les *Romains*, la certitude de la *Noblesse* dans la condition de la *Femme*, qu'ils regardent comme toujours certaine, suivant fort bien en cela l'*Institut* de l'*Empereur Justinien*: *Partus sequitur conditionem Matris, quæ semper est certa, Pater verò incertus*. Dès que l'*arbre* est tombé il faut, disent-ils, le relever. La *Matrone*, qui a la principale autorité, après en avoir conféré avec ceux de sa *Cabane*, en confère de nouveau avec ceux de sa *Tribu*, à qui elle fait agréer celui qu'elle a choisi pour succéder; ce qui lui est libre. Elle n'a pas toujours égard au droit d'*ainesse* & d'*ordinaire*

naire elle prend celui qui paroît le plus propre à soutenir ce rang par ses bonnes qualités.

Le choix en étant déterminé, la proposition s'en fait dans le Village par des Coliers de porcelaine. On y produit celui qui est élu, qu'on ne fait simplement que montrer, & il est sur le champ proclamé & reconnu. On le proclame de la même manière dans les autres Villages de sa Nation, où on le produit, aussi-bien que chez tous les autres Sauvages Alliés & cette action est toujours accompagnée de Fêtes & de Solemnités. L'arbre étant ainsi redressé, si celui qui est élu, est encore jeune & incapable de faire les affaires par lui-même, on ajoute à l'arbre des racines, pour le soutenir & pour l'empêcher de tomber; c'est à dire, qu'on lui donne un Tuteur ou un Regent, qui est reconnu & proclamé par tout, en même tems que son Pupille & il est chargé personnellement, au nom de ce Pupille, de tout ce que celui-ci devoit faire pour le Bien public, si son âge l'en rendoit capable.

L'autorité d'un Chef ne s'étend pro-  
S 3 pre-



prement que sur ceux de sa Tribu ; qu'il regarde comme ses Enfans & non comme des Sujets. Il les nomme ordinairement ses *Neveux*. On diroit à les voir agir qu'ils sont tous égaux : Ils n'ont aucune marque de distinction, ni de supériorité qui puisse les faire distinguer de la foule. Leur pouvoir ne paroît avoir rien d'absolu & il ne semble pas même qu'ils puissent se faire obéir. En cas de résistance, leur commandement se tourne en prières. En un mot, l'obéissance qu'on leur rend paroît entièrement libre. C'est ce qui fait qu'ils ne commandent jamais rien, qui puisse faire de la peine & être suivi d'un refus. Le bon ordre se soutient par ce moyen ; & la correspondance des Chefs avec les Membres, fait une subordination telle qu'on pourroit la désirer dans l'État le mieux réglé.

Après les *Agoianders* vient le Senat, composé de Vieillards ou des Anciens qui entrent au Conseil librement, pour y donner leurs suffrages. Le quatrième & le dernier Corps est celui des *Agoskenrhagetes*, ou des *Guerriers*, composé de jeunes Gens capables de porter les

armes. Ils ont ordinairement les Chefs des Tribus à leur tête. Outre ceux-là, ils reconnoissent plus volontiers, pour Chefs, ceux qui se sont rendus recommandables par leur bravoure ou par leur témérité dans la Guerre. Leur Conseil est à part; mais il est subordonné à celui des Anciens, qui leur sont Supérieurs, & à la prudence desquels ils soumettent leurs Décisions. Leurs Séances sont quelquefois secrètes & quelquefois publiques.

Lorsque le Conseil est secret on avertit ceux qui doivent s'y rendre en particulier. Le feu de Conseil est toujours allumé dans la Cabane publique ou dans celles des Chefs, qui, pour cet effet, sont bien plus grandes que les Cabanes ordinaires. Ce sont presque toujours les Anciens, qui ont voix délibératives dans ces Conseils. Les Chefs & les *Agoianders* auroient honte d'y ouvrir la bouche, à moins qu'ils ne soient fort avancés en âge. C'est pourquoi ils ne sont que pour écouter ou pour se former & non pour parler. Les Chefs même, qui se sont rendus recommandables par leur capacité & par



leur grand âge , ont un tel respect pour le Senat , qu'ils soumettent tout à sa delibération , en disant ou faisant dire par des Gens qui sont à eux : *Pensez-y vous autres Anciens , vous êtes les Maîtres , ordonnez !*

Les Femmes sont les premières à délibérer. Leur Conseil est à part , comme celui des Guerriers & en conséquence de leur détermination , elles donnent avis aux Chefs , des matières qui sont sur le tapis. Si la chose est de conséquence , on convoque un Conseil général de la Nation.

Le Chef qui venoit de me rendre Justice à l'égard de mon Rival *Aigonkin* étoit un jeune homme d'environ 28. à 30. ans. Comme j'ai eu le malheur de perdre quelques feuilles de mon Manuscrit , sur lequel étoit écrit le nom de son Village , j'aurois peutêtre oublié le sien propre , s'il ne se fut nommé du nom de la Tribu dont il étoit le Chef : Il se nommoit donc *Pierre Hannouara* ; qui signifie *Pierre de la Tortue*. Ce jeune Homme avoit l'air & les manières un peu farouches ; mais dans le fond il n'en étoit pas pour ce-  
la

la d'un moins bon caractère. Il me paroissoit même fort affectionné à la Nation Françoisé, dont il se vançoit, parmi les Siens, de bien posséder la langue, quoiqu'il la parlât très mal.

Le 16. *Juin*, jour de la terrible exécution que l'on venoit de faire sur le Criminel *Algonkin*, ce jeune Chef, inquiet de mon absence, me cherchoit par tout. Il étoit accompagné d'*Henri*, quand vers les 6. heures du matin, il me trouva endormi au pied d'un arbre dans un très large fossé, qui faisoit par son ceintre toute la fortification de ce Village. J'y étois si accablé de sommeil, que ces deux jeunes Gens furent contraints d'y descendre pour m'éveiller. Les premières paroles, que me dit le jeune Chef, furent: *Allons lève toi & viens promptement avec nous, pour guérir ton Femme qui se meurt.* Je crus d'abord que ce qu'il me disoit n'étoit qu'une pure rîsée; c'est pourquoi j'hésitai de me lever en le priant de me laisser encore un peu reposer tranquillement: mais *Henri*, prenant la parole me repliqua: *Veux-tu donc dormir là, jusqu'à ce que nous allons à son entrecisement: allons, allons, leve toi vite; suis*



*nous & quand tu auras guéri le mal que tu as fait, tu dormiras mieux.*

Comme j'avois l'imagination frappée du Cadavre de *l'Algonkine* noyée, je me levai sans beaucoup faire attention à leurs paroles & je les suivis sans les questionner sur la moindre chose. Je m'imaginois qu'on vouloit sans doute, que je fusse présent aux obsèques de cette Epouse infortunée. Mais je fus bien surpris, quand, étant entré avec eux dans ce Village, je me trouvai conduit dans une Cabane où ma dolente Maîtresse, couchée toute étendue sur une Natte, y étoit dans une situation si pitoyable, qu'on eût dit qu'elle alloit expirer. Ses cheveux épars, son visage pâle & barbouillé de terre, firent que, sans sa couverture, je l'aurois certainement prise pour quelque autre Fille, que l'on vouloit me faire voir à l'agonie. J'avoué que cet état me pénétra de compassion, & que le souvenir de ses Bienfaits étouffant d'abord en moi tout ressentiment de ses récentes rigueurs, je ne pûs m'empêcher de repandre des larmes.

La contenance peu triste de sa Mère  
assise

assise à mes pieds ne me donna pas le tems d'en verser beaucoup : car cette Femme qui tenoit sur ses genoux un petit plat d'écorce rempli de viande & de poisson, me dit, en me le presentant d'un air tranquille & assuré : *Tiens Claude, ne t'afflige point : Prends, mange de ce-ci & fais-en manger à Marie ; car depuis quatre jours que des Méchans t'ont emmené d'ici, elle n'a presque pas bu ni mangé & c'est ce qui la rend malade. Il y a encore eu ici m'ajouta-t-elle, d'autres Méchans, qui lui ont gâté l'esprit, en lui faisant accroire que tu étois en allé chez les Anglois, pour ne pas être son mari : Nous savons présentement qu'ils sont de grands menteurs ; & tous ces menteurs là vois-tu ! sont cause qu'elle t'a maltraité, & qu'elle n'est à présent malade que du chagrin de t'avoir battu mal à propos. Mais ce ne sera rien, assis toi seulement là & fais lui voir que tu l'aimes toujours, en la priant de manger avec toi.*

Le ton de voix dont cette Femme prononça ses paroles, me rendit plus interdit qu'il ne me rassûra. Je savois qu'elle aimoit très tendrement sa Fille,  
qui,



qui , quoique réellement malade , étoit cependant beaucoup moins qu'elle ne me paroiffoit. Cette jeune Fille , ainfi que je l'ai déjà dit , favoit pouffer la malice jufqu'au fuprême degré. C'eft pourquoi , plus malade alors d'efprit que de corps , elle contrefaifoit parfaitement bien la moribonde , afin de voir fi effectivement je l'aimerois encore. Pour moi , ne la croyant point telle ; je m'abandonnai naturellement à la compaffion & m'afleyant fur fa nate ; je lui pris fa main que je , fentis toute brûlante d'une chaleur furnaturelle ; & lui difant tout ce que la pitié m'infpiroit de plus tendre , je l'exhortai à prendre quelque nourriture : mais envain. Sourde à ma voix , elle ne me repond point & les paupières fermées elle ne daigne pas les entreouvrir pour me favorifer du moindre regard. Enfin impatient de me voir fi mal écouté je feignis de vouloir l'abandonner.

Ce fut pour lors que cette jeune malicieufe , me retenant par le bras , fe mit à me crier , en foupirant : *Ab mon cher Henri , où vas-tu ? Cruel tu me laiffes*

laises ... Il faut donc que je meure .... Reste, reste mon cher ami . . . . je ne puis te quitter pour aimer un François . . . . Que dis-je, un François! Non c'est un Traître, un Inconnu .... Je l'ai aimé, il est vrai & je l'aime encore malgré moi, je te l'avouë : mais mon amour pour lui m'empêchera-t-il d'être à toi? .... Non non, mon cher Henri, je connois ton merite & j'ignore tout le sien .... Il n'en a point .... Ce n'est qu'un Perfide rempli de defauts .... Ah mon cher Henri, pourquoi lui as-tu sauvé la vie, quand tu l'as rencontré? .... Fais donc presentement que je puisse le hair! ... Dis-moi, raconte moi encore une fois; combien t'a-t-il offert d'argent pour le conduire aux Anglois .... Ne t'a-t-il pas dit alors, qu'il ne vouloit plus me voir .... Aide moi .... soulage moi, tu me l'as déjà dit, souviens t'en .... Ne te serois-tu par trompé, on n'aurois-tu pas voulu m'en faire accroire?

A ces mots je voulus l'interrompre pour lui faire connoître que je n'étois pas Henri: mais elle continuant toujours sur le même ton: *Ah, mon cher Henri*, poursuivit-elle, ne l'offensons point



*en le défigurant si indignement ! ... Il ne le mérite point .... Si je t'ai prié de me le faire paroître hideux , ayons du moins recours à d'autres moyens & ne lui imputons point de calomnies , il est assez malheureux .... Parle .... Ne saurois-tu pas plutôt s'il n'est pas déjà marié ? Ne te l'auroit-il pas dit ? ... Parle donc... Tu ne dis mot !*

Toutes ces paroles s'adressant à moi , j'avoue que je crus naïvement que c'étoit un transport de cerveau qui la faisoit raisonner de la sorte : mais *Henri* , qui étoit présent & que je ne connoissois pas encore pour être son Amant , rompit le silence en s'approchant d'elle & lui disant : *Ne te contrains point Marie , ton amour pour ce François , ne veut rien de toi , qu'il ne l'exige de moi. C'est envain que tu m'exhorterois de lui vouloir du mal , puisque tu ne lui en veux toi-même , que parce qu'il a voulu te donner à moi. Sans toi il ne seroit pas ici. Sans toi il seroit chez les Anglois , ou sans toi , en un mot , il ne seroit plus en vie. Il est inutile que tu cherches à le haïr par rapport à moi. Mange avec lui ; Contente tes desirs , donne lui*  
la

*la main, oui, j'y consens, épouse-le & fais lui voir en cela, qu'aussi généreux que toi, je ne l'ai delivré de celles de ses Ennemis que pour te le faire revoir & te rendre satisfaite.*

Si je fus surpris d'entendre de tels discours, auxquels je ne m'attendois point, cette jeune Fille en parût encore beaucoup plus touchée que moi. Elle se mit à pleurer, & après qu'elle eut soulagé son cœur, en versant quantité de larmes. Voici ce qu'elle lui repondit : *Ne me reproche point de faire ce que tu me dis, puisque si j'ai commis un crime d'avoir sauvé la vie à ce François, tu m'en rend encore plus coupable en lui ayant sauvé toi-même, pour me le faire épouser. Les choses étant ainsi, ajouta-t-elle à cet Amant : Promets moi donc que les vilains Animaux dont tu voudrois m'empoisonner désormais, ne me feront point de mal. Promets moi aussi que tout couteau ensanglanté, que tu aurois envie de tenir dans tes mains pour me tuer, va être enterré pour jamais. Elle vouloit faire allusion à son prétendu Rêve. Puis m'adressant la parole & me serrant la main : Et toi, me dit-elle,*  
me



*me pardonne-tu de bon cœur le mal que je t'ai fait : Veux-tu sérieusement devenir mon Epoux.* Puis, sans me donner le tems de repondre, elle m'ajouta, *levons-nous pour en remercier Henri.* Aussi-tôt elle se leva & se mit à chanter.

Tout ce que je viens de dire paroitra sans doute fabuleux ou Romanesque aux Personnes qui pensent comme le Baron *de la Hontan*, que les Sauvages ne sont point susceptibles de tendresse. Cependant j'ose assurer qu'à quelques expressions près, tout ce-ci est véritable. Je n'aurois pas pû m'empêcher d'admirer moi même la prudente conduite de ma Sauvagesse dans son stratagème si elle ne l'eut pas terminé par une extravagance aussi grande, qu'étoit celle de se mettre à chanter : mais la joye de se croire au comble de ses vœux la dominoit si fort, qu'elle ne se possédoit point. Néanmoins elle réussit en ce qu'un chacun, sans y entendre de malice, battit la cadence de sa chanson, qui dura bien un demi-quart d'heure, après quoi on la felicita sur le prompt retablissement de sa santé & de mon heu-

heureux retour auprès d'elle : ce qui ié fit d'ailleurs fans gesticulation ni grands complimens ; desorte que je n'en aurois rien sù, si *Henri*, qui étoit à côté de moi, ne m'eût dit, que lui & tous les Sauvages présens, me souhaitoient *beaucoup d'honneur*, aussi bien qu'à ma Maitresse.

Il me seroit impossible de pouvoir exprimer quel fut alors mon trouble. La douleur & l'étonnement ne firent sur moi qu'un même coup. Je ne pouvois me persuader que ce jeune homme fût véritablement ce *Henri*, dont m'avoit souvent parlé ma jeune *Marie*. Tandis qu'elle chantoit, je demandai cinq ou six fois à sa Mère, si c'étoit bien le même qui devoit être son Gendre avant moi. Ses reponses enfin m'ayant pleinement convaincu de la vérité de cette aventure, quelles réflexions n'eus-je pas à faire, surtout quand je venois à me rapeller la franchise avec laquelle je lui avois déclaré mes amours avec ma prétendue Epouse ! Quel sujet d'admiration pour moi, de voir que malgré cet aveu sincère ce jeune Sauvage étoit le même qui m'avoit généreusement



delivré des mains de mes Ennemis, & qui, par un double trait de sa générosité, m'accordoit encore sa Maîtresse en mariage! En un mot, aussi stupefait qu'on puisse jamais l'être je le regardai longtemps sans lui rien dire.

Ce jeune Sauvage s'aperçut de ma surprise & il alloit même me parler, quand il s'en trouva empêché par ma Sauvagesse, qui ayant fini sa chanson, vint s'asseoir entre lui & moi & me passa son bras par dessus le cou, par manière de caresses. Cette action interdit ou plutôt toucha si vivement le cœur de ce jeune homme, qu'il nous tourna le dos. Son amour n'étoit pas encore bien éteint & il ne vouloit, sans doute pas voir sous ses yeux l'objet du Monde le plus capable de redoubler son affliction. Son inconstante Maîtresse paroïssoit fort peu s'en soucier; elle se mit même à manger de fort bon appetit & à m'exhorter à son tour d'en faire autant. Mais il me fut impossible; car le premier morceau que je voulus avaler me resta dans la gorge. J'étois tellement saisi de me voir de rechef si indignement engagé dans les liens  
du

du mariage, que je ne pouvois ni parler, ni prendre aucune nourriture.

Cette jeune Fille étoit encore à contenter son apétit, quand on apporta une chaudière pleine de *Sagamité*, que l'on partagea entre tous les Assistans. Ils étoient au nombre de quarante personnes, tant Sauvages que Sauvageſſes, ce qui me parut extraordinaire, d'autant que je n'avois pas encore vu les Femmes manger avec les Hommes dans une même Cabane. Ce repas fini, chacun sortit pour aller prendre l'air : il étoit très tempéré & fort agréable. Ma jeune Sauvageſſe, qui se mit alors à se débarbouiller & à se peigner, ne voulut pas me laisser en aller avec les autres, de crainte qu'il ne m'arrivât quelque nouveau malheur. Je me vis donc contraint de rester auprès d'elle où j'endurai une espèce de martyre intrinsèque que j'eus beaucoup de peine à supporter ; car je brûlois d'impatience de parler à *Henri*. Enfin lorsqu'elle se crut assez bien adoucie elle s'abandonna au sommeil, en recommandant néanmoins à sa Mère auparavant, de ne point me laisser sortir. Mais cette Femme, qui étoit à



coudre auprès de moi, ne voulut pas abuser de ma complaisance forcée; c'est pourquoi elle ne vit pas plutôt sa Fille endormie, qu'elle me fit signe de la main de m'en aller où bon me sembleroit.

Je courus d'abord à la Demeure du Chef que je trouvai endormi dans un coin, tandis que quelques Sauvageſſes s'amuſoient à peindre de diverſes couleurs le viſage & le corps de l'*Algonkine* noyée. Ce Cadavre étoit encore dans cette Cabane; mais j'y étois ſi préoccupé de ce que j'avois à dire ou à faire, que je ne fis pas grande attention au devoir funèbre qui faiſoit alors l'occupation de ces Femmes. Pour couper court, j'éveillai ce jeune Chef, auquel j'expoſai en peu de mots les raiſons qui m'engageoient à lui venir parler. Ce jeune Homme les eut à peine écoutées, qu'il ſe leva pour m'aider à chercher *Henri*.

Cet Amant malheureux, accompagné ſeulement de ſon Compagnon de Voyage, s'étoit retiré un peu loin à l'écart, hors du Village, deſorte que nous eûmes un peu de peine à le trouver.

ver. Il étoit assis au pied d'un arbre & à consulter son Camarade, pour se consoler avec lui de la perte qu'il venoit de faire de sa Maîtresse, lorsqu'il nous aperçut. Notre présence me parut le troubler. Il commençoit même à vouloir l'éviter en se coulant tête baissée derrière un gros buisson; mais il lui fut impossible d'y réussir, d'autant que nous étions déjà trop proche de lui quand il nous vit.

Nous nous avançames donc au plus vite, afin de pouvoir le joindre. Le Chef me devança & courut si lestement qu'il l'atteignit d'abord & l'arrêta. Bientôt après je l'abordai & lui déclarai à cœur ouvert, toutes mes résolutions: à savoir, que je ne venois point le chagriner; que mon dessein étoit au contraire, de lui témoigner ma reconnoissance, autant qu'il me seroit possible, pour toutes les bontés qu'il avoit euës à mon égard. En un mot je le priai de se ressouvenir de ce que je lui avois déjà dit sans le connoître & lui protestai que j'étois toujours dans les mêmes intentions. Je terminai mes raisons en lui remontrant,

T 3

que



que pénétré de ses bienfaits, je n'en perdrais jamais la memoire, s'il pouvoit en quelque manière rompre mon prétendu mariage avec sa Maîtresse & l'emmener avec lui à son Village.

A peine eus-je fini de parler que le jeune Chef, qui m'accompagnoit, ne donna pas le tems à *Henri* de me répondre. Il me demanda d'abord mes *Patentes d'Avocat*. Je les lui avois déjà fait voir, comme une marque de ma qualité & une preuve convainquante du pouvoir que j'avois pour traiter de grandes affaires. Ce jeune Homme qui étoit porté pour les interêts des *François*, avoit bonnement ajouté foi à tout ce que je lui avois dit. C'est pourquoi voulant soutenir mes paroles & se faire passer pour bon connoisseur en Brevets d'Officier, il n'eut pas plutôt ma *Lettre de Licence* entre les mains, qu'il la montra à ces deux *Abenakis*, & après l'avoir tournée & retournée de tous sens ou de tous côtés, à peu près comme eût pu faire un Singe, il la présenta à *Henri*, sans dessous dessus; en lui disant, qu'il n'y avoit pas de doute que je ne fusse chargé de négocia-

ciations importantes , qu'il s'y connoissoit bien par mes Lettres : Et pour appuyer tout ce que je venois de dire , il lui representa qu'il étoit honteux que l'on m'amusât davantage dans leurs Forêts & qu'il étoit odieux que l'on m'eût détourné si indignement de mon chemin ; mais que tôt ou tard il en feroit repentir l'*Iroquois* , qui en étoit la cause. Ensuite il ajouta qu'il étoit très mortifié de ne pouvoir point s'éloigner de son Village parce qu'il feroit le premier à me conduire jusqu'à *la Nouvelle Angleterre*. Enfin il fit tant par ses exhortations qu'il persuada *Henri* & son Camarade de risquer eux-mêmes cette Entreprise , pour la réussite de laquelle il s'offrit de leur prêter la main.

*Henri* , ayant écouté avec attention le raisonnement du Chef , demeura tout rêveur , sans lui rien repondre. Ce jeune *Abenakis* aimoit toujours éperduément son infidelle Maîtresse , qu'il regardoit comme la plus belle & la plus aimable Créature de toutes les Femmes. Il ne pouvoit s'imaginer que les affaires du monde les plus importantes



tantes fussent préférables à la possession de son cœur. Il ne pouvoit aussi se lasser d'admirer le mépris que j'en faisois. Il m'en témoigna même sa surprise, par quelques reproches qu'il me fit, en me demandant, par exemple, si je connoissois donc en *Europe* quelque Fille plus charmante que sa *Marie*, &c. Mais le Chef l'interrompit, en lui disant, qu'il ne s'agissoit point de tout cela; desorte que ces deux *Abenakis* conclurent avec lui, que dès le lendemain ils s'absenteroient de son Village, sous prétexte de quelque mécontentement & que la nuit même du jour de leur départ, ce Chef me meneroit à un Rendez-vous qu'ils lui assignèrent.

*Henri* me jura dès lors une amitié éternelle & me protesta qu'il me conduiroit sain & sauf, au peril même de sa vie, jusque chez les *Anglois*. Il m'assûra aussi, que trop content de la possession de sa Maîtresse que je lui abandonnois, il ne prétendoit aucun autre présent de moi pour sa peine, vû que cette seule récompense étoit pour lui infiniment au dessus de toutes celles qu'aucun Homme  
pût

pût jamais lui faire. L'exécution de notre complot étant bien concertée ensemble, nous nous donnâmes la main, nous nous promîmes le secret & retournâmes séparément au Village.

---

## CHAPITRE XXXVI.

*Derniers devoirs que rendent tous les Sauvages aux Funerailles de leurs Morts. L'Auteur assiste à l'Enterrement de l'Algonkine & de son Mari : Cérémonies qu'on celebre à leurs Obsèques.*

**M**A jeune Sauvagesse fut la première Personne, que je rencontrai en rentrant au Village. Je courus d'abord à elle & pour prévenir tout reproche qu'elle auroit pû me faire, je lui dis d'un air riant, que la chaleur renfermée dans la Cabane, où je l'avois laissée endormie, m'avoit obligé d'en sortir pour prendre l'air, sans quoi j'aurois risqué de m'y trouver mal. Cette excuse fut si bien

T 5

re-



reçue, qu'elle y répondit par une autre qu'elle me fit, de m'avoir gêné jusqu'au point de m'incommoder. Cependant elle me recommanda de ne plus sortir dorénavant hors du Village, de crainte qu'il ne m'arrivât du malheur de la part de *Henri*, qu'elle soupçonnoit me devoir jouer quelque mauvais tour.

Tout ce-ci & ce qui me regarde dans le Chapitre précédent se passa durant l'espace de six heures, desorte qu'il n'étoit pas plus de midi quand j'arrivai dans ce Village. Tout y étoit prêt alors pour l'enterrement de *l'Algonkine* noyée & on n'attendoit plus que la présence du Chef, pour en préluder les Funerailles. Ce jeune Homme y vint presque en même tems que moi; mais par un autre chemin, afin d'ôter tout soupçon de ce que nous venions de concerter ensemble, & un demi-quart d'heure après lui, *Henri* y parût aussi avec son Camarade.

La Coutume de pleurer & d'enter-  
rer les Morts a de tout tems été si re-  
ligieusement observée parmi les Sauva-  
ges, qu'elle peut même servir de preu-  
ve

ve convaincante de leur piété & de leur Religion. Ces Barbares persuadés de l'immortalité de l'Ame, croiroient commettre le crime le plus énorme & encourir toutes sortes de malheurs, s'ils manquoient de rendre aux Morts ces derniers devoirs. C'est pour cela qu'ils s'en acquittent aussi scrupuleusement envers les Etrangers, qui meurent chez eux, que s'ils étoient de leur propre Nation. La tristesse qu'ils témoignent alors de la perte du Défunt, semble égaler celle que peuvent avoir pour lui ses propres Parens. Ils croient les honorer beaucoup, en entrant dans leurs sentimens d'affliction & de Deuil. Cette compassion reciproque, qu'ils font paroître dans de pareils cas, est regardée comme un affermissement du lien de leur union, de leur alliance & du Droit d'Hospitalité qu'ils ont les uns chez les autres

Ma jeune Sauvagesse me conduisit elle-même dans la Cabane où alloient s'assembler tous ceux qui devoient composer la Pompe funébre. C'étoit la même dont j'ai déjà parlé. Je ne sai pour qu'elle



quelle raison on la faisoit alors servir à cet usage ; car selon ce que j'ai appris depuis , les Sauvages ont ordinairement des Cabanes séparées où ils transportent leurs Cadavres & les gardent pendant plusieurs jours , pour les y préparer à la Sepulture.

Cette Cabane étoit déjà presque toute remplie de Sauvagesses & de Sauvages , tous assis ou plutôt accroupis sur leurs genoux , excepté néanmoins quatre Femmes , qui toutes échevelées étoient couchées le visage contre terre aux pieds de la Morte. Elles devoient être les Pleureuses en titre d'office & n'étoient ainsi prosternées , que pour marquer leur grand Deuil ou leur profonde tristesse.

La Défunte étoit assise sur une Estrade , élevée exprès pour y être exposée à la vuë de tous les Assistans. On l'avoit si bien fardée qu'on ne pouvoit remarquer sur son visage aucune des marques qu'impriment ordinairement les horreurs de la Mort. Elle étoit aussi vêtue d'une chemise blanche , par dessus laquelle on lui avoit mis sa couverture bleuë , en forme de manteau ; & un large

large Colier, doublé à plusieurs rangs de divers grains de rassade, lui servoit encore d'ornement. Sa bouche qui paroïssoit vermeille, à cause du vermillon qu'on lui avoit appliqué sur les lévrès & ses yeux entre-ouverts lui donnoient un air riant; desorte que je ne l'aurois jamais prise pour une Morte, si je n'eusse été bien prévenu qu'elle étoit réellement l'*Algonkine* en question. Outre tous ses atours on lui avoit appuyé la main droite sur une espèce de pioche ou de houë propre à labourer la terre, pour dénoter que de son vivant, elle avoit passée pour une bonne Travailleuse. De la main gauche elle tenoit le bout d'une corde, dont l'autre bout trempant dans un grand plat d'écorce, remplie d'eau, donnoit à connoître par quel triste sort elle avoit fini ses jours.

Vis à vis d'elle, de l'autre côté de la Cabane, étoit posé le Cadavre de son Mari; mais dans une posture des plus humiliantes; car on l'avoit étendu tout de son long sur sa couverture, la face contre terre & les mains jointes au dessus de sa tête, comme pour témoigner le desespoir, ou le repentir qu'il auroit



auroit de son crime, s'il étoit encore en vie. D'ailleurs son corps & son visage peints différemment de blanc, de noir, & à moitié couverts de vieux haillons, manifestoient assez son Deuil. Son fusil, sa hache, son couteau, son sac à tabac & généralement tout ce qui lui appartenoit, étoit suspendu à une perche, plantée pour cet effet entre ses deux jambes. Au reste un morne silence regnant par toute cette Cabane & la consternation dont paroissoient frappés tous les Assistans, donnoient lieu à des réflexions qui devoient inspirer plus d'horreur & de pitié, que l'aspect de ces deux Cadavres, qui paroissoient animés.

Cette Cabane, quoique grande, ne pouvoit pas contenir tous les Sauvages du lieu; desorte qu'il y en avoit bien autant au dehors qu'au dedans. Une espèce de Matrone, voyant l'Assemblée assez nombreuse, se mit à entonner ses lamentations lugubres. Cette Femme devoit faire alors les mêmes fonctions, dont s'acquitoient autrefois celles que les Romains appelloient *Præfica* ou les *Pleureuses*. Cette Sauvagesse, commi-  
se

se pour présider à la Cerémonie des Funerailles fit d'abord une courte harangue, dans laquelle elle circonstancia aux Spectateurs le genre de mort des deux Cadavres.

A peine eut-elle commencé à donner le premier branle, en pleurant seule & par cadence, que les quatre autres Femmes dont j'ai parlé, se levèrent sur leurs genoux & repondirent à sa cadence avec ordre, c'est à dire, qu'elle se lamentèrent tour à tour & sur le même ton de la Matrone, qu'elles imitoient jusque dans ses moindres gestes. Comme les Sauvageffes ont toujours bonne provision de larmes, qu'elles prodiguent même artificieusement quand elles veulent; aussi-bien que les Femmes de notre *Europe*, je laisse à juger si celles-ci s'aquitèrent bien de la commission dont elles s'étoient chargées.

Il me suffira de dire que ces cinq Pleureuses composoient le nombre des Parens du Mort & de la Morte: car ces cinq Parens assistoient alors à ces Obsèques, sans dire mot. Chacune de ces Femmes, se tiroit les cheveux,

joi.



joignoit les mains vers le Ciel & proferoit d'un ton plaintif, quantité de paroles qui convenoient à la Perſonne dont elle repreſentoit le rôle, ſelon les divers degrés de Parenté ou d'Affinité, dont cette même Perſonne étoit jointe au Défunct ou à la Défunte. Tout ce-ci ſe paſſa, ainſi que je l'ai déjà dit, par ordre, par cadence & par meſure; deſorte que je me vis Auditeur d'une étrange Muſique.

Cette condoléance muſicale ayant duré près d'une demi-heure, un *Algonkin*, qui n'étoit point Parent de la Morte, impoſa ſilence, en ſe levant; & dans l'inſtant on n'entendit plus aucune plainte. Ce Sauvage fit d'abord l'Oraiſon funébre de cette Femme infortunée, dont il repreſenta toutes les belles qualités qu'il particulariſa, ſelon ce qu'on m'a dit, pour faire comprendre qu'elle devoit être heureuſe dans le Pays des Ames & que ſes Parents devoient ſe conſoler de ſa perte. Pour appuyer ſes raiſons il vanta extraordinairement la Felicité éternelle, dont jouiſſent les Ames de leurs Ancêtres, en préſence du GRAND ES-





il fit remarquer aux Auditeurs la posture humiliante dans laquelle il étoit couché aux pieds de sa Femme. Ensuite, pour toucher de plus en plus de compassion les Spectateurs, cet *Iroquois* se prosterna lui même aux pieds de cette Morte à laquelle il demanda pardon, au nom de son Mari; & il protesta que s'il eût été en son pouvoir de lui redonner la vie après son Forfait, qu'elle ne seroit certainement pas dans un si triste état. Enfin pour couronner son Discours il adressa la parole au Beau-Père de ce Justicié, & lui demanda s'il n'étoit pas content du repentir de feu son Gendre.

A ces derniers mots, ce Bon homme repondit *Etho*, qui veut dire *Oui*. On releva ce Cadavre prosterné, que l'on transporta en pompe funébre jusqu'à la Rivière du Village, où on le lava bien; autant, disoient-ils, pour effacer le coloris lugubre, dont il étoit mattaché, que pour le nettoyer entièrement de son crime. Toutes les Pleureuses le suivoient, en faisant des lamentations, ou plutôt des hûrelemens cadencés d'un ton morne & fort triste.

Lors

Lors qu'il fut bien lavé quatre jeunes Gens le reportèrent en Cérémonie dans la même Cabane d'où ils l'avoient enlevé. D'abord qu'il y fut posé, on le mattacha de nouveau ; mais de belles & de diverses couleurs : après quoi on l'habilla proprement , on lui mit un fusil en main , une pipe à la bouche , & on l'assit à côté de sa Femme.

Le reste de la journée & même presque toute la nuit suivante se passèrent en complimens de condoléance, de la part de quantité de Sauvages, qui vinrent tour à tour parler aux deux Cadavres. Voici à peu près ce qu'ils leur disoient : *Te voilà donc PIERRE, avec JEANNE, c'est ainsi que se nommoient le Défunt & la Défunte, oui te voilà encore à côté d'elle & c'est bien toi-même que nous voyons assis avec nous à qui tu ne dis mot ! Cependant il ne te manque ni tête, ni bras, non plus qu'à elle ! Ton silence nous afflige, & nous te pleurons, vois-tu, parce que tu ne nous parles point ! A quoi donc est présentement occupée ton ame ? Ah ! sans doute quelle est enivrée de la douce mélodie & de la Danse du Pais des Bien heureux,*

V 2 puis.



puisqu'elle ne veut plus te ranimer !  
 Quel dommage néanmoins quelle abandon-  
 ne de la sorte , un si beau corps que le  
 tien , qui va être bien-tôt mangé par la  
 pourriture ! Il n'y a que deux jours qu'il  
 étoit si actif & qu'il dansoit si bien la  
 danse du Calumet & présentement sem-  
 blable à la fumée d'une pipe de tabac ,  
 il va s'évanouir de nous ! Il ne voit  
 rien , il ne sent rien & il ne nous con-  
 noît plus , parce qu'il n'est rien ! Adieu  
 donc Pierre le bon Chasseur , le grand  
 Guerrier , le beau Danseur . Adieu donc  
 Jeanne prompte au travail , bonne au mena-  
 ge , belle à danser , propre à chanter , &c.  
 Goutez à jamais tous deux , les plaisirs ex-  
 trêmes , dont jouissent & jouiront perpetuel-  
 lement les Ames de nos Ancêtres en pré-  
 sence du GRAND ESPRIT. &c.

Tout ce-ci se passa par intervalle ,  
 la Matrone recommençant toujours  
 son premier discours en faveur des  
 nouveaux-venus , & ses lamentations  
 étant suivies de celles de ses Pleu-  
 reuses . Il y avoit aussi toujours dans  
 cette Cabane un Panegyriste , de ma-  
 nière que nuit & jour , durant ving-  
 huit heures que les Cadavres demeurè-  
 rent

rent exposés, ils furent presque continuellement loués & pleurés.

Le lendemain 17. *Juin*, fut le jour de l'Enterrement. Dès le matin le Chef fit un cri dans le Village, afin que chaque Cabane eût à faire chaudière pour les Défunts. Ce cri me reveilla. Je me levai, & allant de Cabane en Cabane, pour y chercher *Henri*, je vis par tout les Sauvages négligemment couchés ou assis, la tête appuyée sur leurs genoux & qui enveloppés de leur couverture gardoient tous un profond silence. *Henri* m'apercevant dans la Cabane où il étoit, me fit signe de l'approcher & me dit d'une voix basse à l'oreille, que je devois me tranquilliser & ne point courir çà & là dans le Village, de peur que les Sauvages ne fussent scandalisés, si je troublois le silence qu'ils étoient obligés d'observer ce jour-là, jusqu'à ce que les deux Corps morts fussent enterrés. Comme j'étois curieux de voir cette Cérémonie funèbre, je priai ce Sauvage de différer son départ jusqu'au lendemain. Il acquiesça volontiers à ma demande: après quoi, au lieu de retourner à la Cabane de



ma Sauvageſſe, j'allai dans celle où étoient les deux Cadavres, afin d'être témoin oculaire de tout ce qui ſ'y paſſeroit à l'égard de leurs funeraillles.

A peine pus-je trouver place, pour m'afſeoir dans cette Cabane. Quoiqu'il n'étoit que ſix heures quand j'y entrai, tout y paroifſoit d'un grand tranquille. Les deux Cadavres étoient déjà ſeparément, chacun dans une Bierre faite d'une double écorce de bois blanc, & ſans couvercle; deſorte qu'on leur voyoit le viſage & le corps à découvert. Ils étoient encore ornés de leurs plus beaux atours. On leur voyoit auſſi les genoux exhauffés pour ſervir de ſoutien à une croix haute de quatre pieds, qu'on leur avoit attachée, à chacun ſur l'eſtomach, de façon que la Bierre de la Femme, étant à l'opposite de celle de ſon Mari, ces deux croix formoient une eſpèce de Portique, par deſſous le quel paſſoient & repaſſoient tous les Sauvages, en ſe proſternant contre terre & y faiſant tour à tour leur Prières au *Grand Eſprit*, pour le repos de l'ame de ces deux Trepaffés.

Environ ſur les onze heures, les cris  
lu-

Jugubres recommencèrent de nouveau & se firent entendre de toutes parts. Les Pleureuses en titre d'office ne sembloient alors mener le premier branle, que pour enseigner aux autres Femmes de quelle manière elles devoient hûler ou pleurer. Excepté donc les Hommes, qui ne disoient mot, on n'entendoit que hûlemens ou lamentations cadencées de toutes les Sauvageſſes qui étoient présentes. Néanmoins cette pitoyable musique ne dura pas long-tems: car le Chef la fit cesser au bout d'un moment, en faisant signe aux Maîtresses Pleureuses de se taire, pour donner lieu aux Préconiseurs ou Faiseurs d'Oraisons funébres de parler.

A la fin de la harrangue de ceux-ci, qui me parut assez dolente & fort courte, un des Anciens fit des présens de peaux de Martres & de Castors aux *Algonkins*, Parens des Défunts; il donna aussi quelques peaux de Martres à mes *Abenaquis*, aux Pleureuses & à plusieurs autres Sauvageſſes & Sauvages des Assistans. Ensuite on ôta les croix de dessus les Corps morts: après quoi quatre jeunes Sauvages attachés de



noir, enlevant le Cadavre du Mari, & quatre autres attachés de blanc & de rouge prenant celui de la Femme, ils les transportèrent sur leurs épaules, jusque dans le Cimetière du Village, qui n'en étoit éloigné, que de 40. à 50. toises.

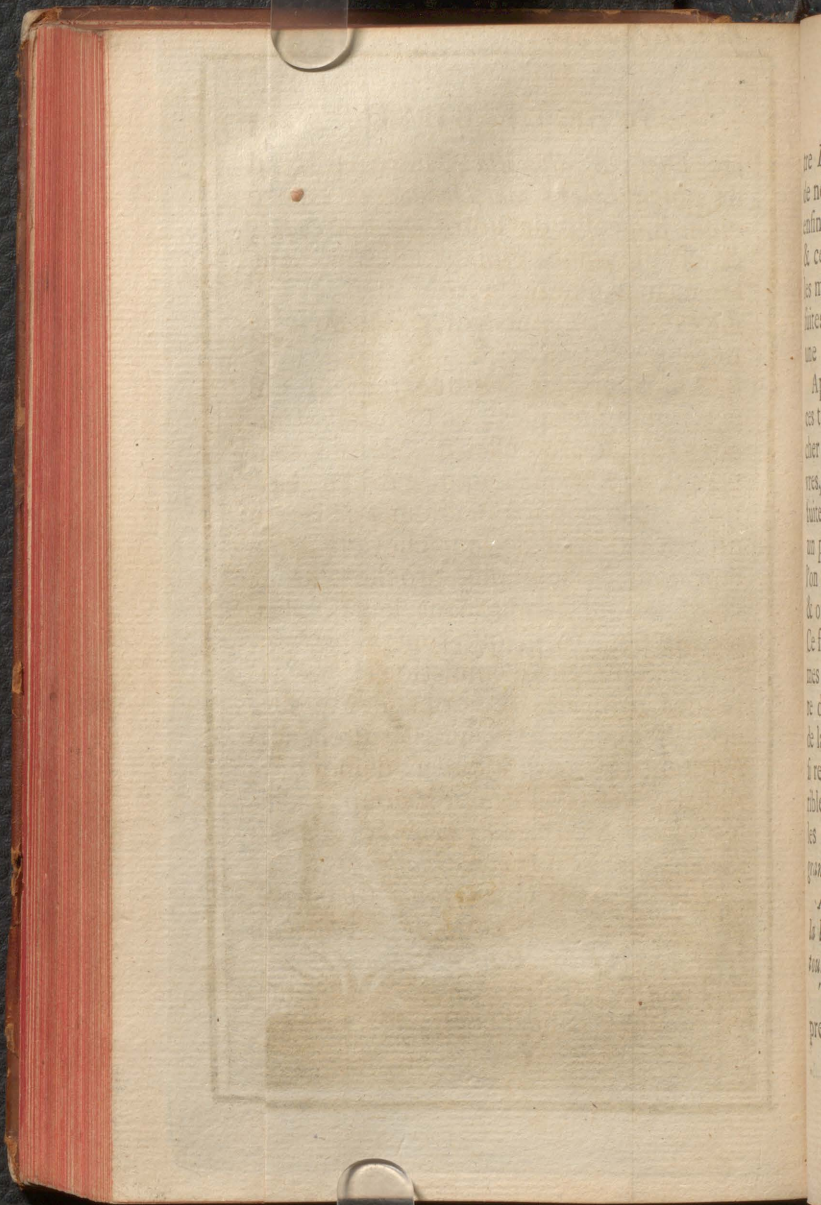
Deux jeunes Gens, qui servoient de Porte-croix, précédoient le cortège funéraire. Immédiatement après eux marchoit la Présidente aux Cérémonies des Larmes. Elle étoit suivie de ses quatre compagnes les Pleureuses, & de toutes les Femmes, qui environnoient les deux Corps morts: Et les Hommes enfin portant tous leurs fusils terminèrent processionnellement cette Pompe funébre.

Aussitôt que les deux Cadavres furent arrivés dans le Cimetière, on les posa sur le bord des Fosses qu'on leur avoit préparées, & on les dépouilla de tous leurs vêtemens & ornemens. Tandis qu'on leur rendoit ce dernier office, les Hommes formèrent un grand cercle autour d'eux, firent des prières à haute voix & se mirent à chanter trois Hymnes; à savoir, l'une sur le ton de notre









tre *Dies iræ, dies illa*, l'autre sur celui de notre *Libera me Domine* & l'autre enfin sur celui de notre *De Profundis*; & ces Hymnes étoient effectivement les mêmes que les nôtres, dont les Jésuites leur avoient fait, sans doute, une traduction.

Après que les Sauvages eurent fini ces trois Cantiques, chacun alla toucher de la main celles des deux Cadavres, comme pour leur dire Adieu: Ensuite on leur coupa au sommet de la tête un petit toupet de leur cheveux, que l'on donna à leur plus proche Parent & on les descendit dans leurs fosses. Ce fut pour lors, que toutes les Femmes se piquèrent d'émulation, pour faire des grimaces & verser des pleurs de la bonne sorte & qu'elles firent aussi retentir leurs hûrlemens d'une horrible façon! Ce fut pour le coup, qu'elles dirent bien: *Adieu mon bel Ami, le grand Guerrier, le bon Chasseur!*

*Adieu donc Jeanne la bonne Chanteuse, la belle Danseuse! Divertissez vous bien tous deux dans le Pais des Ames, &c.*

Tous ces tristes Adieux ne me surprenoiënt pas beaucoup, d'autant que



la cadence des tons plaintifs, que ces Femmes leur donnoient, ne differoit guère de celle des Lamentations que font, dans de pareils cas, nos Payfannes en *France*. Il faut néanmoins en excepter, que les Sauvageſſes font les leurs, avec plus d'ordre, plus de vivacité & de force que nos Villageoiſes, ſans cependant interrompre la voix de ceux qui chantent: Ce qui les rend en quelque façon plus agréables & plus dignes d'admiration que ces Payfannes que j'ai vuës ſouvent, à *Lucienne*, à *Marli* & ailleurs, ſe lamenter à toute outrance & ne ſortir des Cimetières, qu'après y avoir raconté ponctuellement toute la vie de leurs Maris. J'en ai vuës, en un mot, qui non contentes d'avoir tout dit, recommençoient pluſieurs fois la même Hiftoire & ne vouloient point ſe relever de deſſus leurs foſſes qu'elles n'y fuſſent tombées comme en foibleſſe. Les Sauvageſſes, qui leur reſſemblent en ce qu'elles racontent auſſi toute la valeur & les belles actions de leurs Maris, ne pouſſent donc pas leur douleur juſqu'à l'extravagance d'en paroître foibles.

L'in-

L'inhumation de ces Cadavres fut faite séparément dans une fosse très profonde. Ces deux fosses étoient natiées en dedans & on ne les remplit point de terre. On les couvrit simplement de fortes écorces, posées en forme de toit, que l'on combla de pierres. Ensuite on planta vers le sommet de la tête des Corps morts, la même croix qu'on leur avoit déjà appliquée ci-devant sur l'estomach. Il y en avoit quantité d'autres dont ce Cimetière étoit rempli. Lorsque ces Croix commencent à se pourrir les Sauvages ont soin de les renouveler, aussi bien que les pieux, dont tout ce lieu sépulchral est environné, de crainte que les Chiens ou les Bêtes féroces ne viennent à y déterrer les Morts.

De tout tems les Sauvages ont eu proche de leurs Villages des Cimetières, ou des lieux communs destinés à la Sepulture. Leurs fosses étoient autrefois de petites loges, creusées en rond comme des puits. On les nattoit aussi en dedans de tous cotés avec des écorces, & après y avoir logé le Cadavre comme un Embrion dans le ventre



tre de sa Mère, on y faisoit une voûte au niveau du Sol, ainsi que je le viens de dire. Outre cela ils enfermoient cette espace creusée, en bâtant au-dessus une loge avec des écorces ou des planches ; ou bien ils l'entouroient avec des perches qu'ils réunissoient par le haut, en forme conique ou pyramidale : Modèle fort simple de ce que pouvoient être nos Monumens dans leur première origine ; mais que la vanité des Grands a depuis changé en Mausolées superbes, que le tems, qui devore tout, consomme aussi-bien que les Corps qu'ils renferment.

Au lieu des Croix que les Sauvages joignent aujourd'hui à leurs tombeaux, ils y plantoient autrefois un poteau en forme de Trophée, auquel, si c'étoit un Guerrier, on voyoit son portrait & ses belles actions peintes de la manière dont je dirai ci-après. On y ajoutoit aussi quelques-unes de ses armes ou un aviron ; & si c'étoit une Femme, on y attachoit des Coliers propres à porter le bagage, ou bien d'autres choses de sa compétence.

L'inhumation, par laquelle on rend

à

à la terre un Corps de terre, est de tems immémorial la Sepulture la plus en usage parmi les *Ameriquains*. Il faut en excepter cependant les *Hurons* & quelques Peuples de leur voisinage, qui, avant que d'avoir embrassé le Christianisme, élevoient leurs Corps morts dans des chasses exhauées sur quatre poteaux, de dix ou quinze pieds d'élevation. A l'égard des Enfans décedés peu après leur naissance, ils les enterroient sur le bord des routes ou des sentiers les plus frequentés, afin que leur ame, qu'ils croyoient vagabonde, pût encore entrer dans le sein de quelque Femme enceinte, à son passage.

On peut dire que la privation de la Sepulture a de tout tems été regardé chez les Sauvages, comme une tache infamante & une cruelle punition. Si quelqu'un par hazard étoit mort de froid dans les neiges, ou avoit eu le malheur de se noyer, ils croyoient alors que tout le Pays étoit menacé de quelque désolation & que le Ciel étoit en colère. C'est pourquoi ils ne negligeoient rien pour l'appaiser. Ils cherchoient le Corps avec grand soin &



& s'ils étoient assez heureux pour le trouver, il se faisoit un concours nombreux de plusieurs Villages, comme pour une chose qui intéresse toute la Nation. On augmentoit le nombre des Présens; on doubloit celui des Festins & on célébroit quantité d'autres Cérémonies superstitieuses, avant de l'enterrer.

Parmi les Nations qui sont à la hauteur des terres dans la *Nouvelle France*, on a vû des Sauvages, qui ayant fait secher les corps de leurs Parens, de leurs Ancêtres & des Personnes qui leur étoient chères, les conservoient précieusement dans leurs Cabanes & qui les mettoient quelquefois en dépôt entre les mains de leurs Créanciers, comme le gage le plus assuré qu'ils eussent à leur donner de leur parole. Les *Algonkins* & les Nations errantes ensevelissent ordinairement les leurs dans les Bois, au pied de quelque gros arbre.

Autrefois les Sauvages faisoient mourir un Esclave pour appaiser les Manes du Défunt qu'ils entéroient revêtu de ses habits. Ils lui mettoient dans sa fosse

fosse ou dans sa tombe quelques petites galettes de pâte de bled d'Inde cuite sous les cendres: ils lui donnoient aussi de la Sagamité, sa chaudière, son sac à petun, sa pipe, quelques coliers de porcelaine, son fusil, sa hache, son peigne, son couteau, des couleurs pour se peindre & quelques autres bagatelles semblables, qui lui servoient de provision. Ils le visitoient aussi de tems en tems & renouvelloient ses habillemens, lorsqu'ils commençoient à se pourrir. Mais présentement, depuis l'arrivée des *Européens*, qui leur ont fait connoître leur erreur, les Parens distribuent toutes ces choses aux Amis du Défunt & à toutes les Personnes pour qui il a eu quelque considération.

On en a vu même depuis quelques années, qui ont été assez peu scrupuleux pour oser fouiller dans les Sepulcres de leurs Ancêtres & en retirer cette porcelaine ternie & à demi rongée qu'on reconnoît & qu'on distingue encore; desorte que la même avarice qui a fait prophaner en *Europe* & en *Asie* les Mausolées des Rois où l'on esperoit trouver de grands Trésors, a fait



fait violer à ces Peuples misérables les Asyles de leurs Morts, pour en retirer ces bagatelles qui excitent leur cupidité, comme l'or enflamme la nôtre.

Voilà donc pourquoi on dépouilla les deux Cadavres à l'enterrement dont j'ai été témoin. On y distribua indifféremment leur dépouille parmi les Assistans, excepté néanmoins qu'on n'en donna rien à leurs Parens, pour ne leur point donner d'occasion qui pût renouveler par la suite leur chagrin. Le Distributeur de ces dons funéraires, m'ayant aperçu de loin, m'envoya présenter la couverture de la Défunte. Je l'acceptai & en fis d'abord présent à *Henri*, avec l'agrément de ma Maîtresse qui étoit à côté de moi. On diroit encore aujourd'hui que tous les travaux, toutes les sueurs & tout le commerce des Sauvages, se raportent presque uniquement à faire honneur aux Morts. On les voit souvent presque nus pendant les rigueurs de l'Hiver, tandis qu'ils ont dans leurs caisses de bonnes robes de fourrures ou d'étoffe qu'ils destinent pour faire des libéralités le jour des

Func-

Funerailles de leurs Parens : chacun se faisant un point d'honneur ou de Religion de paroître prodigue dans ces occasions, de manière qu'on peut dire que rien n'est mieux marqué chez tous les Sauvages, eu égard à leurs anciennes coutumes, que le respect pour les Morts & le souvenir de leurs Ancêtres.

Cependant, soit Religion ou respect pour les Défunts ou soit considération pour leurs Manes, il n'est plus permis de nommer chez eux une Personne morte, par aucun des noms qu'elle portoit durant sa vie ; & tous ceux ou celles qui ont des noms semblables, sont obligés de les quitter & d'en prendre d'autres : ce qui se fait au premier Festin. Ces noms restent comme ensevelis avec le Cadavre, jusqu'à ce que les regrets étant dissipés & amortis, il plaise aux Parens de relever l'arbre.

C'est un affront des plus sensibles qu'on puisse faire à un Sauvage, que de lui parler de ses Parens défuns : car outre qu'on n'ose prononcer leurs noms, ainsi que je l'ai déjà remarqué, on n'ose pas même dire cruëment qu'ils sont



morts, desorte que dans des cas de nécessité, il faut user de circonlocution de même que les *Romains*, qui, au lieu de dire, *mortuus est*, disoient: *Vixit, abiit, fuit, &c.* Ainsi parmi les Sauvages on dira par exemple: *Le grand Capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons &c.* La memoire du Défunt ne s'évanouït pas pour cela; mais elle diminuë peu à peu avec les regrêts & le Deüil, qui durent un assez long-tems.

L'*Algonkin* & son Epouse étant ensevelis dans leurs fosses tous les Sauvages firent une décharge de leurs fusils, après quoi ils se retirèrent en ordre dans leur Village, où chacun entra paisiblement dans sa Cabane.

## CHAPITRE. XXXVII.

*Déuil des Sauvages: Leur Fête des Morts.  
Tentative de l'Auteur pour quitter sa  
Maîtresse dans le Village des Tson-  
nontouans: Il se trouve ensuite con-  
traint de s'enfuir avec elle.*

Peu de tems après que les Sauvages se furent retirés, le Chef repandit un grand cri par tout le Village, pour que chaque Cabane eut à apporter la Chaudiere qu'elle devoit avoir preparée pour le Festin des Morts. Ce Festin fut fort splendide & se célébra au milieu de la place publique. On commença par reduire les Chaudières des Particuliers, en une seule & fort grande, que l'on avoit posée exprès au milieu de cette place, pour les y recevoir toutes; ce qui composa un très ample *Salmigondis*, par raport au mélange des différentes *Sagamits*.

Ce-ci fait, les Parens des Défunts se mirent tour à tour à danser & chanter au



tour de la grande chaudière. La plupart des Sauvages présens, qui voulurent repondre à leurs regrêts, en firent autant. Il m'étoit facile de remarquer que leurs Chants avoient quelque chose de triste ou de lugubre & étoient fort differens de ceux que j'avois déjà entendus : car au lieu de finir leurs Dances & leurs Chançons par des *Ho, Ho*, vigoureux, ils terminoient celles-ci en joignant les mains & poussant languissamment du creux de l'estomach un *Haé! Haé*; ce qu'ils appellent imiter le cri des Ames. Tous les Assistans, & surtout les Pleureuses, allongeoient encore lamentablement ce *Haé*. Ensuite chacun se mit à manger de bon appétit, s'en retourna à sa Cabane & ainsi finit cette pitoyable Cerémonie.

Le Deüil chez les Sauvages a aussi ses Loix consacrées par un usage d'un tems immémorial. Après les premiers jours que le Cadavre a été exposé dans la Cabane & qui sont un tems de pleurs continuelles, il y a dix jours encore de grand Deüil, & une année ou deux ensuite, où le Deüil est plus modéré.

Les Loix du grand Deüil sont très austères ;

austères; car pendant ces dix jours, après s'être fait couper les cheveux, s'être barbouillé le visage de terre ou de charbon & s'être mis dans le plus affreux negligé, ils se tiennent au bout de leur Natte, la face contre terre ou tournée vers le fond de l'Estrede, ayant la tête enveloppée dans leur couverture, qui est le haillon le plus sale & le plus mal-propre qu'ils ayent. Ils ne regardent ni ne parlent à personne, si ce n'est par nécessité & à voix basse. Ils se croient dispensés de tout devoir de civilité & de bienséance à l'égard de ceux qui viennent faire des visites dans leur Cabane. Ils ne mangent rien que de froid. Ils n'aprochent point du feu, même en Hyver & ne sortent que la nuit pour leurs besoins.

Dans le petit Deuil, ils se contentent de sortir rarement, de ne point assister aux Assemblées publiques: de se dispenser de quelques devoirs de civilité ordinaire: de ne point s'orner & de ne pas même graisser leurs cheveux. Les Femmes *Iroquoises* devoient se couper les leurs précisément à la naissance des épaules; mais les Parens de l'Epoux



qui sont les Maitres de son Deüil & qui peuvent l'obliger à l'observer rigoureusement selon les usages: ces Parens, dis-je, considerant que c'est leur plus bel ornement; qu'il faudroit trop de tems pour que les cheveux revinssent à leur premier état & que ces Femmes ne pourroient sortir de leur Cabane pendant ces tems-là, les font prier de se les conserver. Alors elles croyent faire assez d'en couper une petite partie & elles laissent pendre le reste negligemment, sans en prendre aucun soin.

L'Epoux & l'Epouse sont ceux qui se trouvent le plus étroitement obligés au Deüil. Lorsqu'ils se sont tendrement aimés & qu'ils ont bien vécu ensemble, celui des deux qui survit à celui qui a payé le tribut à la Nature, cherche dans son veuvage à observer son Deüil très rigoureusement, & les Parens, qui ont lieu d'être contens, en ont du plaisir. Alors le Deüil allant son train se modère peu à peu par de certaines dispenses, que ces Parens accordent par des présens qui témoignent leur volonté.

Le Deuil étant expiré, on habille la Veuve en plein Conseil, on lui tresse ses cheveux qu'elle étoit obligée de porter épars & elle est déclarée libre de se pourvoir ailleurs. Il seroit honteux à un Homme veuf & encore plus à une Femme veuve, de se remarier avant le tems prescrit au Deuil & s'ils le faisoient l'un ou l'autre, avant que les Parens du Mort leur en eussent donné la permission, ils s'exposeroient à toutes fortes d'outrages, qu'on ne manqueroit pas de leur faire.

Les Hommes font aussi couper quelque peu de leurs cheveux & pendant cette opération, qui ne doit pas être douloureuse, le Cérémonial veut que les uns & les autres témoignent par leurs paroles: „ Qu'ils en ressentent „ une douleur aussi vive, que si on cou- „ poit le fil de leur vie ”. Comme leur manière de s'habiller ne diffère pas beaucoup de celles des Femmes, ils s'enveloppent comme elles, pendant leur Deuil, pour cacher leur affliction.

Les lamentations musicales se font assez régulièrement entendre trois fois



le jour par les Femmes, durant tout ce tems, à savoir au lever du Soleil, au midi & à son coucher. Elles les continuent quelquefois plusieurs années; mais non pas avec cette regularité. Chez quelques-unes des Nations *Iroquoises*, c'est une occupation ordinaire des Femmes, de faire, en marchant, chacune leur Partie, toutes les fois qu'elles vont aux Bois & aux Champs, ou qu'elles en reviennent: mais cela ne préjudicie en rien à leur bonne humeur; car après avoir fini, elles sont aussi gayeres & aussi prêtes à rire, que si elles n'avoient pas pensé à pleurer.

Parmi la plûpart des Nations Sauvages, les Corps morts ne sont que comme en depôt dans la Sepulture où on les a mis en premier lieu. Au bout de quelques années on fait une Fête générale à laquelle toutes les Nations voisines & alliées sont invitées. Alors on rassemble tous les Cadavres de ceux qui sont morts d'une Fête à l'autre & on les brûle, ou on les ensevelit dans une Fosse commune. Les *Iroquois* & les *Hurons* ne célèbrent cette Fête que de dix ans en dix ans, ou toutes les fois

fois qu'ils changent de Village. Ils lui donnent le nom de Fesfin des Ames & elle leur paroît si importante, qu'ils s'y préparent d'une Fête à l'autre, afin de la rendre plus superbe & de la célébrer avec plus de splendeur & de magnificence.

Dès que le terme approche, on tient Conseils sur Conseils, soit en particulier dans les Villages, soit dans l'Assemblée générale de toute la Nation, pour déterminer le lieu où l'on doit faire la fosse commune, & pour prendre les mesures nécessaires, afin de la rendre plus solemnelle & plus éclatante par le concours nombreux des Peuples voisins & alliés, qu'on doit attirer à ce Spectacle. Après être convenus du tems & du lieu, chaque Village est alors en mouvement, tous se transportent au Cimetière, où des Sauvages, commis pour deterrer les Morts, les retirent hors de leur Sepulture en présence des Parens, tandis que d'autres courent au loin, pour y aller chercher, sans plaindre leur peine, les Cadavres de ceux qui ont été ensevelis



féparément, en quelque lieu du Pays que ce soit.

Je n'ai pas été témoin d'une pareille Fête: mais je m'imagine que ce doit être un Spectacle bien touchant de voir ces pauvres Peuples, que la tendre piété & l'affection pour leurs Parens défunts, engagent à ce triste devoir: Car ils ramassent jusqu'aux moindres ossemens, maniant ces Corps morts, secs ou recuits, ou nageant dans le pus ou enfin fourmillant de vers, qu'ils ont cependant soin d'ôter, pour transporter ensuite sur leurs épaules ces Cadavres, pendant plusieurs journées de chemin, sans être rebutés de leur puanteur insupportable & sans faire paroître d'autre émotion que celle d'avoir perdu des Personnes qui leur étoient & leur sont encore bien chères.

Ces Cadavres étant ainsi transportés dans le Village, on les expose en Public, & c'est alors qu'on doit entendre de beaux hûrlemens cadencés ou d'extraordinaires lamentations, durant lesquelles on decharne ces ossemens, dont on jette dans le feu la peau, les chairs, avec les fourrures & les

les nattes dans lesquelles ils ont été ensevelis ; ensuite on les couvre de robes neuves : & peu de tems après , chacun emporte ses Morts dans sa Cabane où il leur fait Festin.

Deux ou trois jours avant le Départ pour la Fête , on transporte tous ces Cadavres , ou tous ces ossemens dans une Cabane de Conseil , où le Chef de la Cabane leur fait un Festin magnifique & les traite au nom du Capitaine défunt , dont il a relevé le nom. Il y chante la chanson de mort de ce Capitaine : ce qui fait voir que les chansons y sont héréditaires aussi bien que les noms , afin de montrer une plus grande conformité avec la Personne qu'on ressuscite. Tout étant disposé pour le voyage , on voit partir d'un seul Village , un nombre de deux ou trois cens hommes chargés de leurs Morts , pour les porter au Rendez-vous général.

Le *P. de Brébeuf* , qui a été témoin d'une pareille Fête , dit en avoir vu jusqu'à douze cens , qui occupoient cinq ou six cens toises de terrain , où ils restèrent en parade l'espace de deux heures. Cependant l'Assemblée ne pas-  
soit



soit pas le nombre de deux mille Personnes. Chaque Village, rangé sous ses Chefs, se met en ordre de procession, observant de faire garder un certain rang de bienfiance aux Morts mêmes, dans leur marche; de manière que celui qui porte le Corps d'un Chef, va à la tête & ainsi des autres, selon les différentes proportions de considération, d'âge & de sexe.

La célébration de cette Fête se fait avec une solemnité surprenante. Les jeunes Gens d'un côté & les jeunes Femmes de l'autre s'exercent séparément du matin jusqu'au soir à différents jeux. Chaque exercice a un prix destiné pour le victorieux. Enfin la Fête se termine par des Festins, des Lamentations, des Danses & une grande profusion de Présens, que les Morts distribuent aux Etrangers invités par les mains des Chefs ou de leurs Amis vivans. Les Chefs surtout & les plus considérables se distinguent par ces sortes de libéralités qui les épuisent, à peu près de même que les Legs pieux parmi nous apauvrissent souvent les Familles de ceux qui les font.

Le 18. *Juin* qui fut le lendemain des Funerailles de mon *Algonkine* & de son Mari, mes deux *Abenakis* quittèrent ce Village. Il étoit environ deux heures après midi quand ils en partirent, à dessein de m'aller attendre au Rendez-vous qu'ils m'avoient assigné. Pour colorer leur Départ, ils prétextèrent d'être mécontents de ce qu'on ne leur avoit pas fait certains honneurs dûs aux Etrangers, qui assistent aux Obsèques des Défunts d'une Nation différente à la leur. Mon Beau-Père prétendu, à qui ils dirent Adieu, vouloit absolument les accompagner & contraindre toute sa Famille à le suivre: mais par bonheur pour moi que sa Fille trouva le secret de le retenir. Peut-être aussi que cette jeune Sauvagesse, qui fut prise pour dupe dans cette affaire, n'en seroit pas venue à bout si elle n'eût été secondée du Chef, qui invita gracieusement tous ses Parens, à un Repas public qui devoit se donner, le soir même. Ils restèrent donc.

Le Festin étant fini vers les dix heures



res du soir, les Conviés se retirèrent tous séparément dans leurs Cabanes, pour s'y coucher. Je me retirai aussi, selon ma coutume, dans celle où dormoit ordinairement ma Sauvagesse. Je ne la vis pas plutôt endormie, que sans me soucier de m'embarasser de mes Pelleteries que je lui avois données en garde, je pris simplement mon fusil, & me glissant avec toute la dexterité possible à travers des Dormeurs, je gagnai heureusement l'entrée de cette Cabane & allai trouver le Chef, qui m'attendoit à la porte de la sienne. Ce jeune Homme me conduisit sur le champ au Rendez-vous de mes *Abeuquis*. Nous ne les y trouvâmes point. Autant surpris qu'on peut l'être, nous les y attendimes néanmoins bien près d'une heure, que l'impatience nous prenant, ou désespérant de ne les plus revoir, nous retournâmes sur nos pas.

Quand nous fumes proche du Village, nous nous arrêtâmes à une très petite Cabane délabrée que les Enfans avoient batié eux-memes dans ces environs, pour leur servir de jouët. Là, ce Chef, qui ne manquoit pas d'esprit,  
me

me dit, que, puisque j'avois tant fait de sortir clandestinement de ma Cabane je ne devois plus y rentrer. Pour cet effet, il me conseilla de me tenir caché dans cette petite Loge, en m'assurant qu'il ne manqueroit pas de m'y apporter à manger le lendemain & de m'y annoncer ce qui se passeroit dans son Village à mon sujet. Il m'ajouta qu'il n'étoit pas aparent qu'aucune personne vint me chercher dans cet endroit méprisable, & que si mes Sauvages, inquiets de mon évafion s'avisoiert de courir à ma recherche ou de s'en retourner chez eux, il ne manqueroit pas de me faire évader d'un autre côté, par le moyen de quelqu'un de ses *Neveux*. Ce jeune Chef comptoit tant sur la probité de *Henri* & de son Camarade, qu'il ne pouvoit s'imaginer pour quelle raison ils nous avoient manqué de parole. Il conjectura d'abord qu'il leur étoit arrivé fans doute quelque accident fâcheux & ne desespéroit point les revoir. C'est ce qu'il me témoigna en me quittant.

Ce jeune Capitaine ne se trouva point trompé dans toutes ses conjectures. Dès  
le



le lendemain matin *Henri & Antoine* (c'étoit le nom de ses Camarades) reparurent au Village. On leur avoit volé leur Canot, dont ils s'étoient écartés, après l'avoir posé à notre Rendez-vous. Ces deux Sauvages avoient couru çà & là, toute la nuit, pour tâcher de découvrir leurs Voleurs; mais ils ne purent en savoir des nouvelles que le surlendemain, par la rencontre qu'ils en firent à un Village des *Goyogouens*. Ceux qui leur avoient pris étoient les deux *Algonkins*, complices de mon enlèvement. Ces deux Coquins étoient encore à roder aux environs des *Tsonnontouans*, & étant en peine de se sauver bien loin, faute de Canot, ils profitèrent de l'absence de mes *Abenakis* pour leur voler le leur.

Mon Beau-Père prétendu étoit déjà absent du Village d'où je voulois m'évader quand *Henri & Antoine* y arrivèrent. Ce Père de Famille, qui commençoit à se foucier fort peu de ma personne, avoit voulu forcer ma Maîtresse à le suivre & lui avoit juré de la tuer plutôt que de consentir qu'elle

le

le épousât un autre Amant que *Henri*. Cette jeune Fille fut très vivement affligée de cette cruelle sentence: & ne pouvant se résoudre à partir si promptement pour retourner chez elle, avant de savoir du moins ce que j'étois devenu, elle prit le parti de se cacher de son Père. Pour cet effet elle s'avisa de prendre pour retraite la même Cabane où j'étois. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle me vit! ou plutôt: quelle ne fut pas la mienne, quand je la vis paroître & me dire tout d'abord: *Reste, reste, tu es bien-là; ne te mêts en peine de rien!* Ensuite elle s'affit à côté de moi & les larmes aux yeux elle m'expliqua les raisons qui l'engageoient à me parler de la sorte. Je lui racontai aussi celles qui m'avoient attiré dans cette Cabane; à savoir, que l'odeur forte qui regnoit dans celle où elle dormoit, m'avoit causé un si grand mal de tête, que je m'étois vû contraint d'en sortir sans l'éveiller, pour venir respirer l'air dans celle-ci. J'étois encore à lui parler à ce sujet, quand voici arriver le Chef.

Ce jeune homme aussi surpris que moi,

*Part. II.*

Y

de



de me voir avec ma Maîtresse, en demeura tout interdit, & après avoir un peu hésité sur ce qu'il devoit dire, il adressa la parole à ma belle Compagne, à qui il dit premièrement; qu'il n'étoit pas trop beau à elle de me donner des Rendez-vous secrets, sans être mariée avec moi, ou sans la participation de ses Parens. Ensuite il lui conseilla de retourner à sa Cabane où elle ne trouveroit que sa Mère & son Frère le plus jeune, vû que l'aîné étoit déjà sorti du Village avec son Père pour l'aller chercher par tout. Cette jeune Fille ne lui répondit que par des larmes qu'elle versoit en abondance. Ce que voyant ce Chef, il lui fit plusieurs sages remontrances auxquelles voyant qu'elle ne répondoit pas mieux, il lui tourna le dos en me disant de le suivre.


Dès que nous fumes un peu à l'écart cet officieux jeune homme m'annonça le malheur & le retour de *Henri* avec son Camarade, & il me dit que nos mesures n'étoient pas tout à fait rompuës si je voulois profiter de la conjoncture présente: que, puisque ma Sauvagesse n'osoit pas retourner au Village

lage, il me conseilloit très fort de l'exhorter à demeurer cachée avec moi dans cette Cabane jusques au soir. Il me promit qu'il donneroit alors un autre Canot à *Henri*, pour me conduire jusqu'à *Naranzouac*, où cette jeune Fille ne manqueroit point de vouloir m'accompagner si je lui promettois toujours de l'y épouser. Ensuite il m'ajouta que *Henri* seroit indubitablement ravi de joye d'avoir la compagnie de sa Maîtresse, dont il lui seroit facile de me debarasser lorsque je serois proche des *Anglois*. En un mot il me déterminâ à suivre son Conseil & me quitta. Je rentrai aussi-tôt dans ma petite Loge, où je n'eus pas de peine à consoler mon Affligée, en lui annonçant les bons offices que le Chef étoit prêt à nous rendre. Cependant elle n'en fut pleinement persuadée que lorsqu'elle le vit revenir nous apporter à manger.

Cette jeune Fille ignoroit encore qui nous devions avoir pour Conducteurs. C'est pourquoi son étonnement fut extrême quand sur les dix-heures du soir, elle vit paroître sa Mère avec son Amant,



mant *Antoine* & son jeune Frère : car le Chef, qui étoit aussi présent, avoit mis ce dernier de la partie, du consentement de la Mère, afin que les choses se passassent avec plus de bien-séance. Cette jeune Amante se figurant à ce coup, qu'on la vouloit tromper, ne pouvoit plus se résoudre à partir : mais sa Mère, aussi dupe qu'elle dans cette entreprise, lui donna quelques baisés & la fit résoudre à se laisser conduire. Pour moi j'embrassai ce digne Chef, que je remerciai de tout mon cœur pour toutes ses bontés : & c'est ainsi que je quittai ce Village, où je laissai pour plus de cent écus de Pelletteries qui m'appartenoient. Ma-Belle-Mère prétendue ne voulut pas me les laisser emporter, sous prétexte qu'elles ne serviroient qu'à m'embarasser & qu'elle me les rendroit à mon retour. Je n'insistai point sur son refus, aimant mieux les perdre que de lui rien donner à soupçonner de mon évasion. Cependant elles m'auroient été fort utiles chez les *Anglois*, d'autant que je n'étois pas trop chargé d'argent.


 CHAPITRE XXXVIII.

*L'Auteur abusé par sa Maîtresse, se trouve malheureusement écarté de ses Conducteurs: Rencontre qu'il fait de deux Contrebandiers Canadiens. Description du fameux Saut de Niagara; où peu s'en faut que l'Auteur ne soit reconnu par deux Soldats François.*

**H**enri n'avoit pas dessein de me mener à *Naranzouac*: son intention étoit de me conduire par un chemin bien plus court jusqu'à *Orange*, Ville capitale de la *Nouvelle Yorck*. Lors que nous fumes à environ trois lieüs des *Tsonnontouans*, nous nous arrêtames pour dormir un peu. Le lendemain de notre départ mes trois Sauvages ayant aperçû, vers la pointe du jour, deux Ours qui rodoient autour de nous, ils se levèrent pour courir à leur poursuite. Pendant leur absence, ma Maîtresse qui s'étoit aperçuë que nous ne tenions pas la véritable route pour aller à *Naran-*



*zouac*, m'exhorta instamment de me desfier de *Henri* & d'*Antoine*, que je nommerai dorènavant le *Sauteur*, tant parce qu'il fautoit mieux que ses Camarades, que pour le differencier de mon *Huron*, qui portoit le même nom que lui. C'est une chose tout à fait particulière, que tous les Sauvages sont présentement si entêtés de porter leur nom de *Batême*, qu'il est presque impossible de savoir leur autre nom. Pour moi, quand je le leur demandois ils me rioient au nez, ou bien ils me repondoient en *Normand*: *Qu'en as-tu besoin? Qu'en veux-tu faire? Celui-là n'est-il pas aussi bon, que celui de Claude, que tu portes? &c.*

Ma jeune *Abenaquise*, surprise de voir que je ne faisois pas grand cas de ses exhortations, m'en témoigna son dépit. Elle me quitta toute en colère & s'éloigna si bien de moi, que je ne la vis plus reparoître qu'au bout d'un quart-d'heure. Ce fut alors qu'elle me dit en m'abordant, que nos Conducteurs vouloient chasser un peu loin & qu'ils venoient de lui indiquer un *Rendez-vous*, où nous devions les aller attendre. En même tems elle se mit  
dans

dans notre Canot & m'ordonna de la suivre.

Quoiqu'un mouvement interne me dictoit que ce départ étoit un traît de sa malice pour me faire quitter *Henri*, cependant, le ton naïf dont elle me parla, fit que je m'embarquai avec elle, sans lui rien repliquer. Nous canotâmes tous deux si vigoureusement que nous fumes en très peu de tems fort éloignés de ce lieu. Cette jeune Fille avoit dessein de me conduire à son Village ; mais comme elle n'en savoit pas bien le chemin, elle se trompa par le changement de diverses Rivières, qui se déchargeoient si frequemment les unes dans les autres, que nous ne savions souvent laquelle prendre. Enfin, étant arrivés à un endroit un peu trop rapide, il s'agissoit d'y faire un Portage.

Tous deux fort embarrassés, je voulus l'engager à retourner d'où nous venions : mais envain. Elle ne voulut jamais y consentir. Notre Canot, quoique léger, étant un peu trop pesant pour elle & pour moi, nous l'exposâmes à secher au Soleil afin de le rendre plus léger. Durant ce tems, cette jeu-



ne Malicieuse me fit une déclaration de tous ses extravagans projets. Je laisse à penser quel fut mon trouble & mon desespoir! Néanmoins je ne lui en témoignai rien : & résolu de risquer l'Avanture , je lui aidai à transporter son Canot lorsqu'il fut sec. Par bonheur que notre Portage fut fort petit. Nous en eûmes plusieurs à faire de la sorte , pendant trois jours que nous voyageâmes ensemble , sans rencontrer personne.

Le 23. *Juin*, qui fut le quatrième jour de mon évasion avec cette jeune Fille , nous rencontrâmes un *Huron* avec sa Femme , à qui ma Maîtresse fit accroire que j'étois son Mari ; que nous demeurions auprès de *Montréal*, dans une Habitation Française , assez proche du Village où elle étoit née , & que notre dessein étoit d'y retourner , d'autant que nous n'avions pas trouvé dans ces Forêts un Ami que nous y cherchions. Pour mieux colorer son mensonge elle leur demanda s'ils n'avoient pas rencontré un Officier *François* , habillé de telle & telle façon ; sur quoi ceux-ci lui ayant répliqué que non ,  
nous

nous poursuivimes notre route.

Peu de tems après que nous les eûmes quittés nous commençames à entendre un bruit épouvantable & il nous fut impossible de canoter davantage, par raport à la rapidité des Courans de la Rivière sur laquelle nous étions, desorte que nous fimes une pause pour y tirer sur des Tourterelles. Ces Animaux voloient toujours en si grande quantité dans ces Forêts, que je n'en tuois que lorsque nous ne trouvions pas d'autre gibier. A peine eus-je tiré un coup de fusil, que je vis venir à moi deux Habitans de la Colonie Françoisë. Ils étoient déjà si proche de moi qu'il ne m'étoit pas possible de les éviter à moins que de m'abandonner au Rapide. Je rechargeai au plus vite mon fusil, & déterminé à tout ce qui en pourroit arriver, je les attendis de pied ferme. Ces *Canadiens* étoient deux jeunes Gens Coureurs de Bois, qui revenoient de de faire la Contrebande chez les *Anglois* & qui retournoient dans la *Nouvelle France*, à dessein d'en faire autant. Comme ils m'avoient aperçû les premiers, ils avoient profité du tems que



je tirois mon Canot hors de l'eau, pour cacher leurs Marchandises, avant que de m'aborder.

Ces deux Contrebandiers m'avoient pris de loin pour un Sauvage; mais à mon approche ils furent fort surpris & très intimidés de m'entendre leur crier effrontément: *Arrête là.* Tous deux me repondirent aussi-tôt sur le même ton: *Amis, qui que tu sois, amis.* Ils vouloient me signifier, que quand bien même je serois un Déserteur, je n'avois rien à craindre avec eux; & effectivement ils étoient tous deux de ces Gens que l'on peut appeller communément de *Bons Enfans.* Nous eûmes bien-tôt fait connoissance. L'un des deux, qui étoit le Fils d'un Artisan de *Quebec*, & qu'il ne m'est pas nécessaire de nommer, m'avoit vû dans cette Ville, du tems que j'y exerçois mon Emploi. Il me salua d'abord par mon nom: Puis se donnant à connoître à moi par quelques petits Services que j'avois rendus à son Père, il me témoigna par ses caresses & les bons offices qu'il me rendit par la suite, que les Bienfaits ne sont souvent pas perdus.

Ce

Ce jeune homme m'annonça le bruit qui s'étoit repandu dans la Colonie à l'égard de mon évafion, les conjectures que l'on en avoit tirées, & en un mot, tout ce qui s'étoit dit & passé à mon fujet. Après cela il courut vers fes Paquets, d'où il m'aporta un petit Baril de Guildive \* dont il me fit boire & nous nous regalâmes de Tourterelles. Durant ce Repas je leur racontai plusieurs de mes Aventures, dont j'exceptai néanmoins toutes les particularités qui auroient pu déplaire à ma Maîtresse qui m'écoutoit: mais ces jeunes Gens, qui avoient de l'esprit, m'entendirent à demi-mot & me firent comprendre par une replique ambiguë, qu'ils me delivreroient bientôt de fes mains, si j'en étois embarrassé.

Cette jeune Fille s'étoit tellement égarée de son chemin, que nous n'étions qu'à trois lieuës du fameux *Saut de Niagara*, qui est tout opposé à la route qu'elle devoit prendre. C'étoit de là  
que

\* Guildive, Eau-de-vie très forte qu'on tire des Canes de Sucre dans l'*Amerique Meridionale*. Cette liqueur est commune en *Canada*.



que partoit le bruit épouvantable que nous commencions à entendre. J'avois ouï dire de si grandes merveilles de cette Chute d'eau, que la Guildive commençant à me monter à la tête, la curiosité me prit de l'aller voir. C'est pourquoy, meprisant alors tout danger auquel j'allois m'exposer d'être reconnu par quelqu'un de la Garnison Françoisè, je demandai à mes deux *Canadiens*, s'ils vouloient m'y accompagner. Ma demande fut d'abord agréée. Ma Maitresse me mattacha bien le visage & je changeai d'habits avec elle, tandis que ces deux jeunes Gens cachèrent de mieux en mieux leurs Marchandises dans des creux d'arbres. Après cela nous allâmes tous quatre à ce prodigieux Saut, que l'on a bien raison de vanter. Nous passâmes hardiment par devant la Baye du Fort de *Conti*, autrement dit de *Denonville* ou de *Niagara*, bâti près de ce Saut pour en assurer le passage contre les entreprises des *Iroquois*. Plus nous approchions de cette Chute d'eau, plus nous en étions étourdis. Enfin nous arrivâmes au pied de sa décharge environ sur les quatre heures après midi.

Nous

Nous y trouvâmes deux Soldats *François*, qui venoient d'y pêcher du Poisson. L'un d'eux après avoir demandé du tabac à mes Conducteurs, qui n'en avoit point, vint me crier fortement aux oreilles de lui en donner. Je ne pus l'entendre que par signe tant le bruit de ce Saut épouvantable m'étourdissoit. Ma Sauvagesse qui en avoit dans une des poches de ma veste, leur en donna & ils se trouvèrent contens.

La Chute surprenante de ce Saut est, me dirent mes *Canadiens*, de plus de six-cens pieds perpendiculaires : Sa Façade a cent vingt toises de large. Elle est composée de deux grandes Nappes d'eau & de deux Cascades, avec un Rocher ou Ile en talus au milieu. Les eaux qui tombent de cette grande hauteur, écumement & bouillonnent de la manière du monde la plus terrible. Elles font un bruit si épouvantable, qu'il est impossible de s'entendre parler quand on en est bien proche. Lorsque le vent souffle au Sud on entend ce bruissement effroyable à plus de dix-huit lieues loin.

Du pied de cet affreux Saut se forme la Rivière de *Niagara*, qui n'a qu'un quart



quart de lieuë de largeur : mais elle est extrêmement profonde. Cette Rivière coule avec une impetuofité extraordinaire durant deux lieuës, jufqu'à un gros Rocher, après lequel elle fe ralentit & devient peu à peu navigable.

Depuis ce grand Saut jufqu'à ce Rocher les deux bords de cette Rivière font d'une hauteur fi prodigieufe qu'on fremit en regardant fixement la rapidité avec laquelle les éaux s'écoulent en-bas. Cependant le chemin des deux lieuës de portage, qu'on est contraint d'y faire, est très beau. Il y a fort peu d'arbres ; ce font prefque toutes Prairies dans lesquelles on trouve d'efpace en efpace des Chênes & des Sapins.

Sans ce grand Saut de *Niagara*, qui n'est éloigné du Fort de *Frontenac*, que d'environ 80. lieuës, il est certain qu'on pourroit aller avec de grandes Barques & même des Navires, près de cinq cens lieuës jufqu'au bout du Lac des *Illinois*, en traversant ce lui d'*Erié* & celui des *Hurons*, qui font deux petites Mers d'eau douce, d'où fe forme la terrible Chute dont je parle ici. La Rivière qui fe dégorge de ces Lacs, au-deffus de cet in-

com-

comparable Saut, est si rapide, quoique profonde, que les Bêtes fauves qui se hazardent de la traverser, sont entraînées avec violence & précipitées dans ses abîmes. Au reste on pêche dans cet endroit une quantité prodigieuse de Poissons blancs, d'Eturgeons & de plusieurs autres especes, qui seroient capables de fournir de provision à une des plus grandes Villes de l'Europe.

Tandis que cette Chute d'eau ravissoit mon attention, mon visage faisoit toute celle des deux Soldats qui nous accompagnoient. Ils s'aperçurent malgré mon coloris que j'avois de la barbe, desorte que quand nous fumes un peu éloignés du tintamarre aquatique, ils demandèrent à mes *Canadiens*, le nom de ma Nation, vû qu'ils n'avoient jamais entendu dire qu'il y eût des Sauvages barbus. Ceux-ci leur repondirent fort spirituellement que j'étois un *Mickemac*; & que quelque *Européen* ayant trouvé sans doute ma Mère jolie, lui avoit fait immanquablement un petit Sauvage avec de la Barbe.

Ces deux Militaires qui paroissoient aussi grossiers que les mechantes Souquenil-



quenilles dont ils étoient vêtus, se mirent à rire de cette reponse & repliquèrent, en jurant sur leur foi; que dans une pareille occasion ils en feroient bien autant, &c. Leur conversation dura un peu trop pour moi sur cet article, après quoi ils demandèrent à mes Conducteurs, des Nouvelles de *Quebec*, & s'informèrent entre autres, s'il étoit bien vrai que leur Camarade nommé *l'Eguille* se fût sauvé de prison: Ensuite ils dirent que le Commandant de leur Fort avoit reçu depuis quelques semaines une Lettre de *Montreal*, avec l'ordre d'arrêter un nommé **LE BEAU**, en cas qu'il passât par leur Garnison. L'un deux ajouta qu'il le connoissoit bien; qu'il avoit passé avec lui dans le Navire *l'Elephant* & qu'il voudroit de tout son cœur le tenir parcequ'on avoit promis récompense à ceux qui l'attraperoient, &c. A ces mots je tressaillis de crainte. Je le reconnus pour être un Limosin qui avoit été effectivement Soldat de nouvelle levée dans le Navire dont il parloit. Vingt fois je changeai de couleur naturelle; mais l'artificielle dont j'étois mattaché empêcha, par bonheur pour moi,

moi, qu'il ne s'en aperçût. Si son Camarade & lui n'eussent point été aussi stupides qu'ils étoient, ils au roient infailliblement remarqué que je n'étois point Sauvage; car j'avois les sens si troublés, que je n'en observois plus la contenance.

A tous momens je frapois du pied & faisois signe à mes *Canadiens* de gagner au Bois. Mais eux, au contraire, egayés par la *Guildive* qu'ils avoient buë, prenoient plaisir à s'arrêter, autant pour se divertir de mon inquiétude, que de la stupidité de ces deux *Butords*. Ils les interrogeoient même, en leur disant. *Le Beau est donc bien beau puisqu'on veut l'acheter! Est-il Camus comme toi? A-t-il un manton de galoche comme ton Camarade. Pour moi je t'avouë que s'il est tel, je n'en donnerai pas un sol. Bon, dit le Soldat qui me connoissoit, ne raillons point ici, il s'agit que beau ou laid, si tu le rencontres & l'amenes à notre Fort, tu en auras de l'argent. Fort bien repartit le Canadien; mais, comme je ne suis pas beaucoup interessé, dis moi un peu, toi qui le connois, combien me donnerois-tu, si, sans*

Part. II. Z al-



*aller plus loin, je te livrois la Moitié de sa personne?*

*Ab! pour le coup, dit ce Limosin, en voit bien que tu pus la Guildive, autrement tu ne raisonnerois pas de la sorte! car si j'en avois la Moitié, que ferois-tu du reste? Je le conduirois aux Anglois, repliqua cet imprudent: mais avant que je te quitte, crois moi accommode toi de sa Moitié. Tiens je te la donne pour ta Pêche! En même tems il lui montra ma Maitresse & ajouta: il est vrai qu'elle est un peu barbouillée: mais pour peu que tu la débarbouilles tu verras qu'elle vaut bien ton Poisson.*

A ces mots, le Camarade de ce Soldat, qui s'étoit couché par terre pour écouter à l'aise cette belle conversation, se leva & venant droit à moi il me cria: *Barbu! parle-tu François?* Je ne lui répondis qu'en lui présentant d'un air brusque le bout de mon fusil, feignant de lui en vouloir donner une bourrade. Alors ma Sauvagesse, craignant qu'il n'arrivât quelque malheur, se mit entre lui & moi, desorte que ce Butord la prenant au colet; & ma veste, dont elle étoit vétuë, venant à se déboutonner

ner par la violence de ses débats, il s'aperçut à sa gorge, qu'elle n'étoit rien moins que ce qu'il en avoit pensé. Autant surpris qu'on le peut être, il s'écrie d'abord : *A moi la Terreur* (c'étoit le nom de Guerre du *Limosin*) *à moi, te dis-je, il y a de la Diablerie ici!* Ma Sauvagesse, par mon secours, fut bientôt délivrée de ses mains.

Ce Soldat immobile & tout essoufflé appella encore une fois son Camarade en disant : *A moi donc la Terreur, à toi la Femme, à moi l'Homme* : sur quoi mes *Canadiens* lui crièrent, en riant comme des Fous : *Courage bon Guerrier, prend pour toi l'un & l'autre, les deux font la Paire.* Ce *Limosin* qui rioit aussi-bien que mes Conducteurs, de voir son Camarade irrité contre moi, lui cria à son tour ; *Est-ce que tu ne sais pas que les Femmes s'habillent comme les hommes parmi les Sauvages? Ne vois-tu pas, Bête que tu es, qu'on se moque de toi? Crois moi je connois bien Le Beau; il ne ressemble ma foi pas à ce Barbu! Crois moi donc, viens ici & ne te frotte point contre ces Animaux, qui te donne-*



roient quelque mauvais coup & ce seroit pour toi.

Ces deux Soldats n'avoient point d'armes à feu, desorte que ce discours prudent, prononcé par *la Terreur*, fit que mon Adversaire se contenta de lancer quantité de juremens obscènes contre moi & de me jeter des pierres, en retournant à sa place. Mes *Canadiens*, poussant la raillerie un peu trop loin, je m'éloignai d'eux, autant pour éviter les pierres que l'on me jettoit, que pour ne plus écouter une conversation qui m'affligeoit extrêmement. Ces deux Militaires, qui se trouvoient alors un peu éloignés de leur Fort, n'étoient pas seuls dans ce Canton. Ils avoient encore cinq Camarades, avec un de leurs Sergens, qui devoient être en partie de Pêche, aux Environs du grand Saut, dont je viens de parler. Ils ne savoient pas eux mêmes précisément, de quel côté ils les joindroient, quand nous les rencontrâmes; desorte que pendant mon absence, ils demandèrent à mes *Canadiens*, s'ils ne les avoient point vûs. Ceux-ci voyant qu'il y avoit du danger pour moi, si nous restions plus

plus long-tems dans cette Contrée, vinrent au plutôt me joindre en aportant avec eux un grand Esturgeon, dont ces Soldats leur avoient fait présent. Nous nous embarquâmes bien vite dans notre Canot, que nous avions laissé au bord d'un petit Portage & nous nageames avec tant d'empressement, qu'en moins de deux heures nous fimes trois lieues de chemin dans des bouillonnemens d'eau assez terribles, & nous nous trouvâmes enfin au lieu de notre première entrevüe.

Ces *Canadiens*, qui n'exerçoient d'autre Profession que celle de la Contrebande, savoient si bien canoter & piquer de fond dans les Rapides, qu'excepté la poursuite des Sauvages, soutenu pas de tels Conducteurs, je n'aurois pas eu beaucoup à craindre de la Garnison Françoisse : & voilà pour quoi ces deux hardis Coureurs de Bois avoient badinés si fièrement les deux Soldats, auxquels, selon ce qu'ils m'ont dit depuis, ils avoient aussi eu intention de livrer ma Sauvagesse, pour m'en débarrasser. J'ajouterai au reste, que, soit que ces Contrebandiers

Z 3

en



en ayent plus dit, que je n'en ai entendu, ou soit la sotte conjecture des deux Soldats, il est certain que mon évafion, par cette Contrée, fut découverte à *Quebec*, où l'on a raporté, que j'étois mort parmi les Sauvages & que l'on avoit vuë une Sauvageffe vetuë de mes habits. C'est ainfi du moins que je l'ai appris d'un Marchand *Canadien* que j'ai trouvé à *Bafon*.

Quoique ces *Canadiens* euffent fort à craindre auffi bien que moi, ils vouloient cependant passer la nuit dans l'endroit où ils avoient caché leurs Paquets: mais mon inquiétude, qui ne me donnoit aucun moment de tranquillité fut caufé que je les prefervai d'un malheur auquel les expofoit leur temerité. Comme je me promenois un peu loin à l'écart, fur le bord de l'eau, environ fur les dix heures du foir, j'entendis affez proche de moi, la voix de quelques foldats qui fe difoient l'un à l'autre: *Doucement*... Je courus auffi-tôt en avertir mes Contrebandiers, qui eurent encore le tems de plier bagage & de traverser de l'autre côté du *Rapide*

pide, avant que ces Militaires fussent arrivés à nous.

Ces Soldats qui étoient dans le Bois quand je les entendis, portoient alors leur Canot, qui étant très large & trop pésant dans son transport, fut causé que nous les evitâmes facilement. Au reste je ne puis bien savoir s'ils en vouloient à nous; d'autant que nous n'avons pas été assez curieux de les attendre pour épier leur demarche & encore moins de leur demander ce qu'ils cherchoient. Nous nous retirâmes dans une petite Ile, où en mangeant notre Poisson à moitié cuit, nous passâmes le reste de la nuit, sans faire de feu.





## CHAPITRE XXXIX.

*Arrivée de l'Auteur dans un nouveau Village. De quelle façon les Sauvages donnent des Clystères. Comment l'Auteur perdit sa veste. Suèrie des Iroquois. Enthousiasme effroyable des Jongleurs & en quoi consiste leur Profession.*

LE 24 Juin, je partis dès le matin avec mes Contrebandiers pour aller à un Village des *Tsonnontouans*, situé beaucoup plus près de nous que celui où je m'étois arrêté ci-devant. Ces deux *Canadiens*, à qui je venois de faire fectivement part de mon embarras, avoient dessein de trafiquer quelques Marchandises d'*Angleterre* dans ce Village & de m'y délivrer des mains de ma Maitresse en me mettant entre celles de quelques Sauvages de leur connoissance, qui pourroient me conduire aux *Anglois*. Cette jeune Fille à qui nous faisons accroire, que nous devions

vions nous rendre dans peu à *Montreal* étoit très satisfaite de notre Compagnie. D'un autre côté mes Conducteurs, la trouvant jolie, paroissent fort contens de la sienne & n'ambitionnoient qu'à me voir bientôt séparé d'elle, pour pouvoir jouir de bon gré ou de force, de certaines faveurs qu'elle leur avoit déjà refusées.

Après avoir traversé un endroit fort marécageux & essuyé une grosse pluye sur le corps, j'arrivai enfin vers les onze heures du soir à un nouveau Village des *Tsonnontouans*. Mes *Canadiens*, en y entrant crièrent *Kobé ! Kobé !* comme des fous, & firent un tapage si épouvantable, en chantant, qu'ils éveillèrent tous les Sauvages qui y dormoient. Ces pauvres Gens, bien loin d'être fâchés qu'on troublât leur sommeil, parurent si contens de notre arrivée, que dans l'instant nous les vîmes tous sortir de leurs Cabanes, venir nous présenter la main & s'asseoir au milieu de la Place publique, pour y écouter chanter mes Conducteurs. Ces deux Contrebandiers, qui étoient au fait du Cérémonial sauvage, se mirent aussi à dan-



fer & m'engagèrent à être de la Partie, pour donner plus de lustre à leurs Danſes, dans lesquelles je ne comprenois rien.

Ces *Iroquois* étoient ſi ravis d'admiration de nous voir & de nous entendre, qu'ils nous en temoignèrent leur joye en ſe chatoüillant de leurs mains la poitrine & accompagnant nos chants & nos Danſes de leurs applaudiffemens ordinaires. Notre tapage muſical étant fini, on fit un grand feu au milieu de cette Place, tant pour en écarter les *Maringouins*, qui commençoient à nous incommoder, que pour faire ſecher nos habits mouillés: & tandis que trois bonnes Femmes s'amufèrent à nous décroter, d'autres allèrent querir quelques Paquets, que mes *Canadiens* avoient laiſſés à près d'un quart de lieuë loin du Village. Pour moi, étant un peu refait de ma laſſitude, j'allai ſans façon me repoſer dans la première Cabane où je trouvai place & n'eus pas de peine à m'endormir.

Environ ſur les ſix heures du matin, j'y vis à mon reveil une choſe aſſez ſingulière. Au bout de la même Natte où j'étois

ÿ'étois couché, il y avoit un pauvre Sauvage malade, qui appuyé sur ses genoux & ses mains, s'aprétoit à recevoir un Clystère. Le Sauvage qui devoit lui servir d'Apotiquaire, tenoit en main pour Serringue, une Vessie dans laquelle étoit le remede préparé pour le Malade. Cette Vessie avoit une petite Cannule de bois. J'eus un plaisir extrême à voir ce Clisteriseur, qui posté à genoux, entre les deux jambes du Malade, eut des peines incroyables pour lui donner ce remede : car ce dernier, dont la posture n'étoit pas moins ridicule, remuoit tellement les fesses, que cet Apotiquaire mal armé, n'en seroit jamais venu à bout, sans le secours d'une Femme qui l'aida dans ce ministère.

Tandis que cette Sauvagesse tenoit ferme la Cannule au bon endroit, & à mesure que ce Valet de la Pharmacie barbare, compressoit sa Vessie, le Malade levoit de plus en plus les fesses, en criant toujours : *Al, al, al*, & faisant des grimaces épouvantables. Enfin à peine avoit-il reçu la moitié du remede, qu'ayant le derrière fort élevé, les forces lui manquèrent sans doute, & il



il tomba tout à plat sur le ventre. Alors le Clisteriseur extrêmement irrité de voir son bon office si mal reçu, se leva brusquement ; puis déchargeant sa colère sur ce Demi-clisterisé, il lui donna quantité de coups de sa flasque Serringue, tant sur le corps que sur les fesses, après quoi il disparut en murmurant. Heureusement pour ce pauvre Maltraité que les armes de ce Serringueur Sauvage, n'étoient pas si formidables que celle de nos Apotiquaires ; car en pareil cas, ce Brutal lui auroit peutêtre déchargé impunément quelque coup mortifère, qui l'eut envoyé bien vite *ad Patres*.

Cet Officier de la Pharmacie sauvage, étant sorti hors de cette Cabane, j'en sortis aussi pour aller trouver ma Maitresse & mes *Canadiens*. Ils avoient passé la nuit ensemble au milieu de la place publique, où il s'étoient diverti à fumer la pipe avec les Sauvages & à danser avec eux au son du Tambourin. Quand je les vis, ils cherchoient un endroit pour se reposer ; desorte que tandis qu'ils dormirent, je veillai à mon tour, en me promenant çà & là par tout le Vil-  
la

lage. Durant leur sommeil je commençois à m'impatienter extrêmement de ne rencontrer personne avec qui je pusse parler François, quand je me trouvai plus que satisfait par un jeune Sauvage, qui vint me dire en m'abordant: *Bon jour Frère! Que je suis heureux de te voir ici! Tout à l'heure, en dormant, je songeois à toi & rêvois que j'étois vêtu de ta veste.*

Quoique ce rêve me parut être une friponnerie premeditée, je connoissois déjà si bien la manière d'agir de ces Peuples, que je ne balançai point à me devêtir de ma veste pour lui en faire présent. Je le lui fis même de bonne grace, en le remerciant de la bonté qu'il avoit de songer à moi pendant son sommeil. Après cela je voulus l'arrêter auprès de moi pour converser avec lui; mais il ne me fut pas possible de le retenir: car à peine l'eus-je aidé à endosser cette veste qu'il se mit à courir à sa Cabane. Je l'y suivis néanmoins à dessein d'avoir bientôt ma revanche, en cas que j'y aperçusse quelques Pelleteries de valeur, qui lui apartinssent: mais envain, je n'y vis que des guenilles. Par bonheur pour moi qu'il faisoit chaud &



& que je pouvois bien rester en chemise.

Environ sur les dix heures on éveilla mes Contrebandiers pour les inviter avec moi à un Repas qu'on vouloit nous donner dans la Cabane du Chef. Il étoit absent: mais son Substitut ou son plus proche Parent devoit nous y traiter en son nom. Ces *Canadiens* furent un peu surpris de me voir ainsi dépouillé & ne purent s'empêcher d'en rire, d'abord que je leur en eus raconté les raisons. Néanmoins ils louèrent mon action & me promirent de me chercher au plutôt les moyens de m'en dédommager. Pour cet effet, après notre Repas ils demandèrent à mon Rêveur s'il n'avoit pas quelques Pelleteries à trafiquer avec eux pour des Merceries. Ce Sauvage leur apporta sur le champ toutes ses plus belles peaux, dont mes Marchands lui offrirent si peu, qu'ils ne couclurent ensemble aucun marché. Tout ce-ci n'étoit qu'une feinte pour que mes *Canadiens*, qui se connoissoient mieux que moi en Pelleteries pussent m'indiquer celles aux quelles je devois rêver. Le reste de la journée, il  
ne

ne se passa rien d'extraordinaire.

Le lendemain 25. Juin, je courus dès le matin à la cabane de mon Rêveur au quel, à dessein de me divertir, je dis d'abord: que je venois de rêver, que ma veste s'étoit métamorphosée en deux peaux de Castors & deux autres de Martres, qui toutes devoient être dans un Paquet que je lui montrai. Ce Sauvage, un peu étonné, me répondit aussitôt; que mon Rêve n'étoit pas bon, vû que l'accomplissement en étoit faux: *Ta veste, me disoit-il, n'a point changé de couleur, ni de façon depuis que je la porte & mes peaux sont toujours mes peaux.* „ Il est vrai, lui repon- „ dis-je; mais tu verras quand tu me „ les auras données, qu'elles changeront „ bien de forme. *Comment cela?* repliqua-t-il. Par le moyen d'une veste, lui re- „ partis-je, que j'ai resolu de m'en faire „ avec ces rubans. „ En même-tems je tirai hors de ma poche quelques rubans, de diverses couleurs, que mes *Canadiens* m'avoient donnés. *Si tu as rêvé ainsi,* reprit ce Sauvage, *il faut donc que tu les ayes.* Puis sans hésiter davantage, il delia le paquet  
en



en question & me donna ces quatre Peaux dont la moindre valoit bien deux fois ma veste. Comme j'avois le cœur touché de la manière généreuse dont il me les presenta, je les lui refusai en ne lui demandant autre chose que son amitié dont j'avois grand besoin, d'autant qu'il étoit le seul de ce Village qui parloit François.

Un quart d'heure après mon refus, ce Sauvage craignant que je ne revâsse peut-être à quelque chose de plus considérable qui lui apartint, vint me prier instamment d'accepter ces Pelleteries : mais je les refusai encore, & le tirant à l'écart, je lui dis que s'il étoit véritablement dans l'intention de m'obliger, je le suppliois de me conduire ou faire conduire clandestinement au Village des *Tsonnontouans*, dont *Pierre Hannouara* étoit Chef & lui en ayant expliqué mes raisons, il me promit avec ardeur, de me rendre ce service dès le moment même si je voulois. Mes *Canadiens*, qui étoient occupés à me chercher sous main des Conducteurs n'en trouvant que de trop intéressés, ce jeune homme pouvoit me devenir  
d'une

d'une grande utilité: mais je n'en eus pas besoin ainsi qu'on le verra dans la suite.

Il n'étoit pas encore huit heures du matin quand j'entendis un grand cri, que firent quelques Gens à leur entrée dans ce Village. Ces nouveaux-arrivés y amenoient un Jongleur qui devoit servir de Medecin au Malade dont je viens de parler; & ce Jongleur étoit le même que j'avois eu ci-devant pour Adversaire. Ce mechânt homme courroit encore à ma poursuite, quand ces jeunes Sauvages le rencontrèrent. Il devoit être fort surpris de me voir alors accompagné de ma Maîtresse & de mes *Canadiens*: Cependant, comme s'il fût déjà à demi enthousiasmé du caractère qu'il alloit soutenir, il feignit de ne me pas connoître. On le conduisit d'abord à la Cabane du Malade.

Cet horrible Medecin n'y fut pas plutôt entré, qu'il se jetta à corps perdu sur ce pauvre Clysterisé & après l'avoir fleuré depuis la tête jusques aux pieds, il se mit à hurler comme un Loup-garou, en disant: „ Qu'il sentoit „ bien que le Malade avoit le Diable



„ au Corps ; mais qu'il l'en ferait  
 „ bientôt fortir ”.

A ces paroles toute la Cabane re-  
 tentit de cris & de hûrlemens terri-  
 bles, sur tout de la part des Femmes,  
 qui prièrent ce maudit Charlatan de  
 chasser au plutôt le Manitou ou De-  
 mon dont il disoit que le Malade étoit  
 possédé. Ce vrai Docteur en Diablerie  
 ne s'en occupa pas plus vite. Il de-  
 manda premièrement à manger ; &  
 une Sauvagesse lui ayant apporté un Plat  
 de Poisson, il se mit à le devorer com-  
 me un goulu, après quoi il présenta son  
 reste à la misérable Victime de sa Char-  
 latanerie. Ce pauvre Mal-soigné n'a-  
 voit point d'apetit ; mais étant obligé  
 de manger un peu par complaisance, il  
 rendit, dès la première bouchée,  
 tout ce qu'il avoit dans le corps ; sur quoi  
 ce sorcier Medecin se prit à rire, &  
 à crier de toutes ses forces : que le  
 Diable commençoit à quitter son Hom-  
 me ; & c'est ce qu'il démontra, en  
 delayant du doigt le vomissement re-  
 pandu, par lequel il prétendit expli-  
 quer la nature du Diable ou du Sort  
 que l'on avoit jetté sur le Malade.

Ce

Ce maître Sorcier ayant donné à connoître la nature du Malefice, il ne s'agissoit plus que d'en guérir le Malade & de prononcer contre l'Auteur du mal. Ce dernier trait sur tout ne lui étoit pas facile, parcequ'étant un Jongleur étranger à la Nation chez laquelle il se trouvoit, il ne connoissoit peut-être pas encore les Personnes de ce lieu, qui avoient la reputation de se mêler de Sortileges: car alors, en prononçant contre ces fortes de Personnes suspectes ou odieuses, dont il y a toujours bon nombre dans les Villages, il est certain qu'il auroit été cru & qu'il eût fait plaisir au Public, qui est assez sot pour croire qu'il a deviné ou assez sage pour en faire semblant.

Ce Jongleur devoit être donc fort embarrassé à moinsqu'il ne se fût instruit, en chemin faisant, des soupçons de ses Conducteurs; ce que ne manquent pas de faire adroitement ceux de sa profession. Comme celui-ci passoit pour en être un des plus habiles, il est à présumer qu'il s'étoit sans doute fortifié aussi de cette préparation: mais ce n'étoit plus là où il en vouloit.



Ce Jongleur s'appelloit *Jean Maskikik*, du nom d'une Plante ou d'une Simple qui sert à la guérison des maladies. Ce ne fut aussi que dans ce Village, où j'appris par hazard le nom de ma Sauvagesse. Elle se nommoit *CAPPATAGANIPI*. Lorsque je l'appelai ainsi, elle se fâcha contre moi & je ne sai pour quelle raison elle me défendit de ne l'appeller jamais autrement que *Marie*.

*Maskikik* étant sorti de la Cabane de son Malade, on le conduisit dans une Suërie, qu'on venoit de lui destiner pour qu'il s'y préparât à l'exercice de toutes ses Forfanteries. La Suërie est le remede le plus universellement usité parmi les Sauvages. Ils se purgent par là des humeurs abondantes qui peuvent avoir alteré leur santé ou qui pourroient dans la suite leur causer des infirmités. Elle sert donc également pour les Malades & pour les Sains.

Ce lieu consiste en une petite Cabane bâtie en rotonde, de six à sept pieds de haut & où ils peuvent se ranger au nombre de sept ou huit Personnes. Cette Cabane est couverte de  
Nat-

Nattes, de peaux, &c. pour la défendre de l'air extérieur. On y met à terre, au milieu, un certain nombre de cailloux qu'on a laissés long-tems dans le feu, & on suspend au-dessus une Chaudière pleine d'eau fraîche qui sert à arroser un peu ces cailloux lorsqu'ils commencent à perdre de leur activité. Ceux qui suënt se jettent aussi mutuellement de cette eau fraîche au visage les uns des autres, pour s'empêcher de se trouver mal: car cette eau n'a pas plutôt touché à ces pierres, qu'elle s'éleve en une vapeur qui remplit la Cabane & en augmente beaucoup la chaleur.

Ceux qui doivent suër entrent nuds dans cette Cabane & y ayant pris place, ils commencent à s'agiter extraordinairement & à chanter chacun leurs chansons. Comme elles sont souvent toutes différentes pour l'air & pour les paroles, elles composent, comme l'on peut croire, la plus discordante musique & le plus desagrèable Sabat qu'on puisse entendre. En un instant le corps de ces Musiciens ruiselle de toutes parts; & quand leurs pôres sont bien ouverts



& que la sueur est la plus abondante, ils sortent tous en chantant & courent se plonger dans la Rivière pendant l'Été, & dans la neige, durant l'Hiver. Les Malades se contentent de se faire arroser d'eau fraîche. Il semble que le contraste du chaud extrême avec le froid devoit les saisir & les faire mourir; & peut-être même qu'un honnête Homme en mourroit: cependant ils ont pour eux l'expérience que cela leur fait du bien.

La Suérie dans laquelle entra *Mas-kikzk* étoit semblable par sa structure à celle que je viens de décrire; avec cette différence néanmoins que celle-ci doit être entièrement fermée, au lieu que celle qui servit de Sanctuaire à ce Jongleur recevoit du jour par en haut, comme pour donner lieu au malin Esprit d'y entrer. Ce méchant Homme avoit résolu de venger sur moi la mort de son Parent, dont j'étois néanmoins la cause innocente: c'est pourquoi avant que de s'enfermer dans cette Cabane, il s'adressa précisément au Sauvage qui portoit ma veste à qui il demanda le jour, l'heure & le moment que j'étois

arrivé dans ce Village : celui-ci ne manqua point de lui déclarer bonnement tout ce qu'il en favoit, sans oublier même les moindres circonstances de mes demarches.

Alors ce Devin autant instruit qu'il pouvoit le souhaiter, se mit à chanter en marchant gravement au tour de la loge ou Cabane en question. Il s'y enferma enfin, n'ayant avec lui qu'un Sac dans lequel, semblable à nos Joüeurs de gobelets, il portoit toujours les instrumens de son abominable Magie. C'est à dire, qu'il ne marchoit jamais sans son *Oïaron* ou son *Manitou*, avec quelques autres bagatelles comme têtes ou pates de Souris, de Taupes, de Rats ou de Crapaux qu'on pouvoit regarder comme ses Talismans où residoit toute sa vertu. Son *Oïaron* n'étoit autre chose qu'une Aigle desséché, au cou duquel pendoient les quatre pates d'un Lapin.

*Maskikik* seul, renfermé dans cette Suërie, y demeura tranquille, bien près d'une heure, sans qu'on l'y entendît remuer : mais ce tems écoulé, il se mit à frapper d'un petit tambourin au son



duquel il chanta à gorge deployée & fit un tapage si épouvantable, qu'en peu de tems tout le Village se trouva assemblé au tour de sa Cabane qui paroïssoit toute ébranlée de ses agitations.

Ce tapage ayant duré environ un quart d'heure, *Maskikik* parut, mais effroyablement défiguré. Il étoit nud, avoit les poings fermés & les veines enflées comme un vrai possédé du Démon. Dans cet état, traversant la foule de ceux qui l'environnoient, il s'avança à grands pas vers la Place publique: toute sa démarche, en un mot, me donnoit à croire qu'il étoit enragé. Son visage barbouillé de jaune & de noir, aussi bien qu'une bonne partie de son corps sur le quel malgré la bigarrure des couleurs on apercevoit un Serpent figuré: Tout cela donc lui donnoit un air extrêmement hideux. Je ne pouvois m'imaginer comment il avoit pu s'accommoder de la sorte sans le secours d'aucune main étrangère.

Le bout de la queue de ce Serpent figuré paroïssoit empreinte à un des coins de la bouche de ce Forcené, tandis

tandis que la tête du même Reptile lui repondoit à un endroit que la pudeur m'empêche de nommer. Ce qui est de particulier, c'est que ce Serpent, que l'on remarquoit peint en blanc, ne l'étoit que pour mieux faire paroître ses divers contours sur le corps de ce Jongleur; car il se l'étoit réellement fait piquer dans la peau avec des éguilles, sur les piquures desquelles on lui avoit ensuite appliqué de la poudre à canon, pour lui en imprimer les traces. Par ce trait l'on peut juger de la patience qu'il avoit eu pour souffrir une pareille opération sur tout dans un endroit aussi sensible. Il n'est pas cependant le seul qui ait commis cette extravagance: car j'ai vû à *Quebec* un *Canadien* qui avoit été assez fou pour s'en laisser faire autant.

*Maskikik* étant arrivé au milieu de la Place publique, il s'y coucha proche d'un petit brasier, qui n'étoit pas encore bien éteint Là, il fit entendre aux Spectateurs une espèce de voix de tonnerre qui lui sortoit du creux de l'estomach. Toute l'Assemblée attentive à ce qu'il alloit dire formoit un grand



cercle à triple rang au tour de lui. Après que ce Scelerat eut proferé quelques paroles entrecoupées, qui ne signifioient presque rien, il se mit à chanter ou plutôt à hurler durant près d'une demie-heure. Tous ses tons de voix alloient par secouffes auxquelles les Assistans repondoient à leur manière ordinaire lorsqu'ils aident à chanter,

Ses hurlemens ne finirent que lorsqu'il se sentit perdre haleine. Il en parut tout essouffé & se roulant alors sur des charbons à demi-ardens, il entra dans un enthousiasme & dans des convulsions si bien faites, que celles que font faire les Partisans de l'Abbé *Paris*, dans le Cimetière de *St. Medard*, n'en approcheront jamais. Car il s'élevoit en l'air par des sauts & des bonds, qui surpassoient l'invention la plus raffinée & la plus subtile dans l'Art de la Diablerie ou de faire des Dupes: en un mot ils étoient autant capables de donner de la frayeur que de l'admiration.

Cette Danse sinistre ou à la *Fanse-nisse* étant cessée, *Maskikik* couché sur le dos, sembloit vouloir se reposer: mais on lui vit aussitôt son ventre enfler,

fier, sa bouche écumer & sa poitrine seule raisonner. On eût dit alors qu'il avoit un Demon, qui l'agitoit dans le corps & qui lui parloit. Ses bras, ses jambes se roidissant sembloient aussi s'allonger & le faire paroître beaucoup plus grand qu'il n'étoit. Ce-ci semblera sans doute incroyable à Mrs. les *Jansenistes*: c'est cependant ce que j'ose assurer comme en ayant été témoin oculaire & que je ne raporte qu'après plusieurs Voyageurs qui ont vû la même chose à peu près. Quelques Sauvages voyant que ce Forcené étoit trop long-tems dans cette situation sans proferer aucune parole, ils le transportèrent par pitié dans sa Cabane, où ils le laissèrent reposer jusqu'à la nuit.

Il n'est pas compréhensible & il ne paroît pas même naturel, qu'un Homme puisse en si peu de tems se reduire volontairement dans un tel état. Pour moi je le regardai alors comme plus malade que le Malade même, qu'il vouloit guérir: mais il faut avouer que j'étois bien dupe de ma sottise & de ma crédulité; car toutes les violentes & feintes grimaces qu'il faisoit n'étoient que  
pour



pour mieux couvrir son jeu & le faire réussir dans le stratagème qu'il machinoit pour ma perte.

Tandis que ce malin Sorcier repositoit dans sa Cellule, il étoit accompagné de deux *Algonkins* de ses Amis, avec lesquels il prenoit ses mesures pour assouvir la rage qu'il couvoit contre moi: Tandis donc qu'il avoit l'esprit ainsi agité, tout le Village étoit occupé à exécuter ses premières Ordonnances; excepté néanmoins quelques bonnes Femmes, qui Dupes de sa Forfanterie étoient toujours aux écoutes au tour de sa Cabane, pour épier le moment favorable qu'il rendit des Oracles.

Ses premières Ordonnances engageoient le Village à faire Fêtin au Malade, desorte que tous les Sauvages de ce lieu employèrent plus des deux tiers de la journée en Chants, en Danfes, en Fêstins & à faire un tapage épouvantable dans la Cabane de ce Moribond. J'en vis même, qui furent assez extravagans pour soutenir ce pauvre Malheureux par dessous le bras & l'obliger à marcher, pendant que d'autres lui pouffoient des hûrlemens terribles  
dans

dans les oreilles , à dessein de chasser , ou du moins d'étourdir le Diable , dont on pretendoit qu'il étoit possédé. Tout ce-ci , selon moi , étoit plus capable de donner la mort à ce misérable Malade , que de lui procurer aucun soulagement : mais eut-il dû en crêver , il devoit passer par cet épreuve ; car tel étoit l'Ordre du Medecin.

Je dois dire ici que ces sortes de Medecins chez les Sauvages , sont des Gens bien extraordinaires. Ces Peuples ne s'en servent que lorsqu'ils ne connoissent point la cause de la maladie dont un Malade est attaqué. Alors ces Sorciers Docteurs , auxquels ils s'adressent , n'épargnent rien pour faire valoir leur Profession. Leur Science s'étend sur tout. Ils expliquent les Songes , exposent es Desirs secrets l'ame. Il predisent l'avenir , le succès d'une Guerre , d'un Voyage , les causes internes d'une maladie , ce qui peut faire le bonheur d'une Chasse ou d'une Pêche , les choses détournées par le larcin , les Sorts , les Malféfices : Enfin tout ce qui a raport à la Divination est absolument de leur ressort.

On



On a souvent vû des choses surprenantes predites par eux & verifiées par l'évenement de leurs Prédications: mais malheur au Malade qui tombe sous leurs mains; car outre les Bacchanales dont ils l'étourdissent, ainsi que je le viens de démontrer par l'exemple ci-dessus, le pauvre Affligé est à leur discrétion. Ils le soufflent, ils le suçent & le pressent avec une violence frénétique dans les parties du corps, où est la plus grande douleur; desorte qu'ils ont plus l'air & l'action de Bourreaux que de Medecins. Quelquefois ils les font entrer dans la Suërie avec eux: d'autres fois ils les font danser & joüer: souvent ils les promenant à pas lents au milieu des Brasiers des Cabanes, sans que le feu les endommage en aucune manière. Enfin ils les fatiguent de telle sorte, qu'ils sont plus malades d'avoir été jonglés, que de leur maladie même. Les Sauvages les appellent *Agotsinnakens* c'est à dire *Voyans*.

## CHAPITRE XL.

*Stratagème de Maskikik, pour faire périr l'Auteur. Fêtes des Sauvages en l'honneur de leurs Songes. Comment l'Auteur s'y trouva delivré du danger de perdre la vie. Arrivée de Henri dans ce Village des Tsonnon-touans.*

TAndis que je passois mon tems à contempler cette extravagante guérison, mes *Canadiens*, d'un autre côté, passoient le leur à se divertir à l'écart avec chacun une jolie Femme, dont les Maris peu jaloux, se divertissoient autrement, dans la Cabane du Malade. Je les cherchai par tout & les ayant enfin trouvés hors du Village, ils y firent à mon abord retourner leurs Femmes. Alors je conversai avec eux pendant plus d'une heure, tant pour leur communiquer mes soupçons bien fondés à l'égard du Jongleur, que pour pren-



prendre les mesures nécessaires pour m'évader de ce Lieu dès le soir même.

Il étoit environ huit heures du soir, & nous retournions au Village, quand nous vîmes venir à nous les deux Femmes qui avoient été cajolées par mes Contrebandiers. Ces Sauvageſſes ayant aperçû leurs Cajoleurs, leur firent ſigne de loin de s'arrêter & les ayant abordés, une des deux leur dit en langue Algonkine, qu'ils entendoient: „  
„ Qu'un de nous trois devoit être un  
„ Homme bien méchant, vû qu'il  
„ avoit jetté un Sort ſur un pauvre  
„ Malade, qui ne lui avoit jamais fait  
„ de mal. ” C'eſt ce qu'elle prétendit prouver en rapportant: que le Jongleur venoit de proſerer à l'Assemblée: „  
„ Que la maladie du Malade ne provenoit, que d'une pure deſaillance  
„ de la nature, avant l'arrivée d'un  
„ Etranger dans ce Village: mais que  
„ cet Etranger, dont l'eſprit étoit gâté, étant entré un tel jour & à  
„ une telle heure dans la Cabane de  
„ ce Malade, il lui avoit ſoufflé un  
„ Maléſice ſi ſubtil, qu'il étoit en danger d'en mourir. ” Enſuite elle ajouta

„ jouta, que le Devin avoit déclaré :  
 „ que cet Etranger étoit quelqu'un  
 „ de nous trois & que ce quelqu'un  
 „ avoit déjà enforcélé ailleurs un *Al-*  
 „ *gonkin*, jusqu'au point de lui faire  
 „ perdre l'esprit pour l'obliger de noyer  
 „ sa Femme, &c. ” Enfin ces deux  
 Sauvageſſes blamèrent toutes deux for-  
 tement cette action, en remontrant  
 à mes *Canadiens* : „ qu'il n'étoit pas  
 „ beau à de jolis Gens d'exercer une  
 „ telle profeſſion: que tous les Sau-  
 „ vages en murmuroient & qu'elles  
 „ ne nous conſeilloient point de re-  
 „ tourner au Village à moins que  
 „ ce ne fût pour y guérir le Ma-  
 „ lade. ”

Ces Diſcours m'ayant été interpre-  
 tés, mes *Canadiens* qui ne vouloient pas  
 perdre leurs Marchandiſes, conclurent  
 que je devois reſter caché dans cet en-  
 droit tandis qu'ils iroient au Village,  
 où, ſous pretexte de vouloir guerir le  
 Malade, ils accommoderoient mes af-  
 faires, ou bien ils en ſauveroient leurs  
 petits ballots. Ces jeunes Gens étoient  
 aimés dans ce Village; mais l'accuſation  
 noire de *Maſkikik* contre moi, com-



ménçoit à les y rendre odieux & ils y auroient peut-être été affaffinés en entrant fans la conduite de ma Sauvagesse.

Cette jeune Fille, qui s'étoit amufée à danser dans le tems que je sortis de ce Lieu, ne m'en ayant point vû disparoître, s'imagina fans doute qu'il n'y avoit qu'un instant que je m'en venois d'évader à cause de *Maskikik*. C'est pourquoi, irritée contre ce Jongleur, elle pouffa de cris si terribles, qu'elle assembla bien vite tout le Village autour d'elle. Alors, faisant une harangue à mon occasion, elle représenta vivement à tous les Assistans que *Maskikik* n'étoit qu'un Scelerat & un Imposteur qui me vouloit du mal depuis long-tems, & que je n'étois pas un donneur de Malefices. C'est ce qu'elle prouva par la conduite que j'avois tenue auprès de sa Personne, depuis qu'elle me connoissoit. Ensuite elle exposa, que l'*Algonkin* en question n'avoit été justicié par les *Tsonnontouans*, qu'après avoir été bien atteint & convaincu d'un crime dont *Maskikik* étoit lui-même

même coupable. Chacun applaudit à ses raisons.

Cette jeune *Abenaquise* finissoit à peine de parler, lorsque mes *Canadiens* parurent à cette Assemblée. Ils furent fort surpris de voir l'amitié qu'on leur y témoigna. Les uns leur crioient aux oreilles *Onnonbouarori*, d'autres leur demandoient où j'étois ; mais c'est à quoi ils ne repondirent point, qu'après qu'on leur eût assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour moi. Enfin accablé de chagrins & de douleurs, je me formois mille chimères dans l'esprit, quand tout à coup je les vis reparoître dans l'endroit où ils m'avoient laissé. Ils marchoient à la tête d'une nombreuse Troupe de Sauvages, dont la plûpart vêtus d'une manière extraordinairement bizarre, portoient des tisons en mains en forme de flambeaux.

D'abord qu'ils m'eurent abordé, ces Sauvages firent des cris épouvantables, en pronançant tous *Onnonbouarori* : mot que je n'oublierai jamais, & qu'ils repetoient sans cesse & si proche de mes oreilles que j'en étois étourdi. Ces cris



ou hûrlemens durèrent tout le long du chemin que je fus obligé de faire , soutenu dessous les bras par deux Satellites de cette Troupe infernale , qui me conduisirent en courant jusqu'au milieu du Village. Là, par le moyen de quelques torches ou flambeaux d'écorce alumés j'aperçûs ma pauvre *Marie* , qui toute étendue par terre & pâmée de douleur n'avoit pas la force de se lever pour venir à moi.

A cet aspect , je tentai de m'échapper des deux Sauvages qui me soutenoient encore par dessous les bras : mais envain. Ils me les tenoient si ferrés , que malgré la violence de mes efforts , il ne me fut pas possible de me débarasser de leurs mains , pour gagner celles que me présentoit ma pauvre Affligée. Ces deux Brutaux , voyant que je me debattois un peu trop à leur fantaisie , me transportèrent ou plutôt me traînèrent de Cabane en Cabane où ils crioient *Onnonbouarori* comme de vrais Possédés du Manitou , & où ils renversoient à coups de pieds Chaudières , Pots , Marmites , Paquets , & tout ce qui se présentoit sous leurs

pas.

pas. En un mot je ne voyois & n'entendois de toutes parts que tumulte & confusion.

Après que ces deux extravagans Eucuyers m'eurent bien balotté, ils me reconduisirent au milieu de la Place publique à environ cinq ou six toises de distance de ma Sauvagesse. Tous les Sauvages sortant alors comme des furieux hors de leurs Cabanes, la plupart vinrent droit à moi & tenant en mains des tisons ou des torches arden-tes telles que j'ai dit ci-dessus, ils m'environnèrent & réitérèrent tellement leur *Onnonbouarori*, que trop étourdi de leurs hurlemens, j'en tombai par terre de foiblesse.

Ils étoient plus de cent autour de moi qui allongeant la tête & le derrière me montroient tantôt l'un, tantôt l'autre & toujours en criant à gorge déployée *Onnonbouarori*. Les uns avoient appliqué sur leur visage des peaux d'Ours ou d'Orignal trouées vis à vis de la bouche & des yeux; d'autres l'avoient couvert de masques d'écorces d'arbres; d'autres enfin étoient barbouillés ou mattachés d'une manière effroyable, & tous



se trouvoient vêtus d'une façon si grotesque & si diabolique, que jointe à leurs hûrlemens & à leurs grimaces continuelles, ils auroient pénétré de frayeur l'homme le plus courageux qui ne se seroit pas attendu à un pareil Spectacle.

Ainsi étourdi il m'étoit impossible de réfléchir sur la moindre chose : mais peu à peu cette hideuse Mascarade s'étant dispersée par tout le Village chacun y courut, brisa, rompit, renversa tout sans qu'on y trouvât à redire. Ce fut alors que ne voyant plus ni ma Maitresse ni mes *Canadiens*, j'eus de tristes réflexions à faire. Jamais la Mort accompagnée de toutes ses horreurs ne fut plus présente à mon esprit. Je ne m'imaginois pas moins que tout ce que j'entendois étoit mon cri de mort. Je me figurois déjà attaché à un poteau prêt à y être dechiqueté & brûlé à petit feu.

*Cruels*, disois-je en moi-même en pensant à mes Contrebandiers ; faut-il que vous ayez poussé la trahison, jusqu'au point de m'avoir livré à ces Barbares, pour me faire endurer entre leurs mains les tourmens du monde les plus horribles. N'oubliez-

*sez-vous pas assez fait de me vendre aux François, chez qui une seule Prison eût pu faire mon Martyre. Mais non, reprenois-je ensuite pour m'encourager, ce Martyre par sa durée me seroit mille fois plus sensible que la mort la plus affreuse. Mes Ennemis non contents de leurs poursuites outrées, ne se seroient point lassés de me voir captif. Je n'éprouve déjà que trop l'effet de leurs rigueurs. Allons, c'en est donc fait : courons vite au Poteau, il m'est plus glorieux; Et puisque, par leur faute, je ne puis vivre en Homme; que j'apprenne du moins à mourir en Sauvage!*

Telles étoient mes pitoyables résolutions, lorsque me relevant pour voir si je ne m'abusois point, je vis tout à coup paroître à mes côtés mes deux *Canadiens* accompagnés de quatre Sauvages. L'un de ces Barbares me faissant d'abord au colet, tandis qu'un de ses Camarades me barbouilla de noir, ce fut pour le coup que je me confirmai de plus en plus dans l'opinion que ma Sentence de mort étoit prononcée. En effet je ne me trompois pas de beaucoup, quoique j'igno-



rasse alors le vrai but de ce mattachement. Ce nouveau comble de douleur n'étoit rien pour moi en comparaison de celui dont mon cœur se trouvoit pénétré par les ris moqueurs de mes Contrebandiers durant cette action. Trop sensible à ces traits, j'allois leur en témoigner mon depot par quelques reproches : mais dans le même instant je m'en vis empêché par les hurlemens terribles d'une nouvelle Troupe de Sauvages , qui me serrant de près , m'étourdirent de nouveau par leur *Onnonhouarori*.

Aussi-tôt mes *Canadiens* disparoissent & peu de tems après eux cette foule de Hurlemens s'éloignant de moi je me trouvai encore une fois seul à respirer en repos. Mais hélas , quel repos ! je n'entends de toutes parts que cris, que troubles & que débats. Les tifons font feu par tout. Plusieurs de ces Barbares s'en servent comme pour lutter ensemble & par leurs contrechocs les font éteinceler. Quelques-uns sans craindre de mettre le feu au Village les font voltiger en l'air , tandis que d'autres enfin courent avec empresse-

pressément les ramasser pour les rejeter ensuite d'un autre côté. En un mot, jamais les Diabes de l'Enfer déchainés les uns contre les autres ne peuvent faire un Sabat plus épouvantable.

Durant cet horrible tintamarre, ma triste *Marie* revenuë de sa foiblesse vient m'apprendre que la fin de ce Bouleversement terrible doit se terminer par ma mort & celle de mes deux *Canadiens*. Elle ne fait plus à qui s'adresser ni comment faire pour me sauver la vie. Dans son trouble, elle ne se souvient pas même où elle m'a laissé. Elle court par tout pour me chercher; & me trouvant enfin, à peine me reconnoît-elle, tant par raport à mon mattachement qu'à cause de la fausse clarté de la nuit qui n'étoit qu'étoilée.

Elle me pousse de son pied & m'ayant demandé en langue Algonkine qui je suis, elle ne m'entend pas plutôt lui repondre en François, qu'elle se jette sur moi à corps perdu & me dit en se relevant de me sauver au plus vite. Je n'en avois pas la force: ce que voyant cette pauvre Desolée, elle me traîne sans tarder jusqu'auprès de la Ca-



bane la plus proche , où étendu tout de mon long , elle me couvre promptement d'une longue écorce recourbée en forme de goutiere & m'exhorte de ne point remuer. Foible précaution, peu capable de me rassurer ! Le moindre choc ou coup de pied du premier Passant pouvoit bouleverser cette écorce & me découvrir. D'ailleurs étant au milieu de ce Village , comment pouvoir s'en sauver ? Cependant revenons à mes *Canadiens*.

Ces deux Contrebandiers qui étoient au fait des Mœurs & Coutumes des Sauvages, prenoient plaisir à tout leur désordre , d'autant qu'ils savoient déjà que ces Barbares celebrent annuellement une Fête en l'honneur de leurs Songes. Cette Fête qui ressemble un peu à notre Carnaval en ce que chacun s'y déguise à sa façon, est nommée par les Sauvages *Onnonhouarori*, c'est à dire, *la Folie* ou *le renversement de la tête*, parcequ'ils paroissent alors être véritablement fous ou avoir la tête en écharpe & que tout le Village entre dans un accès de Frénésie. Chacun court de Cabane en Cabane, crie à pleine tête qu'il a rêvé & laisse

laisse deviner à ceux à qui il se presente, quel est l'objet de son rêve, designé en partie par les differens emblèmes de son deguisement hyéroglyphique & en partie dans quelques paroles énigmatiques qu'il lâche dans sa chanson.

C'est à celui qui a deviné de payer & de satisfaire le desir du Masque, & c'est aussi ce qu'il fait avec plaisir, chacun, tirant à honneur & gloire d'avoir pu donner la solution de sa difficulté. Les pretendus Rêveurs reçoivent ainsi quantité de Présens. On les voit sortir chargés de haches, de chaudières, de Porcelaine, de Meubles, en un mot, de tout ce qui peut satisfaire leur envie; surtout de viande qui sert à entretenir la Fête qui dure quelquefois des trois & quatre semaines de suite, & qui se termine enfin, par aller jeter, disent-ils, la Folie hors du Village, à peu près comme la Populace, en *Europe*, va enterrer Carême-prenant. Après la Fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné qui n'étoit pas le mot de l'Énigme.

Comme cette Fête est commode pour  
satis-



fatisfaire les haines & les vengeances , & que l'on y peut tuer impunément sous le masque ceux dont on veut se défaire , *Maskikik* l'avoit ordonnée à dessein de m'y faire hacher en pieces avec mes deux *Canadiens*. Ce Scelerat avoit chargé de cette exécution ses deux Camarades *Algonkins* : mais ceux-ci n'osant s'en acquitter librement , parce qu'ils étoient étrangers dans ce Village, engagèrent dans leur complot trois de leurs amis à qui ils firent quelques petits Presens pour qu'ils entreprissent plus volontiers avec eux cette conspiration.

Un de ces trois Sauvages étant allé dans sa Cabane , pour y prendre sa hache , dit à sa Femme de le bien déguiser où masquer avant qu'il en sortit , par ce qu'il avoit dessein de faire un mauvais coup , dont il ne vouloit point paroître complice. Cette Femme , qui étoit une des deux Coquettes dont j'ai ci-devant parlé , interrogea aussitôt son Mari & fut à peine en quoi consistoit son pernicieux dessein , qu'au lieu de le masquer , elle courut au plus vite annoncer à mes *Canadiens* le danger

ger éminent où ils étoient de perdre la vie.

Ces Jeunes Gens qui s'imaginoient avec quelque apparence de raison, que cette Fête n'étoit celebrée par l'ordre du Medecin que pour la guerison du Malade, se divertissoient alors de la Folie des Sauvages. C'étoit aussi par un effet de leur plaisir, que l'on m'avoit tirillé, mattaché & étourdi de la manière dont j'ai parlé ci-dessus : mais quand ils apprirent que ce Désordre devoit se convertir en une sanglante Tragedie dont ils devoient être les Victimes avec moi, ils en avertirent au plutôt ma Maîtresse aux bons soins de laquelle ils me recommandèrent. Après cela ils s'abandonnèrent à ceux de leur Sauvagesse qui les tinrent cachés dans des Tonnes de Bled d'Inde jusqu'au lendemain matin. Et voilà donc aussi le motif pour lequel ma chère *Marie*, m'avoit couvert d'une espece de gouterie.

Un moment après que je fus ainsi caché, une Bande de plus de 40. Sauvages me passa & repassa par dessus le corps. Ma Sauvagesse étoit alors  
assise



assise à quelque distance de moi, & craignant qu'un second passage de cette façon ne me decouvrit, elle profita de l'éloignement de ces extravagans Coureurs pour me faire coucher tout à fait proche de la Cabane; après quoi elle s'assit sur mon couvercle, resoluë me dit-elle, de perir avec moi plutôt que de m'abandonner. La tendresse & la pitié de cette dolente Fille m'affligeoit extrêmement. *Pauvre Malheureuse*, lui disois-je à voix basse, mais intelligible, *à quoi t'exposeton amour pour un Ingrat, indigne de tes bienfaits? Laisse-moi perir seul; ma mort sera le prix de mon ingratitude. Conserve toi pour Henri, il mérite ton bon cœur. Pourquoi t'intéresser d'avantage pour un malheureux, que le sort a resolu de faire perir!* Telles étoient à peu près les paroles que je lui proferois de tems en tems, c'est à dire, selon que le Tapage de l'*Onnonhouarori* me le permettoit: car ces Brutaux, qui culbutoient tout, venoient souvent étourdir ma Sauvagesse de leurs cris & je puis dire ici que sans sa présence ils auroient infailliblement renversé mon écorce.

Cette

Cette tendre Fille ne repondit souvent à mes discours que par des larmes. Elle me consola néanmoins un peu, en m'expliquant tout ce dont il s'agissoit & me priant d'avoir patience jusqu'à la pointe du jour, parce qu'alors la Fête cesseroit sans doute, & qu'elle me delivreroit des mains de tous mes Ennemis. En effet le jour venant à paroître le tumulte s'appaîsa par tout, excepté dans la Cabane du Malade, où regna encore, durant plus de deux heures, un Tapage effroyable. Enfin cette jeune Fille apercevant de loin quelques Anciens du Village qui se retiroient paisiblement dans leurs Cabanes pour s'y reposer, elle courut après eux & les ayant assemblés plusieurs ensemble, elle leur representa secrettement que la Fête d'*Onnonbouarori* étoit un Remede ordonné par *Maskikik*, bien moins pour la guérison du Malade que pour l'exécution d'un infame stratagème que ce Jongleur avoit formé, à dessein de me faire tuer avec mes *Canadiens*. Puis après leur avoir fait sentir pathétiquement l'énormité de cet attentat; voulant  
en



en donner des preuves, elle alla chercher les deux Gardiennes de mes Contrebandiers. L'une de ces Femmes ayant apporté le Present que son Mari avoit reçu pour m'assassiner, on les écouta favorablement; on loua la prudence qu'elles avoient eue de nous cacher, vû l'impossibilité de nous sauver autrement durant le grand trouble de la Fête & on leur promit de nous rendre Justice. Pendant ces entrefaites je mourois d'impatience & de douleur de ne point voir revenir ma chère *Mairie*. J'appréhendois toujours qu'il ne lui fut arrivé quelque malheur: mais une heure d'absence s'étant écoulée, elle parut enfin auprès de moi, vers les cinq heures du matin. Cette trop aimable Protectrice de mes jours me prenant par la main, me conduisit dans une Cabane où il n'y avoit que des Femmes. Bientôt après elle m'y apporta mon fusil & j'y vis paroître aussi mes deux *Canadiens* avec chacun le leur. Ces deux jeunes Gens étoient d'un naturel si bon & si brave, que bien loin de me vouloir du mal par rapport au danger où ils étoient

toient encore exposés à mon occasion, ils ne m'en temoignèrent d'autre sensibilité que celle de compatir à mon affliction. Ils m'encouragèrent même en me protestant qu'avant que la journée se passât, ils tireroient vengeance du Jongleur, ou que tôt ou tard ils en feroient repentir tout le village.

Deux heures s'étoient à peine écoulées, tandis que nous étions à nous reposer parmi ces Femmes avec lesquelles nous buvions de la Guildive, lorsqu'on vint nous avertir qu'il y avoit, dans le Village, quelques Etrangers de nos Amis, qui demandoient à nous parler. A cette nouvelle ma Sauvagesse changea de couleur. La pâleur repandue alors sur son visage me fit apercevoir son inquietude. Elle se relevoit néanmoins pour la satisfaire, quand dans ce même instant nous vîmes paroître à la porte de notre Cabane son jeune Frère accompagné de *Henri*, du *Sauteur* & de trois *Iroquois*, au nombre desquels étoit ce *Joseph* dont j'ai parlé dans ma Première Partie.

*Henri*, toujours prevenu en ma faveur,

*Part. II.*

Cc

n'a



n'avoit pas douté d'un seul moment, que mon éloignement de sa Personne ne fut un trait malicieux de sa perfide *Marie*. Ce jeune Homme ne sachant de quel côté tourner pour nous chercher & d'ailleurs n'ayant point de Canot pour nous poursuivre, avoit fait rencontre de *Joseph* & de ses Camarades. Ces trois *Iroquois* le conduisirent d'abord à un Village des *Goyogouens*, où ne nous ayant pas trouvés, ils le remenoient à celui de *Pierre Honnouara*, que je venois de quitter, quand heureusement pour moi ils rencontrèrent le *Huron* avec sa Femme à qui ma Sauvagesse avoit parlé. Ce Sauvage leur ayant donné quelques indices de notre demarche, ils canotèrent jour & nuit dans l'esperance d'en avoir bientôt de plus certaines dans ce Village où néanmoins ils ne croyoient point me trouver.

Quelle ne fut point la joye de *Henri*, lorsqu'il apprit à son arrivée dans ce Lieu que j'y étois présent! Il alla d'abord droit à la Cabane du Chef, croyant m'y trouver; mais ne m'y voyant point, tout fatigué qu'il étoit, il vouloit courir de Cabane en Cabane  
pour

pour me chercher, quand il se vit retenu par quelques Anciens qui tenoient Conseil à mon Sujet. Ces Vieillards ne l'eurent pas plutôt informé du malheur que je venois d'encourir, que, soutenu par *Joseph*, qui étoit avec lui, il prit vigoureusement la défense de ma cause. *Joseph* surtout prouva à cette Assemblée, que bien loin d'être un Donneur de Malefices, j'avois détruit en sa présence, un fameux Manitou, par la vertu de certaines Reliques que je portois sur moi. Il n'en fallut pas d'avantage pour déterminer le Conseil à me rendre justice.

*Henri*, qui m'avoit envoyé chercher pour que je le vinssse trouver dans la Cabane du Conseil, s'impatientant de ne m'y point voir paroître, vint me chercher avec ses Camarades dans celle où j'étois. Ce Brave Jeune Homme m'y aborda d'un air riant, & me dit, pour premières paroles, que je ne devois point apprehender, d'autant qu'il étoit ravi de me rencontrer, pour avoir, encore une fois dans sa vie, l'occasion de me rendre service. C'est ce qu'il me prouva en s'asseyant à côté



de moi & me racontant tout ce qu'il venoit de dire & ce qu'il étoit encore prêt de faire en ma faveur. Mes *Canadiens* tout charmés de sa bienveillance lui présentèrent sur le champ de la Guildive & lièrent amitié avec lui. Ce pauvre Garçon & tous ses Camarades étoient si mouillés, crotés & accablés de fatigues qu'ils n'avoient pas besoin de masque pour se déguiser. C'est pourquoi ce ne fut qu'avec peine que je reconnus *Joseph* quoiqu'il m'eut plusieurs fois présenté la main.



## C H A P I T R E X L I.

*Comment l'Auteur se trouve vengé du Jongleur. Il quitte sa Sauvagesse & arrive chez les Anglois.*

**M**a Sauvagesse étoit si confuse de se trouver avec *Henri*, qu'elle avoit toujours la tête baissée sur ses genoux & n'osoit le regarder. D'un autre côté cet Amant, lui tournant le dos, paroissoit se soucier fort peu de ses regards.

gards. Cependant nous étions à consulter ensemble sur les moyens que nous pourrions prendre pour bien nous venger du Jongleur. Ce secret n'étoit pas facile à trouver ; car , quoique la plupart des Sauvages commencent présentement à se moquer des Forfanteries de leurs Jongleurs , celui-ci néanmoins étoit estimé & respecté de presque toutes les Femmes du Village & d'une bonne partie des Hommes.

Environ sur les neuf heures , on vint nous inviter à un Festin qui devoit se donner en notre faveur dans la Cabane d'un des Anciens. A la fin de ce Repas , où nous étions invités avec les plus considerables du lieu , celui qui représentoit le Chef demanda à un de mes *Canadiens* , quelle satisfaction il pretendoit tirer du Jongleur ? Ce Contrebandier repondit hardiment, qu'il ne feroit point satisfait qu'on n'eut donné à ce forcier cent mille coups de bâtons : surquoi un Ancien ayant repondu : *Très volontiers* , pourvû qu'il trouvât le secret de les lui faire donner , sans que le Village en fût mécontent , mon *Canadien* animé de Guildive of-



frit aussi-tôt toutes ses Marchandises. Mais ce Sénateur *Iroquois* ayant répondu que cela ne suffisoit point, mon contrebandier demeura sans parole.

Ma Sauvagesse, qui étoit présente à ce Festin comme étrangère, voyant l'embaras de mon Canadien, suppléa très-spirituellement au défaut de son imagination & dit à l'Assemblée; que si on vouloit suivre son sentiment, qu'elle trouveroit non seulement le moyen de faire foüetter d'importance *Maskikik*, sans qu'il en coutât rien à personne; mais même elle ajouta de plus que tout le Village en seroit content.

Ces paroles sortant de la bouche de cette jeune Fille furent regardées d'abord comme une idée chimerique: chacun s'en prit à rire & lui promit ironiquement de la seconder dans son projet & de la bien récompenser si elle en venoit à bout. Les éclats de rire s'étant apaisés de toutes parts, cette jeune Malicieuse, craignant qu'il n'y eut autour de la Cabane quelqu'un de suspect qui pût l'écouter, dit aux Assistans qu'elle ne pouvoit leur communiquer son dessein, à moins qu'ils

ne fussent tous hors du Village. Les Anciens ayant honte de sortir de cette Cabane pour un pareil sujet, rejetèrent alors sa proposition. Mais *Marie* continuant à insister sur l'importance du secret que requeroit son stratagème ; & assurant de plus, qu'elle consentoit de bon cœur à être foüettée elle même, dans l'endroit où elle les conduiroit, en cas que son projet ne fut pas digne d'être exécuté, chacun se leva aussi-tôt & se mit en devoir de la suivre : ou plutôt chacun alla séparément à un Rendez-vous qu'elle indiqua, pour que notre demarche ne donnât rien à soupçonner dans le Village.

Lorsque nous fumes tous rassemblés à ce Rendez-vous, cette jeune Fille nous conduisit plus loin dans un lieu fort écarté. Là cette rusée Sauvagesse faisant asseoir tous les Assistans, elle leur dit : que le vrai moyen de bien punir *Mafkikik*, étoit de se servir contre lui des mêmes armes dont il s'étoit servi contre moi. Pour cet effet elle leur représenta, qu'il falloit que les Anciens allassent annoncer dans le Village, qu'il étoit bien vrai que j'avois soufflé un male-



fice au Malade, vû que je leur venois d'a-  
voüer que j'étois prêt de l'en guérir si  
Pon vouloit suivre mes Ordonnances.  
Elle ajouta, que tandis que les Anciens  
fêmeroient ce bruit, il étoit necessaire  
que mes *Canadiens*, *Henri*, *Joseph* & le  
*Sauteur* en repandissent un autre, par  
lequel ils donneroient à entendre aux  
Sauvages & aux Sauvageffes qu'ils  
m'avoient déjà vû faire des guérisons  
merveilleuses ; & en un mot, que  
j'étois un Medecin ou Jongleur *Fran-*  
*çois*, des plus habiles. Elle pour-  
suivit, en disant que tous les Assistans  
devoient persuader au Village, que  
le redoublement de la maladie du Mala-  
de étoit plutôt un bienfait de mon Art  
pour faire éclater la sublimité de ma  
science, dans laquelle *Maskikik* ne con-  
noissoit rien, qu'aucun Malefice pour  
faire tort au Malade : parceque les Me-  
decins *François* traitent souvent les ma-  
ladies naturelles en faisant souffrir à  
leurs Malades, des maux extraordinai-  
res. Enfin elle termina son discours en  
assûrant ses Auditeurs, qu'il leur étoit  
d'autant plus facile de me faire passer  
pour Jongleur, que je savois déjà par-  
faite-





sans craindre leur présence , vinrent effrontément se percher sur les branches les plus proches de ma tête.

Cet épreuve fit rire tous mes Spectateurs & leur donna bon augure pour la réussite du stratagème de ma Sauvagesse. Chacun lui en fit compliment & se rejouissoit déjà par avance de la Tragi-comédie que nous allions représenter. Tous vouloient aussi essayer à contrefaire le *Hibou* & la *Choüette* ; mais je les en empêchai, en leur représentant qu'ils couroient risque de me faire manquer le plus beau de mon Role , s'ils commençoient par effaroucher ainsi tous les Oiseaux, parceque ces Animaux qui se jettent ordinairement tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sur cet Ennemi commun de leur espèce, sont souvent assez rusés, pour ne point se laisser surprendre par les apparences, à moins que le Chasseur ne prenne toutes les précautions nécessaires pour les bien tromper. C'est pour quoi, sans courir plus loin, je leur fis construire dans ce même endroit une petite Loge de feuillages où je pusse me cacher.

Ce

Ce lieu par sa situation m'offroit l'avantage d'exposer commodément aux yeux du Village un Spectacle autant divertissant pour moi qu'il devoit être surprenant pour ces *Ameriquains*, auxquels le moindre cri d'un *Hibou* ou d'une *Choüette* est capable de donner de la terreur.

Tandis que quelques Sauvages m'y fabriquoient une Loge, d'autres allèrent me chercher de la gomme & m'en ayant aportée d'assez liquide, j'en fis simplement une vintaine de gluaux que je posai ensuite dans l'arbre qui étoit au dessus de ma Cabane.

Toutes mes mesures étant bien concertées avec mes *Canadiens* & mes Sauvages, ils me quittèrent pour s'en retourner au Village. Pendant leur absence je m'ornai moi-même de feuillages dont je me fis une espèce de vêtement, pour contrefaire le Jongleur d'une manière un peu bizarre; car ne pouvant point imiter le Convulsionnaire *Janseniste*, pour bien soutenir l'excellente Proposition de ma Maîtresse, il m'étoit important néanmoins de me vêtir d'une façon qui pût en deguïser la fourberie.

Après



Après avoir demeuré ainsi seul l'espace de deux heures, *Henri* vint m'avertir que le Village étoit très bien disposé en ma faveur & qu'il étoit tems que je commençasse à jongler, (c'étoit son terme) parceque tous les Sauvages étoient en marche pour venir m'écouter. Aussitôt je commençai par contrefaire le cri du *Geay* avec une feuille de Lierre & tour à tour celui de *Hibou* & de la *Choüette* avec une feuille de Chien-dent. Durant cette exercice tous les Sauvages & Sauvageffes du Village s'avançoient à pas lents vers moi & s'étant arrêtés tous tremblans à une bonne distance de ma Cabane, ceux qui étoient de mon complot les firent coucher ventre à terre & cacher sous des Branchages fort touffus, d'où néanmoins ils pouvoient voir à l'aise la vertu admirable de mon prétendu Jonglage.

Tout favorisa mes desirs. Je crois que j'eus en moins d'une demie-heure plus de dix mille Oiseaux, tant au tour de moi que sur ma tête. Chacun de ces Animaux de différentes espèces, poussant alors le cri qui lui étoit naturel, aidait

aidoit à former un mélange de voix des plus merveilleux ; mais si bruyant, que jamais vingt Tambours & cent Trompettes ne pourroient faire plus de bruit. Les vingt gluaux que j'avois posés dans un arbre ayant fait l'effet que j'en attendois, j'eus le bonheur de ramasser sans peine au pied de ma Loge les Oiseaux qui s'y trouvoient pris. Ce fut pour le coup, que toute l'Armée Volatile surprise de ma supercherie redoubla sa Musique vocale & anima ses Guerriers les plus braves à la delivrance de ses Prisonniers, desorte que dans l'instant j'en vis d'assez hardis, pour oser m'affaillir de toutes parts à coups de ferres. Je rentrai bien vite dans ma Loge où j'étranglai d'abord tous mes malheureux Captifs, excepté néanmoins un Merle à qui je laissai la vie, tant parcequ'il n'avoit pas le Bec si mordicant que celui de ses Camarades, que parce qu'il me paroissoit plus propre qu'eux à me servir dans le reste de mon projet.

Tout triomphant de ma petite victoire, je sortis de ma Loge ; & tenant par le cou, tous les Oiseaux que je venois



nois de tuer, je les jettai loin de moi vers un endroit où devoient être mes *Ganadiens*: Signal pour eux qu'ils s'approchassent avec tous les Assistans. Cette demarche intimida tellement toute l'Engeance emplumée, que me regardant sans doute comme un second *Cyclope*, elle me ceda bien vite le Champ de Bataille & me laissa tranquille. Alors je me mis à chanter, à danser ou plutôt à faire des Caprioles & des Sauts un peu extraordinaires, afin d'imiter du moins en quelque façon le Personnage de Jongleur. Tandis que j'étois dans cette exercice tous les Sauvages & Sauvageffes s'arrangeoient paisiblement au tour de moi; & les uns de bout, les autres assis ils s'y contenoient d'un sérieux qui pensa me faire éclater de rire. Enfin lorsque je crus en avoir bien assez fait pour devoir être écouté, je rentrai dans ma Loge où je repris mon *Merle*: puis m'adressant à lui comme à mon *Oiaron*, je lui demandai en présence de l'Assemblée de quel remede il falloit se servir pour guérir le Malade. A chaque question, je lui pinçois la cuisse ou l'aile, desorte que j'eus lieu  
d'in-

d'interpreter par ses cris tout ce que je voulus pour la réussite de mon projet. Je dis donc à *Henri*, qui devoit me servir d'Interprete, que cet Oiseau m'avertissoit qu'il m'étoit impossible de redonner la santé au Malade, à moins que *Maskikik*, qui avoit troublé l'efficace de mon remede, ne reprit sur lui-même le poison dangereux dont il l'avoit envenimé par la Fête d'*Onnonbouarori*. Ce-ci ayant été hautement interpreté à *Maskikik* qui étoit présent, ce coquin, tout ravi d'admiration de me voir jongler mieux que lui, me fit prier de demander à mon Merle de quelle manière il pourroit reparer sa faute. Aussi-tôt je pinçai cet Oiseau & après l'avoir laissé un peu crier, je repondis qu'il ne pouvoit la reparer, qu'en recevant sur son corps & de bonne grace autant de vintaines de coups de fouets, que les Oiseaux m'avoient aporté de petites verges pleines de plumes, de manière que mes gluaux que je comptai sur le champ, se montant au nombre de vint, c'étoit 400. coups de fouets que *Maskikik* devoit recevoir. Pour appuyer ce que je venois de dire, je



je tirai hors de ma poche mes Lettres d'Avocat; j'en ouvris les sceaux & je les attachai au haut d'une perche, en disant: qu'il devoit recevoir ses coups de fouëts en présence de mes Reliques dont il avoit offensé la vertu. Cette réponse fut à peine interpretée, que tous les Assistans irrités contre *Maskikik*, ne lui donnèrent pas le tems de repliquer: chacun lui crioit aux oreilles qu'il se déterminât au plus vite à soulager le Malade. Chacun vint aussi vers moi me pousser des hurlemens dans les oreilles, mais avec tant de confusion & de si horribles grimaces que je ne savois qu'en penser. Cependant ce desordre étant appaisé, *Henri* me dit que les Sauvages me prioient de leur faire savoir au plutôt de quelle longueur, de quelle grosseur & de quel bois devoient être les Baguettes ou Verges qu'il leur falloit cueillir. Je leur fis repondre par le moyen de mon Merle, qu'elles devoient être de Bouleau; qu'au reste il n'importoit pas pour la longueur ni la grosseur, pourvû néanmoins qu'elles fussent bien cinglantes & point cassantes.

A ces

A ces mots *Maskikik*, qui ne s'attendoit à être fouïetté qu'avec des verges pareilles à mes gluaux, s'écria que j'étois un Fourbe & un Menteur, que mon Merle ne m'avoit point dit cela, vû que cet Oiseau & ses Camarades avoient eu la bonté de m'apporter les verges dont il devoit être frappé: mais on ne l'écouta point. Quelques jeunes Gens coururent bien vite grimper dans des arbres de Bouleau dont les Forêts du *Canada* sont toutes remplies & après avoir cueillies de longues verges, ils les aporèrent promptement au milieu de l'Assemblée. Tandis que plusieurs des Assistans les effeuillèrent en grand silence, *Maskikik* étoit à se débattre, ou plutôt à disputer avec quelques bonnes Femmes qui l'obédoient, en l'exhortant à faire les choses de bonne grace.

A l'aspect de l'appareil, ce Jongleur voulut se sauver & insista à dire qu'il ne consentiroit jamais à être fouïetté qu'avec mes gluaux: mais les Anciens ayant dit que les Ordonnances de mon Merle devoient être exécutées de point en point, quatre *Tsonnontouans*, des plus vigoureux, traînèrent ce Misérable jusqu'au



pied d'un Arbrisseau auquel ils l'attachèrent par les bras & par le corps avec des Courroyes de cuir qui leur servoient de ceinture. Après quoi le faisant à tour de bras, ils lui donnèrent plus de huit cens coups de fouets, par rapport à la malice de mes *Canadiens* qui fournissoient plus de buchettes aux Inspecteurs ou Calculeurs qu'il ne leur en falloit pour compter jusqu'à 400. Aux premiers coups qu'on lui donna un de mes Contrebandiers s'étant avisé de crier *Onnonhouarori*, tous les Sauvages crurent devoir l'imiter, desorte que par leurs cris continuels ils empêchèrent qu'on ne pût entendre les lamentables hûrlemens du pauvre Fustigé.

Ce prétendu contrepoison pour guérir le Malade, ayant mis son Medecin tout en sang, j'ordonnai pour son soulagement, qu'on lui plumât sur le corps tous les Oiseaux que j'avois étranglés. Ce-ci fut d'abord fait, après quoi je repris mes Lettres avec quelques cérémonies; je mis mon Merle en Liberté & l'on me conduisit au Village dans la Cabane du Malade. Là j'or-

j'ordonnai gravement qu'on lui fit d'a-  
 bord manger le cœur de mes Oiseaux  
 plumés & que d'heure en heure on lui  
 donna pour nourriture le corps rôti,  
 ou bouilli d'un de ces Animaux. J'en  
 exceptai expressément les têtes & les  
 pates, dont je recommandai que l'on  
 fit un present au Jongleur, pour qu'il  
 les conserva précieusement dans son  
 Sac, comme un Remede souverain  
 contre les étourdissemens de têtes cau-  
 sés par les tumultes. Ce-ci fut aussi ex-  
 écuté: on les alla porter à ce Malheu-  
 reux qui étoit resté couché dans l'en-  
 droit où on l'avoit fustigé. La vengean-  
 ce qu'il meditoit alors contre moi ne  
 tendoit pas moins qu'à me tuer hardi-  
 ment en presence de tout le Village.  
 Ma Sauvagesse qui s'en aperçut & à qui  
 Henri venoit de dire franchement qu'el-  
 le devoit se determiner à retourner à  
 son Village, parceque cette même nuit  
 il devoit, de la part des Anciens, me fai-  
 re évader de ce Lieu pour me condui-  
 re aux *Anglois*; cette jeune Fille, dis-  
 je, outrée de colère contre son Amant,  
 voulut profiter de celle de *Maskikik*  
 contre moi pour punir le pauvre *Henri*



de sa temeraire declaration. C'est pour-  
quoi elle alla trouver ce Jongleur, à qui  
elle dit que j'étois un Traître qui l'a-  
voit déjà voulu quitter plusieurs fois &  
que s'il vouloit la venger & se venger  
lui-même, du mauvais traitement qu'il  
venoit de recevoir par mes Ordres,  
qu'elle me livreroit à lui dès le soir mê-  
me. Ce Jongleur ravi d'entendre une  
pareille proposition ne manqua point  
de l'accepter. Pour cet effet, cette jeu-  
ne Fille vint dire malicieusement à son  
Amant, qu'elle voyoit bien qu'elle n'é-  
toit née que pour lui, & qu'elle s'esti-  
meroit la plus heureuse Fille du Mon-  
de, si avant de la quitter, il pouvoit  
lui persuader du moins qu'il fût capable  
de contrefaire la Choüette aussi bien  
que moi. Cette satisfaction paroissoit si  
peu importante à ce jeune homme qu'il  
ne daigna d'abord pas l'écouter; mais  
cette malicieuse Fille fit tant par ses  
larmes & ses attraits, qu'elle obtint de  
lui tout ce qu'elle voulut.

Environ sur les dix heures du soir,  
cette perfide Amante conduisit la mal-  
heureuse Victime de ses Amours pour  
l'immoler en ma place à la furie du

Jon-

Jongleur. Ce Scelerat de son côté étoit déjà posté en embuscade dans le lieu fatal où j'avois exercé mon Jonglage. Ses deux Camarades *Algonkins* étoient avec lui, desorte que tous trois le fusil bandé sur *Henri*, qu'ils prenoient pour moi, ils l'auroient infailliblement tué à son arrivée, s'ils ne se fussent avisés de vouloir attendre qu'il fût dans ma Loge & qu'il y contrefit la Chouïette. Ce trop complaisant Amoureux n'y fut pas plutôt entré qu'il s'y coucha tout de son long, afin de voir en l'air si en contrefaisant le Hibou, ou la Chouïette, il viendrait effectivement quelques Oiseaux sur sa tête.

A peine eut-il essayé de souffler l'herbe qu'il tenoit sur ses Lèvres, que dans le même instant trois coups de fusils partirent & criblèrent sa Cabane, de façon que ce pauvre Innocent devoit être infailliblement tué s'il n'eut été couché ainsi que je viens de le dire. Ce coup fait, les trois Assassins coururent sur leur immolée Victime afin d'assouvir sur elle le reste de leur rage, en cas qu'ils ne l'eussent pas bien adressée : mais *Henri* d'un naturel inébranlable,



## A V A N T U R E S

n'écoula pour lors que son noble courage ; c'est pourquoi fortant de cette Cabane, il saisit d'abord au colet le plus avancé de ses Adversaires & lui arrachant son fusil, il lui brisa sur le corps, après quoi il le traîna à moitié mort jusqu'au Village, tandis que ses Camarades surpris de leur erreur prirent la fuite d'un autre côté.

Cet Assassin blessé à mort des coups qu'il venoit de recevoir, déclara en expirant la nature de la conspiration que ma Sauvagesse lui & ses Camarades avoient formé contre moi. Tout le Village en eut horreur : mais *Henri* ayant parlé à son tour & fait voir que la malignité de cette Attentat regardoit uniquement sa Personne, tous les Sauvages & les Sauvagesse ordonnèrent à *Marie Capataganipi* de sortir promptement hors du Village & de n'y jamais reparoître sous peine d'y être lapidée. Voilà donc comment je me trouvai débarrassé de cette pauvre Malheureuse que je n'ai pas laissé de regretter. Elle s'en alla avec son Frère & mes deux *Canadiens*, que je quittai aussi dans cet endroit. Dès la nuit même de leur De-  
part

part je m'évadaï moi-même de ce Village par le Conseil des Anciens. *Henri* avec son Camarade *le Sauteur* me conduisirent aux *Anglois* avec des peines & des difficultés presque insurmontables. Cet Amant malheureux ne pouvoit de tems en tems s'empêcher de lâcher des soupirs, qui ne donnoient que trop à connoître la flamme dont il brûloit. toujours pour sa Maitresse. Avant mon arrivée chez les *Anglois*, il ne m'arriva rien d'extraordinaire & je ne vis pas même beaucoup de choses qui soient dignes d'attention, si ce n'est que, dans un Lieu où je trouvai une quantité prodigieuse de Tortuës, j'eus à remarquer plusieurs arbres, dont les diverses sculptures ou figures m'obligent de donner ici quelque explication.

Quand un Sauvage revient de la Guerre & qu'il veut faire connoître sa Victoire aux Nations voisines des lieux où il passe, ou bien quand il veut donner connoissance d'un endroit qu'il a choisi pour sa chasse, il lève avec sa hache quelques éclats sur un tronc d'Arbre & après y avoir fait comme une



table rafe , il tire une ligne simple en forme de tête , fans y mettre pres- que aucun trait pour designer les yeux , le nez , les oreilles & les autres parties du visage. En leur place , il trace les marques qu'il a fait pointer sur le sien , aussi bien que celles qui sont gravées sur sa poitrine , & qui lui étant particulière le rendent connoissable , non seulement à ceux qui l'ont vû , mais encore à tous ceux qui ne le connoissant que de reputation , savent son Symbole hyéroglyphique , comme nous distinguons en *Europe* une Famille par ses Armoiries.

Au dessus de sa tête il peint la chose qui exprime son nom & les Symboles de la Nation & de la Famille dont il est. Si ce Sauvage revient de la Guerre , il exprime au dessous de sa figure le nombre de Guerriers qui composent le Parti dont il est , & au dessous des Guerriers le nombre des Prisonniers qu'il a faits & de ceux qu'il a tués de sa propre main. Au côté gauche sont marquées ses expéditions & les Prisonniers ou les chevelures enlevées par ceux

ceux de son Parti. Les Guerriers sont représentés avec leurs Armes, ou simplement par des lignes; les Prisonniers par les bâtons ornés de plumes & par le *Chichikoué* qui est une figure de Tortue desséchée: les chevelures ou les morts par des portraits d'hommes, de Femmes ou d'Enfans sans tête. C'est de cette façon qu'ils distinguoient aussi autrefois les belles actions de ceux qui s'étoient distingués pendant leur vie, en mettant sur leurs sepultures de gros poteaux ornés de diverses figures hiéroglyphiques.

Voilà tout ce que j'avois à dire des Sauvages. Quant à leurs Mariages je n'ai pas eu le bonheur d'en voir aucun. Cependant selon ce que j'en ai appris, la Célébration doit en être fort simple, d'autant qu'elle ne consiste qu'en Festins, en danses, & souvent sans nul éclat. Un Sauvage, par exemple, disoit autrefois à une Fille ou à une Femme à marier: *Veux-tu de moi, je veux de toi & recevoit pour reponse: Allons, courage; voilà qui sera bon, j'y consens.* Mais ce consentement n'étoit pas in-



dissoluble, il ne duroit qu'un tems ; c'est à dire, autant de tems que les deux Parties s'accordoient ensemble ; car la Femme par tout fort sujette au changement, pouvoit dire hardiment à son Mari : *Tu ne m'accommodes plus ; peut-être ne te conviens-je guère davantage. C'est pourquoi crois-moi, separons-nous : va-t-en trouver une Telle dont l'Epoux est mécontent. Pour moi je m'accommoderai mieux avec lui, & peut-être que tu plairas plus à sa femme qu'à moi.* Alors c'en étoit fait : ils se separoient de la sorte, sous pretexte que ce Divorce étoit beaucoup meilleur qu'une union indissoluble capable de les rendre malheureux le reste de leurs jours.

Quoique ce-ci ne se pratique plus guère depuis que les Missionnaires leur ont fait embrasser le Christianisme, ils ne laissent pas cependant que de se quitter quelquefois & de se rejoindre au bout d'un certain tems ou de continuer à vivre séparément les uns des autres avec beaucoup d'indifference & sans contracter aucun nouveau mariage. Alors la Femme garde toujours avec elle

le les Enfans que l'Homme défavoué ordinairement comme n'étant pas à lui & c'est ce en quoi il ne se trompe pas toujours. L'Adoption est auffi admife parmi eux. Quand leurs Enfans viennent d'un *Européen*, on le reconnoît au viſage ou aux yeux. La prunelle de ceux des Sauvages est extrêmement noire, on n'y remarque point d'iris comme aux Hommes de l'*Europe*. Auffi voyent-ils plus loin que nous dans les Bois & penètrent-ils mieux juſque dans le fond des Rivières.

Après ſeize jours de marche accompagné de *Henri* & ſon Camarade, j'arrivai enfin le 14. *Juillet*, au premier Fort *Anglois* ſitué ſur le bord de la Rivière *St. Jean*. Jamais je crois le plus Zélé *Iſraélite* ne ſentit une ſi grande joie en entrant dans la terre promiſe. Le bon accèiil que me fit le Commandant du Fort, me procura les moyens d'y recompenser mes Conducteurs, que je renvoyai chez eux très ſatisfaits de ma reconnoiſſance. Cet Officier liberal, qui vouloit abſolument ſe perſuader que j'étois un *Jefuite* me pria de demeu-  
rer



rer dix jours avec lui. Durant ce tems le nommé *Wilson* dont j'ai parlé dans mon Chap. XXXVIII. p. 147. me combla de ses générosités & de ses largeesses. Ce Genereux Interprète avoit été sur le point d'être martyrisé par les Sauvages. Il étoit déjà attaché à un Poteau prêt à y être brûlé vif, quand heureusement pour lui, un Officier *François* arriva par hazard dans le Village où on étoit sur le point de le Sacrifier. Cet Officier étoit escorté d'une douzaine de Soldats qu'il conduisoit dans une Garnison Française fort avancée dans ces Forêts. A son arrivée il fit d'abord tout ce qu'il put pour sauver la vie au malheureux *Wilson*: mais cette grace lui ayant été refusée, on lui accorda celle qu'il ne seroit qu'arquebuzé. Alors cet officier offrit quelques petits présens aux Chefs, tant pour obtenir que six de ses Soldats eussent l'honneur d'exécuter la Sentence du condamné, que pour qu'on le lui livrât lorsqu'il seroit mort, afin, disoit-il, de le porter au Chirurgien de sa Garnison pour qu'il en fit une Anatomie. Les  
Chefs

Chefs ne firent point de difficulté à lui accorder cette dernière demande : mais quant à l'exécution de la Sentence, ils ne voulurent y consentir que par un redoublement de présens. L'Officier le fit, & le Patient étant secrètement averti de son stratagème, on le conduisit vers le soir au bord de la Palissade du Village. Là les Soldats n'ayant leurs fusils chargés qu'à poudre, ils tirèrent sur Wilson qui se tenoit de bout, & qui se sentit à peine arquebusé qu'il tomba par terre pour y bien contrefaire le mort. Aussitôt quelques Soldats le traînèrent un peu loin hors du Village, tandis que l'Officier prit congé des Chefs pour emporter au plutôt le prétendu Cadavre de *Wilson* dans sa Garnison.

Cet *Anglois* étoit si sensible à ce bienfait qu'il avoit reçu des *François*, qu'il ne savoit quelle amitié me témoigner. Il me fit d'abord habiller fort proprement depuis la tête jusques aux pieds, & après m'avoir fait encore quelques autres presens, il me fit donner une escorte de huit Soldats pour me conduire jusqu'au Fort le plus proche de celui



où je le trouvai. Il en étoit distant d'environ vingt Lieuës. De ce second Fort je fus encore conduit honorablement jusqu'à la Ville de *Boston*, Capitale des Colonies Angloïses, d'où enfin je m'embarquai pour me rendre en *Europe*, où je suis parvenu graces au Ciel, après une heureuse Navigation.

F I N.



TABLE

T A B L E  
DES  
C H A P I T R E S.  
DE LA  
S E C O N D E P A R T I E.



C H A P I T R E XXI.

*Arrivée de l'Auteur à Naranzouac. Sa  
reception. Ce que c'est que la Sagamité  
des Sauvages; leur gourmandise & leur  
malpropreté.* Pag. 1.

C H A P I T R E XXII.

*Description de Naranzouac avec la ma-  
nière dont les Sauvages construisent leurs  
Cabanes. Portrait des Sauvages en  
général & les differens travaux qui  
font leur occupation.* 21.

C H A P I T R E XXIII.

*Entrevue du R. P. Cirene avec l'Au-  
teur. Habillemens anciens & modernes  
des Sauvages & des Sauvageffes.* 46.



## T A B L E.

### C H A P I T R E XXIV.

*De l'Education des Enfans. Des differens jeux de hazard des Sauvages & des effets excessifs que produit en eux la passion du jeu.* 64.

### C H A P I T R E XXV.

*L'Auteur dit Adieu à ses Hurons. Amitiés singulières des Sauvages. Portrait de deux Vieilles Iroquoises. Goût dépravé des Sauvages & la vigueur étonnante de leur temperament.* 82.

### C H A P I T R E XXVI.

*Maladie ordinaire des Sauvages : Differens remedes avec lesquels ils font des cures admirables. L'Auteur quitte Naranzouac : Extrême danger auquel il est exposé & comment il s'en trouve délivré.* 98.

### C H A P I T R E XXVII.

*Repas de chair humaine où se trouve l'Auteur : Commencemens de ses amours avec sa jeune Sauvagesse. Horribles effets de l'ivresse des Sauvages par qui il manqua d'être tué avec cette jeune Fille.* 116.

C H A -

T A B L E.

C H A P I T R E XXVIII.

*Excuse valable pour les Meurtriers parmi les Sauvages. Nouveau Peril auquel l'Auteur est exposé. Superstitieuses croyances des Barbares pour les Rêves & les suites fâcheuses qui en peuvent provenir.* 135.

C H A P I T R E XXIX.

*L'Auteur est dangereusement malade & court risque d'être abandonné. L'industrie de sa jeune Sauvagesse le preserve de ce malheur. Il est surpris par un gros Parti de Sauvages Algonkins, qui l'emportent dans leur Village. Defaite des Renards.* 154.

C H A P I T R E XXX.

*Fin tragique d'un Prisonnier de la Nation des Renards. Ce que c'est que la Chan-  
son de mort des Sauvages: Cruautés inouïes qu'ils exercent sur leur Esclaves.*

C H A P I T R E XXXI.

*Raisons pour lesquelles les Sauvages prétendent être moins cruels que nous.* Ac-



## T A B L E.

*couchement subit d'une Algonkine. Départ de l'Auteur chez les Tsonnontouans : Sa reception chez ces Iroquois. Danse du Calumet. 193.*

### C H A P I T R E   X X X I I .

*L'Auteur est enlevé de chez les Tsonnontouans. Ses Sauvages viennent à son secours. Ses Conducteurs Algonkins le lient comme un Esclave. Il échape de leurs mains & tombe entre celles de deux Abenakis, dont l'un qui est l'Amant de sa Maitresse le delivre des mains de ses Ennemis. 215.*

### C H A P I T R E   X X X I I I .

*L'Auteur est maltraité par sa Maitresse. Son Rival Algonkin est accusé d'avoir noyé sa Femme. Les Iroquois s'assemblent pour lui faire son Procès. Manière dont ces Barbares se comportent dans leurs Conseils. L'Algonkin est condamné & mis à mort. Quelle est la fonction des Orateurs chez les Sauvages. 234.*

### C H A P I T R E   X X X I V .

*Procédure Civile & Criminelle des Sauvages : Leur manière de Refaire l'Esprit, &*

T A B L E.

*Et de traiter les affaires d'Etat. Usage de leurs Branches Et Coliers de Porcelaine.* 255.

C H A P I T R E XXXV.

*De quelle façon la Noblesse se trouve hereditaire parmi les Sauvages: Election de leurs Chefs. Reconciliation de l'Auteur avec sa jeune Sauvagesse.* 274.

C H A P I T R E XXXVI.

*Derniers devoirs que rendent tous les Sauvages aux Funérailles de leurs Morts. L'Auteur assiste à l'Enterrement de l'Algonkine Et de son Mari: Ceremonies qu'on célèbre à leurs Obsèques.* 297.

C H A P I T R E XXXVII.

*Deuil des Sauvages: Leur Fête des Morts. Tentative de l'Auteur, pour quitter sa Maîtresse, dans le Village des Tsonnon-touans; il se trouve ensuite contraint de s'enfuir avec elle.* 323.

C H A P I T R E XXXVIII.

*L'Auteur abusé par sa Maîtresse se trouve malheureusement écarté de ses Conducteurs:*



## T A B L E.

*teurs : Rencontre qu'il fait de deux Contrebandiers Canadiens. Description du fameux Saut de Niagara, où peu s'en faut que l'Auteur ne soit reconnu par deux Soldats François. 341.*

## C H A P I T R E XXXIX.

*Arrivée de l'Auteur dans un nouveau Village. De quelle façon les Sauvages donnent des Gylsères. Comment l'Auteur perdit sa veste. Suèrie des Iroquois. Enthousiasme effroyable des Jongleurs & en quoi consiste leur Profession. 360.*

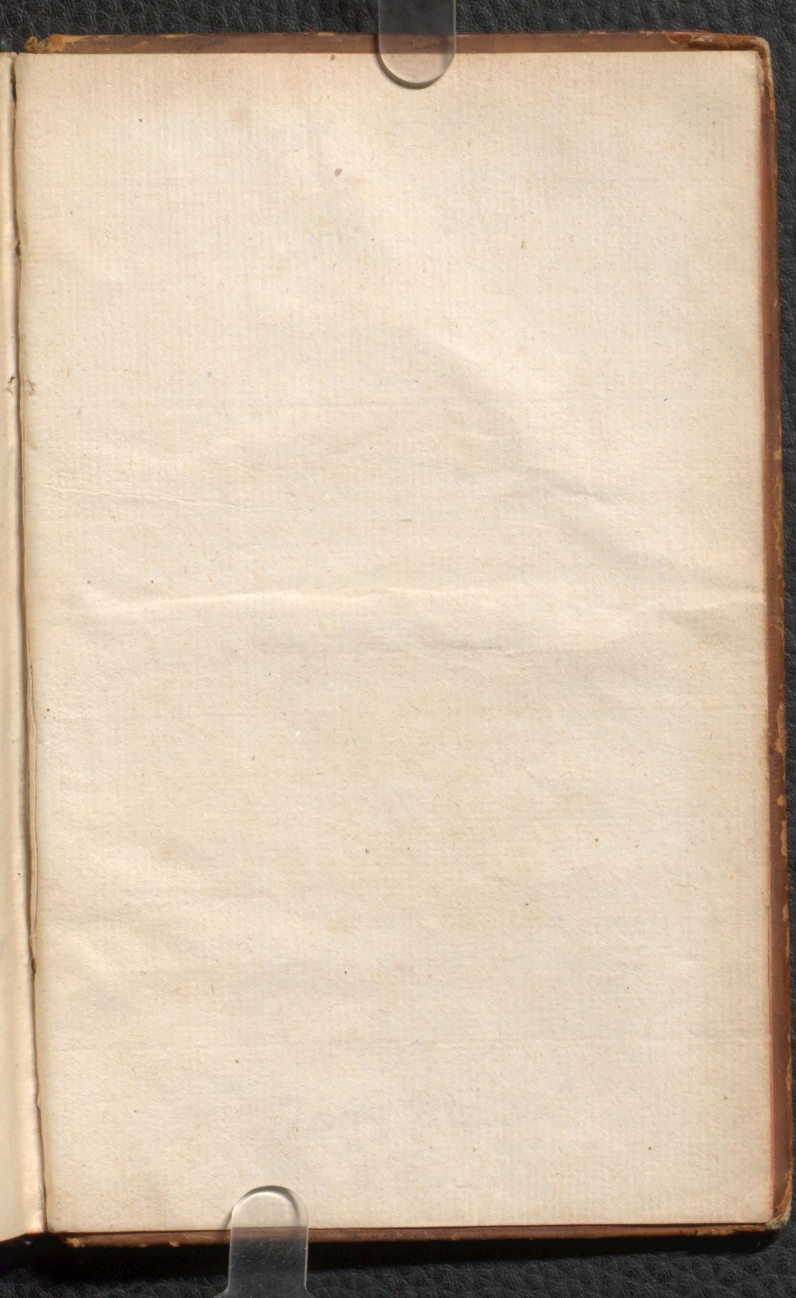
## C H A P I T R E XL.

*Stratagème de Maskikik, pour faire périr l'Auteur. Fête des Sauvages en l'honneur de leurs Songes. Comment l'Auteur s'y trouva delivré du Danger de perdre la vie. Arrivée de Henri dans ce Village des Tsonnontouans. 383.*

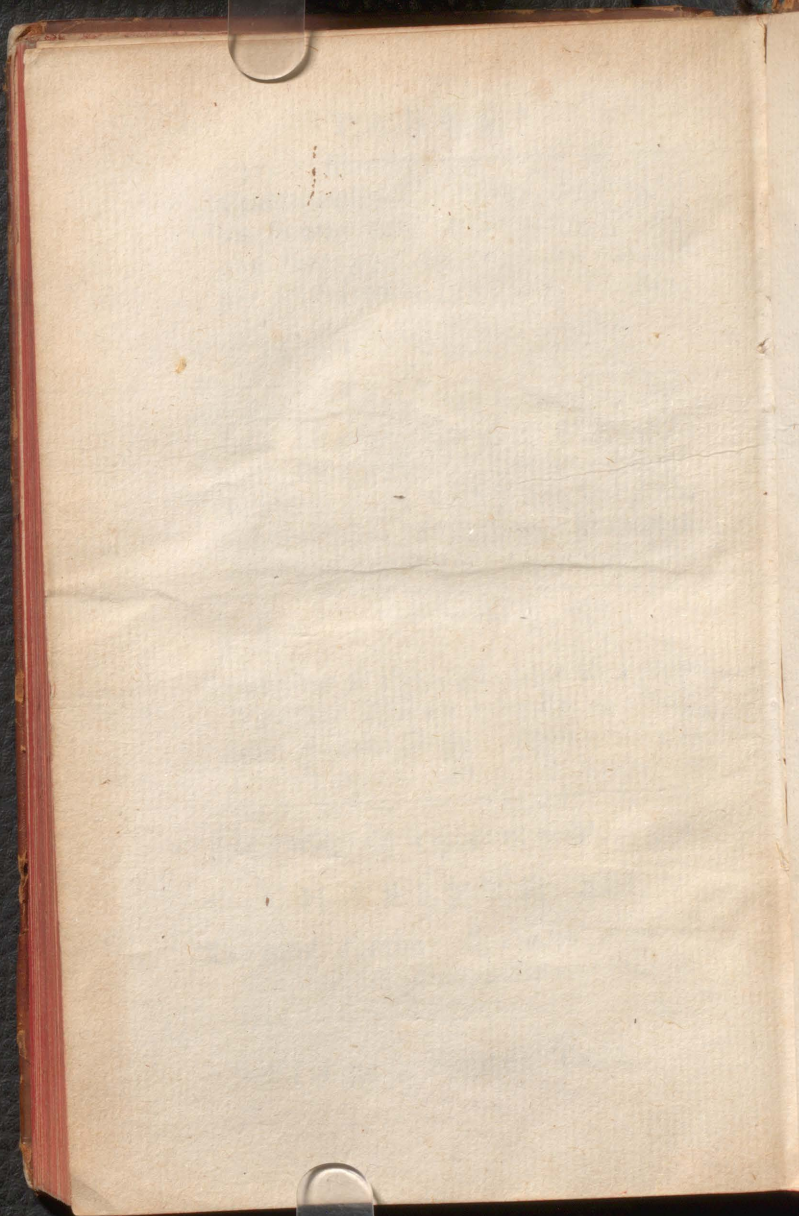
## C H A P I T R E XLI.

*Comment l'Auteur se trouve vengé du Jongleur. Il quitte sa Sauvagesse & arrive chez les Anglois. 404.*

FIN de la seconde Table.







n 57. nota la favola

~~XX~~ ~~60~~

2691705 v. 2









